



CAMRY HYBRID

2 0 2 6



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- A Hawaï:

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**

- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**

- Canada: **www.toyota.ca**

©2025 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC :

Toyota Canada Inc. est heureuse d'offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d'œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d'information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu'elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Index illustré	Recherche par illustration	
Pour la sûreté et la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales: siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Informations et témoins concernant l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales: compteurs, écrans multifonctions)	2
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales: clés, portières, sièges)	3
Conduite	Manoeuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales: démarrage du système hybride, réapprovisionnement en carburant)	4
Équipements intérieurs	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales: climatiseur, dispositifs de rangement)	5
Entretien et soin	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales: intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales: décharge de la batterie 12 V, crevaison)	7
Spécifications du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales: carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

2 TABLE DES MATIÈRES

Pour votre information	6
Lecture de ce manuel	15
Comment rechercher	17
Index illustré	18

1 Pour la sûreté et la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	28
Pour une conduite en toute sécurité	29
Ceintures de sécurité	31
Coussins gonflables SRS.....	37
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	46
Précautions concernant les gaz d'échappement	51

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants	52
Sièges de sécurité enfant	53

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect	68
----------------------	----

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride	73
Précautions relatives au système hybride	78

1-5. Système antivol

Système d'antidémarrage	84
Alarme	85

2 Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement	90
--	----

Jauges et instruments (affichage 7 pouces)	96
Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)	100
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)	105
Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)	113
Affichage tête haute	122
Écran de consommation/contrôle de l'énergie ..	128

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés

Clés	132
Clé numérique	135

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes.....	137
Coffre	142
Système d'accès et de démarrage mains libres	146

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant	152
Sièges arrière	154
Appuie-têtes	155

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant	158
Rétroviseur intérieur	159
Rétroviseurs extérieurs	160

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques	163
Toit ouvrant	167
Toit ouvrant panoramique ..	170

3-6. Réglages préférés

Mémorisation de la position de conduite	175
---	-----

Mes réglages 179

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 183

Chargement et bagages 191

Limites de charge du véhicule
..... 194

Conduite avec une caravane/remorque..... 195

Remorquage avec les 4 roues
au sol 196

4-2. Procédures de conduite

Contact d'alimentation (allumage)..... 197

Mode de conduite EV 203

Transmission hybride 205

Levier de clignotants 210

Frein de stationnement 211

Maintien des freins 215

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares..... 218

AHB (feux de route automatiques) 221

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 224

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 230

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages .. 233

Toyota Safety Sense 3.0 235

Moniteur de conduite 245

PCS (système de sécurité de pré-collision)..... 247

LTA (aide au suivi de voie) . 260

LCA (aide au changement de voie)..... 265

LDA (alerte de sortie de voie)
..... 269

PDA (assistance proactive à la conduite)..... 276

FCTA (avertissement de trafic transversal avant) 282

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 285

Régulateur de vitesse actif
..... 288

Régulateur de vitesse 301

Système d'arrêt de conduite d'urgence 305

Assistance dans les embouteillages 308

BSM (surveillance de l'angle mort) 315

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité..... 321

Système intuitif d'aide au stationnement 326

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)
..... 333

RCD (détection de la caméra arrière) 340

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)..... 344

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) 349

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) 352

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) 353

Commande de sélection du mode de conduite 356

1

2

3

4

5

6

7

8

9

4 TABLE DES MATIÈRES

Systèmes d'aide à la conduite 357

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique 363

Conseils de conduite hivernale 365

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 372

Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés 379

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 382

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements 385

Équipements du coffre 388

5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 390

Mécanisme d'ouverture de porte de garage 402

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 410

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 414

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 417

Entretien général 419

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 422

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 423

Capot 426

Positionnement du cric 427

Compartiment moteur 429

Batterie 12 V 436

Pneus 439

Pression de gonflage des pneus 454

Roues 457

Filtre de climatisation 459

Nettoyage de la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) 460

Pile de la clé électronique .. 464

Vérification et remplacement des fusibles 466

Ampoules 468

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 476

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 477

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte ... 478

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 480

Si vous suspectez un problème 483

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche 484

Si un message d'avertissement s'affiche	499
En cas de crevaison	515
Si le système hybride ne démarre pas	526
Si vous perdez vos clés	528
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement ..	528
Si la batterie 12 V est déchargée	531
Si votre véhicule surchauffe	538
Si le véhicule est bloqué	542

8 Spécifications du véhicule

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)	546
Informations relatives au carburant	556
Informations relatives aux pneus	558

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	570
----------------------------------	-----

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser	586
------------------------------	-----

9 Pour les propriétaires

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	588
--	-----

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes)	590
Index alphabétique	593

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Vous pouvez donc trouver des explications pour les équipements non installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent les informations contenues dans ce manuel incomplètes et/ou inexactes. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue des produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule,

sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, un tel remodelage aura un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que le Toyota Safety Sense 3.0 et il existe un risque qu'ils ne fonctionnent pas correctement ou qu'ils fonctionnent dans des situations où ils ne devraient pas fonctionner.

Risque de cyberattaque

L'installation d'appareils électroniques et de radios accroît le risque de cyberattaques via les pièces installées, ce qui peut mener à des accidents imprévus et à des fuites d'informations personnelles. Toyota ne garantit aucunement les problèmes provoqués par l'installation de produits qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels

que:

- Système hybride
- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Toyota Safety Sense 3.0
- Système de freinage antiblo-cage
- Système de coussins gon-flables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des pré-cautions à prendre ou des ins-tructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concession-naire Toyota.

Les pièces et câbles haute ten-sion des véhicules hybrides électriques émettent approxima-tivement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appa-reils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des bruits indésirables peuvent se produire pendant la réception de la radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et le fonctionnement du véhicule.

● Données enregistrées par les ordinateurs ^{*1}

Certaines données, comme celles qui suivent, sont enregistrées en fonction du moment de fonctionnement et de l'état de chaque fonction.

- Données de base relatives au comportement du véhicule (régime moteur/régime moteur électrique, actionnement de la pédale d'accélérateur/de frein, vitesse du véhicule, etc.)
- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistré pendant le fonctionnement du système, comprend les données de base relatives au comportement du véhicule)
- Données des capteurs du système d'aide à la conduite
- Données d'image (images provenant des caméras avant, arrière, de la périphérie du véhicule et du moniteur de conduite)^{*2}
- Informations sur la localisation

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images provenant de l'intérieur du véhicule.

De même, les informations personnelles pouvant être utilisées

pour identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) ne sont pas enregistrées.

^{*1}: Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé.

^{*2}: Le véhicule possède plusieurs caméras. Pour de plus de détails concernant la méthode d'enregistrement des images des caméras, contactez votre concessionnaire Toyota.

● Utilisation des données et informations personnelles enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0

L'état d'activation de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'image (images provenant des caméras avant/arrière) ainsi que les informations de position sont enregistrés par Toyota Safety Sense 3.0 dans les situations suivantes. Toyota obtient ces informations lorsque le véhicule est amené chez le concessionnaire ou lorsqu'il est envoyé aux serveurs Toyota.

- Dans certaines collisions ou situations assimilables à des collisions
- Lorsque vous conduisez sur des routes avec certaines situations de circulation, telles que des embouteillages, des routes de mauvaise qualité, des conditions météorologiques défavorables, etc.
- Lorsque vous roulez sur certaines routes, telles que des routes récemment ouvertes ou étendues

- Après le démarrage du système hybride, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site

www.toyota.com/privacyvts/.

● Dispositions et utilisation des données par des tiers

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour l'analyse des collisions, le diagnostic des dysfonctionnements, la conduite automatisée, les technologies liées à la sécurité avancée et à la carte (technologie, développement des produits, amélioration des produits, etc.) et les produits et services qui utilisent les données (cartes utilisées pour la conduite automatisée et les technologies de sécurité avancée, l'analyse des conditions de conduite, l'analyse de l'environnement de conduite, tel que l'infrastructure routière, la communication des conditions de circulation, etc. Ci-après dénommés "services individuels".) De plus, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance à la clientèle en rapport avec une collision, une analyse de collision ou une résolution.

Dans les situations telles que les suivantes, Toyota peut divulguer les données enregistrées à un tiers :

- Lorsque le consentement du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné
- A la demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale

- Quand il doit être utilisé par Toyota dans un procès
- Lorsque les données doivent être utilisées à des fins de recherche après un traitement afin que les données ne soient pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule spécifique

En plus de ce qui précède, Toyota peut divulguer les données enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes:

- Lorsque le consentement séparé du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné. Cela inclut les situations où l'utilisateur s'abonne à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées sur le véhicule, où le fournisseur a obtenu le consentement de l'utilisateur pour fournir des données à un tiers
- Lorsque vous fournissez des données à une société impliquée dans des logiciels de conduite autonome, etc., à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produits, amélioration de produits, etc.) de technologies liées à la conduite automatique, à la sécurité avancée et à la carte
- Lors de la fourniture de données d'image et d'informations sur la position à une société impliquée dans la création de cartes, etc. à des fins de technologies de recherches et de plans de développement
- Lorsque vous fournissez des données d'image et des informa-

tions de position à un gouvernement local pour l'entretien des routes, etc.

- Lors de la fourniture de données d'image traitées et d'informations sur la position à des services individuels de communication des conditions de circulation
- Lors de la fourniture de données d'images enregistrées à proximité d'un incendie ou d'une autre zone où des services d'intervention d'urgence sont déployés, à un service de lutte contre les incendies d'une administration locale ayant conclu un contrat séparé avec Toyota

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données relatives à la période de fonctionnement du système ne sont pas disponibles.

Si vous souhaitez mettre fin à la collecte des données de Toyota Safety Sense 3.0 par les serveurs Toyota à des fins de recherche et de développement et de fourniture de données à des services individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis, territoire continental uniquement)

Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez

vous reporter au contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'informations sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

- Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Mention concernant la couverture de garantie des pièces du marché secondaire et recyclées (pour les propriétaires résidant aux États-Unis)

Au sens de la loi Magnusson-Moss sur la garantie, 15 U.S.C. s.2301 et suivants, il est illégal que les fabricants de véhicules à moteur annulent la garantie d'un véhicule à moteur ou refusent la couverture de la garantie uniquement parce qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule ou parce qu'une personne autre que le fournisseur de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules à moteur neufs achetés uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser la couverture de la garantie et facturer les réparations d'un véhicule, s'il découvre qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été installée de manière incorrecte et a entraîné des dommages sur une autre pièce du véhicule, qui autrement aurait été couverte par la garantie. Selon la Federal Trade Commission, un constructeur doit démontrer qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée ou un service effectué par une personne autre qu'un fournisseur de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule qui autrement aurait été couverte par la garantie, avant de refuser la couverture de la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un constructeur d'annuler la garantie d'un véhicule à moteur ou de refuser la couverture de la garantie, si le constructeur fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le constructeur a obtenu une dérogation de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un

EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur enfonçait-il (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les

seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues

systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulcation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans

un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une mani-

pulation particulière, consultez le site

www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les piles de la télécommande du verrouillage centralisé, et les piles des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

“QR Code”

Le mot “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.

Symboles de mise en garde apposés sur les composants haute tension

Des étiquettes indiquant le niveau de prudence requis peuvent être apposées sur les composants haute tension, par exemple le module de commande de puissance.

Chaque symbole de mise en garde indique ce qui suit :

Symboles	Significations
	Indique un danger
	Indique une pièce sous haute tension
	Indique que le composant ne doit pas être touché
	Indique une pièce à haute température

**AVERTISSEMENT****■ Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

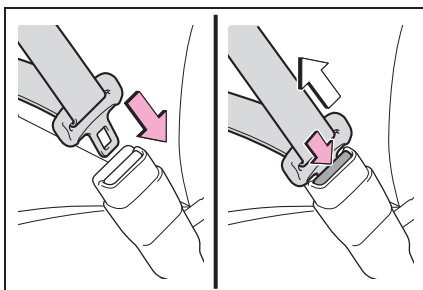
Lecture de ce manuel

Explique les symboles utilisés dans le présent manuel.

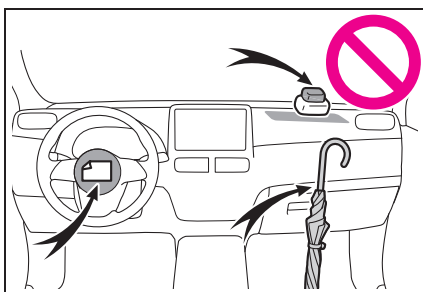
Symboles dans le présent manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.
	NOTE: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.
1 2 3...	Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Symboles dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

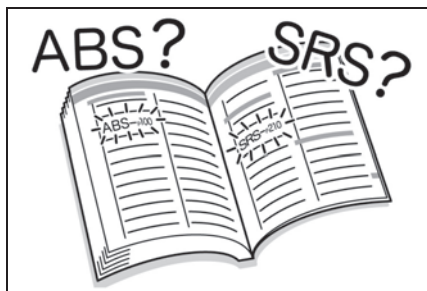


Symboles	Significations
	Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.
	Signifie Ne ... pas , Ne faites pas ceci ou Évitez que ceci ne se produise .

Comment rechercher

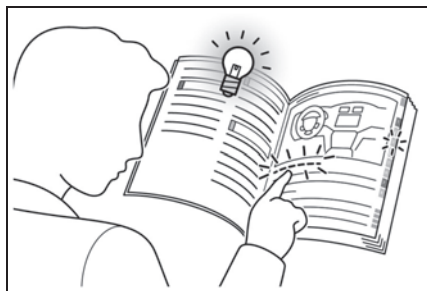
■ Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.593



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.18



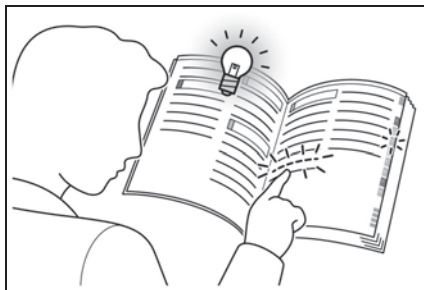
■ Recherche par symptôme ou son

- Que faire si... (Résolution des problèmes): →P.590



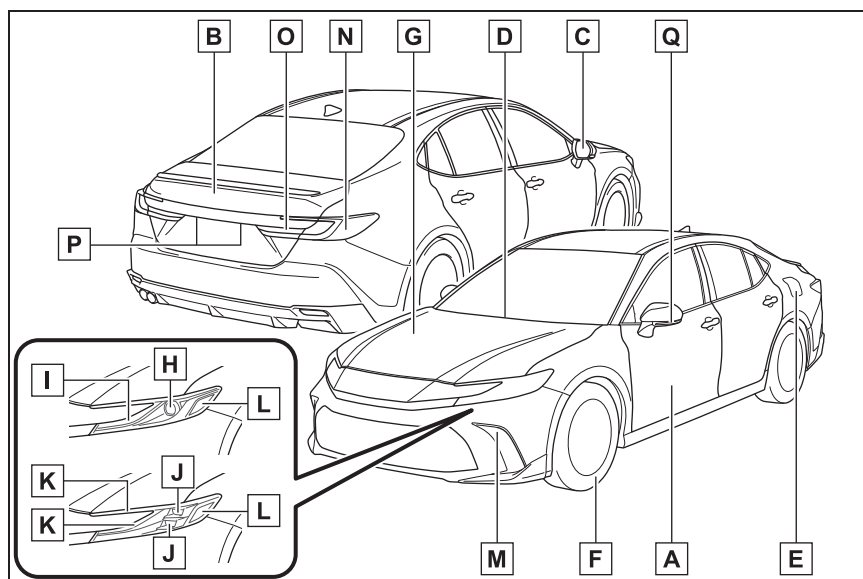
■ Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



Index illustré

■ Extérieur



A	Portes	P.137
	Verrouillage/déverrouillage	P.137
	Ouverture/fermeture des vitres latérales.....	P.163
	Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique	P.529
	Messages d'avertissement.....	P.141
B	Coffre	P.142
	Ouverture depuis l'intérieur	P.144
	Ouverture depuis l'extérieur	P.144
	Messages d'avertissement.....	P.145
C	Rétroviseurs extérieurs	P.160
	Réglage de l'angle du rétroviseur	P.161
	Rabattement des rétroviseurs	P.161
	Désembuage des rétroviseurs	P.374
D	Essuie-glaces de pare-brise	P.224
	Précautions pour la période hivernale	P.365
E	Trappe à carburant	P.230

	Méthode de réapprovisionnement en carburant	P.232
	Type de carburant/contenance du réservoir de carburant ...	P.548
F	Pneus	P.439
	Taille/pression de gonflage de pneu	P.552
	Pneus hiver/chaînes à neige.....	P.365
	Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus	P.439
	Faire face à une crevaison.....	P.515
G	Capot.....	P.426
	Ouverture	P.426
	Huile moteur	P.546
	Faire face à une surchauffe	P.538

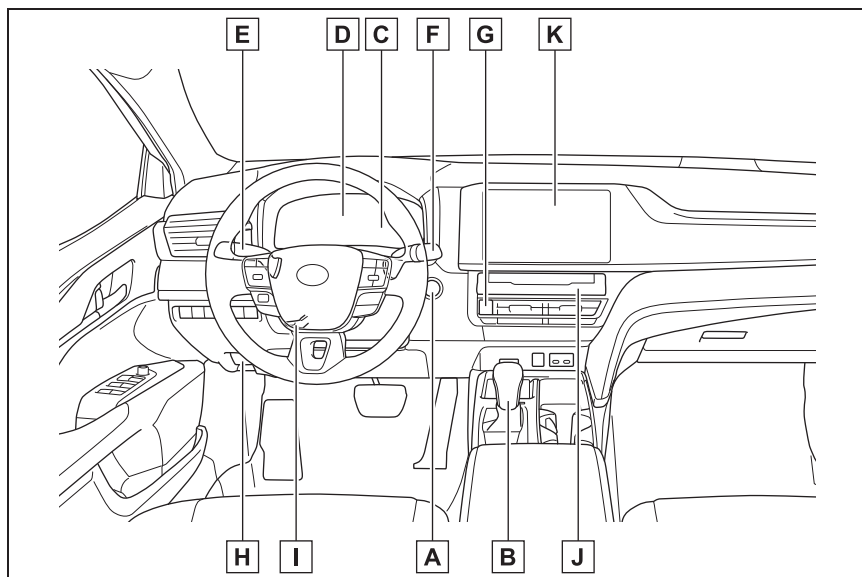
Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

(Méthode de remplacement: P.468, Watts: P.555)

H	Phares/éclairage de jour	P.218
I	Clignotants/feux de stationnement	P.210, 218
J	Projecteurs	P.218
K	Clignotants/feux de stationnement/éclairage de jour	P.210, 218
L	Feux de gabarit avant	P.218
M	Éclairages d'accentuation LED*	P.218
N	Feux de stop/feux arrière/feux de gabarit arrière/clignotants	P.210, 218
O	Feux arrière auxiliaires*	P.218
	Feux de recul	
	Passage du levier de vitesses sur R.....	P.205
P	Éclairages de plaque d'immatriculation	P.218
Q	Clignotants latéraux	P.210

*: Sur modèles équipés

■ Tableau de bord



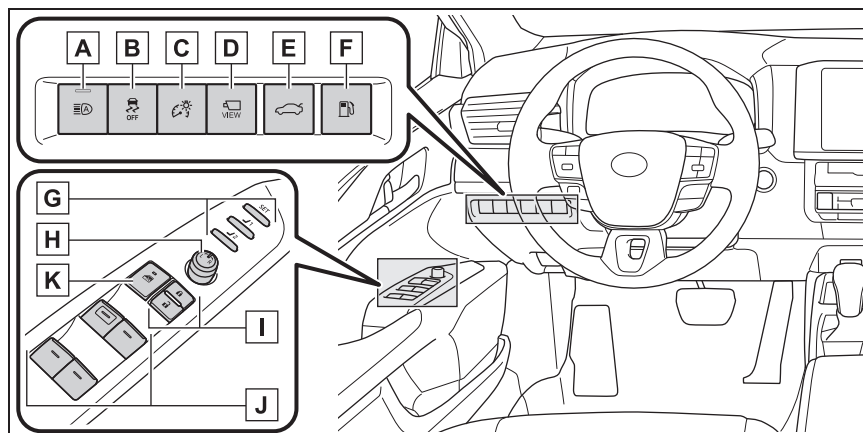
- A Contact d'alimentation P.197**
 Démarrage du système hybride/changement des modes ... P.197
 Arrêt d'urgence du système hybride P.477
 Lorsque le système hybride ne démarre pas P.526
 Messages d'avertissement..... P.499
- B Levier de vitesses P.205**
 Changement de la position de changement de vitesse P.205
 Précautions pour le remorquage..... P.480
 Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé P.207
- C Instruments P.96, 100**
 Lecture des instruments/réglage de l'éclairage du tableau de bord P.96, 100
 Témoins d'avertissement/témoins indicateurs P.90
 Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume P.484
- D Écran multifonctionnel P.105, 113**
 Affichage P.105, 113
 Contrôle de l'énergie P.128

	Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche.....	P.499
E	Levier de clignotants	P.210
	Commande de phares	P.218
	Phares/feux de stationnement/feux arrière/feux de gabarit/éclairage de jour/éclairages d'accentuation LED ^{*1}	P.218
F	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise	P.224
	Utilisation	P.224
	Appoint en liquide de lave-vitre	P.435
G	Commande de feux de détresse	P.476
H	Levier de déverrouillage du capot.....	P.426
I	Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et télescopique	P.158
J	Système de climatisation	P.372
	Utilisation	P.372
	Désembuage de la lunette arrière.....	P.374
K	Système audio ^{*2}	

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

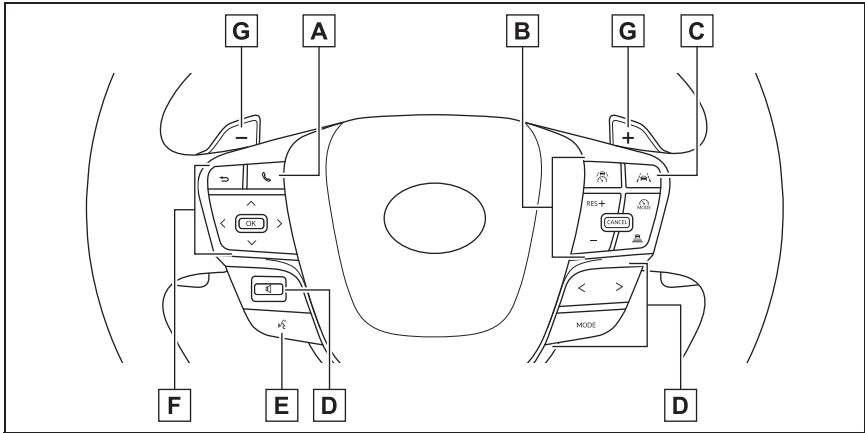
■ Commandes



- A** Commande de feux de route automatiques P.221
- B** Commande VSC OFF P.359
- C** Commande de réglage d'éclairage du tableau de bord
..... P.99, 100
- D** Commande de caméra ^{*1, 2}
- E** Commande d'ouverture de coffre..... P.144
- F** Commande d'ouverture de la trappe à carburant P.232
- G** Commandes de mémorisation de la position de conduite ^{*1}
..... P.175
- H** Commande de rétroviseur extérieur P.160
- I** Commandes de verrouillage des portes..... P.140
- J** Commandes de lève-vitres électriques P.163
- K** Commande de verrouillage des vitres P.166

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".



A Commande de téléphone*¹

B Commandes de régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse actif..... P.288

Régulateur de vitesse P.301

C Commande LTA (aide au suivi de voie)..... P.260

D Commandes de télécommande du système audio*¹

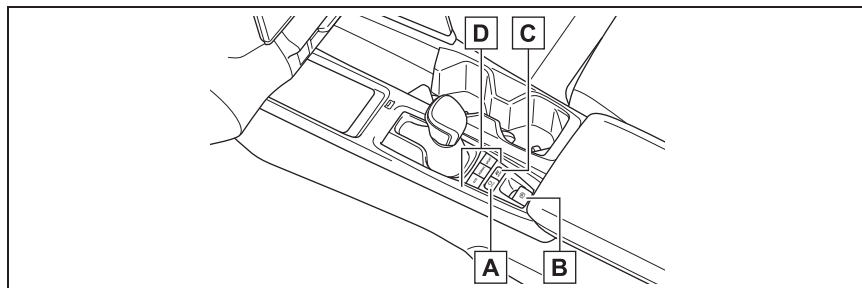
E Commande d'activation vocale*¹

F Commandes de réglage des instruments..... P.106, 114

G Palettes de changement de vitesses*²..... P.205

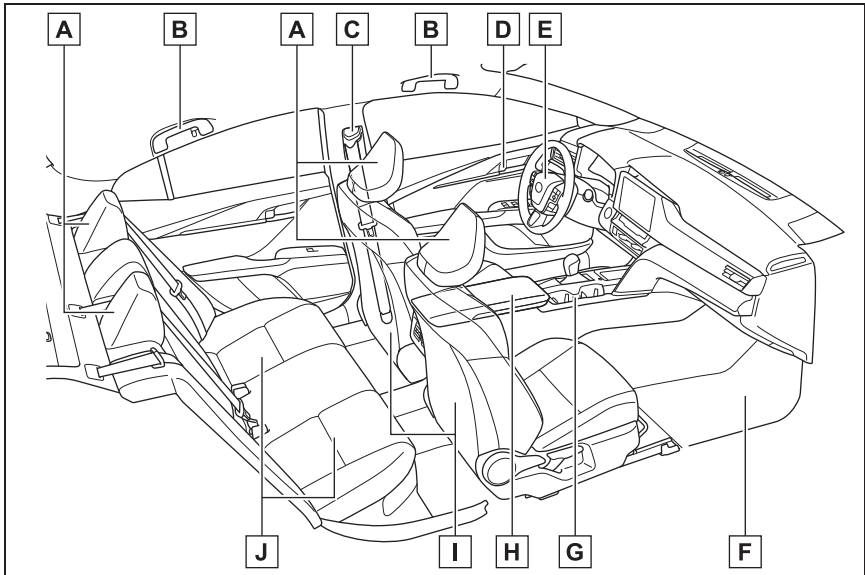
*¹: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

*²: Sur modèles équipés



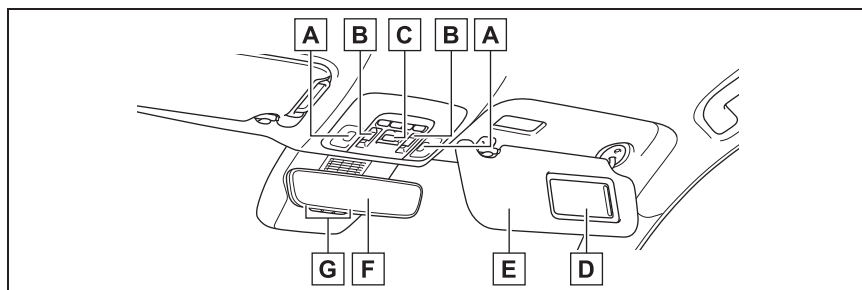
- A** Commande de maintien des freins P.215
- B** Commande de frein de stationnement..... P.211
 - Appliquer/relâcher P.211
 - Précautions relatives à la période hivernale P.367
 - Avertisseur sonore/message d'avertissement P.484, 499
- C** Commande de mode de conduite EV..... P.203
- D** Commande de sélection du mode de conduite..... P.356

■ Intérieur



A	Appuie-têtes	P.155
B	Poignées de maintien	P.401
C	Ceintures de sécurité	P.31
D	Boutons de verrouillage intérieurs	P.141
E	Coussins gonflables SRS	P.37
F	Tapis de sol.....	P.28
G	Porte-gobelets	P.386
H	Rangement de console.....	P.387
I	Sièges avant	P.152
J	Sièges arrière	P.154

■ Plafond



- A** Éclairages intérieurs/éclairage individuels P.382
- B** Commandes de toit ouvrant* P.167
 Commandes de toit ouvrant panoramique* P.170
- C** Bouton "SOS"* P.68
- D** Miroirs de courtoisie..... P.400
- E** Pare-soleil P.400
- F** Rétroviseur intérieur..... P.159
- G** Commandes d'ouverture de porte de garage* P.402

* : Sur modèles équipés

Pour la sûreté et la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant **28**

Pour une conduite en toute sécurité..... **29**

Ceintures de sécurité **31**

Coussins gonflables SRS **37**

Système de classification de l'occupant du siège passager avant **46**

Précautions concernant les gaz d'échappement..... **51**

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants..... **52**

Sièges de sécurité enfant **53**

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect **68**

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride **73**

Précautions relatives au système hybride **78**

1-5. Système antivol

Système d'antidémarrage **84**

Alarme..... **85**

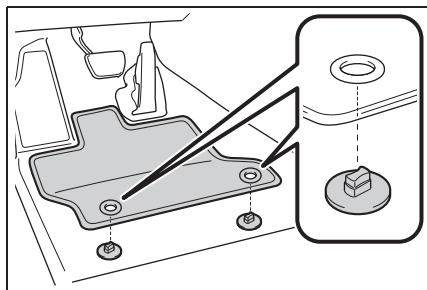
Avant de prendre le volant

Respectez les précautions suivantes avant de démarrer le véhicule afin de garantir la sécurité pendant la conduite.

Tapis de sol

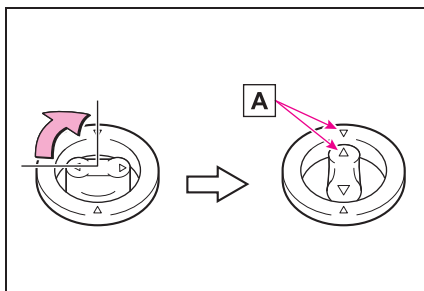
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation

(clip) pour bien positionner les tapis de sol.



Alignez toujours les repères $\triangle$ [A].

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

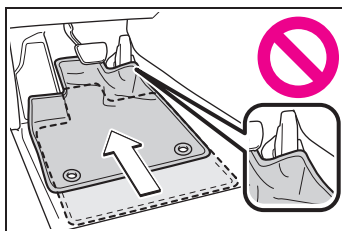
- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.

**AVERTISSEMENT**

- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

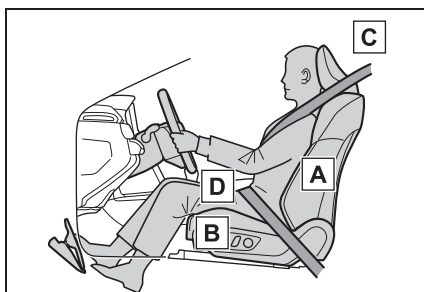
- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.



- Système hybride arrêté et levier de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P.152)
- Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.152)
- Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles.

(→P.155)

- D** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.31)



AVERTISSEMENT

■ Pour une conduite en toute sécurité

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.

- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.

De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Lorsque vous réglez la position du siège, ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P.31)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.53)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs.

(→P.159, 160)

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

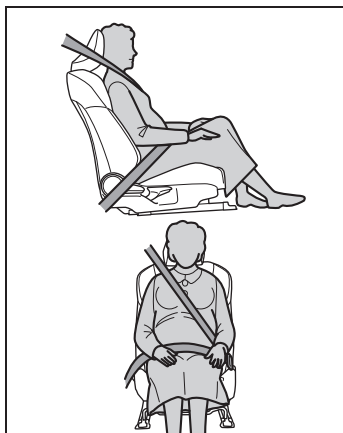
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.



AVERTISSEMENT

- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.33)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.33)

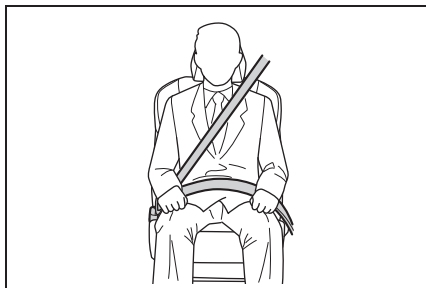
Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

→P.62

Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

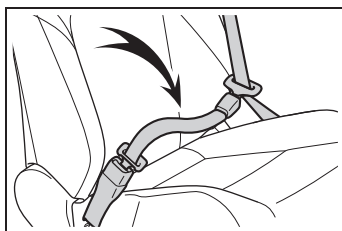
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.53)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions

concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.31)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.



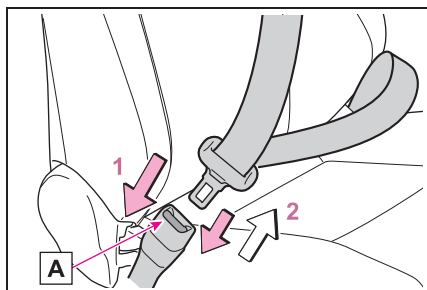
NOTE

■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité.

Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité



- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

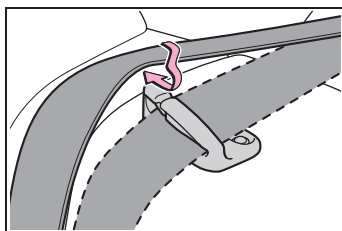
En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Lorsque la ceinture de sécurité se bloque, tirez fortement sur la ceinture puis relâchez-la, tirez ensuite légèrement et lentement afin de permettre à la ceinture de s'étendre.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

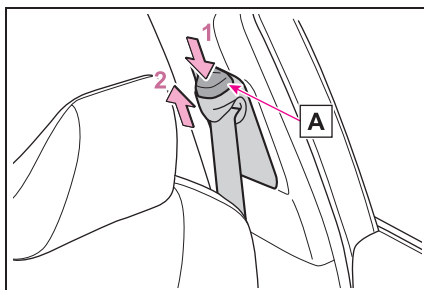
Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.53)

■ Ceinture de sécurité arrière

Utilisez la ceinture de sécurité après l'avoir passée dans le guide si la ceinture de sécurité sort du guide.



Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)



- 1 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouil-

lage **A**.

- 2** Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

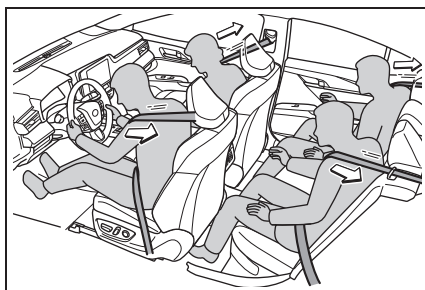


AVERTISSEMENT

■ Ancrage d'épaule réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embarquée brutale ou d'accident.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant et sièges arrière latéraux)



Lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent ou un retournement, les prétensionneurs rétractent les cein-

tures de sécurité des sièges avant et des sièges arrière latéraux pour retenir solidement les occupants.

Les prétensionneurs ne fonctionnent pas en cas d'impacts frontaux ou latéraux mineurs ou d'impacts arrière.

■ Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ Contrôle du prétensionneur de ceinture de sécurité lié au PCS

Si le PCS (système de sécurité de pré-collision) détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule est élevée, les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont prêts à fonctionner.



AVERTISSEMENT

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embarquée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

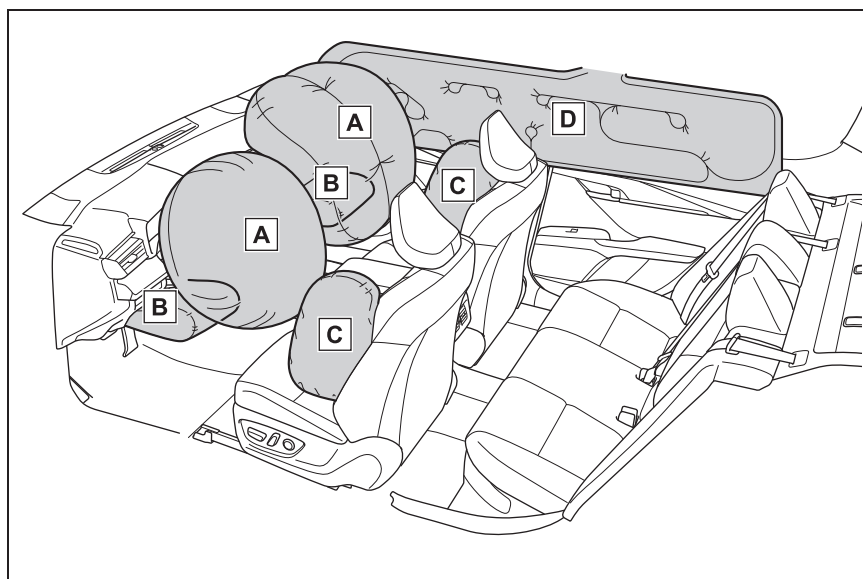
**AVERTISSEMENT**

- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas fonctionner en cas de collision.
- Si un prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS



A Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS

Contribuent à réduire l'impact au niveau de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant

B Coussins gonflables de genoux SRS

Permettent de réduire le choc pour le conducteur et le passager avant

C Coussin gonflable latéral SRS

Contribuent à réduire l'impact au niveau du thorax des occupants des sièges avant

D Coussins gonflables rideaux SRS

- Contribuent à réduire l'impact au niveau de la tête des occupants des sièges avant et des sièges arrière latéraux

- Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble des capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison de l'extrême rapidité du déploiement (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les éléments autour des coussins gonflables peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.
- Le système hybride est arrêté et l'alimentation en carburant du moteur est interrompue. (→P.82)
- Toutes les portes se déverrouillent. (→P.138)
- Les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement. (→P.358)
- Les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. (→P.384)
- Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P.476)

■ Appel de détresse

- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de secours, l'informant de l'emplacement du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur le bouton "SOS"); un téléopérateur tente ensuite de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P.68)
- Quand un coussin gonflable SRS s'est déployé
- Quand un prétensionneur de ceinture de sécurité s'est activé
- Lorsque le véhicule a été impliqué dans une grave collision par l'arrière

■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient en cas d'impact frontal

- Les coussins gonflables SRS sui-

vants se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable):

- Coussins gonflables frontaux SRS
- Coussins gonflables de genoux SRS

● Le seuil auquel les coussins gonflables SRS se déploient est plus élevé que la normale dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
- Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion

● Selon le type de collision, seuls les éléments suivants peuvent se déployer:

- Prétensionneurs de ceinture de sécurité

● Les coussins gonflables SRS du siège du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables SRS du siège du passager avant peuvent se déployer même si le siège n'est pas occupé, si des bagages y sont posés.

● En cas de collision frontale particulièrement grave, les coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit peuvent également se déployer.

■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact latéral

● Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la vio-

lence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule perpendiculairement à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]):

- Coussin gonflable latéral SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS

● En cas de collision latérale, quel que soit le côté impacté, les coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit se déploient tous les deux.

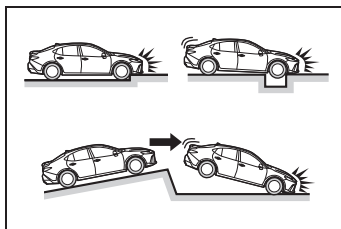
● Si le véhicule est impliqué dans un tonneau, les coussins gonflables SRS se déploient:

- Les deux coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit

■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact sur le dessous du véhicule

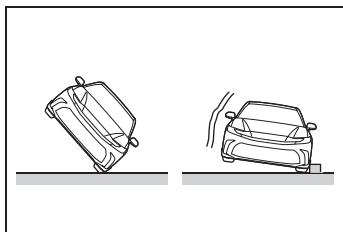
● Les coussins gonflables suivants peuvent se déployer si le dessous du véhicule entre en collision avec un objet dur:

- Coussins gonflables frontaux SRS
- Coussins gonflables de genoux SRS
- Coussin gonflable latéral SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS



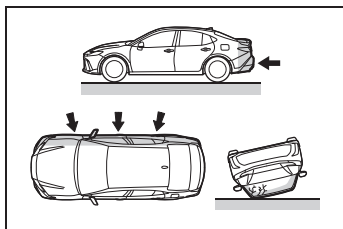
● Les coussins gonflables suivants peuvent se déployer si le véhicule s'incline de façon importante ou s'il subit un choc violent en heurtant un trottoir, etc.:

- Coussins gonflables rideaux SRS

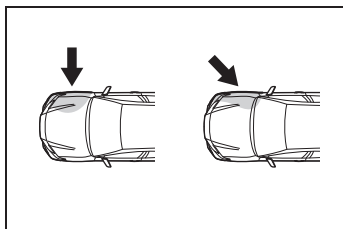


■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS ne se déploient pas

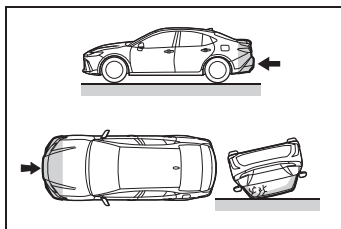
- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors de collisions latérales ou arrière, si le véhicule se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, si cette collision entraîne une décélération brusque et suffisante, les coussins gonflables SRS peuvent se déployer.
- Coussins gonflables frontaux SRS
- Coussins gonflables de genoux SRS



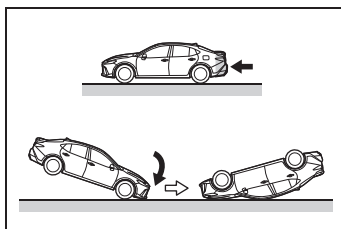
- Les coussins gonflables SRS suivants peuvent ne pas se déployer si le véhicule est percuté à un certain angle ou en cas de collision latérale avec une zone du véhicule autre que l'habitacle:
- Coussin gonflable latéral SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors de collisions avant ou arrière, si le véhicule se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite:
- Coussin gonflable latéral SRS



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient généralement pas lors d'une collision arrière, d'un retournement du véhicule bout à bout ou d'une collision frontale ou latérale à vitesse réduite:
- Coussins gonflables rideaux SRS

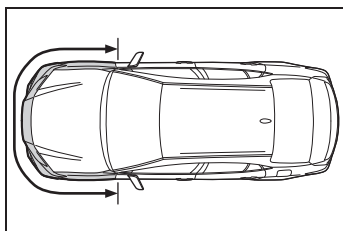


■ A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

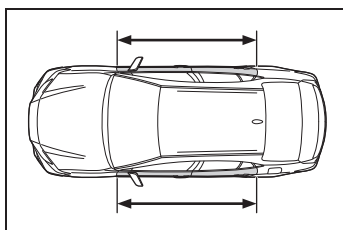
Dans les situations suivantes, le véhicule nécessite d'être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

- Lorsque l'un des coussins gonflables SRS s'est déployé
- Lorsque l'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour provoquer le déploiement d'un des coussins gonflables SRS suivants:
- Coussins gonflables frontaux SRS

- Coussins gonflables de genoux SRS



- Lorsque le véhicule est partiellement endommagé, déformé ou percé au niveau d'une porte ou de sa zone environnante, ou a été impliqué dans une collision qui n'était pas assez grave pour provoquer le déploiement d'un des coussins gonflables SRS suivants:
- Coussin gonflable latéral SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS



- Lorsque la section de la garniture du volant, la planche de bord à proximité du coussin gonflable SRS du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord présente des rayures, des fissures ou toute autre détérioration.
- Lorsque la surface d'un siège renfermant un coussin gonflable latéral SRS ou un coussin gonflable central avant SRS est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.
- Lorsque la partie d'un montant avant, d'un montant arrière ou d'une garniture (capitonnage) du rail latéral du toit qui recouvre un coussin gonflable rideau SRS présente des rayures, des fissures ou toute autre détérioration.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers doivent porter correctement leur ceinture de sécurité. Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, tout particulièrement si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

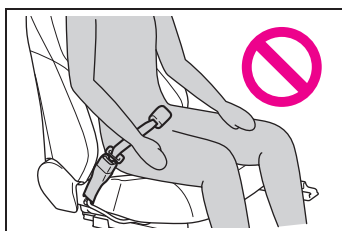
La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si votre position de conduite actuelle vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur, vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.

**AVERTISSEMENT**

- Inclinez légèrement le dossier de siège.
Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.
- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou. Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle du véhicule avec les pédales et le volant, et en préservant la vue des commandes du tableau de bord.

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à une boucle de ceinture de sécurité de siège avant sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, le système de coussins gonflables SRS détermine que l'occupant a attaché sa ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas bouclée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS peuvent ne pas se déployer correctement lors d'une collision, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité correctement en cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité.

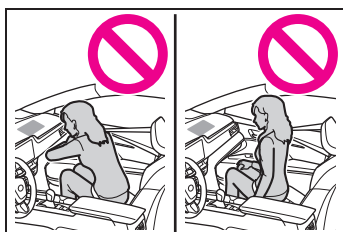


- Le coussin gonflable frontal SRS se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, tout particulièrement si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable, avec le dossier réglé de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.

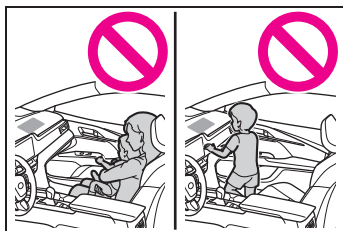
⚠ AVERTISSEMENT

- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P.53)

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

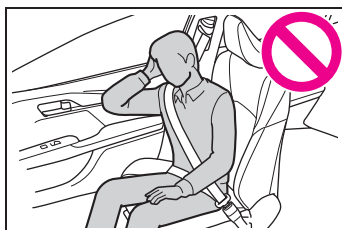


- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.

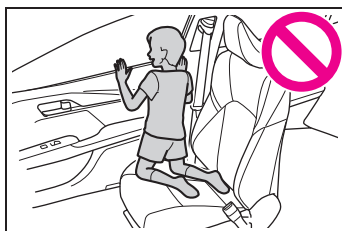


- Les occupants des sièges avant ne doivent en aucun cas tenir d'objets sur leurs genoux.

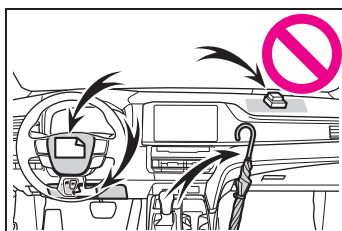
- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux ou arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller sur un siège en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

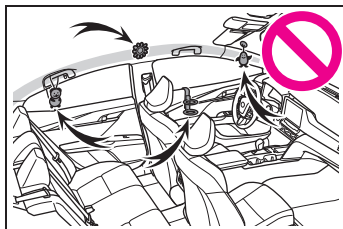


- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.



**AVERTISSEMENT**

- Ne fixez rien à des emplacements tels que les portes, la vitre du pare-brise, les vitres latérales, les montants avant ou arrière, des rails latéraux de toit et des poignées de maintien.



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Ces éléments peuvent se transformer en projectiles si les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle est fixé sur la zone où le coussin gonflable de genoux SRS se déploie, veillez à le retirer.
- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS de se déployer correctement, peuvent désactiver le système ou entraîner le déploiement involontaire des coussins gonflables SRS, ce qui peut éventuellement occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux composants des systèmes de coussins gonflables SRS, aux portes avant ou à leur zone adjacente. En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si un composant renfermant un coussin gonflable SRS est endommagé ou fissuré, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du siège du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

**AVERTISSEMENT****■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS**

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer involontairement, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Dépose, repose, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS
- Réparation, dépose ou modification des pièces suivantes ou de leurs alentours
 - Volant
 - Tableau de bord
 - Planche de bord
 - Sièges
 - Garnissage des sièges
 - Montants avant
 - Montants latéraux
 - Montants arrière
 - Rails latéraux de toit
 - Panneaux de portes avant
 - Garniture de porte avant
 - Haut-parleurs de porte avant
- Modifications des panneaux de portes avant (par exemple, perçage de trous dans les panneaux)

- Réparation ou modification des pièces suivantes ou de leurs alentours
 - Aile avant
 - Pare-chocs avant
 - Côtés de l'intérieur du véhicule
- Installation des pièces suivantes ou accessoires
 - Pare-buflle ou pare-kangourou
 - Chasse-neige
 - Treuils
 - Porte-bagages de toit
- Modifications de la suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels que des émetteurs/récepteurs radios mobiles (émetteurs RF) et des lecteurs CD
- Modifications apportées à votre véhicule pour les personnes atteintes d'un handicap physique

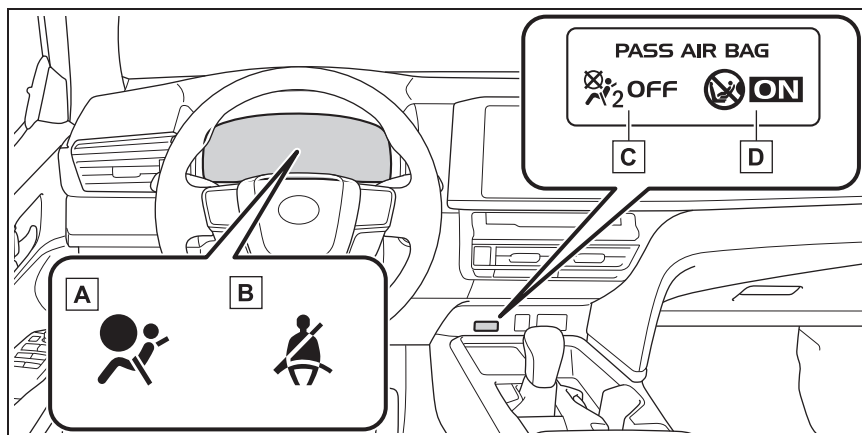
Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable du passager avant SRS
- Coussin gonflable de genoux du passager avant SRS

Composants du système



- A** Témoin d'avertissement SRS
- B** Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
- C** Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- D** Témoin indicateur "AIR BAG ON"

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant**

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de verrouillage de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant peuvent ne pas se déployer, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (par ex. poche de dossier de siège).

- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.

**AVERTISSEMENT**

- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.55)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Conditions et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*¹

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt* ² ou clignotement* ³

Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Enfant*⁴

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"* ⁴
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt* ² ou clignotement* ³
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé* ⁴
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Siège de sécurité enfant avec bébé*⁵

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"* ⁶
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt* ² ou clignotement* ³
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Inoccupé

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Le système présente un dysfonctionnement

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

*1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.

*4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège modulable, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P.53)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P.53)

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Maintenez le couvercle de coffre fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le couvercle de coffre est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.

- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride activé. Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.

- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits d'échappement anormaux se font entendre, veillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Conduite en compagnie d'enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques. (→P.141, 166)
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le coffre, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique, ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer un siège de sécurité enfant dans le véhicule, des précautions doivent être respectées, différents types de siège de sécurité enfant, ainsi que des méthodes d'installation, etc. indiqués dans ce manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant qui ne peut pas utiliser correctement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à suivre la méthode d'installation figurant dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité.

Table des matières

Points à retenir: P.53

Siège de sécurité enfant: P.55

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant: P.56

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

- Fixé avec une ceinture de sécurité: P.58
- Fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant: P.63

- Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure): P.65

Points à retenir

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis ainsi qu'au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

- Donnez la priorité et respectez les avertissements, ainsi que les lois et réglementations relatives aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.



AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est présent dans le véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement retenu avec une ceinture de sécurité ou assis dans un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour en savoir plus sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou le faire tenir par une autre personne ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'habitacle du véhicule.

■ Manipulation du siège de sécurité enfant

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule subit un choc important lors d'un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité enfant présente des dommages qui ne sont pas facilement visibles. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le siège de sécurité.

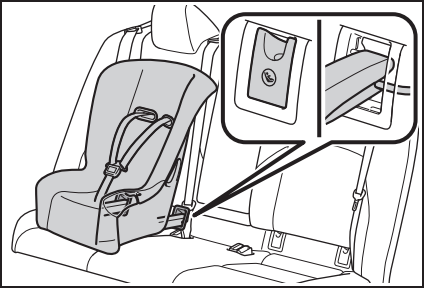
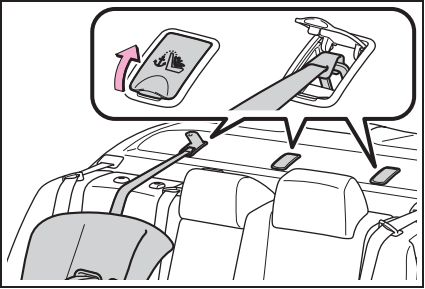
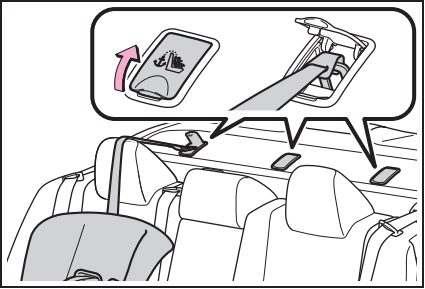
- Veuillez à respecter toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant et à fixer correctement le siège.
- Veuillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant

Vérifiez dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant l'installation du siège de sécurité enfant.

Méthode d'installation		Page
Fixation au moyen de la ceinture de sécurité		P.58

Méthode d'installation		Page
<p>Fixation au moyen de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant</p>		<p>P.63</p>
<p>Fixation au moyen de pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)</p>	<p>Sièges avec appuie-tête de type réglable</p>  <p>Sièges avec appuie-tête de type intégré</p> 	<p>P.65</p>

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

- **Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé sur un siège passager avant**

Pour la sécurité de l'enfant, ins-

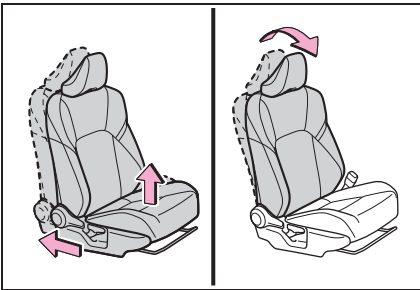
tallez un siège de sécurité enfant sur le siège arrière. Lorsque l'installation d'un siège de sécurité enfant sur un siège passager avant est inévitable, réglez le siège comme suit et installez le siège de sécurité enfant:

- Placez le siège avant sur la position la plus reculée.
- Si la hauteur du siège passager peut être réglée, réglez la hauteur du siège sur la position la plus élevée.
- Réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus relevée.

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

- Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.

Sinon, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.



AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

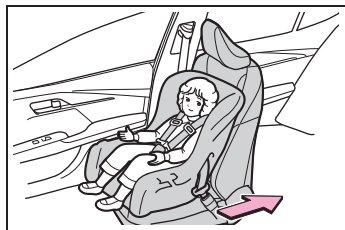
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez jamais de siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant.

La force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable du passager avant risque de blesser grièvement, voire mortellement l'enfant en cas d'accident.

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant.

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus droite, reculez le siège au maximum, et levez le siège sur la position la plus haute, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.



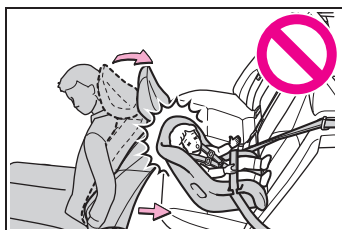
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans le siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.



- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

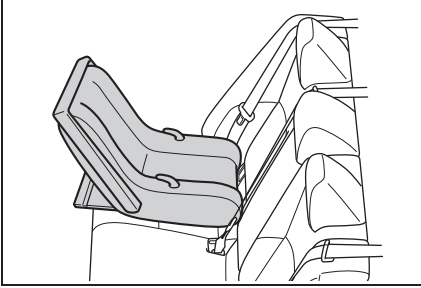
Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

■ Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

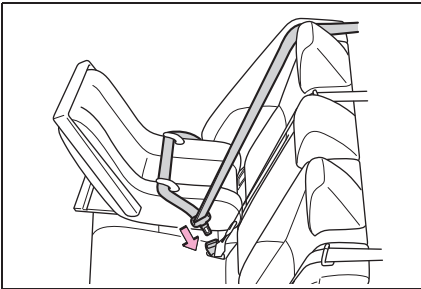
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

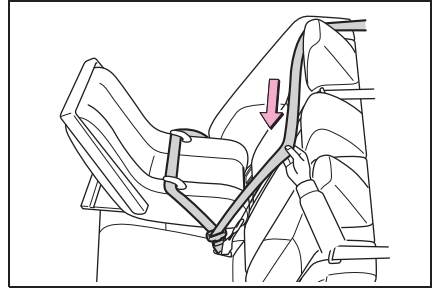


- 2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



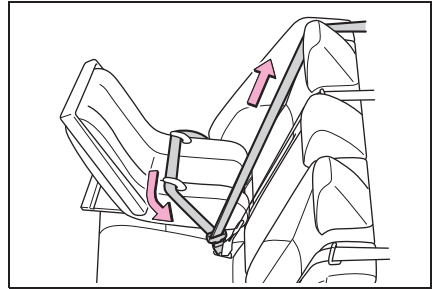
- 3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée,

la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balangez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.62)

■ Type face à la route — Siège modulable

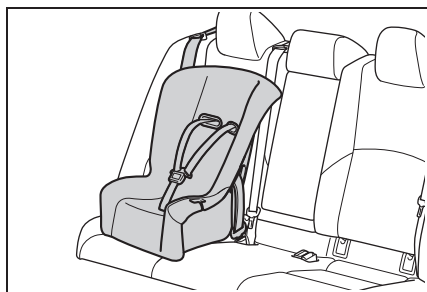
- 1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant,

reportez-vous à P.56 pour le réglage du siège passager avant.

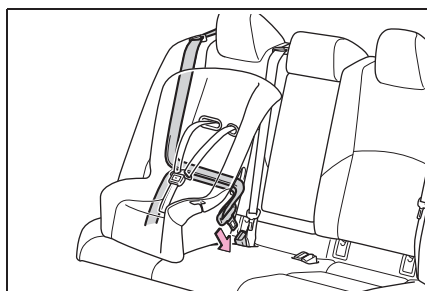
- 2** Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.

Sinon, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute. (→P.155)

- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

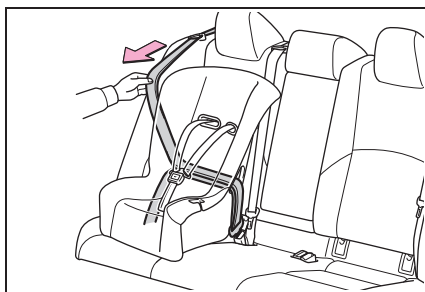


- 4** Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



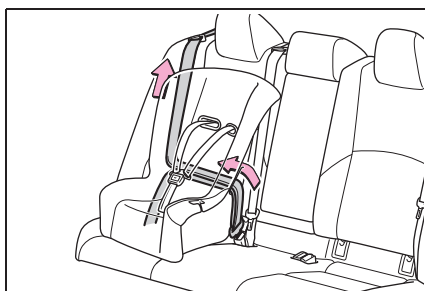
- 5** Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle

se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 6** Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



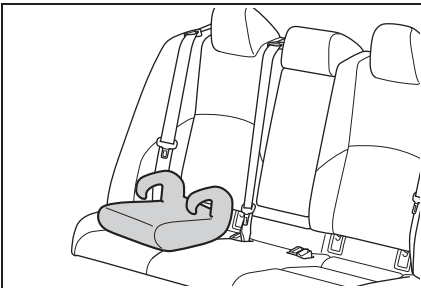
- 7** Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue

supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.65)

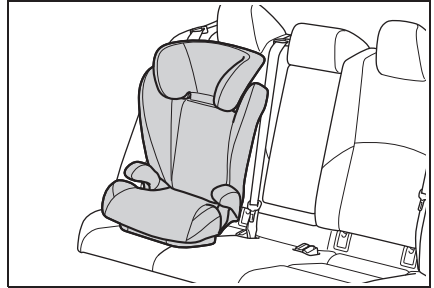
- 8** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.62)

■ Siège rehausseur

- 1** Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.56 pour le réglage du siège passager avant.
- 2** Type avec dossier haut: Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. Sinon, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute. (→P.155)
- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.
- Type rehausseur



► Type avec dossier haut



- 4** Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P.31)

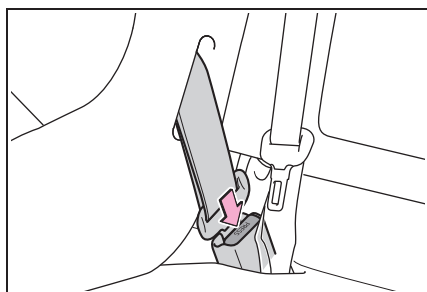


■ Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Lorsque vous détachez la boucle, le siège de sécurité enfant peut se lever brusquement en raison du rebond du coussin de siège. Détachez la boucle tout en retenant le siège de sécurité enfant.

Étant donné que la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, replacez-la lentement sur la position de rangement.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

■ **En cas d'installation d'un siège rehausseur**

Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P.34)

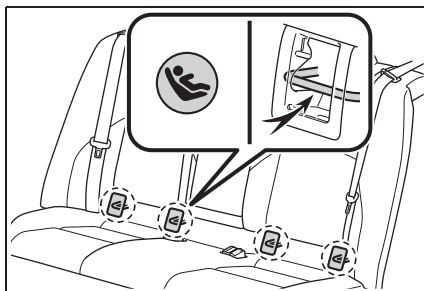
■ **N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité**

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

Siège de sécurité enfant fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

■ **Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant**

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour le siège latéral arrière. (L'emplacement des points d'ancrages est indiqué par des repères fixés aux sièges.)



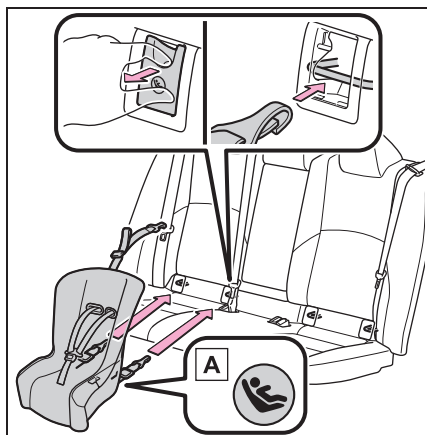
■ **Lors de l'installation sur les sièges latéraux arrière**

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

- 1 Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. Sinon, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute. (→P.155)
- Avec des fixations inférieures flexibles
- 2 Retirez les caches des points d'ancrage, et installez le siège de sécurité enfant sur le siège.

Les barres sont installées derrière les caches des points d'ancrage. Pour les propriétaires au Canada: Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant [A] indique la présence d'un système de fixation inférieure.

rieure.



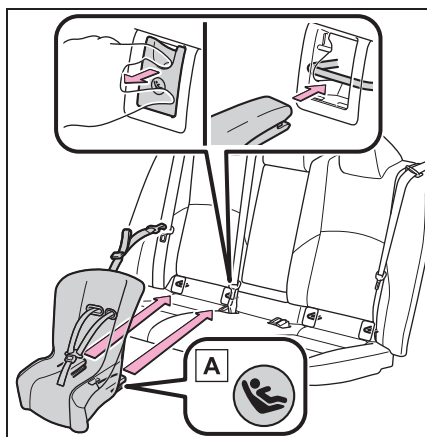
A Canada uniquement

► Avec des fixations inférieures rigides

2 Retirez les caches des points d'ancrage, et installez le siège de sécurité enfant sur le siège.

Les barres sont installées derrière les caches des points d'ancrage.

Pour les propriétaires au Canada: Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A** indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

3 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.65)

4 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balanciez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.62)

■ Lors de l'installation sur le siège central arrière

Aucun point d'ancrage LATCH n'est présent derrière le siège central arrière. Toutefois, les points d'ancrage LATCH intérieurs des sièges latéraux, qui sont espacés de 16,1 in. (410 mm), peuvent être utilisés si les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant permettent l'utilisation de ces points d'ancrage avec l'espacement d'ancrage indiqué.

Les sièges de sécurité enfant équipés de fixations inférieures rigides ne peuvent pas être installés sur le siège central. Ce type de siège de sécurité enfant peut être uniquement installé sur le siège latéral.

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Ne fixez jamais deux fixations de siège de sécurité enfant au même point d'ancrage. Lors d'une collision, un point d'ancrage peut ne pas être suffisamment résistant pour maintenir deux fixations de siège de sécurité et peut se rompre. Si les points d'ancrage LATCH sont déjà utilisés, utilisez la ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant sur le siège central.

- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

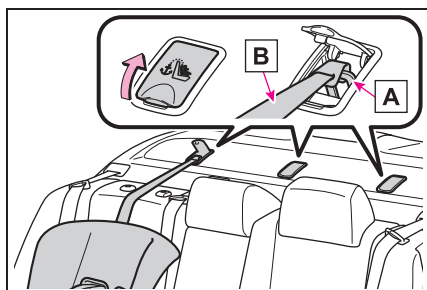
Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont fournies pour chaque siège arrière.

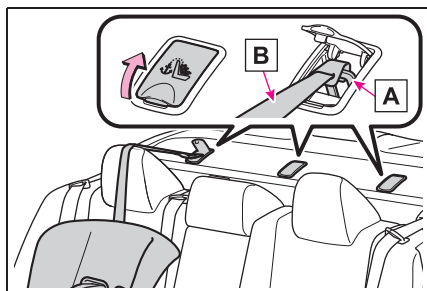
Utilisez les pattes d'ancrage pour fixer la sangle de retenue supérieure.

- Véhicules avec sièges latéraux arrière ayant des appuie-têtes de type réglable



- A** Pattes d'ancrage
- B** Sangle de retenue supérieure

- Véhicules avec sièges latéraux arrière ayant des appuie-têtes de type intégré



- A** Pattes d'ancrage
- B** Sangle de retenue supérieure

■ Fixation de la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

- Véhicules avec sièges latéraux arrière ayant des appuie-têtes de type réglable

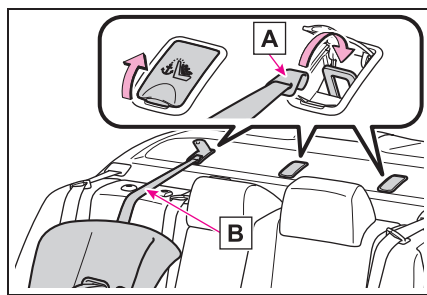
- 1 Les appuie-têtes doivent être réglés sur la position la plus haute. (sièges latéraux arrière uniquement)

Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.155)

- 2 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P.62)

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à ce que la sangle de retenue supérieure passe sous l'appuie-tête.



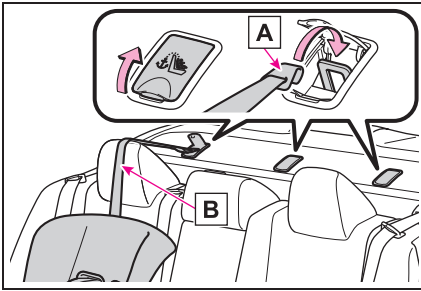
- A** Crochet
- B** Sangle de retenue supérieure

- Véhicules avec sièges latéraux arrière ayant des appuie-têtes de type intégré

Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de

retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P.62)



A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

- Ne fixez pas la sangle de retenue supérieure à autre chose que la patte d'ancrage.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Sièges arrière latéraux: Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, une fois l'appuie-tête relevé puis la patte d'ancrage fixée, ne baissez pas l'appuie-tête.



NOTE

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Lorsque vous ne les utilisez pas, veuillez à fermer le cache. S'il reste ouvert, le cache peut être endommagé.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Attachez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

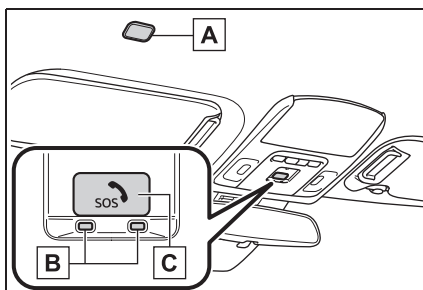
Safety Connect

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données du système de positionnement global (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

Composants du système



- A** Microphone
- B** Témoins indicateurs à LED
- C** Bouton "SOS"

Services

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Automatic Collision Notification*

Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P.70)

* : Brevet américain N° 7,508,298 B2

- Stolen Vehicle Location

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.70)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet de mettre les conducteurs en relation avec le centre de traitement. (→P.71)

- Enhanced Roadside Assistance

Offre aux conducteurs divers services d'assistance sur la route.
(→P.71)

Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services. Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour tout complément d'informations sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, appelez le centre d'appels approprié ci-après ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

■ Informations sur les services Safety Connect

- Il est impossible de téléphoner à l'aide de la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est actif et en cours d'utilisation.
- La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement dans les états contigus des États-Unis). La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel du dispositif télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité

de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option sélectionnée et de l'emplacement.

- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance et Stolen Vehicle Location sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, au Porto-Rico et au Canada, et le service Enhanced Roadside Assistance est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.

- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance, Stolen Vehicle et Enhanced Road Assistance ne sont pas disponibles dans les Îles Vierges des États-Unis. Pour les véhicules vendus en premier lieu dans les Îles Vierges des États-Unis, aucun service Safety Connect ne fonctionnera à l'intérieur comme à l'extérieur des Îles Vierges des États-Unis.

- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et le dispositif n'est pas compatible TTY.

■ Langues

Le centre de traitement Safety Connect propose son assistance en plusieurs langues.

Les messages du serveur vocal du système Safety Connect sont disponibles en anglais, en espagnol et en français. Veuillez indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Vous risquez de ne pas pouvoir contacter le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = dysfonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = service Safety Connect non actif

Services Safety Connect

■ Automatic Collision Notification

En cas de déploiement d'un

quelconque coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

■ Stolen Vehicle Location

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et à retrouver le véhicule. Après avoir déposé plainte à la police, appelez le centre d'appels au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les messages du serveur vocal pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver un véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect,

dans certains cas, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Des informations supplémentaires sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond détermine la localisation de votre véhicule, estime l'urgence et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Enhanced Roadside Assistance

L'Enhanced Roadside Assistance ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc.

Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations relatives à la sécurité pour Safety Connect

Important ! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé dans votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté une directive relative à l'exposition aux radiofréquences RF, avec des niveaux de sécurité pour les téléphones mobiles. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique.

Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

<https://opensource.lge.com/product/list?page=&keyword=TL21BNU>

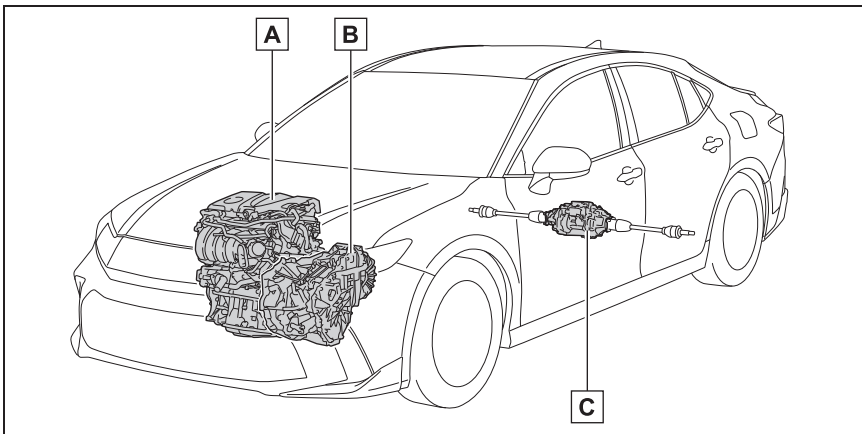
Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride électrique. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.

Composants du système

■ Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- A** Moteur à essence
- B** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- C** Moteur électrique arrière (moteur de traction)*

* : Modèles AWD uniquement

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt/lors du démarrage

Le moteur à essence s'arrête*

lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lors du démarrage, le véhicule est entraîné par le moteur élec-

trique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur est arrêté* et le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

Lorsque le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas.

*: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit être chargée ou que le moteur monte en température, etc., le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P.74)

■ Pendant la conduite normale

Le moteur à essence est principalement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

■ Lors d'une accélération brusque

Lorsque vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

■ Lors du freinage (freinage régénératif)

Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur de puis-

sance, et la batterie du système hybride (batterie de traction) est chargée.

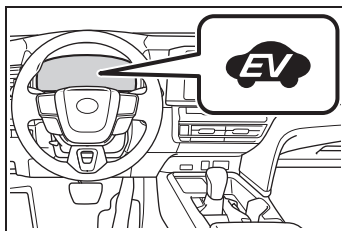
■ Freinage régénératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou S.
- Vous appuyez sur la pédale de frein tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou S.

■ Témoin EV

Le témoin EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur à essence est arrêté.



■ Conditions dans lesquelles le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Cependant, dans l'une des situations suivantes, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, ce qui pourrait réduire l'économie de carburant* :

- Pendant la mise en température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la bat-

terie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse

- Lorsque le chauffage est en marche
- Lors d'une accélération/décélération rapide et répétée
- Lors d'une utilisation répétée du système hybride pendant une période prolongée
- Lorsque vous conduisez sur une longue pente
- * Selon les circonstances, le moteur à essence peut également ne pas s'arrêter automatiquement dans d'autres situations.

■ Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur à essence assure la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour charger la batterie. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour cette raison, veillez à conduire le véhicule au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge complètement et que vous ne pouvez pas démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie 12 V

→P.534

■ Après décharge de la batterie 12 V ou en cas de retrait et d'installation de la borne pendant un échange, etc.

Le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule est entraîné par la batterie du système hybride (batterie de traction). Si ceci persiste pendant plusieurs jours,

contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride électrique

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration provenant du moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler avec le témoin "READY" allumé. Pour des raisons de sécurité, serrez le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de vitesses sur P lorsque vous êtes stationné.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se produire lorsque le système hybride fonctionne et ils ne sont pas le signe d'un dysfonctionnement:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Les bruits de fonctionnement du relais, comme un claquement ou de légers cliquetis, proviennent de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, lors du démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles provenant du système hybride lorsque le couvercle de coffre est ouvert.
- Bruits possibles provenant de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, pendant la conduite à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas d'accélération brusque.
- Bruits possibles dus au freinage régénératif lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou que la pédale d'accélérateur est relâchée.
- Vibrations possibles au démar-

rage ou à l'arrêt du moteur à essence.

- Bruits possibles en provenance du ventilateur de refroidissement au niveau de la prise d'admission d'air sur le côté de la partie inférieure du siège arrière gauche.

■ **Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut**

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Lorsque vous conduisez avec le moteur à essence arrêté, un son changeant en fonction de la vitesse de conduite est émis afin d'avertir les personnes se trouvant à proximité que le véhicule approche. Le signal sonore s'arrête lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h).

■ **Système d'avertissement acoustique du véhicule**

Dans les cas suivants, le système d'avertissement acoustique du véhicule peut être difficilement audible pour les personnes se trouvant à proximité.

- Dans un environnement très bruyant
- En cas de vent ou de pluie

Conduite efficace prédictive^{*1, 2}

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Cette fonction peut être uniquement utilisée sur le territoire continental des États-Unis. Elle ne peut pas être utilisée dans les autres états et territoires, Alaska et Hawaï compris.

Ce système fonctionne en fonction de la situation de conduite et des informations routières pour améliorer l'économie de carburant.

Pour plus de détails sur la conduite efficace prédictive, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

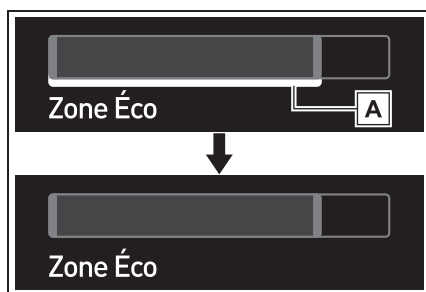
■ **Assistance prédictive de décélération**

Le système utilise les actions passées du conducteur pour prévoir les points de décélération/d'arrêt. En fournissant une assistance à la décélération aux points de décélération/d'arrêt collectés, il est possible d'augmenter la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

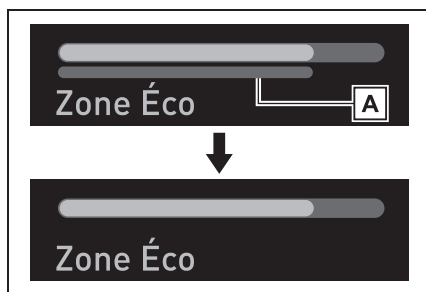
- Lorsque le véhicule approche de l'emplacement d'assistance prédictive de décélération enregistré, la plage de fonctionnement de référence (A) du Guide d'accélération ÉCO (→P.107, 118) sur

l'écran multifonctionnel est désactivée pour encourager le conducteur à réduire les accélérations excessives. (Guidage de relâchement de la pédale d'accélérateur)

► Affichage 7 pouces



► Affichage 12,3 pouces



- Lorsque l'accélérateur est désactivé conformément au guidage de relâchement de la pédale d'accélérateur, la force de freinage du moteur augmente en fonction des conditions de conduite.

■ Contrôle prédictif du SOC*

* : SOC signifie état de charge

Les types de contrôle suivants sont effectués sur la base de données telles que des informations sur la route et la circulation

afin de garantir que le véhicule utilise efficacement l'électricité.

- Lorsqu'il y a une longue pente en descente sur l'itinéraire, le système réduit le niveau de la batterie hybride avant d'atteindre la pente afin de garantir la capacité de charge pour le freinage régénératif en descente.
- Lorsque des embouteillages sont prévus sur l'itinéraire, le système permet de garantir un certain niveau de batterie avant d'atteindre les routes encombrées afin de réduire la fréquence de démarrage du moteur pour charger la batterie hybride (batterie de traction) en raison de son faible niveau.

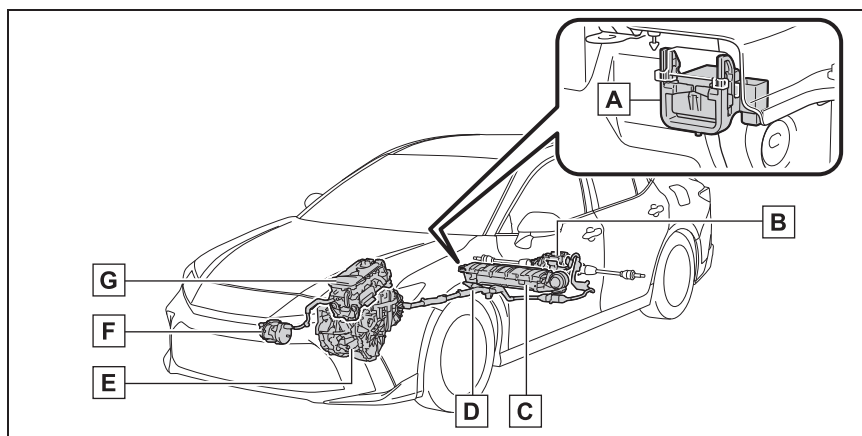
■ Fonctionnement du contrôle prédictif de l'état de charge (SOC)

Le système fonctionne lorsque le guidage d'itinéraire est lancé et que le véhicule se trouve le long de l'itinéraire guidé. (Le système ne fonctionne pas dans les parkings, etc.)

Précautions relatives au système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il s'agit d'un système haute tension (600 V environ au maximum) et il contient également des pièces qui deviennent extrêmement chaudes lorsque le système hybride fonctionne. Lisez attentivement les descriptions suivantes avant d'utiliser le système hybride et manipulez correctement le système hybride. Notez que des étiquettes d'avertissement avec une marque ⚡ sont apposées sur les composants haute tension, pour vous rappeler qu'une manipulation prudente est nécessaire.

Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- A** Prise de service
- B** Moteur électrique arrière (moteur de traction)*
- C** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- D** Câbles haute tension (orange)
- E** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- F** Compresseur de climatisation
- G** Module de commande de puissance

*: Modèles AWD uniquement

■ Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, réapprovisionnez le véhicule en carburant en quantité suffisante pour que le témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P.488) s'éteigne. Si la quantité de carburant est insuffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité standard de carburant est d'environ 2,7 gal. [10,1 L, 2,3 Imp. gal.], lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente. Ajoutez du carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides électriques disposent d'un blindage électromagnétique et, par conséquent, émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule peut causer des interférences sonores au niveau de certaines pièces pour radio d'autres marques.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction du style et des conditions de conduite.

■ Démarrage du système hybride dans un environnement extrêmement froid

Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (au-dessous d'environ -22°F [-30°C]) sous l'effet

de la température extérieure, il peut s'avérer impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez de démarrer le système hybride à nouveau une fois que la température de la batterie du système hybride augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

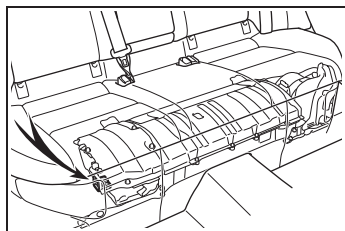


AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la haute tension

Ce véhicule possède des systèmes CC et CA haute tension, ainsi qu'un système 12 V. La haute tension des courants CC et CA est très dangereuse et peut provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Ne touchez pas aux composants sous haute tension. Ils sont extrêmement chauds, particulièrement après avoir conduit.
- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sous le côté droit du siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et est soumis à un courant haute tension.



**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux accidents de la route**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, serrez le frein de stationnement, mettez le levier de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas les pièces, câbles haute tension et leurs connecteurs.
- Si des câbles électriques sont exposés à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il existe un risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si le véhicule hybride électrique prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, ceci doit être effectué avec les roues avant (modèles 2WD) ou avec les quatre roues (modèles AWD) soulevées. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela peut provoquer un incendie. (→P.480)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de liquide sur le sol, il est possible que le système de carburant ait été endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

● Ne touchez pas la batterie si du liquide s'en écoule ou y adhère. Si l'électrolyte (électrolyte organique à base de carbone) de la batterie du système hybride (batterie de traction) entre en contact avec les yeux ou la peau, il peut entraîner une cécité ou des lésions cutanées. Dans l'éventualité peu probable où il entre en contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau, et consultez un médecin immédiatement.

● Si de l'électrolyte fuit de la batterie du système hybride (batterie de traction), n'approchez pas du véhicule.

Même dans l'éventualité peu probable où la batterie du système hybride (batterie de traction) est endommagée, la structure interne de la batterie empêche la fuite d'une grande quantité de l'électrolyte. Toutefois, tout électrolyte qui fuit dégage de la vapeur. Cette vapeur est irritante pour la peau et les yeux et peut provoquer une intoxication aigüe en cas d'inhalation.

● N'approchez pas des éléments en combustion ou dont la température est élevée de l'électrolyte. L'électrolyte peut s'enflammer et provoquer un incendie.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

● Votre véhicule est équipé d'une batterie lithium-ion scellée.

**AVERTISSEMENT**

- Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie du système hybride. Afin d'éviter des accidents, les batteries des systèmes hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais des concessionnaires Toyota. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie.

À moins que la batterie ne soit correctement récupérée, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- La batterie du système hybride peut être mise au rebut ou jetée de façon illégale, ce qui présente un danger pour l'environnement et quelqu'un peut toucher une pièce haute tension, et recevoir un choc électrique.
- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride électrique. Si la batterie du système hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'un choc électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé car il est possible que la personne recevant le véhicule ne soit pas informée de ces dangers.

- Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il existe un danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles haute tension et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis au rebut, la mise au rebut de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie du système hybride n'est pas mise au rebut correctement, elle risque de causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**

■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

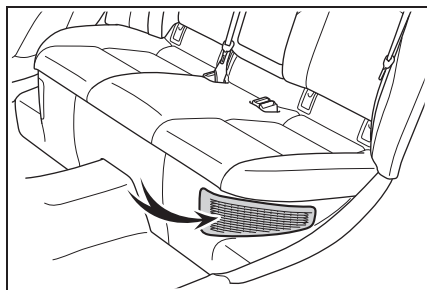
Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bouteilles d'eau de refroidissement à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Une prise d'admission d'air se situe sous le côté gauche du siège arrière pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Si la prise d'air est obstruée, cela peut affecter le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Si l'entrée/sortie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée et la distance que le véhicule peut parcourir au moyen du moteur électrique (moteur de traction) peut être réduite, l'économie de carburant peut être réduite.



NOTE

■ Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Veillez à ce que rien n'obstrue la prise d'admission d'air, comme une housse de siège, un cache en plastique, ou un bagage. L'entrée/sortie de la batterie hybride (batterie de traction) peut être restreinte, ce qui entraîne une réduction de la performance de la batterie hybride (batterie de traction) et un dysfonctionnement.
- Nettoyez régulièrement la prise d'admission d'air pour éviter qu'elle ne s'obstrue. (→P.460)

- Ne laissez pas de l'eau ou d'autres substances étrangères pénétrer dans la prise d'admission d'air, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).

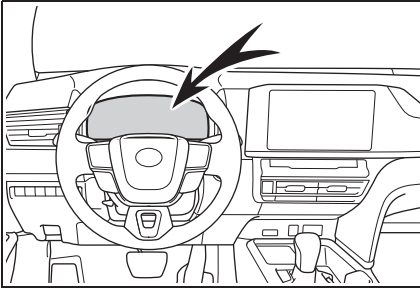
Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence coupe le courant haute tension et arrête la pompe à carburant afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système hybride ou qu'une action incorrecte est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.



- **Si un témoin d'avertissement s'allume, qu'un message d'avertissement s'affiche, ou que la batterie 12 V est débranchée**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

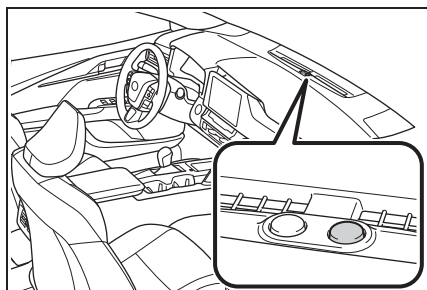
Système d'antidémarrage

Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Utilisation du système



Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact d'alimentation pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois que le contact

d'alimentation est placé sur ACC ou ON pour indiquer que le système a été désactivé.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé du système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Une porte verrouillée ou un coffre est déverrouillé(e) ou ouvert(e) par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/désactivation/arrêt du système d'alarme

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres, le toit ouvrant (sur modèles équipés) et le toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés) sont fermés avant que l'alarme ne

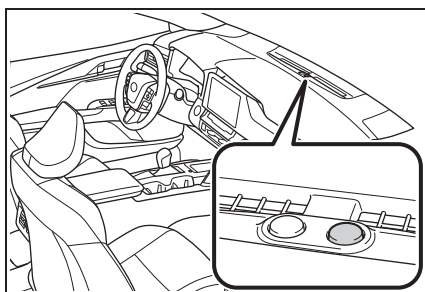
soit armée.

- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Réglage

Fermez les portes, le coffre et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement activé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.



■ Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes ou ouvrez le coffre au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Armement de l'alarme

Vous pouvez armer l'alarme si toutes les portes sont fermées même si le capot est ouvert.

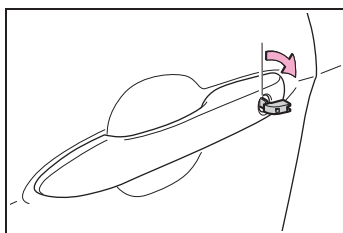
■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

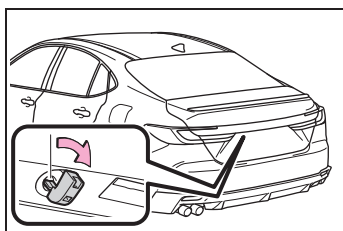
■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes: (Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

- Les portes sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.



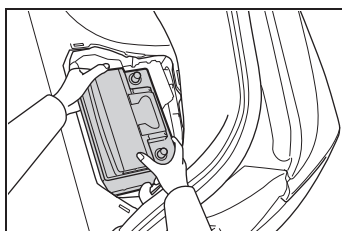
- Le coffre est ouvert au moyen de la clé mécanique.



- Une personne à l'intérieur du véhicule ouvre une porte, le coffre ou le capot, ou bien déverrouille le véhicule au moyen de la commande de verrouillage des portes ou du bouton de verrouillage intérieur.



- Recharge ou remplacement de la batterie 12 V lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.534)



■ Verrouillage des portes lié à l'alarme

Dans les situations suivantes, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est activée.
- Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Pré-alarme

Si une porte est déverrouillée

avec la clé mécanique alors que l'alarme est en cours de déclenchement, la pré-alarme retentit pendant 10 secondes.

Si la porte est à nouveau verrouillée ou si la pré-alarme est arrêtée pendant ces 10 secondes, une alarme se déclenche.

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver ou arrêter la pré-alarme:

- Fermez les portes et verrouillez toutes les portes au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive et s'arrête après quelques secondes.)

Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2

2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement.....	90
Jauges et instruments (affichage 7 pouces).....	96
Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)...	100
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces).....	105
Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)...	113
Affichage tête haute	122
Écran de consommation/contrôle de l'énergie	128

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments, de la console centrale et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

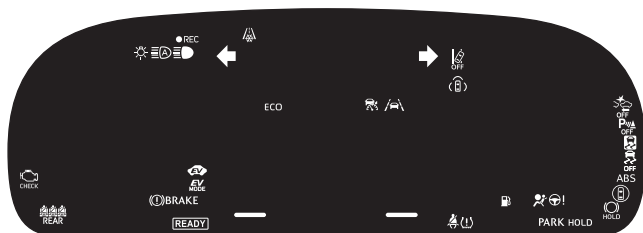
Témoins et témoins d'avertissement affichés sur le combiné d'instruments

À titre explicatif, les illustrations suivantes montrent tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.

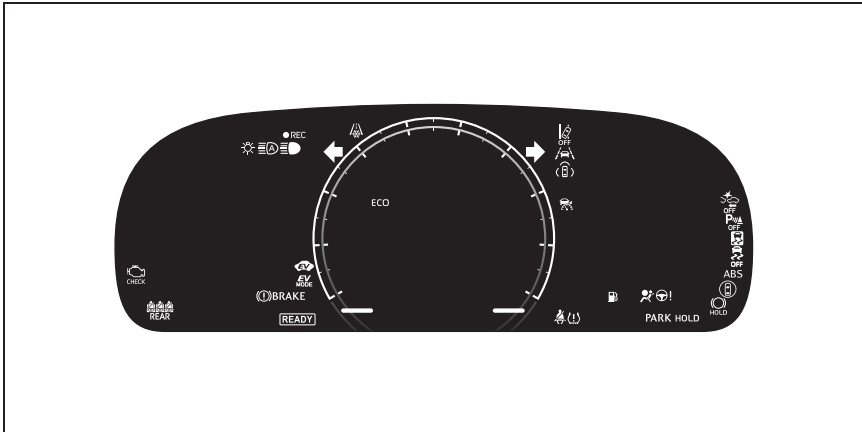
► Affichage 7 pouces



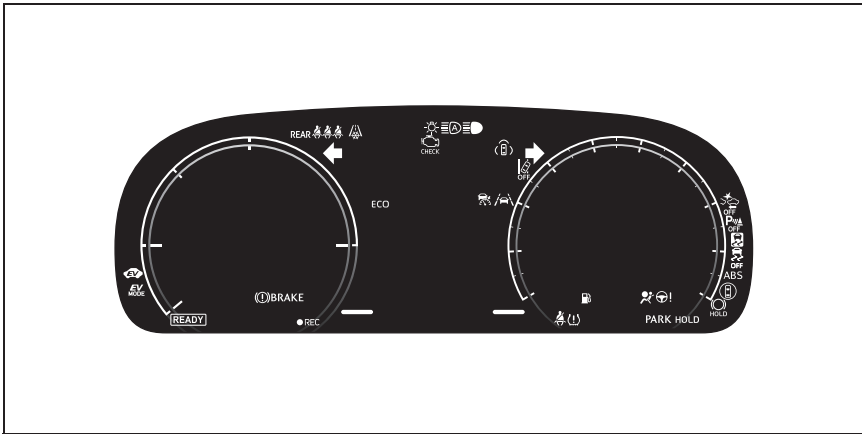
► Affichage 12,3 pouces (type d'affichage 1)



► Affichage 12,3 pouces (type d'affichage 2)



► Affichage 12,3 pouces (type d'affichage 3)



Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

BRAKE

Témoin d'avertissement du système de freinage*¹ (États-Unis) (→P.484)



Témoin d'avertissement du système de freinage*¹ (rouge) (→P.484)



Témoin d'avertissement du système de freinage*¹ (jaune) (→P.484)



Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement^{*2} (→P.485)



Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride^{*2} (→P.485)



Témoin d'avertissement du système de charge^{*2} (→P.485)



Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante^{*2} (→P.486)



Témoin indicateur de dysfonctionnement^{*1} (États-Unis) (→P.486)



Témoin indicateur de dysfonctionnement^{*1} (Canada) (→P.486)



Témoin d'avertissement SRS^{*1} (→P.486)



Témoin d'avertissement ABS^{*1} (→P.487) (États-Unis)



Témoin d'avertissement ABS^{*1} (→P.487) (Canada)



Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale^{*2} (→P.487)



Témoin d'avertissement du système de direction (rouge)



assistée électrique^{*1} (→P.488)



Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P.488)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.488)



Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.489)



Témoin d'avertissement de pression des pneus^{*1} (→P.490)



Témoin d'avertissement PCS^{*1} (→P.490)



Témoin LTA (→P.491) (jaune)



Témoin LDA (→P.491) (jaune)



Témoin PDA (→P.491) (jaune)



Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.491) (jaune)



Témoin de régulateur de vitesse (→P.492) (jaune)



Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite^{*1} (→P.492)



Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement^{*1} (sur modèles équipés) (→P.493)



Témoin de perte d'adhérence^{*1} (→P.493)



Témoin de frein de stationnement (→P.494) (clignote) (États-Unis)



Témoin de frein de stationnement (→P.494)
(Canada)

HOLD

Témoin d'activation du système de maintien des (clignote) freins *1 (→P.494)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.



AVERTISSEMENT

■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité tel que le témoin d'avertissement ABS et SRS ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonction-

nement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants (→P.210)



Témoin des phares (→P.218)
(États-Unis)



Témoin de feux arrière (→P.218)
(Canada)



Témoin de feux de route (→P.220)



(vert)

Témoin AHB (→P.221)



Témoin d'avertissement PCS *1, 2 (→P.247)



(vert)

Témoin LTA (→P.260)



(jaune
[clignotant])



(blanc)

Témoin REC (sur modèles équipés) (→P.313)



(vert)

Témoin LDA (→P.269)



(jaune
[clignotant])



(blanc)

Témoin LDA (sauf pour Porto Rico) (→P.269)



Témoin LDA OFF (pour Porto Rico)*² (→P.269)



Témoins de rétroviseurs extérieurs*³ (→P.315, 321, 334)



Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement*^{1, 2} (sur modèles équipés) (→P.326)



Témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.326)



Témoin d'information d'assistance à la conduite*^{1, 2} (→P.315, 321, 333, 340, 344)



(vert)

Témoin PDA (→P.276)



(blanc)



(vert)

Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.288)



(blanc)



(vert)

Témoin de régulateur de vitesse (→P.301)



(blanc)



(clignote)

Témoin de perte d'adhérence*¹ (→P.358)



Témoin VSC OFF*^{1, 2} (→P.359)



Témoin "READY" (→P.197)



Témoin de mode de conduite EV (→P.203)



(États-Unis)

Témoin de frein de stationnement (→P.211)



(Canada)

Témoin de frein de stationnement (→P.211)



Témoin de veille du système de maintien des freins*¹ (→P.215)



Témoin d'activation du système de maintien des freins*¹ (→P.215)



Témoin EV (→P.74)



Témoin du mode d'éco-conduite (→P.356)



Témoin de mode sport (→P.356)



Témoin de température extérieure basse*⁶ (→P.96, 100)



Témoin "AIR BAG ON/OFF"*^{1, 7} (→P.46)



Témoin de feux de stop*⁸

*¹: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou

s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- *2: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.
- *3: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.
- *4: Véhicules sans affichage multi-média: Les témoins s'éteignent lorsque la position de changement de vitesse est déplacée sur R, que la fonction du capteur d'aide au stationnement Toyota soit activée ou désactivée.
- *5: Véhicules sans affichage multi-média ou caméra arrière
- *6: Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, ce témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.
- *7: Ce témoin s'allume sur la console centrale.
- *8: Ce témoin s'allume lorsque les feux de stop s'allument lors de l'actionnement de la pédale de frein ou de l'utilisation du système d'assistance à la conduite.



NOTE

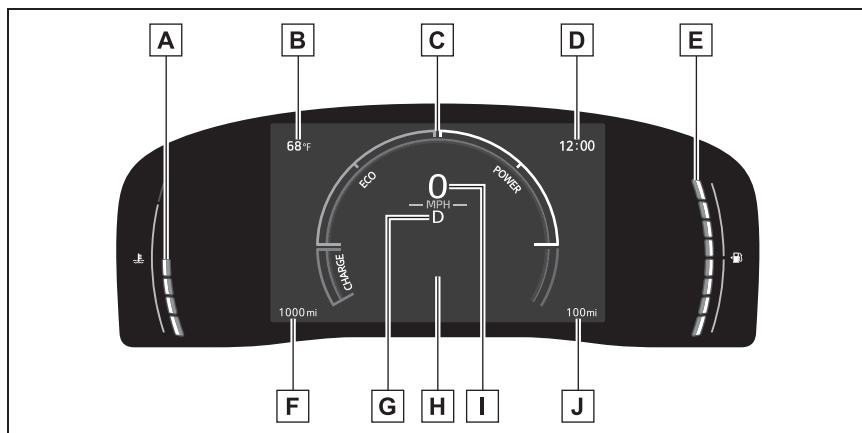
■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Véhicules avec témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement (→P.90, 326,) : Les témoins s'éteignent lorsque la position de changement de vitesse est déplacée sur R, que la fonction de système intuitif d'aide au stationnement soit activée ou désactivée.

Jauges et instruments (affichage 7 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments



A Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C)

C Instrument analogique

L'instrument analogique peut être modifié dans les réglages. (→P.111)

Témoin du système hybride: Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.97)

Compte-tours: Affiche le régime moteur en tours par minute

D Montre

Ajuste automatiquement l'heure en utilisant les informations de l'heure GPS (horloge GPS). Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

E Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

F Affichage du compteur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

Pendant un certain temps après le démarrage du moteur, la distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur est affichée.

G Position de changement de vitesse/gamme de vitesse

H Écran multifonctionnel

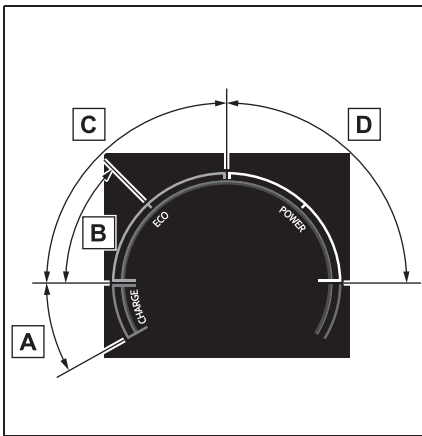
Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.105)
Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.499)

I Compteur de vitesse numérique

J Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. (→P.98)

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

Indique l'état de la régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

B Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

C Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

Maintenez l'affichage à barres dans

la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.

D Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

* : Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme régénération désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides électriques, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.

Parfois, le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ Le témoin du système hybride fonctionne quand

Le témoin du système hybride fonctionne dans les situations suivantes:

- Le témoin "READY" est allumé.
- Le levier de vitesses est sur D ou S.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Autonomie

- Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.
- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à

code source ouvert (FOSS). Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

<https://www.denso.com/global/en/opensource/meter/toyota/>

■ Personnalisation

Les jauges et les instruments peuvent être personnalisés dans

 sur l'écran multifonctionnel.
(→P.570)



AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

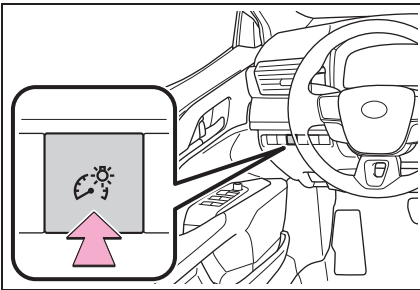
- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.

**NOTE**

- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.538)

Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Chaque fois que la commande d'éclairage du tableau de bord est enfoncée, il est possible de régler les éclairages du tableau de bord.



■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.

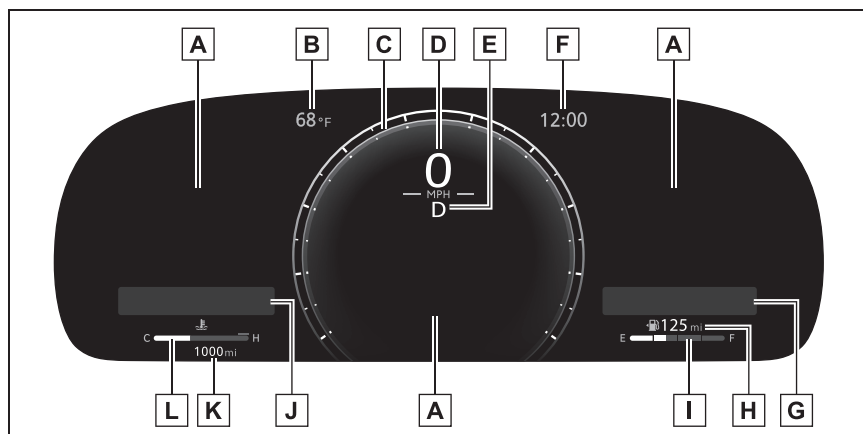
- Mode jour: Lorsque les feux arrière sont éteints ou lorsque les feux arrière sont allumés mais que la zone environnante est lumineuse
- Mode nuit: Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre

Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments

► Type d'affichage 1/type d'affichage 2



A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.113)
Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.499)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 141°F (60°C)

C Instrument analogique (type d'affichage 2 uniquement)

L'instrument analogique peut être modifié sur l'écran de réglage. (→P.116)

Compteur de vitesse analogique: Affiche la vitesse du véhicule

Témoin du système hybride: Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.102)

Compte-tours: Affiche le régime moteur en tours par minute

D Compteur de vitesse numérique

E Position de changement de vitesse/gamme de vitesse

F Montre

Ajuste automatiquement l'heure en utilisant les informations de l'heure GPS (horloge GPS). Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Widget (affichage lié au système audio)

Affiche la source audio ou la piste sélectionnée sur les instruments.
(→P.120)

Lorsque la liste des éléments de la zone d'affichage du contenu est affichée, le widget n'est pas affiché.

H Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. (→P.103)

I Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

J Widget (économie de carburant)

Affiche les informations relatives à l'économie de carburant. (→P.118)

Lorsque la liste des éléments de la zone d'affichage du contenu est affichée, le widget n'est pas affiché.

K Affichage du compteur kilométrique

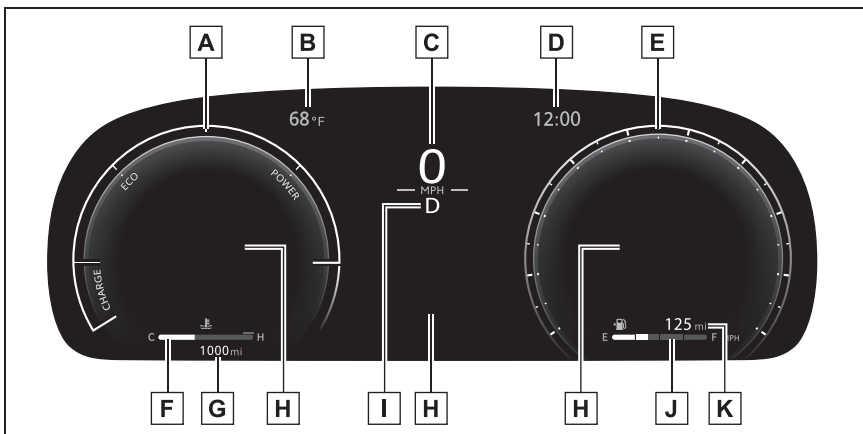
Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

Pendant un certain temps après le démarrage du système hybride, la distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur est affichée.

L Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

► Type d'affichage 3

**A** Instrument analogique

L'instrument analogique peut être modifié sur l'écran de réglage. (→P.116)

Témoin du système hybride: Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride. (→P.102)

102 2-1. Combiné d'instruments

Compte-tours: Affiche le régime moteur en tours par minute.

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°C (-40°F) et 60°C (140°F)

C Compteur de vitesse numérique

D Montre

Ajuste automatiquement l'heure en utilisant les informations de l'heure GPS (horloge GPS). Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

E Compteur de vitesse analogique

F Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

G Affichage du compteur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

Pendant un certain temps après le démarrage du système hybride, la distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur est affichée.

H Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.113)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.499)

I Position de changement de vitesse/gamme de vitesse

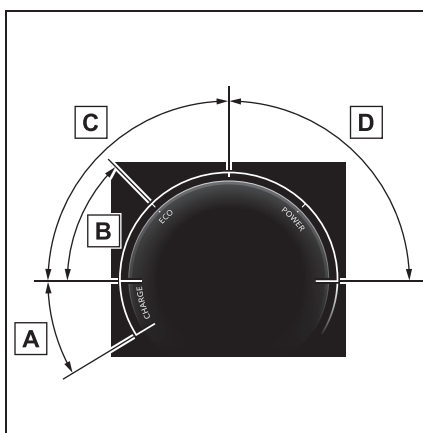
J Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

K Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. (→P.103)

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

Indique l'état de la régénération^{*}. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

B Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

C Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

Maintenez l'affichage à barres dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.

D Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

^{*}: Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme régénération désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

Régime moteur

Sur les véhicules hybrides électriques, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc. Parfois, le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

Le témoin du système hybride fonctionne quand

Le témoin du système hybride fonctionne dans les situations suivantes:

- Le témoin "READY" est allumé.
- Le levier de vitesses est sur D ou S.

Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Autonomie

- Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.
- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de

lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS). Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

<https://www.denso.com/global/en/opensource/meter/toyota/>

■ Personnalisation

Les jauges et les instruments peuvent être personnalisés dans

 sur l'écran multifonctionnel. (→P.116)

AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

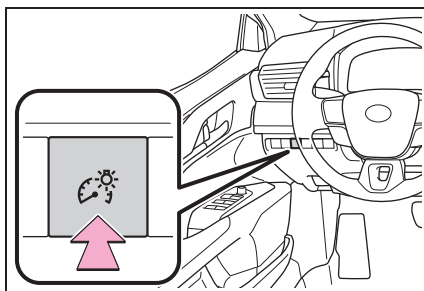
NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.538)

Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Chaque fois que la commande d'éclairage du tableau de bord est enfoncée, il est possible de régler les éclairages du tableau de bord.



■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.

- Mode jour: Lorsque les feux arrière sont éteints ou lorsque les

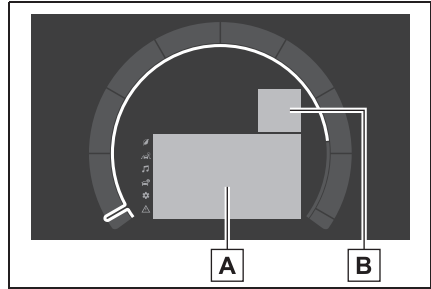
feux arrière sont allumés mais que la zone environnante est lumineuse

- Mode nuit: Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre

Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)

Écran et icones de menu

■ Affichage



A Zone d'affichage de contenu

Les icones de menu sur l'écran multifonctionnel permettent d'afficher diverses informations relatives à la conduite. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

B Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants fonctionnent et

qu'un icône de menu autre que  est sélectionné:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.247)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.260)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.265)

106 2-1. Combiné d'instruments

- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.269)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.276)
- Régulateur de vitesse actif (→P.288)
- Régulateur de vitesse (→P.301)

■ Icones de menu

Les icones de menu apparaissent lorsque vous appuyez sur  ou  sur la commande de réglage des instruments.



Écran d'informations relatives à la conduite (→P.107)



Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.109)



Affichage lié au système audio (→P.110)



Écran d'informations du véhicule (→P.110)



Affichage des réglages (→P.111)



Affichage d'un message d'avertissement (→P.499)

■ Affichage à cristaux liquides

→P.98



AVERTISSEMENT

■ Précautions d'usage pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.

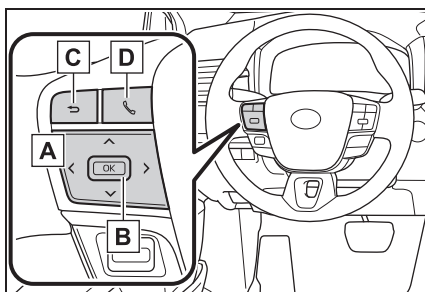
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

■ Écran d'informations par temps froid

→P.98

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



- A**  /  : Sélection des icônes de menu, défilement de l'écran et déplacement du curseur
 /  : Modification du contenu affiché, défilement de l'écran et déplacement du curseur
- B** Appuyez: Valider/Régler
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables
- C** Revenir à l'écran précédent
- D** Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

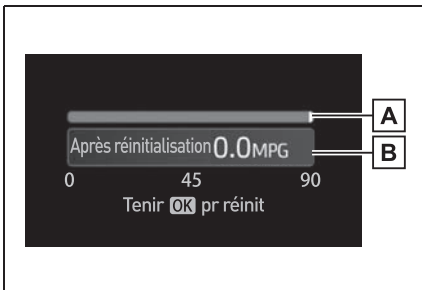
Écran d'informations relatives à la conduite

■ Affichage des éléments

- Économie de carburant
- Guide d'accélération ÉCO/Score Éco
- Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage

■ Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



- A** Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

- B** Économie moyenne de carburant

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans . (→P.111)

- Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

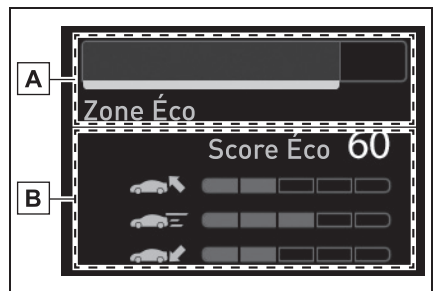
- Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

- Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.

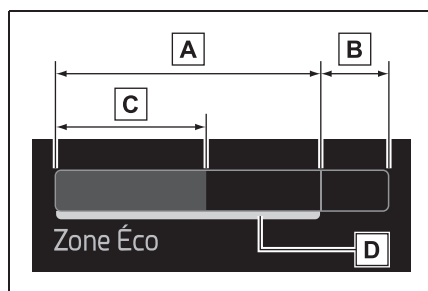
■ Guide d'accélération ÉCO/Score Éco



- A** Guide d'accélération ÉCO

- B** Score éco

- Guide d'accélération ÉCO



A Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

B Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

C Actionnement actuel de la pédale d'accélérateur

Affiché sous la forme d'une barre verte lorsque vous vous trouvez dans la zone Éco.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant l'affichage d'actionnement de la pédale d'accélérateur dans la plage indiquée par la barre bleue. (→P.184)

D Plage de fonctionnement de référence

Affichée sous la forme d'une barre blanche, et représente une estimation de la plage d'actionnement appropriée de la pédale d'accélérateur pour les conditions de conduite actuelles, par exemple au démarrage ou en vitesse de croisière.

L'affichage change selon les situations, par exemple au démarrage ou en régime de croisière.

● Score éco

Les 3 méthodes de conduite éco suivantes sont évalués en fonction de 5 niveaux: Accélération de démarrage souple, conduite sans accélération brusque, et arrêt souple. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points s'affiche.



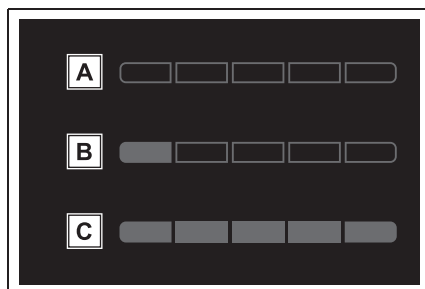
A Résultat du score

B État du démarrage éco

C État du régime de croisière éco

D État de l'arrêt éco

Comment lire l'affichage de la barre



A Pas encore évalué

B Faible

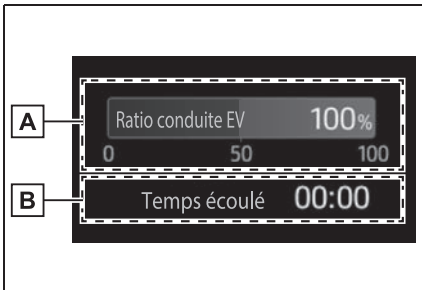
C Élevée

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhi-

culé n'excède pas environ 19 mph (30 km/h).

- Le score éco est remis à zéro chaque fois que le système hybride est démarré.

■ Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage



A Taux de conduite en mode EV après le démarrage

Affiche le pourcentage de conduite en mode EV depuis le démarrage du système hybride.*

B Temps écoulé après le démarrage

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.*

* : Il est réinitialisé à chaque arrêt du système hybride.

■ Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas lorsque

Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride n'est pas activé.
- Vous conduisez le véhicule à l'aide du régulateur de vitesse ou du régulateur de vitesse actif.

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

■ Informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.247)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.260)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.265)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.269)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.276)
- Régulateur de vitesse actif (→P.288)
- Régulateur de vitesse (→P.301)

■ Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Affichage de la boussole
- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination

Affichage lié au système audio

Sélectionnez pour activer la sélection d'une source audio ou d'une piste sur les instruments à l'aide des commandes de réglage des instruments.

Cette icône de menu peut être paramétrée pour être affichée/ne pas être affichée dans  (→P.111).

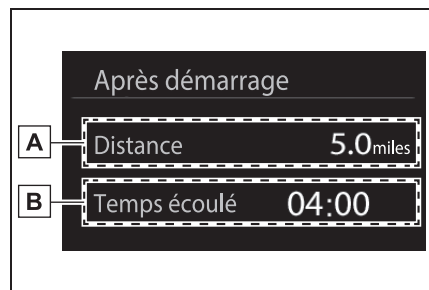
Écran d'informations du véhicule

Affichage des éléments

- Informations relatives à la conduite
- Contrôle de l'énergie (→P.128)
- Pression des pneus (→P.442)
- Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)

Informations relatives à la conduite

Affiche des informations de conduite telles que les suivantes:



A Informations relatives à la conduite 1

B Informations relatives à la conduite 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans

 . (→P.111)

● Après le démarrage

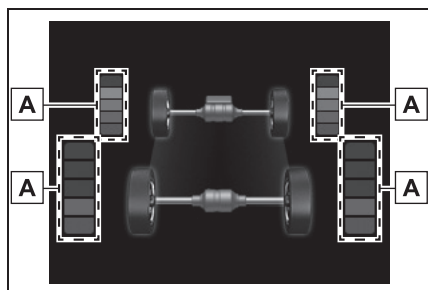
- Distance: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride
- Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride
- Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride

● Après la réinitialisation

- Distance: Affiche la distance parcourue depuis la réinitialisation de l'affichage*
- Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage*
- Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage*

*: Pour réinitialiser, affichez l'élément souhaité et maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

■ Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)



L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

A Affichage de la distribution du couple

Affiche l'état d'entraînement de chaque roue en 6 échelons de 0 à 5.

Affichage des réglages

■ Réglages de l'affichage des instruments pouvant être modifiés

● Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

● Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

● Style d'instrument

Sélectionnez pour modifier le style des instruments.

● Type d'instruments analogiques

Sélectionnez pour modifier le type

d'instrument analogique. (→P.96)

● Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.



● Affichage de l'économie de carburant

Sélectionnez pour passer de l'affichage de la consommation moyenne de carburant à l'un des éléments suivants : consommation moyenne de carburant (après la réinitialisation)/consommation moyenne de carburant (après le réapprovisionnement en carburant). (→P.107)

● Affichage du système hybride

Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération Éco. (→P.107)



Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher l'affichage lié au système audio.



Sélectionnez pour changer le contenu affiché des paramètres suivants:

● Contenu de l'affichage

Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher le contrôle de l'énergie. (→P.128)

● Éléments d'information relatifs à la conduite

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite.

112 2-1. Combiné d'instruments

- Éléments TRAJET A/B

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite de TRAJET A/B.

- Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

- Écran multifonctionnel désactivé

Sélectionnez pour désactiver l'écran multifonctionnel.

Pour activer l'écran multifonctionnel à nouveau, appuyez sur l'une des commandes de réglage des instruments suivantes

^ / v / < / > / OK / ↵.

- Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.570

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Si le système hybride est en cours de fonctionnement pendant la modification de certains paramètres sur l'écran des paramètres, veillez à ce que le véhicule soit garé dans un endroit suffisamment ventilé. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.



NOTE

■ Pendant la configuration de l'affichage

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

■ Suggestion pour fermer les vitres électriques (lié au fonctionnement des essuie-glaces)

Si les essuie-glaces sont actionnés avec une vitre électrique ouverte, un message de

suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez fermer les vitres électriques.

Pour fermer toutes les vitres électriques, sélectionnez "Oui".

■ Suggestion pour fermer les vitres électriques (conduite à vitesses élevées)

Si le véhicule dépasse une certaine vitesse alors qu'une vitre électrique est ouverte, un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez fermer les vitres électriques.

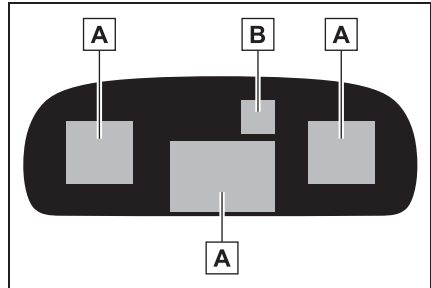
Pour fermer toutes les vitres électriques, sélectionnez "Oui".

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)

Affichage



A Zone d'affichage de contenu

Divers renseignements relatifs à la conduite peuvent être affichés. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

B Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Montre un affichage contracté de l'état du système d'aide à la conduite quand il n'est pas sélectionné pour l'écran multifonctionnel, lorsqu'un des systèmes suivants fonctionne:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.247)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.260)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.265)

114 2-1. Combiné d'instruments

- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.269)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.276)
- Régulateur de vitesse actif (→P.288)
- Régulateur de vitesse (→P.301)

■ Affichage à cristaux liquides

→P.103



AVERTISSEMENT

■ Précautions d'usage pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

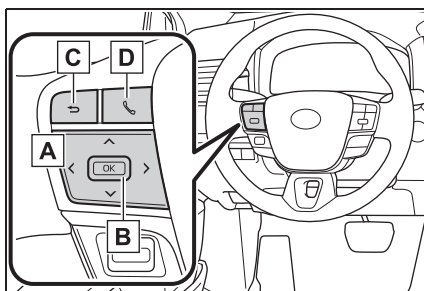
■ Écran d'informations par temps froid

→P.104

Changement de l'affichage des instruments

■ Commande de réglage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



A $\wedge / \vee$: Sélection des icônes de menu, défilement de l'écran et déplacement du curseur

$\langle / \rangle$: Modification du contenu affiché, défilement de l'écran et déplacement du curseur

B Appuyez: Valider/Régler
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

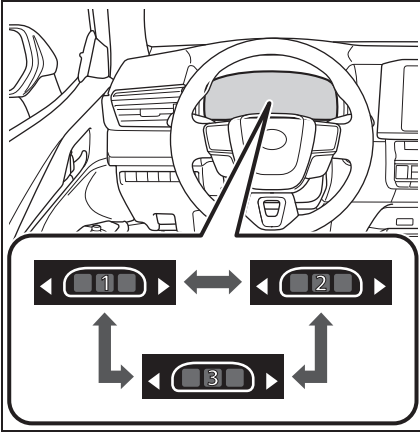
C Revenir à l'écran précédent

D Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Changement des pages des instruments

Appuyez sur la commande de réglage des instruments $\langle$ ou $\rangle$ pour changer de page des instruments.



Contenu de l'écran multifonctionnel (central)

■ Contenu de l'affichage

- Vide
- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite
- Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)
- Réglages
- Message d'avertissement (→P.499)

■ Changement du contenu d'une page

Sélectionnez le contenu souhaité sur l'affichage du mode de réglage de la page.

- 1 Appuyez sur la commande de réglage des instruments < ou > pour sélectionner une page.

- 2 Pour activer la modification de page, maintenez la commande OK enfoncée.

- 3 Appuyez sur la commande de réglage des instruments < ou > pour sélectionner un affichage à modifier.

- 4 Appuyez sur la commande de réglage des instruments ^ ou v pour sélectionner un contenu.

- 5 Lorsque le réglage est terminé, appuyez sur ➡.

■ Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.247)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.260)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.265)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.269)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.276)
- Régulateur de vitesse actif (→P.288)
- Régulateur de vitesse (→P.301)

■ **Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)**

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Nom de la rue

■ **Réglages (affichage des instruments)**

Il est possible de modifier les réglages d'affichage des instruments dans .

- Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

- Type d'instruments

Sélectionnez pour modifier le type d'instrument.

- Style d'instrument

Sélectionnez pour modifier le style des instruments.

- Type d'instruments analogiques

Sélectionnez pour modifier le type d'instrument analogique. (→P.100)

- Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.

- Économie de carburant

Sélectionnez pour régler l'affichage de l'économie de carburant.

- Système hybride

Sélectionnez pour régler l'affichage de la page de fonctionnement de référence.

- Éléments d'information relatifs à la conduite

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite.

- Éléments TRAJET A/B

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite de TRAJET A/B.

- Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

- Réglages par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

■ **Réglages (fonctions et réglages du véhicule)**

→P.570

■ **Affichage du nom de la rue**

Seuls les noms de rue qui sont inclus dans les données cartographiques s'affichent.

■ **Interruption de l'affichage des réglages**

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran**

Si le système hybride est en cours de fonctionnement pendant la modification de certains paramètres sur l'écran des paramètres, veillez à ce que le véhicule soit garé dans un endroit suffisamment ventilé. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**NOTE****■ Pendant la configuration de l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Contenu de l'écran multifonctionnel (latéral)**■ Contenu de l'affichage (latéral)**

- Vide
- Économie de carburant
- Guide d'accélération ÉCO/Score Éco
- Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage
- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.115)

- Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)
- Affichage lié au système audio
- Informations relatives à la conduite
- Informations relatives à la conduite du trajet A/B
- Contrôle de l'énergie (→P.128)
- Pression des pneus (→P.442)
- Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)

■ Changement du contenu d'une page

→P.115

■ Modification du contenu à afficher sur les écrans multifonctionnels latéraux

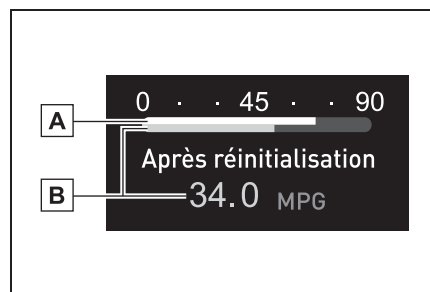
- 1 Appuyez sur la commande de réglage des instruments
 < ou > pour sélectionner une page.
- 2 Pour activer la modification de page, maintenez la commande OK enfoncée.
- 3 Appuyez sur la commande de réglage des instruments
 < ou > pour sélectionner l'affichage multifonctionnel latéral que vous souhaitez changer.

4 Appuyez sur la commande de réglage des instruments $\langle$ ou $\rangle$ pour le côté qui affiche Ⓢ afin de passer à un écran de liste de contenu permettant de sélectionner l'affichage/le non-affichage de chaque élément.

5 Appuyez sur la commande de réglage des instruments $\wedge$ ou $\vee$ pour sélectionner un contenu, puis sélectionnez OK pour définir l'affichage/le non-affichage de l'élément.

■ Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

B Économie moyenne de carburant

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans ⚙ . (→P.116)

● Économie moyenne de carbu-

rant (après le démarrage)

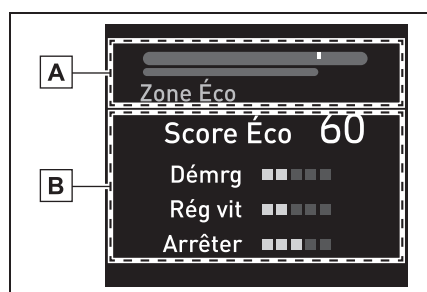
Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

● Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage.

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez enfoncée la touche OK.

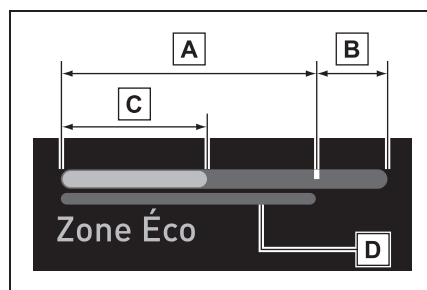
■ Guide d'accélération ÉCO/Score Éco



A Guide d'accélération ÉCO

B Score éco

● Guide d'accélération ÉCO



A Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

B Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

C Actionnement actuel de la pédale d'accélérateur

Affiché sous la forme d'une barre verte lorsque vous vous trouvez dans la zone Éco.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant l'affichage d'actionnement de la pédale d'accélérateur dans la plage indiquée par la barre bleue. (→P.184)

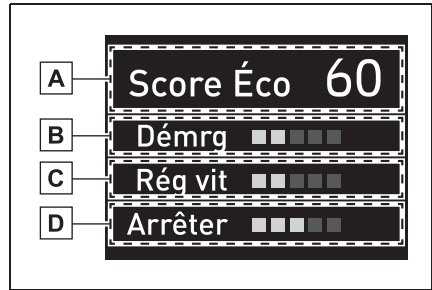
D Plage de fonctionnement de référence

Affichée sous la forme d'une barre bleue, et représente une estimation de la plage d'actionnement appropriée de la pédale d'accélérateur pour les conditions de conduite actuelles, par exemple au démarrage ou en vitesse de croisière.

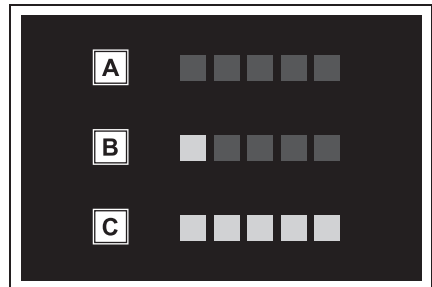
L'affichage change selon les situations, par exemple au démarrage ou en régime de croisière.

● Score éco

Les 3 méthodes de conduite éco suivantes sont évalués en fonction de 5 niveaux: Accélération de démarrage souple, conduite sans accélération brusque, et arrêt souple. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points s'affiche.

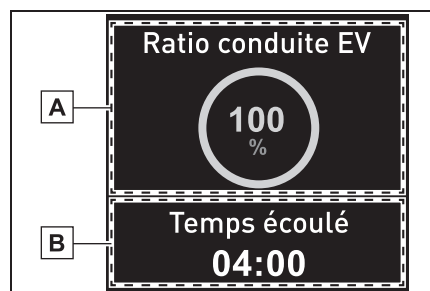
**A** Résultat du score**B** État du démarrage éco**C** État du régime de croisière éco**D** État de l'arrêt éco

Comment lire l'affichage de la barre

**A** Pas encore évalué**B** Faible**C** Élevée

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhicule n'excède pas environ 19 mph (30 km/h).
- Le score éco est remis à zéro chaque fois que le système hybride est démarré.

■ Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage



A Taux de conduite en mode EV après le démarrage

Affiche le pourcentage de conduite en mode EV depuis le démarrage du système hybride.*

B Temps écoulé après le démarrage

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.*

*: Il est réinitialisé à chaque arrêt du système hybride.

■ Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)

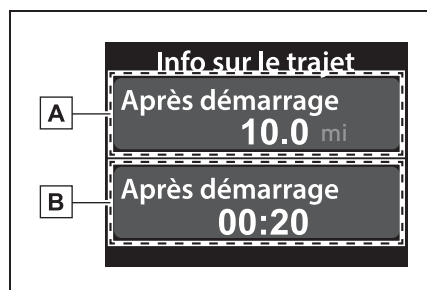
Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole

■ Affichage lié au système audio

L'état de fonctionnement du système audio peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

■ Informations relatives à la conduite



A Informations relatives à la conduite 1

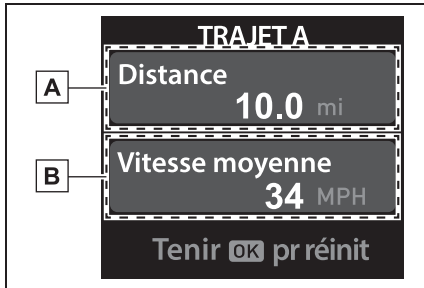
B Informations relatives à la conduite 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans

⚙️. (→P.116)

- Vitesse moyenne: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride
- Distance parcourue: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride
- Temps de trajet: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride

■ Informations relatives à la conduite du TRAJET A/B



A Informations relatives à la conduite du trajet A/B 1

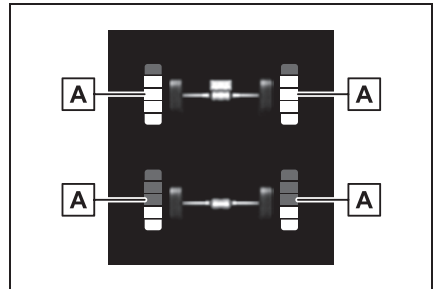
B Informations relatives à la conduite du trajet A/B 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans

⚙️. (→P.116)

- Vitesse moyenne: Affiche la vitesse moyenne du véhicule pour le trajet A/B
- Distance parcourue: Affiche la distance parcourue pour le trajet A/B
- Temps de trajet: Affiche le temps écoulé du trajet A/B

■ Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)



L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

A Affichage de la distribution du couple

Affiche l'état d'entraînement de chaque roue en 6 échelons de 0 à 5.

■ Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas lorsque

Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride n'est pas activé.
- Vous conduisez le véhicule à l'aide du régulateur de vitesse actif.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

■ Suggestion pour fermer les vitres électriques (lié au fonctionnement des essuie-glaces)

Si les essuie-glaces sont actionnés avec une vitre électrique ouverte, un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez fermer les vitres électriques.

Pour fermer toutes les vitres électriques, sélectionnez "Oui".

■ Suggestion pour fermer les vitres électriques (conduite à vitesses élevées)

Si le véhicule dépasse une certaine vitesse alors qu'une vitre électrique est ouverte, un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez fermer les vitres électriques.

Pour fermer toutes les vitres électriques, sélectionnez "Oui".

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

Affichage tête haute *

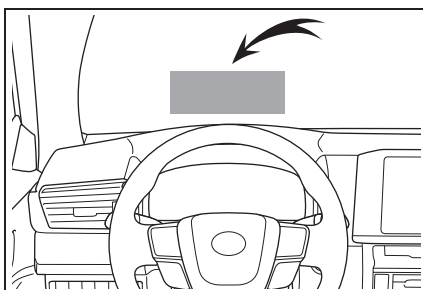
* : Sur modèles équipés

L'affichage tête haute projette sur le pare-brise diverses informations relatives à la conduite et l'état de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite.

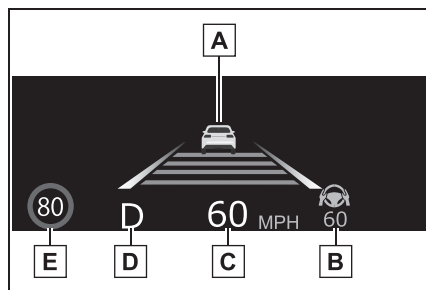
Composants du système

Il est possible de modifier le type d'affichage tête haute. (→P.125)

Le contenu affiché diffère selon les conditions de conduite et le type d'affichage tête haute. Selon la situation, des messages s'affichent également.



■ Pleine



Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

A Zone d'affichage de contenu

- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.126)
- Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés) (→P.126)
- Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute

- Témoin du système hybride (→P.127)

B Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.126)

C Compteur de vitesse

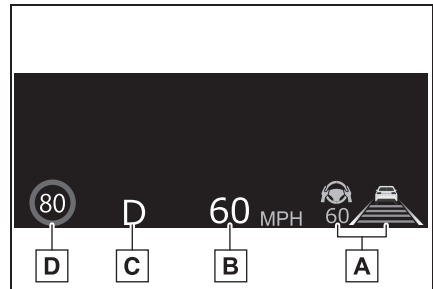
D Position de changement de vitesse/gamme de vitesse

E Zone d'affichage de limite de vitesse/RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

Affiche les éléments suivants:

- Limite de vitesse de la route actuelle (liée au système de navigation) (Porto Rico uniquement)
- Affichage RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (→P.285)

■ Standard



Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

A Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.126)

B Compteur de vitesse

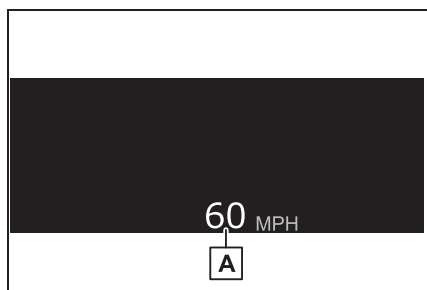
C Position de changement de vitesse/gamme de vitesse

D Zone d'affichage de limite de vitesse/RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

Affiche les éléments suivants:

- Limite de vitesse de la route actuelle (liée au système de navigation) (Porto Rico uniquement)
- Affichage RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (→P.285)

■ Minimum



Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

A Compteur de vitesse

■ L'affichage tête haute fonctionne quand

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Lors de l'utilisation de l'affichage tête haute

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, peut gêner la lisibilité de l'affichage tête haute, ou le faire paraître plus sombre. Réglez la luminosité de l'affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

■ Affichage du nom de la rue

Seuls les noms de rue qui sont inclus dans les données cartographiques s'affichent.

! AVERTISSEMENT

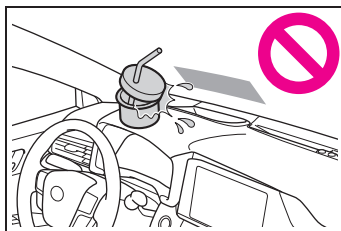
■ Avant d'utiliser l'affichage tête haute

- Vérifiez que la position et la luminosité de l'affichage tête haute n'altèrent pas la sécurité pendant la conduite. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut obstruer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne regardez pas en permanence l'affichage tête haute pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

! NOTE

■ Pour éviter d'endommager les composants

- Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage tête haute. Si le projecteur était mouillé, des dysfonctionnements électriques pourraient se produire.



- Ne placez rien et ne collez aucune étiquette sur le projecteur de l'affichage tête haute. Ceci risquerait d'interrompre les indications de l'affichage tête haute.

**NOTE**

- Ne touchez pas l'intérieur du projecteur de l'affichage tête haute, et n'insérez pas d'objets tranchants ou similaires dans le projecteur. Ceci risquerait de provoquer des dysfonctionnements d'ordre mécanique.

Utilisation de l'affichage tête haute

Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel (→P.115) puis "HUD principal".

■ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Appuyez sur la commande de réglage des instruments OK pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

■ Modification des réglages de l'affichage tête haute

Maintenez la commande de réglage des instruments OK enfoncée pour modifier les réglages suivants:

- Luminosité et position verticale de l'affichage tête haute

Sélectionnez pour régler la luminosité et la position verticale de l'affichage tête haute.

- Type d'affichage

Sélectionnez pour changer le type d'affichage de l'affichage tête haute (→P.122)

- Angle d'affichage

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

■ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Si l'affichage tête haute est désactivé, il reste désactivé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt puis à nouveau sur ON.

■ Luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage tête haute peut être réglée sur  de l'écran multifonctionnel. D'autre part, elle se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

■ Réglage automatique de la position de l'affichage tête haute (véhicules avec fonction de mémorisation de la position de conduite)

Il est possible de mémoriser la position souhaitée de l'affichage tête haute et de la rappeler automatiquement grâce au système de mémorisation de la position de conduite. (→P.175)

**AVERTISSEMENT**

■ Précautions relatives à la modification des réglages de l'affichage tête haute

Le système hybride devant être en marche pendant la modification des réglages de l'affichage tête haute, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.



NOTE

■ Lors de la modification des réglages de l'affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous modifiez les réglages de l'affichage tête haute.

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.247)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.260)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.265)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.269)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.276)
- FCTA (avertissement de trafic transversal avant) (sur modèles équipés) (→P.282)
- Régulateur de vitesse actif (→P.288)
- Régulateur de vitesse (→P.301)

Les détails du contenu affiché sur l'écran tête haute peuvent différer du contenu affiché sur l'écran multifonctionnel. Pour en savoir plus, reportez-vous à l'explication rela-

tive à chaque système.

Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)

Affiche les éléments qui sont liés au système de navigation.

Écran contextuel

Des écrans contextuels pour les systèmes suivants s'affichent lorsque cela est nécessaire:

■ Systèmes d'aide à la conduite

Affiche le message d'avertissement/suggestion/conseil ou l'état de fonctionnement d'un système concerné.

■ Message d'avertissement

Certains messages d'avertissement apparaissent lorsque cela est nécessaire, en fonction de certaines conditions.

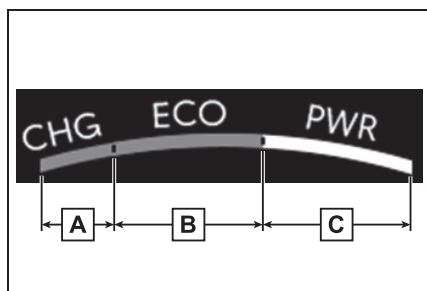
Les détails du contenu affiché sur l'écran tête haute peuvent différer du contenu affiché sur l'écran multifonctionnel.

■ Lorsqu'un écran contextuel est affiché

Lorsqu'un écran contextuel est affiché, un affichage en cours peut ne plus être affiché. Dans ce cas, l'affichage est restauré une fois que l'écran contextuel disparaît.

Témoin du système hybride/Compte-tours

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

B Zone Éco

C Zone de puissance

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur les instruments (témoin du système hybride). Pour de plus amples détails, reportez-vous à P.102.

■ Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute.

■ Le témoin du système hybride ou le compte-tours est affiché quand

- Le témoin du système hybride est affiché lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:
 - Les informations du système d'aide à la conduite (→P.126) ne s'affichent pas.
 - Lorsqu'un mode autre que le mode sport est sélectionné.
 - Mode intégral (→P.122) est sélectionné comme type d'affichage tête haute.
- Le compte-tours est affiché lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:
 - Les informations du système

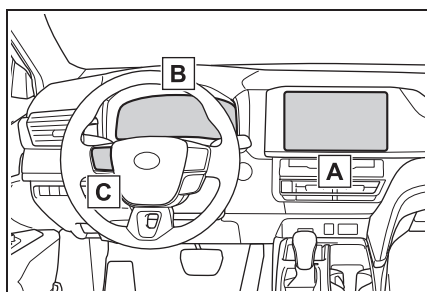
d'aide à la conduite (→P.126) ne s'affichent pas.

- Lorsque le mode sport est sélectionné.
- Mode intégral (→P.122) est sélectionné comme type d'affichage tête haute.

Écran de consommation/contrôle de l'énergie

Vous pouvez voir l'état du système hybride sur l'écran multifonctionnel et l'affichage multimédia.

Composants du système



- A** Affichage multimédia
- B** Écran multifonctionnel
- C** Commandes de réglage des instruments (→P.106, 114)

Contrôle de l'énergie

Le contrôle de l'énergie peut être utilisé pour contrôler l'état d'entraînement du véhicule, l'état de fonctionnement du système hybride et l'état de régénération de l'énergie.

■ Procédure d'affichage

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour sélectionner le contrôle de l'énergie sur l'écran multifonctionnel.

Le contrôle de l'énergie peut s'afficher sur la zone d'affichage du contenu (gauche/droite) de l'écran multifonctionnel.

■ Lecture de l'affichage

Les flèches apparaissent en fonction du flux d'énergie. Lorsqu'il n'y a pas de flux d'énergie, les flèches ne s'affichent pas.

La couleur des flèches changent comme suit

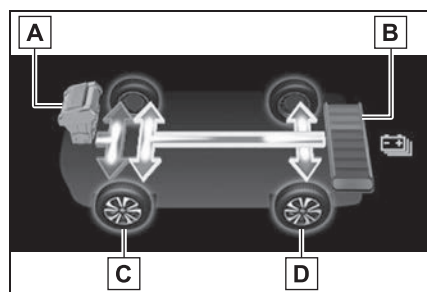
Vert ou bleu: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est régénérée ou chargée.

Jaune ou orange: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est en cours d'utilisation.

Rouge: Lorsque le moteur à essence est en cours d'utilisation.

L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

► Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)

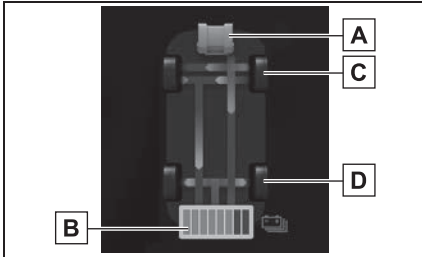


- A** Moteur à essence
- B** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- C** Pneus avant

D Pneus arrière *

*: Pour les véhicules FF, les flèches vers **D** ne sont pas affichées.

- Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)

**A** Moteur à essence**B** Batterie du système hybride (batterie de traction)**C** Pneus avant**D** Pneus arrière *

*: Pour les véhicules FF, les flèches vers **D** ne sont pas affichées.

■ Avertissement de la quantité de charge restante de la batterie du système hybride (batterie de traction)

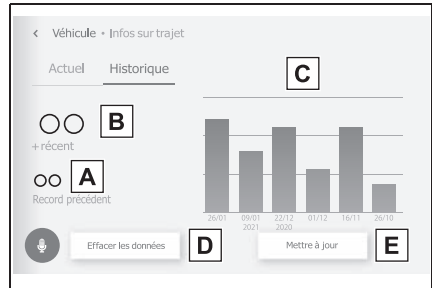
Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, suivez les instructions affichées à l'écran pour effectuer le dépannage.

Consommation

■ Informations relatives au trajet

- 1 Sélectionnez dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

Si un écran autre que "Actuel" s'affiche, sélectionnez "Actuel".



L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

A Réinitialisation des données de consommation**B** Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes**C** Consommation de carburant actuelle**D** Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.**E** Temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.**F** Autonomie

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

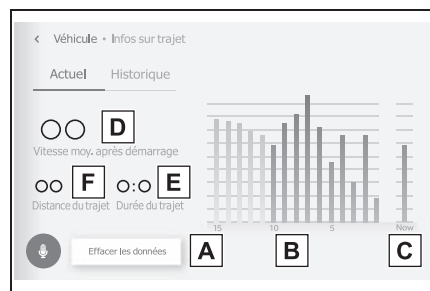
■ Historique

- 1 Sélectionnez dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

Si un écran autre que "Historique"

130 2-1. Combiné d'instruments

s'affiche, sélectionnez "Historique".



L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

- A** Meilleure consommation de carburant enregistrée
- B** Consommation de carburant la plus récente
- C** Enregistrement précédent de la consommation de carburant
- D** Réinitialisation des données de l'historique
- E** Mise à jour des données de consommation de carburant les plus récentes

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

■ Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la consommation de carburant la plus récente en sélectionnant "Mettre à jour" pour mesurer à nouveau la consommation de carburant actuelle.

■ Réinitialisation des données

Les données de consommation de carburant peuvent être supprimées en sélectionnant "Effacer les don-

nées".

■ Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Avant de prendre le volant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés..... **132**

Clé numérique..... **135**

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes..... **137**

Coffre **142**

Système d'accès et de démarrage mains libres
..... **146**

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant **152**

Sièges arrière..... **154**

Appuie-têtes..... **155**

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant **158**

Rétroviseur intérieur.... **159**

Rétroviseurs extérieurs
..... **160**

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques
..... **163**

Toit ouvrant **167**

Toit ouvrant panoramique
..... **170**

3-6. Réglages préférés

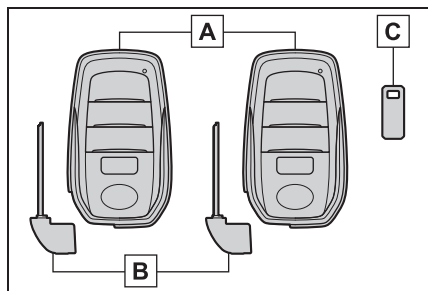
Mémorisation de la position de conduite..... **175**

Mes réglages..... **179**

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



A Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.146)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé (→P.134)

B Clés mécaniques

C Plaque du numéro de clé

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Usure de la pile de la clé électronique

- La durée de vie standard de la pile

est de 1 à 2 ans.

- Lorsque la batterie devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel à l'arrêt du système hybride.
- Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de pile. (→P.148)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P.464)
- Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
- La zone de détection se réduit.
- Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Vous pouvez remplacer la pile vous-même (→P.464). Cependant, comme il existe un risque d'endommagement de la clé électronique, il est recommandé de faire effectuer le remplacement par votre concessionnaire Toyota.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
 - Lampes de table
 - Plaques à induction
- Si la clé électronique se trouve à proximité du véhicule plus longtemps que nécessaire, même si le

système d'accès et de démarrage mains libres n'est pas utilisé, la pile de la clé peut se décharger plus vite que la normale.

■ Remplacement de la pile

→P.464

■ Le fonctionnement de la clé électronique est suspendu lorsque

La fonction de clé électronique peut être suspendue si la clé électronique reste sans bouger à un même endroit pendant un certain temps, par exemple si elle reste à la même place. Ceci permet de réduire la consommation de la pile. La fonction est rétablie automatiquement lorsque la clé électronique est déplacée, par exemple quand on la prend.

■ Si "Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Ce message s'affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l'extérieur, pendant environ 10 jours après l'enregistrement d'une nouvelle clé électronique.

Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été enregistrée.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager les clés

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.

- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio ou une plaque de cuisson à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'un équipement électromédical comme un équipement de traitement à basse fréquence ou un équipement pour la thérapie par micro-ondes, et ne recevez pas des soins médicaux en ayant les clés sur vous.

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés

→P.529



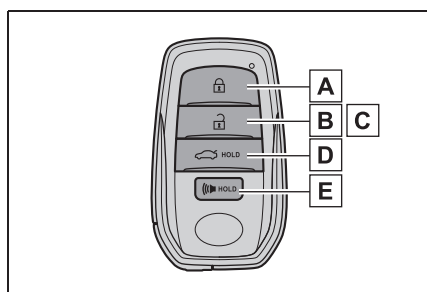
NOTE

■ En cas de perte d'une clé électronique

→P.528

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés sont équipées de la télécommande du verrouillage centralisé suivante:



- A** Verrouille les portes (→P.137)
- B** Déverrouille les portes (→P.137)
- C** Ouvre les vitres^{*1} et le toit ouvrant^{*1, 2} ou le toit ouvrant panoramique^{*1, 2} (→P.137)
- D** Ouvre le coffre (→P.144)
- E** Déclenche l'alarme (→P.134)

^{*1}: Ce réglage peut nécessiter une personnalisation chez votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Sur modèles équipés

■ Mode panique

Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière

intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.



■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.148

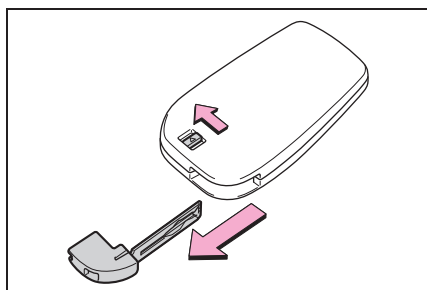
Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites glisser le bouton de déverrouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne

fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P.528)



■ **Si vous perdez vos clés mécaniques**

→P.528

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

Le cylindre de serrure tourne dans le vide, isolé du mécanisme interne.

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P.610

Clé numérique*

* : Sur modèles équipés

Un smartphone peut être utilisé à la place d'une clé électronique du véhicule en installant l'application de clé numérique dédiée sur un smartphone. En outre, la clé numérique peut être partagée avec votre famille ou vos amis à l'aide de l'application de clé numérique.

■ **Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert**

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS). Les informations de licence et/ou le code source de ce FOSS sont disponibles à l'URL suivante:

<https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/>

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour utiliser la clé numérique, vous devez installer l'application Toyota. Enregistrez le véhicule dans le profil d'application Toyota du client, abonnez-vous aux services à distance et inscrivez-vous à la Clé numérique.

Précautions relatives à la Clé numérique

- Une Clé numérique peut être utilisée lorsque le smartphone et le serveur peuvent commu-

niquer. La Clé numérique devient inutilisable si le smartphone n'est pas connecté à Internet. Assurez-vous toujours de ne pas laisser la clé électronique dans le véhicule si vous vous déplacez dans un lieu aux communications incertaines.

- Si la batterie du smartphone est déchargée, il ne peut pas servir de Clé numérique. Si le niveau de la batterie est faible, veillez à charger le smartphone avant de sortir.
- La Clé numérique est associée au système d'accès et de démarrage mains libres. Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans le réglage personnalisé du véhicule, la Clé numérique est également désactivée.
- Selon l'environnement des ondes radio, la Clé numérique risque de ne pas pouvoir être utilisée. (→P.148)
- Lors du transfert de propriété du véhicule, assurez-vous de supprimer les Clés numériques.
- Si le véhicule n'est pas utilisé pendant 14 jours ou plus, la Clé numérique ne se connecte pas automatiquement. Il peut donc s'écouler un certain temps avant que le système ne fonctionne après

avoir touché une poignée de porte.

- Une partie des services peut être interrompue pendant un certain temps en raison de la maintenance du serveur. Les Clés numériques enregistrées peuvent toutefois être utilisées pendant la maintenance.
- Un smartphone équipé de l'application Clé numérique peut verrouiller et déverrouiller les portes, démarrer le système hybride et effectuer d'autres opérations de la même façon que la clé électronique du véhicule. Faites particulièrement attention à ne pas perdre ou vous faire voler le smartphone.

Si le smartphone est perdu ou volé, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

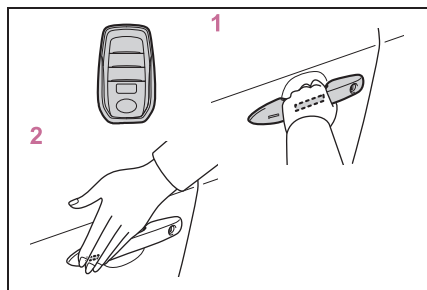
- Lorsque vous amenez votre véhicule à un concessionnaire Toyota pour un contrôle ou des réparations, veillez à apporter une clé électronique.
- Avec la clé numérique seule, aucune lampe du véhicule ne s'allume lorsque vous vous approchez du véhicule.

Portes

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage mains libres (véhicules avec fonction d'accès mains libres)

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



- 1** Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Le fait de tenir la poignée de porte conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portes. Saisissez la poignée de porte du passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.

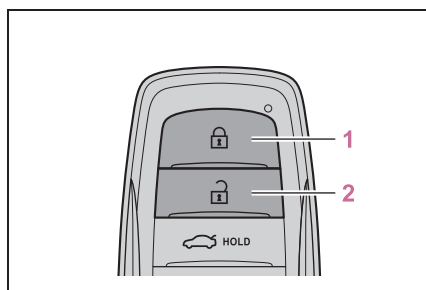
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés. (→P.137, 570)

- 2** Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur le côté de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé



- 1** Verrouille toutes les portes. Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.
- 2** Déverrouille toutes les portes. Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes. Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres*¹ et le toit ouvrant*^{1, 2} ou le toit ouvrant panoramique.*^{1, 2}

*¹: Ce réglage peut nécessiter une personnalisation chez votre concessionnaire Toyota.

*²: Sur modèles équipés

■ Passage à la fonction de déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres)

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la

138 3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez ,  ou  appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant  appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel/Bip	Fonction de déverrouillage
 Extérieur: Émet 3 bips	Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.
 Extérieur: Émet deux bips	Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les

réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.) En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P.85)

■ Système de déverrouillage des portes en cas de détection d'impact

Dans l'éventualité où le véhicule subit un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne fonctionne pas.

■ Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes à l'aide de l'accès mains libres* ou de la télécommande du verrouillage centralisé est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

Un signal sonore retentit pour indiquer que les vitres et le toit ouvrant* ou le toit ouvrant panoramique* sont en mouvement.

*: Sur modèles équipés

■ Fonction de sécurité

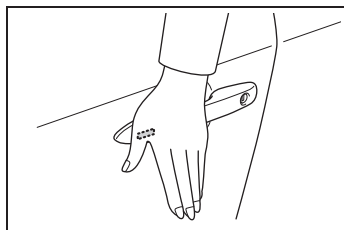
Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage situé à la surface de la poignée de porte avant (véhicules avec système d'accès mains libres)

Si les portes ne peuvent pas être

verrouillées en touchant le capteur de verrouillage avec un doigt, touchez le capteur de verrouillage avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes avec la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

■ Armement de l'alarme

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P.85)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.148

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.528)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P.464)

■ Si la batterie 12 V est déchargée

Les portes ne peuvent pas être ver-

rouillées et déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Verrouillez ou déverrouillez les portes à l'aide de la clé mécanique. (→P.529)

■ Fonction de rappel de siège arrière

Pour vous rappeler de ne pas oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes.

De plus, comme deuxième rappel, lorsque les portes sont verrouillées, un signal sonore retentit, les feux de détresse clignotent pendant quelques secondes et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- Le système hybride démarre dans un délai d'environ 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système hybride.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.

La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

La fonction de rappel de siège arrière peut être activée/désactivée. (→P.570)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.

Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée de porte intérieure pendant la conduite.
Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.
- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

■ Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé et de l'actionnement des lève-vitres électriques ou du toit ouvrant* ou du toit ouvrant panoramique*

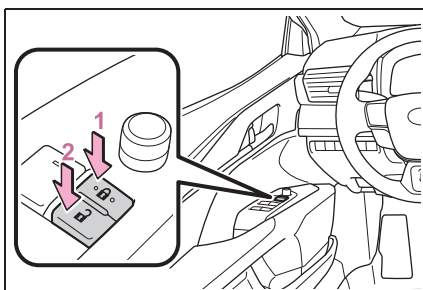
* : Sur modèles équipés

Actionnez les lève-vitres électriques, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans les vitres, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique. De plus, ne laissez pas les enfants actionner la télécommande du verrouillage centralisé. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans les vitres électriques, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique.

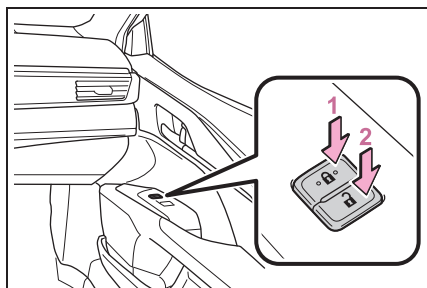
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes (pour verrouiller/déverrouiller)

- Pour le côté conducteur

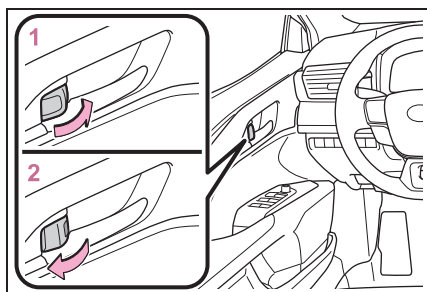


► Pour le côté passager



- 1 Verrouille toutes les portes
- 2 Déverrouille toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieurs



- 1 Verrouille la porte
- 2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

■ Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.
- 2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact d'alimentation est sur ACC ou ON, ou que la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

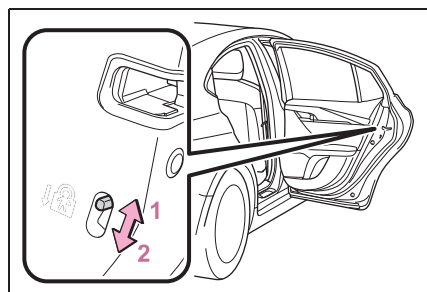
■ Avertisseur sonore de porte ouverte

Si une ou plusieurs portes, le capot ou le coffre ne sont pas complètement fermés, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h).

La ou les portes ouvertes, le capot ou le coffre sont indiqués sur l'écran multifonctionnel.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.



- 1 Déverrouillage
- 2 Verrouillage

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P.570.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous retirez le levier de vitesses de P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen du mécanisme d'ouverture de coffre, de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de prendre le volant

- Assurez-vous que le couvercle de coffre est complètement fermé. Si le couvercle de coffre n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue et de heurter des objets proches ou des bagages se trouvant dans le coffre peuvent être éjectés, et provoquer un accident.
- Ne laissez pas les enfants jouer dans le coffre.
Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque de s'épuiser à cause de la chaleur, de s'asphyxier ou de subir d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le couvercle de coffre. Ceci peut entraîner une ouverture inattendue du couvercle de coffre, lequel risque de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

**AVERTISSEMENT****■ Points importants pendant la conduite**

Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou de collision, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

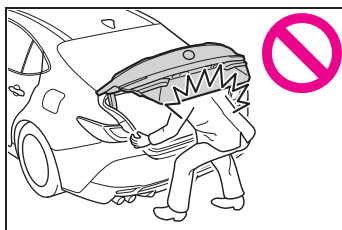
■ Utilisation du coffre

Respectez les précautions suivantes.

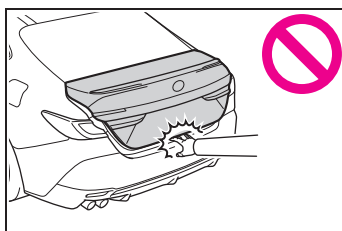
À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincées, ce qui peut occasionner des blessures graves.

- Retirez toute charge lourde du couvercle de coffre, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le couvercle de coffre peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du coffre.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle de coffre, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.

- Le couvercle de coffre peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le couvercle de coffre est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le coffre.



- Lorsque vous fermez le couvercle de coffre, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.

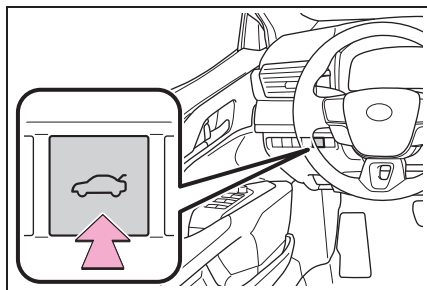


- Appuyez légèrement sur la face extérieure du couvercle de coffre pour le fermer.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au couvercle de coffre. Sous l'effet du poids supplémentaire, le couvercle de coffre risque de se refermer brusquement juste après son ouverture.

Ouverture du coffre

■ Mécanisme d'ouverture du coffre

Appuyez sur la commande d'ouverture de coffre.

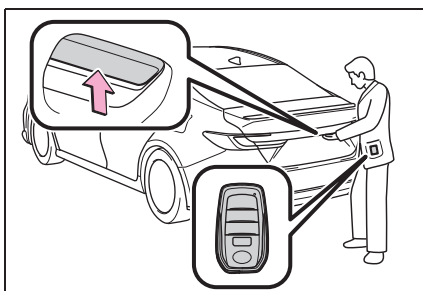


■ Bouton de déverrouillage du coffre

Lorsque vous portez la clé électronique, appuyez sur le bouton situé sur le couvercle de coffre.

Lorsque toutes les portes sont déverrouillées au moyen de l'une des méthodes suivantes, le coffre peut être ouvert sans la clé électronique:

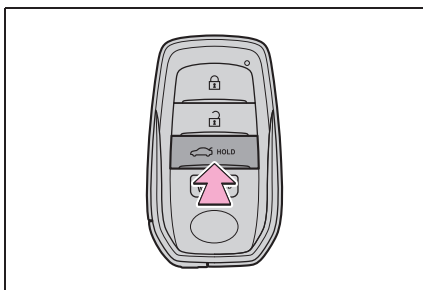
- Fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés)
- Télécommande du verrouillage centralisé
- Commandes de verrouillage des portes
- Système de déverrouillage automatique des portes
- Clé mécanique



■ Télécommande du verrouillage centralisé

Maintenez la commande appuyée.

Un signal sonore retentit.



■ Éclairage de coffre

- L'éclairage du coffre s'allume lorsque vous ouvrez le coffre.
- Si l'éclairage du coffre est laissé allumé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Fonction antiverrouillage du coffre avec la clé électronique à l'intérieur

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, le fait de fermer le couvercle de coffre avec la clé électronique alors que la clé électronique se trouve dans le coffre, déclenche une alarme. Dans ce cas, il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en appuyant sur le bouton de déver-

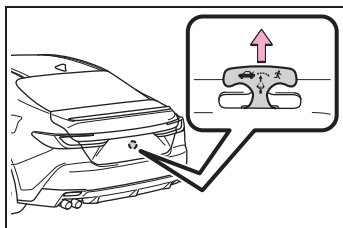
rouillage du coffre situé sur le couvercle de coffre.

- Si vous laissez une clé électronique supplémentaire dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction de prévention de confinement de la clé est activée afin que vous puissiez ouvrir le coffre. Pour éviter tout vol du véhicule, emportez toutes les clés électroniques lorsque vous quittez le véhicule.
- Si vous laissez la clé électronique dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement de la clé et les conditions environnantes de propagation des ondes radio. Dans ce cas, la fonction de prévention de confinement de la clé ne peut pas être activée, entraînant le verrouillage des portes lorsque le coffre est fermé. Veuillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- La fonction de prévention de confinement de la clé ne peut pas être activée dès lors que l'une des portes est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre au moyen du mécanisme d'ouverture de coffre.

■ Levier de déverrouillage interne du coffre

Il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en tirant vers le haut le levier phosphorescent situé sur la face interne du couvercle de coffre.

Le levier reste phosphorescent pendant un certain temps après la fermeture du couvercle de coffre.



■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée.

(→P.464)

■ Avertisseur sonore de porte ouverte

→P.141

■ Personnalisation

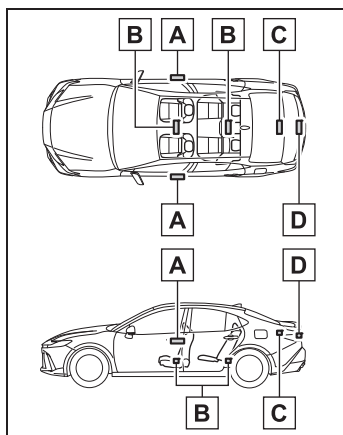
Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres) (→P.137)
- Ouvre le coffre (→P.144)
- Démarre le système hybride (→P.197)

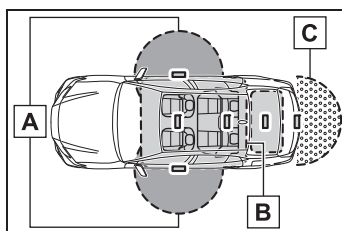
■ Emplacement des antennes



- A** Antennes à l'extérieur de l'habitacle (véhicules avec fonction d'accès mains libres)
- B** Antennes internes à l'habitacle

- C** Antenne à l'intérieur du coffre
- D** Antenne à l'extérieur du coffre

■ Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)



- A** Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres)

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de l'une des poignées extérieures de portes avant. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

- B** Lors du démarrage du système hybride ou du changement de mode du contact d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

- C** Lors de l'ouverture du coffre

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) du bouton de déverrouillage du coffre.

■ Alarmes et messages d'avertissement

Une combinaison de signaux sonores extérieurs et intérieurs et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel, sont utilisés pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'acci-

dents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché. (→P.499)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

- Le signal sonore extérieur retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.
Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du coffre et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le couvercle de coffre.

- Le signal sonore intérieur retentit en continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez placé le contact d'alimentation sur ACC alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact d'alimentation était sur ACC).	Placez le contact d'alimentation sur arrêt et fermez la porte du conducteur.
Le contact d'alimentation a été mis sur arrêt alors que la porte du conducteur était ouverte.	Fermez la porte du conducteur

■ Fonction d'économie de la batterie (véhicules avec fonction d'accès mains libres)

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes. En outre, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes peut ne pas fonctionner correctement.
- La clé électronique a été laissée à environ 11 ft. (3,5 m) à l'extérieur du véhicule pendant 40 secondes ou plus.
- Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès et de

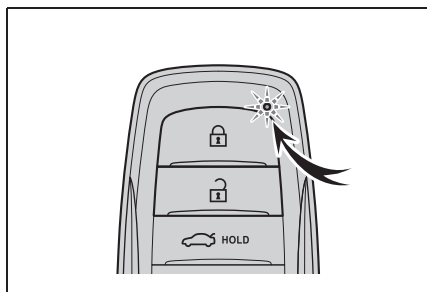
démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, les portes ne peuvent pas être déverrouillées qu'à partir de la porte du conducteur. Dans ce cas, tenez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■ Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

- Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



- Il est possible de régler en mode d'économie de pile les clés électroniques qui ne seront pas utilisées pendant de longues périodes.

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communi-

cation entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement.

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
 - Clé électronique d'un autre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques
- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payante où des ondes radio sont émises

Véhicules avec fonction d'accès mains libres: Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, verrouillez/déverrouillez les portes en effectuant l'une des opérations suivantes:

- Approchez la clé électronique de l'une des poignées de porte avant et actionnez la fonction d'accès mains libres.
- Actionnez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en utilisant l'une des méthodes ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.529)

Si le système hybride ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, reportez-vous à P.530.

■ Remarque sur la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés)

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche du centre du pare-chocs arrière alors que le coffre est ouvert.
 - La clé électronique se trouve sur

le tableau de bord, sur le rangement arrière ou le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le système hybride est en marche ou que le mode du contact d'alimentation change.

- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

- Si les portes ont été verrouillées de l'extérieur du véhicule et ne sont pas déverrouillées à l'aide de la télécommande du verrouillage centralisé ou du système d'accès et de démarrage mains libres, le système hybride ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres. (Cependant, si les portes ont été verrouillées de l'intérieur du véhicule, le système hybride peut être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres.)
S'il est nécessaire de démarrer le système hybride, il peut être démarré en suivant la procédure indiquée à la section "Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement" (→P.530).
 - Toucher le capteur de verrouillage ou de déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut empêcher le verrouillage ou le déverrouillage.
 - Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
 - Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.148)
 - Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
 - Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner.
 - Si vous actionnez soudainement la poignée de la porte ou si vous le faites immédiatement après être à portée effective, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Touchez le capteur de déverrouillage de la porte et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant d'actionner à nouveau la poignée de porte.
 - Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.
- **Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée**
- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
 - Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.570)
 - Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P.148)
- **Pour utiliser le système correctement**
- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule

lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement.

(L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien la fonction d'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

- Ne laissez pas la clé électronique à l'intérieur du coffre. La fonction de prévention de confinement de la clé risque de ne pas fonctionner, en fonction de l'emplacement de la clé (le bord intérieur du coffre), des conditions (à l'intérieur d'un sac métallique, à proximité d'objets métalliques) et des ondes radio se trouvant dans la zone environnante. (→P.144)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres) : →P.529
- Démarrage du système hybride : →P.530

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres) : Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P.137, 529)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du contact d'alimentation : →P.530
- Arrêt du système hybride : →P.199



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.146)

Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

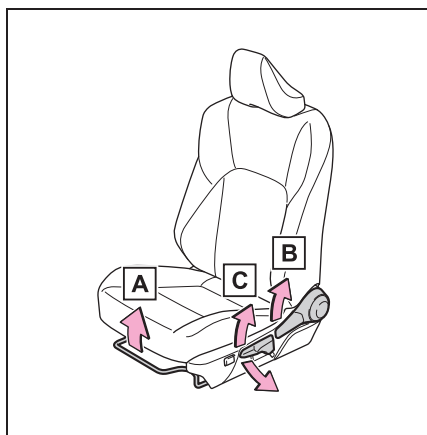
- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota au sujet de la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

► Siège à réglage manuel

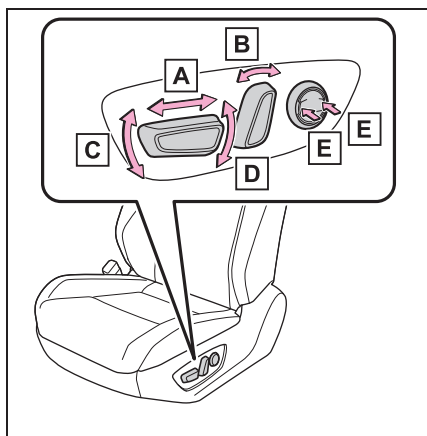


A Levier de réglage de la position du siège

B Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

C Levier de réglage de la hauteur verticale

► Siège électrique



A Commande de réglage de la

position du siège

B Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

C Commande de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)

D Commande de réglage de la hauteur verticale

E Commande de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

■ Système d'accès assisté (sur modèles équipés)

Le siège du conducteur se déplace en fonction du mode du contact d'alimentation et de l'état de la ceinture de sécurité du conducteur. (→P.175)

■ Fonction de protection anti-pincement

Pendant que la position de conduite est rappelée ou que le système d'accès assisté fonctionne, si un objet est coincé derrière le siège du conducteur, le siège du conducteur s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du siège.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du réglage de la position du siège

● Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.

**AVERTISSEMENT**

- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.
- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire. Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident. Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.
- Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

**NOTE****■ Lors du réglage d'un siège avant**

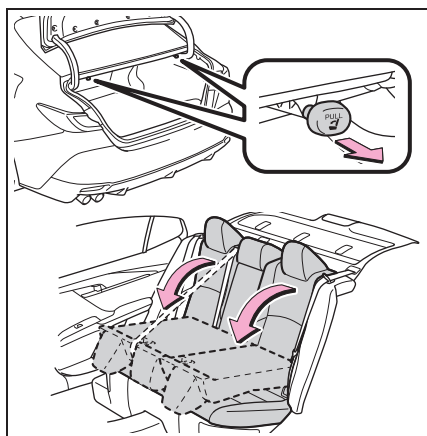
Lors du réglage d'un siège avant, assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la garniture de toit. Sinon, l'appuie-tête et la garniture de toit peuvent être endommagés.

Sièges arrière

Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.

Rabattement des dossiers de sièges arrière

Dans le coffre, tirez sur le levier de dossier de siège du dossier de siège que vous souhaitez rabattre et rabattez le dossier de siège.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

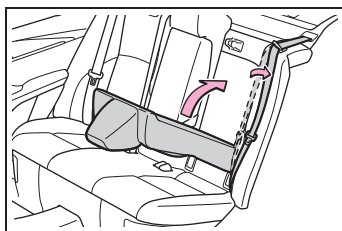
- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.

- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le coffre pendant la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière.
- Réglez la position des sièges avant avant de rabattre les dossiers des sièges arrière, afin que les sièges avant ne gênent pas les dossiers des sièges arrière lorsque vous rabattez les dossiers des sièges arrière.

■ Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale

- Assurez-vous que le dossier de siège est bien correctement verrouillé en le poussant d'avant en arrière par le haut.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

Si la ceinture de sécurité est prise entre le crochet et le loquet de fixation du dossier de siège, cela peut endommager la ceinture de sécurité.



- Assurez-vous que la ceinture de sécurité est passée dans le guide.



NOTE

■ **Lorsque le dossier de siège droit est rabattu**

Assurez-vous que les bagages chargés dans le coffre agrandi ne risquent pas de causer des dommages aux sangles de la ceinture de sécurité centrale arrière.

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.



AVERTISSEMENT

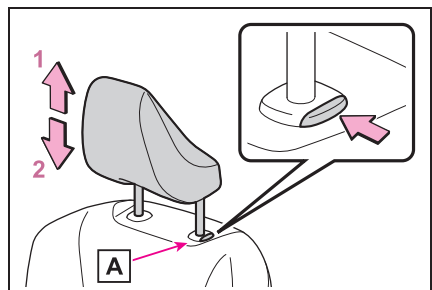
■ **Précautions concernant les appuie-têtes**

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Réglage des appuie-têtes

■ Sièges avant



1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

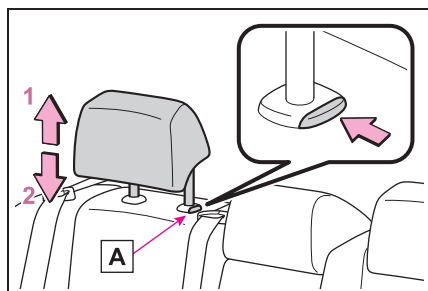
2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas

156 3-3. Réglage des sièges

tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Sièges latéraux arrière (type réglable)



1 Haut

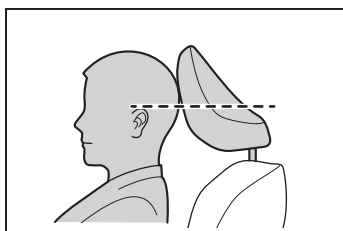
Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Réglage de la hauteur des appuie-têtes

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.



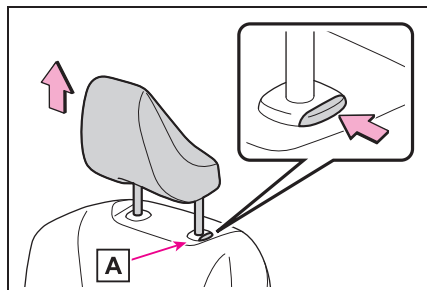
■ Réglage des appuie-têtes de sièges arrière

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

Retrait des appuie-têtes

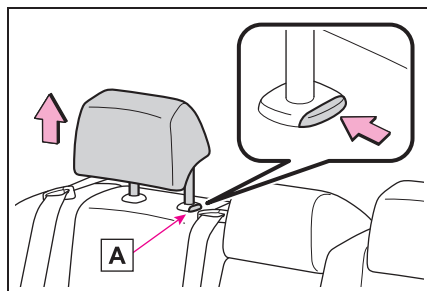
■ Sièges avant

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.



■ Sièges latéraux arrière (type réglable)

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.



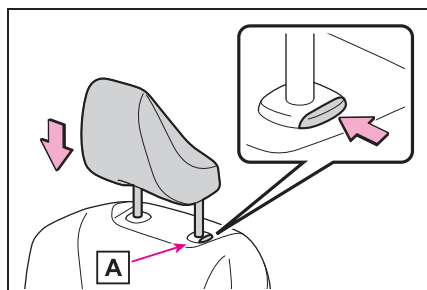
Installation des appuie-têtes

■ Sièges avant

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abais-

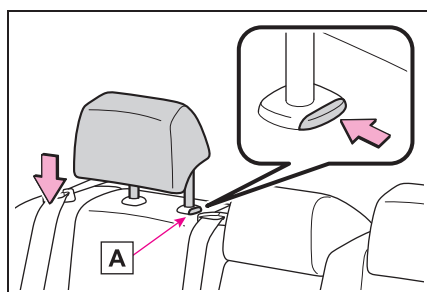
sez l'appuie-tête.



■ Sièges latéraux arrière (type réglable)

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

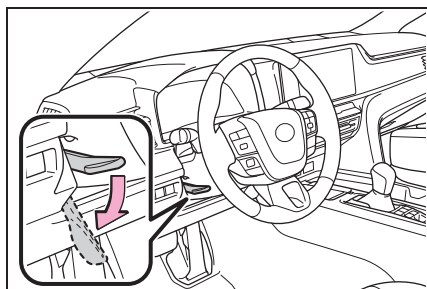
Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



Volant

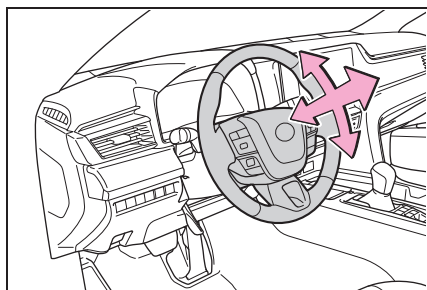
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.

Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

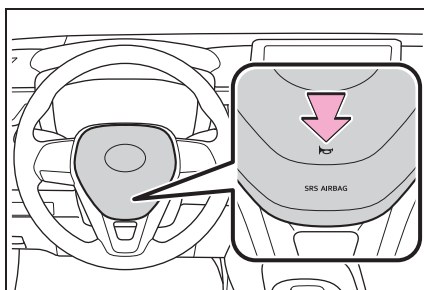
Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé. Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole



ou à proximité.



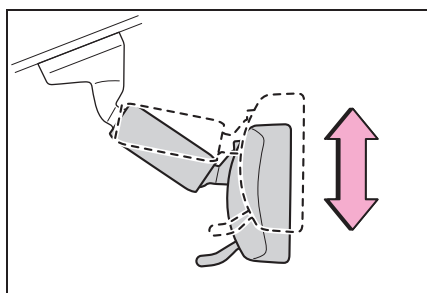
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



AVERTISSEMENT

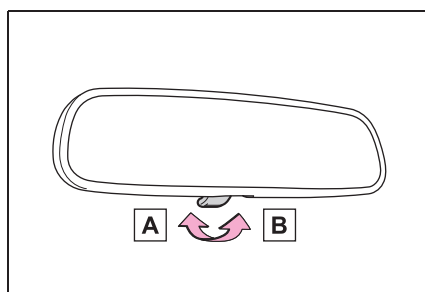
■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant. Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction anti-éblouissement

- Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.



A Position normale

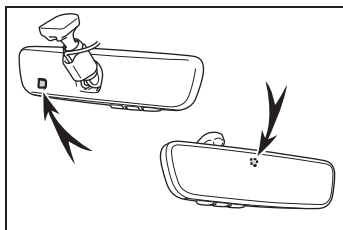
B Position anti-éblouissement

- Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchiée est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

- **Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)**

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

■ Utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il se peut qu'il soit impossible de les rabattre/déployer ou de régler la surface du rétroviseur. Enlevez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.



AVERTISSEMENT

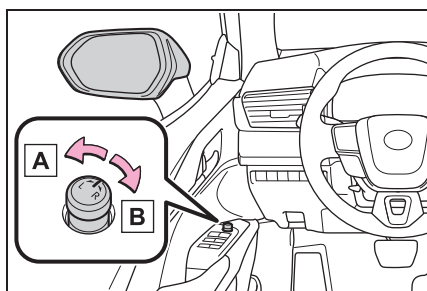
■ Points importants pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, déployez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Procédure de réglage

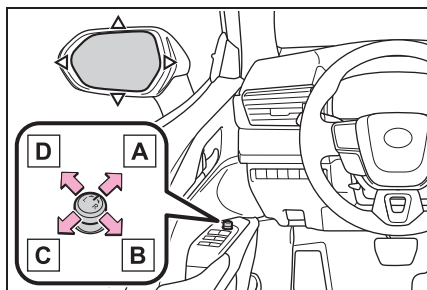
- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez la commande.



A Gauche

B Droit

- 2 Pour régler le rétroviseur, actionnez la commande.



A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du sys-

tème de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P.374)

■ Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (sur modèles équipés)

Il est possible de mémoriser l'orientation des rétroviseurs souhaitée et de rappeler automatiquement ce réglage grâce à la fonction de mémorisation de la position de conduite. (→P.175)

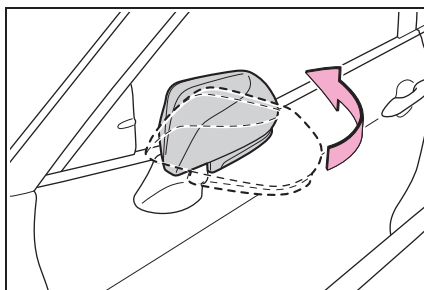
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Rabattement des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.



**AVERTISSEMENT****■ Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque "L" ou "R" sont sélectionnés sur la commande de sélection de rétroviseur, les rétroviseurs extérieurs sont automatiquement orientés vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière pour offrir une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, ne sélectionnez ni "L" ni "R".

■ Réglage de l'angle du rétroviseur lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec le levier de vitesses sur R, réglez l'angle du rétroviseur sur la position souhaitée.

Le réglage de l'angle est mémorisé et le rétroviseur s'incline automatiquement selon l'angle mémorisé à chaque fois que le levier de vitesses est placé sur R à compter de la prochaine fois.

La position d'inclinaison vers le bas

mémorisée du rétroviseur est liée à la position normale (angle réglé avec le levier de vitesses sur une position autre que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison change également.

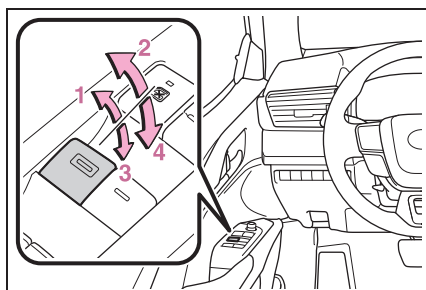
Lorsque la position normale est modifiée, réglez à nouveau l'angle en marche arrière.

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple pression*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple pression*

* : Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride

Il est possible d'actionner les

lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis le contact d'alimentation sur la position ACC ou arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionnent de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact d'alimentation sur ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte ou fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez la vitre de porte complètement.
- 3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, poussez à nouveau la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
- 6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique.* (→P.529)

- Il est possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.137)

* : Ces réglages peuvent nécessiter une personnalisation chez votre concessionnaire Toyota.

■ Alarme

L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et qu'un lève-vitre électrique est fermé au moyen de la fonction d'actionnement des lève-vitres asservis au verrouillage des portes. (→P.85)

■ Avertisseur sonore d'ouverture des lève-vitres électriques

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les lève-vitres électriques sont ouverts.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

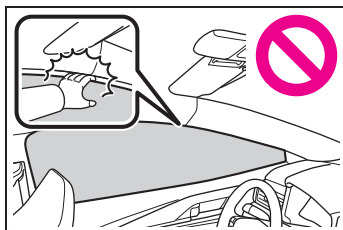


AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Fermeture des vitres**

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P.166)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.
- **Fonction de protection anti-pincement**
- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.
- **Fonction de protection anti-blocage**
- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.

**AVERTISSEMENT**

- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.

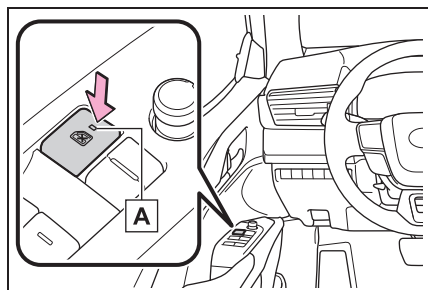
Empêcher un actionnement accidentel (verrouillage des lève-vitres électriques)

Cette fonction permet d'empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin **A** s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres passager au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.

**■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

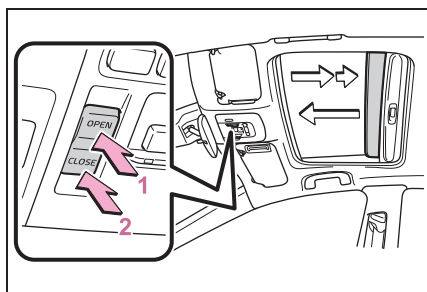
Toit ouvrant*

* : Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut et vers le bas.

Actionnement du toit ouvrant

■ Ouverture et fermeture



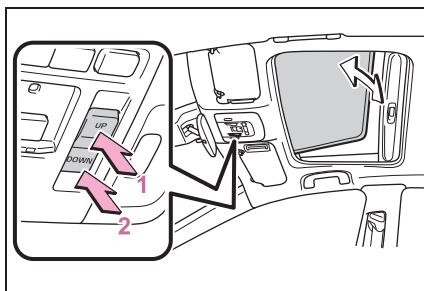
1 Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent. Appuyez à nouveau sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Ferme le toit ouvrant*

* : Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Bascule le toit ouvrant vers le haut*

2 Bascule le toit ouvrant vers le bas*

* : Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Le toit ouvrant peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant peut être actionné pendant environ 45 secondes une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être ouvert et fermé manuellement. Toutefois, le

pare-soleil s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

- Le toit ouvrant peut être ouvert et fermé au moyen de la clé mécanique.* (→P.529)
- Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.137)
- L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et que le toit ouvrant est fermé au moyen de la fonction d'actionnement du toit ouvrant asservi au verrouillage des portes. (→P.85)

*: Ces réglages peuvent nécessiter une personnalisation chez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le toit ouvrant ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

- 1 Arrêtez le véhicule.
- 2 Maintenez la commande "CLOSE" appuyée.*¹

Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*² Puis il se ferme à nouveau, s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

- 3 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

- Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

- 1 Arrêtez le véhicule.
- 2 Maintenez la commande "UP" appuyée*¹ jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

- 3 Relâchez la commande "UP" une fois puis maintenez la commande "UP" à nouveau appuyée.*¹

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes dans sa position inclinée vers le haut.*² Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

- 4 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

*¹: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*²: Si vous relâchez la commande après la pause de 10 secondes indiquée ci-dessus, le fonctionnement automatique est désactivé. Dans ce cas, maintenez la commande "CLOSE" ou "UP" appuyée pour que le toit ouvrant s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore d'ouverture de toit ouvrant

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est

ouvert.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

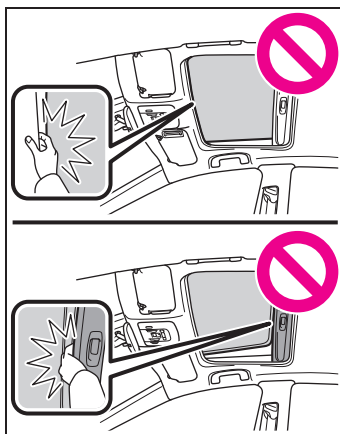
■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant, actionnez le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

**AVERTISSEMENT**

■ **Fonction de protection anti-pincement**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque vous appuyez sur la commande de toit ouvrant. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

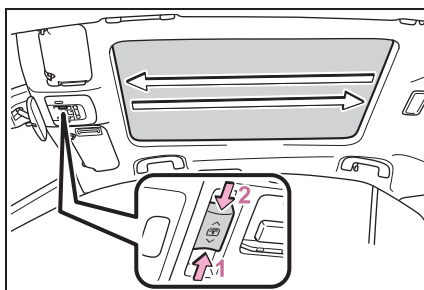
Toit ouvrant panoramique*

* : Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de la console de toit pour actionner le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique.

Actionnement du toit ouvrant panoramique

■ **Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique**



1 Ouvre le pare-soleil électronique*

2 Ferme le pare-soleil électronique*

* : Faites coulisser et relâchez rapidement la commande de pare-soleil dans un sens ou dans l'autre pour arrêter le pare-soleil électronique dans une position intermédiaire.

■ **Basculement du toit ouvrant panoramique vers le haut et vers le bas**

Bascule le toit ouvrant panora-

mique vers le haut (appuyez)*

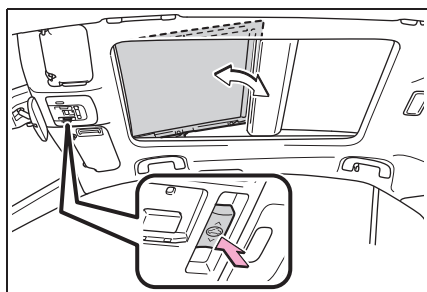
Si le toit ouvrant panoramique est ouvert, le fait d'appuyer sur la commande le ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

Lorsque le toit ouvrant panoramique bascule vers le haut, le pare-soleil électronique s'ouvre à la position semi-ouverte du toit.

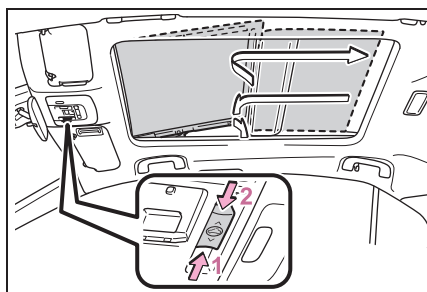
* : Exercez à nouveau une légère pression sur la commande pour arrêter le toit ouvrant panoramique à mi-parcours.

Bascule le toit ouvrant panoramique vers le bas (maintenez appuyé)

Le toit ouvrant panoramique peut être basculé vers le bas uniquement lorsqu'il est en position de basculement vers le haut.



■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique



1 Ouvre le toit ouvrant panoramique*

Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique s'ouvrent. Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant panoramique depuis la position de basculement vers le haut.

2 Ferme le toit ouvrant panoramique*

Le toit ouvrant panoramique s'arrête en position de basculement vers le haut.

Faites coulisser et maintenez à nouveau le bouton pour fermer complètement le toit ouvrant panoramique.

* : Faites coulisser et relâchez rapidement la commande dans un sens ou dans l'autre pour arrêter le toit ouvrant panoramique dans une position intermédiaire.

■ Le toit ouvrant panoramique peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant panoramique après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant panoramique et l'encadrement dans les situations suivantes, le toit ouvrant

panoramique s'arrête puis s'ouvre légèrement:

- Le toit ouvrant panoramique se ferme ou bascule vers le bas.
- Le pare-soleil électronique se ferme.

■ Asservissement du toit ouvrant panoramique au verrouillage des portes

- Le toit ouvrant panoramique peut être ouvert et fermé au moyen de la clé mécanique. * (→P.529)
- Le toit ouvrant panoramique peut également être ouvert avec la télécommande du verrouillage centralisé. * (→P.137)
- L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et que le toit ouvrant panoramique est fermé au moyen de la fonction d'actionnement du toit ouvrant panoramique asservi au verrouillage des portes. (→P.85)

* : Ces réglages peuvent nécessiter une personnalisation chez votre concessionnaire Toyota.

■ Fermeture du pare-soleil lorsque le toit ouvrant panoramique est ouvert

Faites coulisser la commande de pare-soleil vers l'avant.

Le pare-soleil électronique se ferme à la position semi-ouverte et marque une pause. Le toit ouvrant panoramique se ferme ensuite complètement. Le pare-soleil électronique se ferme ensuite complètement.

■ Lorsque le toit ouvrant panoramique ou le pare-soleil électronique ne se ferment pas normalement

Procédez comme suit:

- 1 Arrêtez le véhicule.
- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.

3 Faites coulisser et maintenez la commande de toit ouvrant panoramique ou de pare-soleil appuyée. Maintenez la commande appuyée pendant environ 10 secondes une fois que le toit ouvrant panoramique ou le pare-soleil électronique se ferme et s'ouvre à nouveau. Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique commencent à se fermer.*

4 Vérifiez que le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique sont complètement fermés et relâchez la commande.

* : Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le toit ouvrant panoramique ou le pare-soleil électronique ne se ferment pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore de toit ouvrant panoramique ouvert

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant panoramique est ouvert.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)



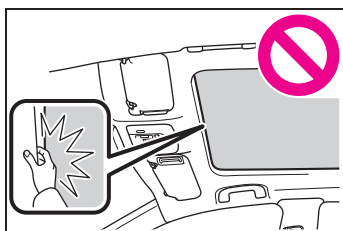
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique**

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du pare-soleil électronique.



- Ne laissez pas d'enfants actionner le pare-soleil électronique. Fermeture du pare-soleil électronique sur quelqu'un peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

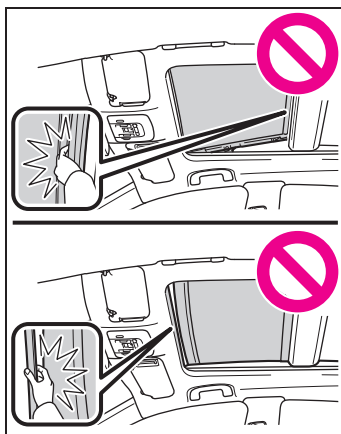
■ Ouverture du toit ouvrant panoramique

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant panoramique.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant panoramique. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant panoramique. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant panoramique.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant panoramique.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant panoramique, actionnez le toit ouvrant panoramique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant panoramique. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant panoramique au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant panoramique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

**AVERTISSEMENT****■ Fonction de protection anti-pincement**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.

- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant panoramique ou du pare-soleil électronique. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

■ Pour éviter les brûlures ou les blessures

Ne touchez pas la zone située entre le dessous du toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique. Votre main risquerait de se trouver coincée et vous pourriez vous blesser. En outre, si le véhicule reste exposé à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée, le dessous du toit ouvrant panoramique peut devenir brûlant et risque d'être à l'origine de brûlures.

- Ne maintenez pas la commande  ou  appuyée en continu une fois que le toit ouvrant panoramique a été entièrement ouvert ou fermé.

■ Après le lavage du véhicule ou après la pluie

Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, essuyez toute l'eau du toit ouvrant panoramique. À défaut, l'eau risquerait d'entrer dans l'habitacle à l'ouverture du toit ouvrant panoramique.

**NOTE****■ Pour éviter d'abîmer le toit ouvrant panoramique**

- Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, assurez-vous de l'absence de corps étrangers, tels que des pierres ou de la glace, autour de l'ouverture.
- Ne cognez pas la surface ou le bord du toit ouvrant panoramique avec des objets durs.

Mémorisation de la position de conduite *

* : Sur modèles équipés

Cette fonction règle automatiquement le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute afin de pouvoir entrer dans le véhicule et en sortir plus facilement ou pour s'adapter à vos préférences.

Les positions de conduite peuvent être mémorisées pour 3 conducteurs qui ont été enregistrés dans Mes réglages.

Lorsqu'une affectation de clé électronique est inscrite dans Mes Réglages, la position de conduite de chaque conducteur peut être rappelée (fonction de rappel de mémoire).

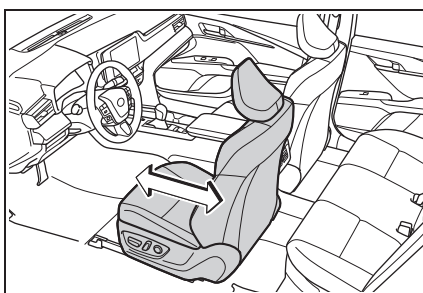
Pour plus de détails sur Mes Réglages, reportez-vous à P.179.

Système d'accès assisté (côté conducteur uniquement)

Le siège est réglé automatiquement pour permettre au conducteur d'entrer et de sortir du véhicule facilement.

Lorsque toutes les opérations

suivantes ont été effectuées, le siège est réglé automatiquement sur une position qui permet au conducteur d'entrer et de sortir du véhicule facilement.



- Le levier de vitesses a été mis sur P.
- Le contact d'alimentation a été mis sur arrêt.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée.

Lorsque l'une des opérations suivantes a été effectuée, le siège revient automatiquement à sa position initiale.

- Le contact d'alimentation a été placé en mode ACC ou est ON.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été attachée.

Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous quittez le véhicule, le système d'accès assisté peut ne pas fonctionner si le siège est déjà proche de la position la plus reculée, etc.

Fonction de protection anti-pincement

Pendant que le système d'accès assisté fonctionne, si un objet est coincé derrière le siège du conduc-

teur, le siège du conducteur s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du siège.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système d'accès assisté est actif et que le siège est en mouvement**

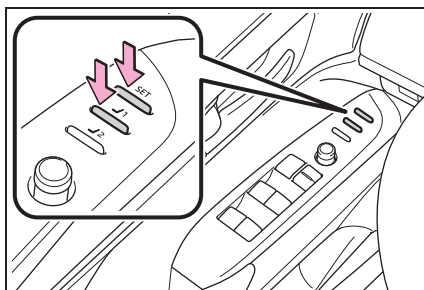
Veillez à ne pas coincer des parties du corps ou des bagages. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures ou endommager les bagages.

Mémorisation d'une position de conduite (côté conducteur uniquement)

- 1** Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 2** Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3** Réglez le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute sur les positions souhaitées.
- 4** Tout en appuyant sur le bouton "SET", ou dans les 3 secondes qui suivent l'appui sur le bouton "SET", appuyez sur le bouton "1" ou "2" jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

Si le bouton sélectionné a déjà été présélectionné, la position précédemment enregistrée est rempla-

cée.



■ **Positions de siège pouvant être mémorisées (→P.152)**

Les positions réglées autres que la position réglée par la commande de réglage du soutien lombaire peuvent être enregistrées.

■ **Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si un siège est déjà positionné sur la position la plus éloignée possible et que le siège est actionné dans la même direction, la position enregistrée risque d'être légèrement différente lorsqu'elle est rappelée.

⚠ AVERTISSEMENT

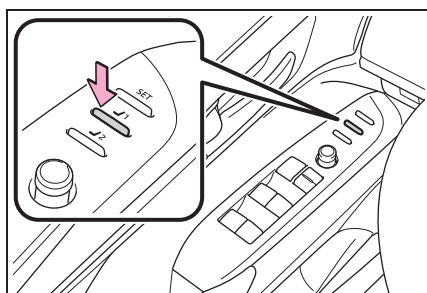
■ **Précautions concernant le réglage des sièges**

Pendant le réglage du siège, prenez garde de ne pas heurter le passager arrière ou de ne pas vous retrouver comprimé contre le volant.

Rappel d'une position de conduite (côté conducteur uniquement)

- 1** Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 2** Placez le contact d'alimentation sur ON.

- 3 Appuyez sur l'un des boutons pour la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.



■ Arrêt en cours de manœuvre du rappel de la position

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Actionnez l'un des boutons de réglage du siège (annule seulement le rappel de position du siège).

■ Fonction de protection anti-pincement

Pendant le rappel de la position de conduite, si un objet est coincé derrière le siège du conducteur, le siège du conducteur s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du siège.

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après la mise du contact d'alimentation sur arrêt

Les positions de siège enregistrées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la porte du conducteur et 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci.

■ Lorsque la position de siège enregistrée ne peut pas être rappelée

La position du siège peut ne pas être rappelée dans certaines situations lorsque la position du siège est enregistrée dans une certaine plage. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Utilisation du système de commande vocale*

* : Sur modèles équipés

Les opérations suivantes peuvent être effectuées à l'aide du système de commande vocale :

- Enregistrement de la position de conduite
- Rappel de la position de conduite (uniquement lorsque le levier de vitesses est sur P)

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE"

Rappel automatique d'une position de conduite lors de l'accès au véhicule (fonction de rappel de la mémorisation) (siège conducteur uniquement)

■ Quand une personne est identifiée à l'aide de Mes réglages :

Les positions de conduite peuvent être rappelées automatiquement pour chaque conducteur inscrit dans Mes réglages. (→P.180)

- Procédure d'enregistrement de la position de conduite

Lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position P après avoir

conduit le véhicule, la position de conduite actuelle sera enregistrée.

- **Procédure de rappel de la position de conduite**

- 1** Identification avec la clé électronique: Ne portez que la clé qui a été attribuée et enregistrée dans Mes réglages, puis déverrouillez et ouvrez la porte du conducteur à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite change en fonction de la position enregistrée. Toutefois, le siège se place sur une position située légèrement derrière la position enregistrée afin de faciliter l'entrée dans le véhicule.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été enregistrée, la position de conduite ne bouge pas.

- 2** Mettez le contact d'alimentation sur ACC ou ON.

Le siège et l'affichage tête haute (uniquement lorsque le contact d'alimentation est sur ON) se placent sur la position enregistrée.

- **Procédure d'annulation de la fonction de rappel de la mémoire**

La manière d'annuler la fonction de rappel de mémorisation varie en fonction de l'appareil d'authentification.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- **Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de la mémorisation (véhicules avec Mes réglages)**

- Le moment de l'opération peut varier en fonction du dispositif utilisé pour identifier une personne.
- Étant donné qu'une position de conduite peut être enregistrée sur chaque clé électronique, si vous portez 2 clés ou plus sur vous, la position de conduite rappelée peut être différente.

- **Fonction de protection anti-pincement**

Pendant le rappel de la position de conduite, si un objet est coincé derrière le siège du conducteur, le siège du conducteur s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du siège.

- **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

Mes réglages*

* : Sur modèles équipés

Grâce à l'identification d'une personne au moyen d'un dispositif, tel qu'une clé électronique, la position de conduite et les réglages du véhicule enregistrés pour ce conducteur peuvent être rappelés lors de l'entrée dans le véhicule.

En assignant à l'avance un dispositif d'authentification à un conducteur, le conducteur peut entrer dans le véhicule avec ses réglages favoris.

Il est possible d'enregistrer les réglages de 3 conducteurs dans Mes réglages.

Pour plus de détails sur l'affectation/la suppression de clés électroniques, la définition des noms de conducteur, l'initialisation, la modification manuelle des conducteurs ou la suppression d'un conducteur, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types d'appareils d'authentification attribués

Il est possible d'identifier une personne à l'aide des appareils d'authentification suivants.

- Clé électronique/Clé numérique*

Une personne est identifiée lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres détecte sa clé électronique/clé numérique. (→P.135, 146)

- Système d'authentification du visage*

Un individu est identifié à l'ouverture/fermeture de la porte lorsque les données faciales enregistrées par la caméra de surveillance du conducteur sont identifiées. (→P.245)

L'identification individuelle par authentification faciale est privilégiée par rapport à la clé électronique/clé numérique*, si cette dernière s'est identifiée avec un autre conducteur inscrit.

- Appareil Bluetooth®

Une personne peut être identifiée si le même appareil Bluetooth® qui avait été utilisé en tant que téléphone mains libres lors de la dernière entrée dans le véhicule est connecté au système audio.

Si une personne est identifiée par la détection d'une clé électronique, l'identification par l'appareil Bluetooth® ne sera pas effectuée.

*: Sur modèles équipés

Fonctions réactivées

Lorsqu'une personne est identifiée à partir d'un appareil d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont réactivés.

- **Position de conduite (fonction de rappel de mémoire)*¹**

Lorsqu'une personne a été identifiée, la position de conduite qui a été définie lors de la dernière conduite (avec la position de changement de vitesse placée sur P) est rappelée lorsque l'opération suivante est effectuée.

- Quand une personne est identifiée avec une clé électronique: Déverrouillage des portes du conducteur au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé
- Quand une personne est identifiée avec une clé numérique*¹: Déverrouillage des portes du conducteur à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres
- Quand une personne est identifiée avec le système d'authentification du visage*¹: Après que le moniteur de conduite a identifié les informations du visage, mettez le contact d'alimentation sur ACC ou sur ON.
- **Affichages de compteurs*², affichage tête haute*¹, *², et**

affichage multimédia*²

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages d'affichage utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

- **Fonction d'aide à la conduite en toute sécurité*²**

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

- **Les réglages du véhicule peuvent être définis à l'aide du système audio*²**

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

*¹: Sur modèles équipés

*²: Certains réglages sont exclus

Conduite

4

4-1. Avant de prendre le volantConduite du véhicule .. **183**Chargement et bagages
..... **191**Limites de charge du véhicule..... **194**Conduite avec une caravane/remorque **195**Remorquage avec les 4 roues au sol..... **196****4-2. Procédures de conduite**Contact d'alimentation (allumage)..... **197**Mode de conduite EV.. **203**Transmission hybride .. **205**Lever de clignotants ... **210**Frein de stationnement
..... **211**Maintien des freins **215****4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**Commande de phares
..... **218**AHB (feux de route automatiques) **221**Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise **224****4-4. Réapprovisionnement en carburant**Ouverture du bouchon du réservoir à carburant. **230****4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite**Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages **233**Toyota Safety Sense 3.0
..... **235**Moniteur de conduite... **245**PCS (système de sécurité de pré-collision)..... **247**LTA (aide au suivi de voie)
..... **260**LCA (aide au changement de voie)..... **265**LDA (alerte de sortie de voie)..... **269**PDA (assistance proactive à la conduite)..... **276**FCTA (avertissement de trafic transversal avant) . **282**RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)
..... **285**Régulateur de vitesse actif
..... **288**Régulateur de vitesse . **301**Système d'arrêt de conduite d'urgence..... **305**Assistance dans les embouteillages **308**BSM (surveillance de l'angle mort) **315**

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité ..	321
Système intuitif d'aide au stationnement	326
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière).....	333
RCD (détection de la caméra arrière).....	340
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	344
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) ..	349
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)	352
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)...	353
Commande de sélection du mode de conduite.....	356
Systèmes d'aide à la conduite.....	357

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique	363
Conseils de conduite hivernale	365

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Démarrage du système hybride

→P.197

■ Conduite

- 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P.205)
- 2 Relâchez le frein de stationnement. (→P.211)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement. (→P.212)

- 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

■ Arrêt

- 1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.211)

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P. (→P.205)

■ Stationnement du véhicule

- 1 Avec le levier de vitesse sur D, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule complètement.
- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P.211)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement est allumé.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 3 Placez le levier de vitesses sur P. (→P.205)
- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation pour arrêter le système hybride.
- 5 Relâchez lentement la pédale de frein.
- 6 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

■ Démarrage en côte à fort pourcentage

- 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.
- 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.
- 3 Relâchez le frein de stationnement.

■ En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte

s'active. (→P.358)

■ **Pour une conduite économe en carburant**

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides électriques sont similaires aux véhicules conventionnels, et qu'il est nécessaire d'éviter certaines opérations, telles que les accélérations brusques. (→P.363)

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ **Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)**

- Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du système hybride peut être limitée.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le système est en cours de fonctionnement.

■ **Guide d'accélération ÉCO (→P.107, 118)**

Une conduite éco-responsable peut être obtenue plus facilement en restant dans la plage de fonctionnement de référence. En outre, en restant dans la plage de fonctionnement de référence, il est plus facile d'obtenir un bon score éco.

- Lors d'un démarrage:

Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour rester dans la plage de fonctionnement de référence et accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée. En vous abstenant d'accélérer excessivement, vous obtiendrez un bon score éco.

- Pendant la conduite:

Après avoir accéléré jusqu'à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et conduisez à une vitesse stable tout en restant dans la plage de fonctionnement de référence. En restant dans la plage de fonctionnement de référence, vous obtiendrez un bon score de régime de croisière éco.

- Lors d'un arrêt:

En commençant à relâcher la pédale d'accélérateur plus tôt avant de décélérer, vous obtiendrez un bon score d'arrêt éco.

■ **Rodage de votre nouvelle Toyota**

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
- Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
- Évitez les accélérations brusques.
- Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ **Conduite à l'étranger**

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P.548)

■ **Conduite éco-responsable**

→P.97, 102, 127

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.

- Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.

- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule est propulsé uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). Étant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule. Bien que le véhicule soit équipé du système d'avertissement acoustique du véhicule, conduisez prudemment car les piétons à proximité peuvent ne pas remarquer le véhicule si l'environnement est bruyant.

- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux. Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.

**AVERTISSEMENT**

- Pendant la conduite normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

En cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P.477

- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide. L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P.205)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Ne conduisez pas votre véhicule sur des pistes tout-terrain. Il n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. Redoublez de prudence si vous ne pouvez éviter de conduire en tout-terrain.

- Ne franchissez pas de gué ou d'autres zones inondées. Cela risquerait de provoquer des courts-circuits des composants électriques/électroniques, de détériorer le système hybride ou bien de détériorer gravement le véhicule.

- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'une position de marche avant est sélectionnée, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R. Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement, le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque le système hybride n'est plus en prise.

- Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible. Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement. Si le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.

**AVERTISSEMENT**

● Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.

● Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.

● Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

■ Lorsque le véhicule est stationné

● Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.

Cela peut avoir les conséquences suivantes:

- Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.

• Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.

● Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.

● Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

● Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.

● Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.

Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin "READY" est allumé.

Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.

**AVERTISSEMENT**

- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride. Vous risquez de vous brûler.

■ **Si vous dormez dans le véhicule**

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ **Lors du freinage**

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner. Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

- Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

■ **Si le véhicule est bloqué**

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsqu'une roue motrice n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. Ceci peut endommager les composants de la transmission ou propulser le véhicule en avant ou en arrière, et causer un accident.

**NOTE**

■ **Lors de la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du système hybride.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela pourrait endommager le direction assistée.

- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ En cas de crevaison pendant la conduite

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.515)

■ À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques

- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé ou s'enlise dans la boue ou le sable, veuillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission hybride, etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la puissance du système hybride peut être limitée.

- Lorsque le levier de vitesses est placé sur R*.
- Lorsque le levier de vitesses passe de la position P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant telle que D*.

Lorsque le système fonctionne, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Lisez le message et

suivez les instructions.

* : Selon la situation, la position de changement de vitesse ne peut pas être changée.

■ Contrôle conduite-démarrage (DSC)

Lorsque le système TRAC est sur arrêt (→P.359), le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a des difficultés à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement du système de prévention de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P.359) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) =
(Capacité de charge totale) —
(Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

- (1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs. ou XXX kg.
- (4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la quantité “XXX” est de 1400 lbs. et que

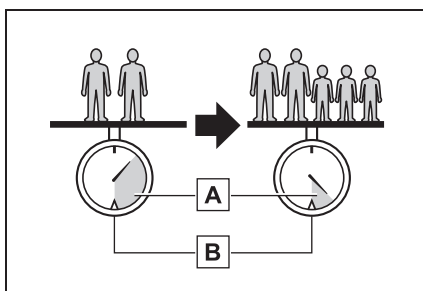
votre véhicule comptera cinq passagers de 150 lb. chacun, la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter est de 650 lb. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb.}$)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P.194)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P.546)

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière

suivante:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Les objets suivants risquent de provoquer un incendie en cas de transport dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Afin d'éviter que le chargement et les bagages ne glissent vers l'avant lors d'un freinage, n'empilez rien dans le coffre quand les sièges arrière sont rabattus pour l'agrandir. Disposez le chargement et les bagages le plus près du sol possible.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le rangement arrière
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.



AVERTISSEMENT

- N'autorisez personne à prendre place dans le coffre quand les sièges arrière sont rabattus pour l'agrandir. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): →P.546

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.547

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

- Capacité de remorquage

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.454)

**AVERTISSEMENT****■ Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

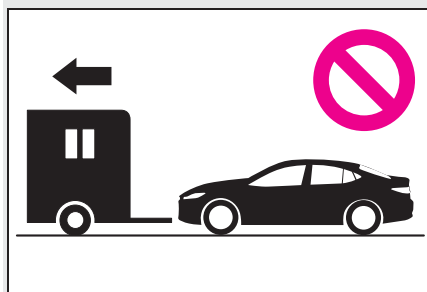
Conduite avec une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.



Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

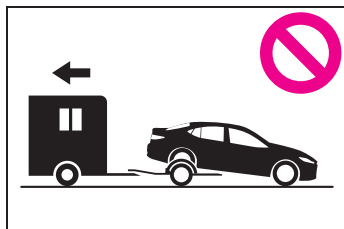
■ **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

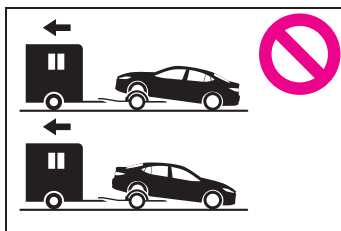
■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission et au système AWD**

Modèles 2WD: Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission.



Modèles AWD: Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues au sol. Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission et au système AWD.



Contact d'alimentation (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer le mode du contact d'alimentation.

Démarrage du système hybride

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
(→P.211)

L'indicateur de frein de stationnement s'allume.

- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel. Si cela n'est pas affiché, le système hybride ne peut pas être démarré.

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

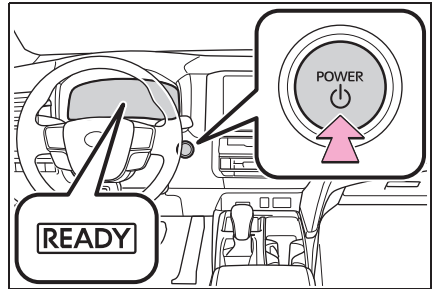
Pour actionner le contact d'alimentation, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le système hybride peut être

démarré quel que soit le mode du contact d'alimentation.



- 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas être conduit si le témoin "READY" est éteint.

Éclairage du contact d'alimentation

Suivant la situation, l'éclairage du contact d'alimentation fonctionne de la manière suivante:

- Lorsque la porte du conducteur ou celle du passager avant est ouverte, l'éclairage du contact d'alimentation s'allume.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur OFF et que vous appuyez sur la pédale de frein en portant sur vous la clé électronique, l'éclairage du contact d'alimentation clignote.
- Lorsque le contact d'alimentation est en position ACC ou ON, l'éclairage du contact d'alimentation s'allume.
- Lorsque le mode du contact d'alimentation passe de ACC ou ON à OFF, l'éclairage du contact d'alimentation s'allume pendant un certain temps. Après cela, l'éclairage du contact d'alimentation s'éteint.

Si le système hybride ne démarre pas

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été

désactivé. (→P.84)
Contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.
- Si la porte est déverrouillée avec la clé mécanique, le système d'accès et de démarrage mains libres ne permet pas de démarrer le système hybride. Reportez-vous à P.530 pour démarrer le système hybride. Toutefois, si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et que les portes sont verrouillées (→P.140), le système hybride ne peut pas être démarré.

■ **Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple**

- Lors du démarrage du système hybride, le temps de clignotement du témoin "READY" peut être long. Laissez le véhicule tel qu'il est jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume de manière continue, cela signifiant que le véhicule peut rouler.
- Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (au-dessous d'environ -22°F [-30°C]) sous l'effet de la température extérieure, il peut s'avérer impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez de démarrer le système hybride à nouveau une fois que la température de la batterie du système hybride augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

■ **Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride électrique**

→P.75

■ **Usure de la pile de la clé électronique**

→P.132

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P.148

■ **Remarques sur la fonction d'accès mains libres**

→P.149

■ **Lorsque "Défaillance du système d'accès avec clé électronique Consulter manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Si le témoin "READY" ne s'allume pas**

Dans l'éventualité où le témoin "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué les procédures correctes pour démarrer le véhicule, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système hybride**

→P.82

■ **Pile de la clé électronique**

→P.464

■ **Fonctionnement du contact d'alimentation**

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact d'alimentation risque de ne pas changer et le système hybride risque de ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, veuillez patienter quelques

secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ Personnalisation

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé, reportez-vous à P.528.



AVERTISSEMENT

■ Lors du démarrage du système hybride

Démarrez toujours le système hybride en étant assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez le système hybride, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Lors du démarrage du système hybride

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes indiquant un dysfonctionnement du contact d'alimentation

Si le contact d'alimentation semble fonctionner différemment de d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système hybride

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.

- 2 Serrez le frein de stationnement (→P.211), et mettez le levier de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 3 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Le système hybride s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint.

- 4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCES-SOIRE" ou "EN MARCHÉ" n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel.

■ Fonction d'arrêt automatique du système hybride

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le système hybride lorsque le levier de vitesses se trouve sur P et que le système hybride fonctionne pendant une période prolongée.
- Le système hybride s'arrête automatiquement au bout d'environ 1 heure s'il continue de tourner alors que le levier de vitesses se trouve sur P.
- Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réinitialisé si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier de vitesses se trouve sur une position autre que P.
- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système hybride est désactivée si la porte est verrouillée de l'intérieur à l'aide de la commande de verrouillage des portes (→P.140) ou de l'extérieur à l'aide de la clé méca-

nique (→P.528). Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réactivé si la porte du conducteur est ouverte.



AVERTISSEMENT

■ Arrêt du système hybride en cas d'urgence

- Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.477)
Cependant, n'appuyez pas sur le contact d'alimentation pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si le contact d'alimentation est actionné alors que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système hybride après avoir effectué un arrêt d'urgence, placez le levier de vitesses sur N puis appuyez sur le contact d'alimentation.

■ Lors du stationnement

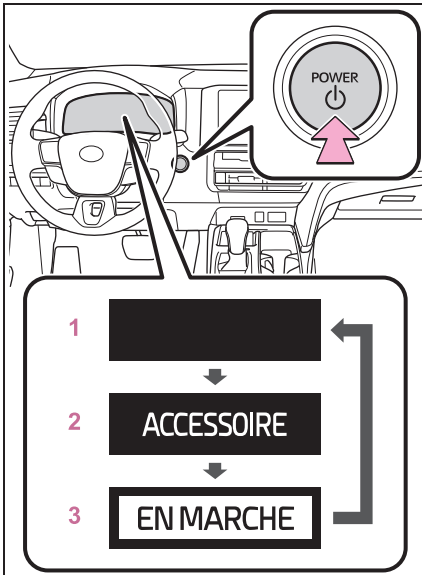
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride en marche. Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

Changement de mode du contact d'alimentation

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)

**1 OFF^{*1}**

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

2 ACC^{*2}

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

3 ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

^{*1}: Si le levier de vitesses n'est pas sur P ou si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses lorsque vous arrêtez le système hybride, le contact d'alimentation reste sur ON et non sur arrêt.

^{*2}: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.570)

■ Fonction de coupure automatique de l'alimentation

- Si le véhicule est laissé sur ACC

ou sur ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant plus de 20 minutes alors que le levier de vitesses est sur la position P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact d'alimentation se met automatiquement sur arrêt.

- Si la batterie 12 V est faible avec le levier de vitesses sur P ou que le bouton de déverrouillage du levier de vitesses n'est pas enfoncé, et que le contact d'alimentation est en position ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas). Le contact d'alimentation se met automatiquement sur OFF.

Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride ne fonctionne pas.

■ Quand la personnalisation ACC est désactivée

- Avec le contact d'alimentation placé sur arrêt, le système de multimédia peut toujours être utilisé pendant un certain temps, jusqu'à ce que la fonction d'économie de la batterie commence à fonctionner.
- Lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité fonctionne, un signal sonore retentit et un guidage vocal est émis.

**NOTE**

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne laissez pas le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride n'est pas activé.



NOTE

- Si “ACCESSOIRE” ou “EN MARCHE” s’affiche sur l’écran multifonctionnel, le contact d’alimentation n’est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact d’alimentation en mode arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé, le contact d’alimentation n’est pas mis sur arrêt. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Placez le levier de vitesses sur P.

N’appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 3 Vérifiez que “EN MARCHE” s’affiche sur l’écran multifonctionnel et appuyez brièvement et fermement sur le contact d’alimentation.
- 4 Vérifiez que “ACCESSOIRE” ou “EN MARCHE” sur l’écran

multifonctionnel sont désactivés.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N’arrêtez pas le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n’est pas enfoncé. Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé, le contact d’alimentation n’est pas mis sur arrêt mais reste sur ON. Si le véhicule est laissé sur ON, la batterie risque de se décharger.

- Si “ACCESSOIRE” ou “EN MARCHE” s’affiche sur les instruments pendant que le système hybride est arrêté, le contact d’alimentation n’est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact d’alimentation en mode arrêt.

Mode de conduite EV

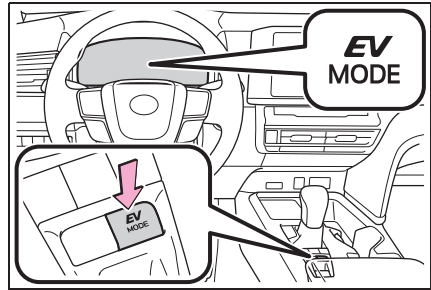
En mode de conduite EV, l'alimentation électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour propulser le véhicule.

Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings intérieurs, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Instructions d'utilisation

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le témoin de mode de conduite EV s'allume. Pour ramener le véhicule en mode de conduite normale (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]), appuyez sur la commande en mode de conduite EV.



■ Situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être activé

Vous risquez de ne pas pouvoir activer le mode de conduite EV dans les situations suivantes. S'il ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La température du système hybride est élevée.
Le véhicule a été laissé au soleil, conduit dans une pente ou à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
Vous avez laissé le véhicule pendant une période prolongée, etc.
- Le moteur à essence est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.128)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en cours d'utilisation.
- **Passage en mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid**

Une fois que le système hybride a démarré et que le témoin "READY" est allumé, appuyez sur la commande de mode de conduite EV

avant que le moteur à essence ne démarre pour passer en mode de conduite EV.

Selon les conditions du véhicule, le mode de conduite EV peut cependant s'annuler et la conduite normale (en utilisant le moteur à essence et le moteur électrique [moteur de traction]) peut reprendre.

■ Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, le moteur à essence peut démarrer automatiquement et le véhicule peut être entraîné par le moteur à essence et le moteur électrique (moteur de traction) dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite EV est désactivé, un signal sonore se déclenche, le témoin de mode de conduite EV clignote, et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible. Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.128)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

■ Distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV

La distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV varie entre quelques centaines de mètres et environ 0,6 mile (1 km). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il existe des situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.

(La distance pouvant être parcourue dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ Économie de carburant

Le système hybride est conçu pour

réaliser la meilleure économie de carburant possible dans des conditions de conduite normales (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]). En conduisant en mode de conduite EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

■ Si "Mode EV non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV n'est pas disponible. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (le véhicule est au ralenti, la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Utilisez le mode de conduite EV dès qu'il devient disponible.

■ Si "Mode EV désactivé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV a été automatiquement annulé. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Conduisez le véhicule quelques instants avant d'essayer d'activer à nouveau le mode de conduite EV.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, faites particulièrement attention aux alentours du véhicule. À cause de l'absence de bruit du moteur, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route et véhicules aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de l'approche du véhicule, soyez donc extrêmement prudent lorsque vous conduisez. Par conséquent, prenez des précautions supplémentaires lorsque vous conduisez, même si le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé.

Transmission hybride

Sélectionnez la position de changement de vitesse selon l'utilisation voulue et la situation.

Objectif et fonctions des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (Conditions dans lesquelles l'alimentation n'est pas transmise)
D	Conduite normale ^{*1}
S	Conduite en mode S ^{*2} (→P.208)

^{*1}: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D pour la conduite normale.

^{*2}: En sélectionnant les gammes de rapports en mode S, vous pouvez contrôler la force d'accélération et la force du frein moteur.

■ Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse actif activé

Même lorsque vous effectuez les actions suivantes avec l'intention de déclencher le frein moteur, le frein moteur ne s'active pas car le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse actif n'est pas désactivé.

- Lors d'une conduite en position D, passage au rapport D5 ou D4. (→P.288)
- Lors d'une conduite en position D, passage du mode de conduite au mode sport. (→P.356)

■ Limitation des démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)

→P.190



AVERTISSEMENT

■ En cas de conduite sur route glissante

N'accélérez pas et ne changez pas de rapport brusquement. Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraeper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.

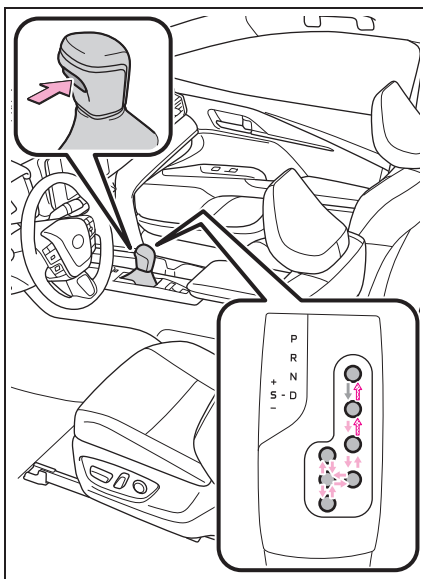


NOTE

■ Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Si le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas même si le moteur tourne. Par conséquent, si vous quittez le véhicule en laissant le levier de vitesses sur N pendant une période prolongée, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, et ceci peut avoir pour conséquence une incapacité à démarrer le véhicule.

Actionnement du levier de vitesses



← : Le contact d'alimentation étant sur ON et la pédale de frein enfoncée *, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

← : Déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

← : Déplacez le levier de vitesses normalement.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

* : Pour pouvoir sortir le véhicule de P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses. Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses en premier, le verrouillage du levier de vitesses n'est pas relâché.

■ Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact d'alimentation est sur ON et que la pédale de frein est enfoncée.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

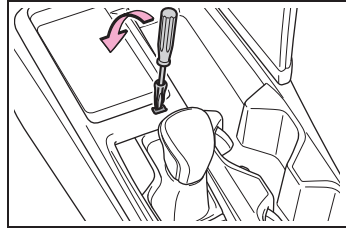
Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses. Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.
- 4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

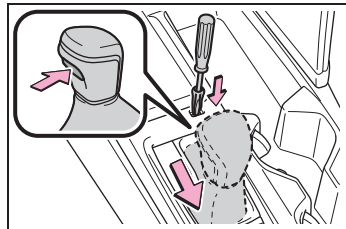
Pour éviter d'endommager le cache, enveloppez l'extrémité du

tournevis à tête plate de ruban adhésif.



- 5 Maintenez le bouton de déverrouillage de levier de vitesses appuyé et appuyez ensuite sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

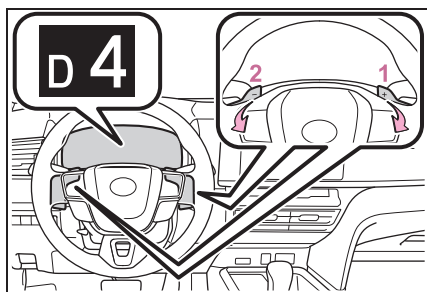
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Sélection du mode de conduite

→P.356

Sélection des gammes de rapports en position D (véhicules avec palette de changement de vitesses)

Pour conduire en sélectionnant temporairement une gamme de rapports, actionnez la palette de changement de vitesses “-”. La gamme de rapports peut ensuite être sélectionnée au moyen des palettes de changement de vitesses “-” et “+”. Le changement de gamme de rapports permet de limiter le passage au rapport le plus élevé en évitant le passage à un rapport supérieur et en permettant de sélectionner la puissance du frein moteur.



1 Passage au rapport supérieur

2 Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports sélectionnée, de D1 à D5, s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque la palette de changement de vitesses “-” est actionnée avec le levier de vitesses sur la position D

La gamme de rapports passe à une gamme inférieure permettant d'obtenir une puissance de frein moteur adaptée aux conditions de conduite.

Désactivation automatique de la sélection de la gamme de rapports en position D

En position D, la sélection des gammes de rapports est désactivée dans les situations suivantes:

- Vous appuyez pendant un certain temps sur la palette de changement de vitesses “+”
- Lorsque le véhicule s'immobilise
- Si la pédale d'accélérateur est maintenue enfoncée pendant un certain temps
- Lorsque le levier de vitesses est placé sur une position autre que D

Modification des gammes de rapports en position S

Lorsque le levier de vitesses est placé sur la position S, le levier de vitesses ou les palettes de changement de vitesses (sur modèles équipés) peuvent être actionnés comme suit:



1 Passage au rapport supérieur

2 Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports change à chaque fois que le levier de vitesses ou la palette de changement de vitesses (sur modèles équipés) sont actionnés.

La gamme de rapports sélectionnée, de S1 à S6, s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

En mode S, la gamme de rapports initiale automatiquement sélectionnée est S4 ou S5, selon la vitesse du véhicule.

■ Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation (mode S ou actionnement des palettes de changement de vitesses)

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesses ou les palettes de changement de vitesses (sur modèles équipés) sont actionnés. (Le signal sonore retentit deux fois.)

■ Mode S

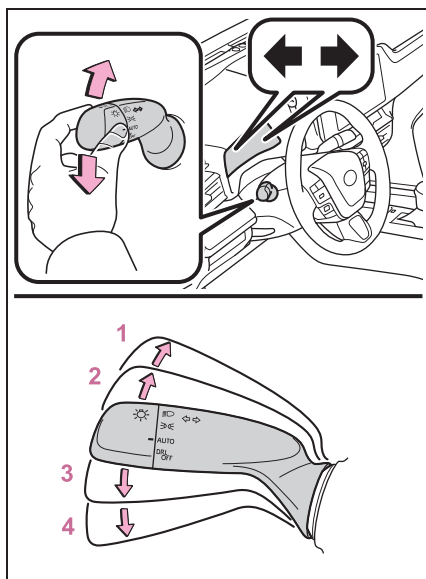
- Vous avez le choix entre 6 niveaux de force d'accélération et de puissance du frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir une force d'accélération et une puissance de frein moteur plus élevées qu'une gamme de rapports supérieure, et le régime moteur augmente également.
- Lorsque la gamme de rapports est S4 ou moins, maintenez le levier de vitesses ou la palette de changement de vitesses (sur modèles équipés) sur "+" pour sélectionner la gamme S6.
- Le rapport supérieur peut être engagé automatiquement afin d'éviter un fonctionnement en sur-régime du moteur lorsque la gamme de rapports sélectionnée est 4 ou moins.
- **Si l'indicateur S ne s'allume pas ou si l'indicateur D s'affiche même après que vous ayez mis le levier de vitesses sur S**

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de transmission. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le levier de vitesses était sur D.)

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation



- 1** Virage à droite
- 2** Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

- 3** Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

- 4** Virage à gauche

■ Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire

Vérifiez que tous les clignotants clignotent. (→P.468)

Lorsque les témoins clignotent à une vitesse anormalement rapide, même si tous les clignotants clignotent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

Frein de stationnement

Le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement ou manuellement.

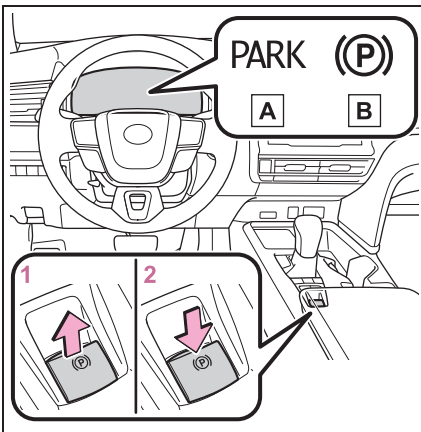
En mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché automatiquement en fonction de l'actionnement du levier de vitesses.

De plus, même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché manuellement.

Instructions d'utilisation

■ Utilisation du mode manuel

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.



A Témoin indicateur de frein de

stationnement (pour les États-Unis)

B Témoin indicateur de frein de stationnement (pour le Canada)

1 Tirez la commande pour serrer le frein de stationnement.

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situation d'urgence se présente et qu'il est nécessaire d'actionner le frein de stationnement pendant la conduite.

2 Appuyez sur la commande pour relâcher le frein de stationnement.

- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- L'utilisation de la fonction de desserrage automatique du frein de stationnement permet de relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous utilisez cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. (→P.212)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.

Si le témoin indicateur de frein de stationnement clignote, actionnez à nouveau la commande. (→P.494)

■ Activation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de

stationnement tirée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque le levier de vitesses est déplacé de P, le frein de stationnement se desserre et le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque le levier de vitesses est déplacé sur P, le frein de stationnement se serre, et le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Actionnez le levier de vitesses avec le véhicule à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée.

La fonction automatique peut ne pas fonctionner si le levier de vitesses est déplacé extrêmement rapidement ou si la pédale de frein n'est pas fermement enfoncée.

Dans ce cas, serrez le frein de stationnement manuellement.

(→P.211)

■ Désactivation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée, maintenez la commande de frein de stationnement enfoncée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec la commande de frein de stationnement.
- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, le mode automatique n'est pas disponible (sermage et desserrage automatiques du frein).

■ Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, vous pouvez desserrer le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- Le porte conducteur est fermée
- Le conducteur a attaché sa ceinture de sécurité
- Le levier de vitesses est sur une position de marche avant ou arrière
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, faites-le lentement.

Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, desserrez le frein de stationnement manuellement.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé de P, le frein de stationnement se desserre automatiquement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement serré dans les conditions suivantes:

- La pédale de frein n'est pas

enfoncée

- La porte conducteur est ouverte
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée
- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement et le témoin d'avertissement du système de freinage ne sont pas allumés

■ **Si “Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant” s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

■ **Si “EPB non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruit de fonctionnement du frein de stationnement**

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Témoin indicateur de frein de stationnement**

- En fonction du mode du contact d'alimentation, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme indiqué ci-dessous:
ON: Reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâ-

ché.

Autre que ON: Reste allumé pendant environ 15 secondes.

- Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant 15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Lorsque la commande de frein de stationnement est défectueuse**

Le mode automatique (serrage et desserrage automatique du frein) s'active automatiquement.

■ **Stationnement du véhicule**

→P.183

■ **Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré**

Un signal sonore retentit si le véhicule est conduit avec le frein de stationnement serré. “EPB appliqué” est affiché sur l'écran multi-informations (le véhicule atteignant une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

■ **Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume**

→P.484

■ **Utilisation en période hivernale**

→P.365

 AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne laissez pas d'enfant seul à l'intérieur du véhicule. Le frein de stationnement peut être desserré accidentellement par un enfant et le véhicule risque de se déplacer, ce qui peut entraîner un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Commande de frein de stationnement**

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement.

Les objets peuvent interférer avec la commande et peuvent entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

N'utilisez jamais la fonction d'enclenchement automatique du frein de stationnement à la place du fonctionnement normal du frein de stationnement. Cette fonction est conçue pour réduire le risque de collision si jamais le conducteur oublie de serrer le frein de stationnement. Trop se fier à cette fonction pour garer le véhicule en sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins.

Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

■ Lorsque la batterie du véhicule est déchargée

Le système de frein de stationnement ne peut pas être activé.
(→P.531)

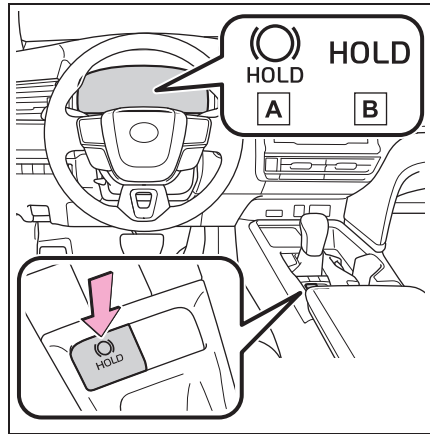
Maintien des freins

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque le levier de vitesses est sur D, S, N ou P, alors que le système est activé et que vous appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le levier de vitesses sur D ou S, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) **A** s'allume. Pendant que le système maintient le frein, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) **B** s'allume.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.

Si l'une des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur le bouton.
- La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur d'actionner les freins. Un avertisseur sonore se déclenche et l'écran multifonctionnel informe le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.
- Lorsque vous ne souhaitez pas que le frein de stationnement fonctionne automatiquement, appuyez et maintenez enfoncé la commande de maintien du frein jusqu'à ce que le témoin de veille (vert) s'éteigne, puis éteignez le contact d'alimentation.
- **En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins**

Effectuez l'une des opérations suivantes pour desserrer le frein de stationnement:

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.211)

■ **Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire**

Lorsque le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous

appuyez sur la commande de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si "Anomalie du maintien des freins. App péd frein pour désact Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Messages d'avertissement et signaux sonores**

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Si le témoin d'activation du système de maintien des freins clignote**

→P.494



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage**

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une pente raide, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas maintenir les freins dans de telles situations.

De même, le système peut ne pas s'activer en fonction de l'angle de la pente.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante**

Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d'adhérence des pneus est excédée. N'utilisez pas le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien des freins freinage n'a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact d'alimentation sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contact d'alimentation, appuyez sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

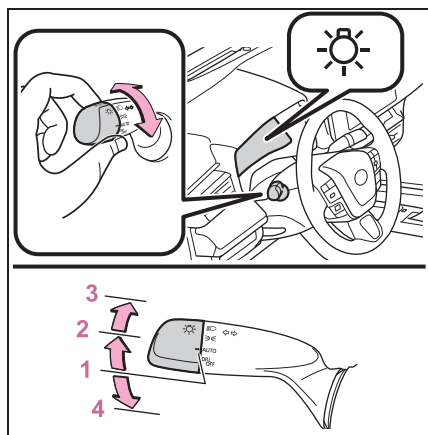
Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande  permet d'allumer les éclairages comme suit:

► Pour les États-Unis



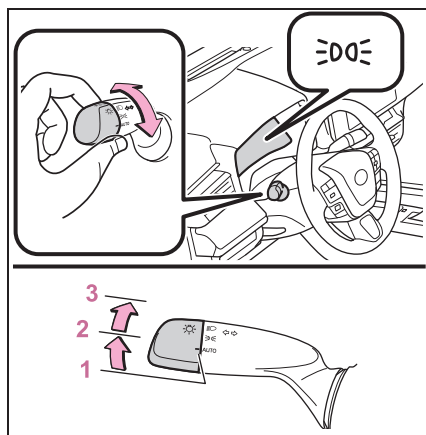
- 1** AUTO Les phares, les éclairages de jour (→P.219) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.
- 2**  Les feux de position, les feux de stationnement, les éclairages d'accentuation à LED (sur modèles équipés), les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et

les éclairages de jour (→P.219) s'allument.

- 3**  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

- 4** DRL OFF Arrêt

► Pour le Canada



- 1** AUTO Les phares, les éclairages de jour (→P.219) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.
- 2**  Les feux de position, les feux de stationnement, les éclairages d'accentuation à LED (sur modèles équipés), les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.219) s'allument.
- 3**  Les phares et tous les

éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

■ Le mode AUTO peut être utilisé lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Système d'éclairage de jour

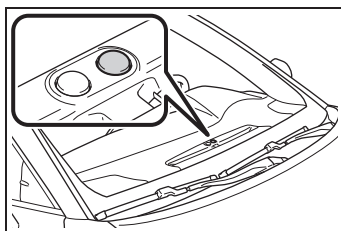
- Type A: Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les phares et éclairent de manière plus faible que les phares.
- Type B: Les éclairages de jour s'allument en blanc en utilisant les mêmes éclairages que les clignotants/feux de stationnement.
- Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
- Le système hybride est en cours de fonctionnement.
- Le frein de stationnement est relâché
- La commande de phares est sur la position $\Rightarrow$ ou AUTO *

* : Lorsque l'environnement est lumineux

Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est à nouveau serré.

- Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande de phares



Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise. Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.

■ Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque les phares s'allument: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte, si le contact d'alimentation est placé sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur  sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact d'alimentation est sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur $\Rightarrow$ ou $\Rightarrow$.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact d'alimentation est

placé sur arrêt ou ACC et que la porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise

Lors de la conduite de jour avec la commande de phares placée sur AUTO, si les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés, les phares s'allument automatiquement au bout de plusieurs secondes pour rendre votre véhicule plus visible.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter le déchargement de la batterie 12 V du véhicule, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie 12 V s'active et éteint automatiquement les éclairages au bout de 20 minutes environ. Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, la fonction d'économie de la batterie 12 V se désactive.

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée une fois puis réactivée. Tous les éclairages s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V :

- Lorsque la commande de phares est actionnée
- Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

■ Lors du déverrouillage des portes (éclairage d'accueil)

Les feux de stationnement s'allument automatiquement lorsque les environs sont sombres et que les portes sont déverrouillées à l'aide de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé si la commande d'éclairage est

en position AUTO.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)

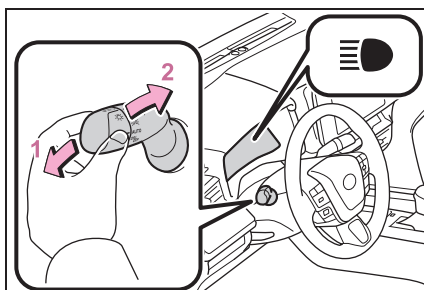


NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Allumage des feux de route



- 1** Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- 2** Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

AHB (feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra avant située derrière la partie supérieure du pare-brise pour détecter la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, des lampadaires etc. et passent automatiquement des feux de route aux feux de croisement et inversement.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

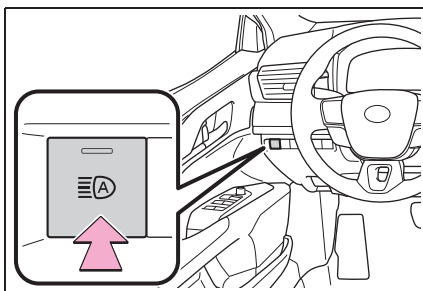
Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter un fonctionnement involontaire du système de feux de route automatiques

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236

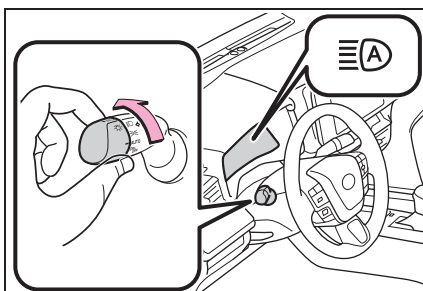
Utilisation du système de feux de route automatiques

- 1 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.



- 2 Placez la commande de phares sur la position AUTO ou .

Lorsque le levier de commande de phares est sur la position feux de croisement, le système AHB est activé et le témoin AHB s'allume.



■ Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

- Si toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:
 - La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (34 km/h).
 - La zone en avant du véhicule est

dans l'obscurité.

- Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les feux allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passent en feux de croisement:
 - La vitesse du véhicule devient inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
 - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Il y a un véhicule circulant devant avec les feux allumés.
 - Il y a beaucoup d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.

■ Détection par la caméra avant

- Dans les situations suivantes, les feux de route peuvent passer automatiquement en feux de croisement:
 - Lorsqu'un véhicule se rabat devant votre véhicule
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route devant le véhicule
 - Lorsque des véhicules circulant devant sont détectés de manière répétée, puis masqués à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant s'approche depuis une voie éloignée
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est éloigné
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a pas d'éclairage
 - Lorsque les éclairages d'un véhicule circulant devant sont faibles
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède réfléchit une lumière intense telle que ses propres phares
 - Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241
- Les phares peuvent passer en feux de croisement si un véhicule circulant devant et utilisant les feux antibrouillard sans utiliser ses phares est détecté.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.
- Les éléments suivants peuvent changer le moment où les phares passent en feux de croisement:
 - L'intensité lumineuse de l'éclairage des véhicules circulant devant
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - La distance entre votre véhicule et un véhicule qui vous précède
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a des phares allumés que d'un côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les phares peuvent passer entre les feux de route et les feux de croisement de manière inattendue.
- Des vélos ou d'autres petits véhicules peuvent ne pas être détectés.
- Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être capable de détecter correctement la luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de passer manuellement entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il y a des lumières similaires à des phares ou des feux

arrière dans les environs

- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque les phares passent de manière répétée entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de clignoter ou d'éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
- Lorsque le véhicule est utilisé dans un lieu où les véhicules se déplacent sur le côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été conçu, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite dans un lieu où la circulation est à gauche, ou vice versa
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra avant

La sensibilité de la caméra avant peut être temporairement réduite.

- 1 Placez le contact d'alimentation sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.
 - La commande de phares est sur la position  ou AUTO.
 - Le levier de commande des phares est sur la position feux de croisement.
 - La commande de feux de route automatiques est activée.
- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3 Dans les 60 secondes qui suivent l'exécution de l'étape 2, poussez le levier de commande des phares en position feux de route et tirez-le en position d'origine 10 fois rapidement, puis

laissez le levier sur la position d'origine.

- 4 Si la sensibilité est modifiée, le témoin de feux de route automatiques clignotera 3 fois.

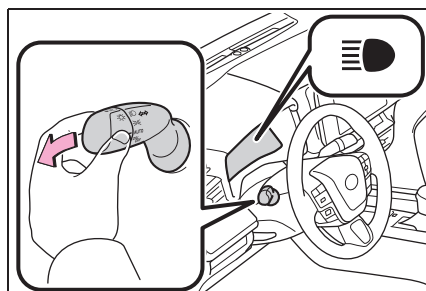
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin AHB s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez le levier à sa position d'origine pour activer à nouveau le système de feux de route automatiques.

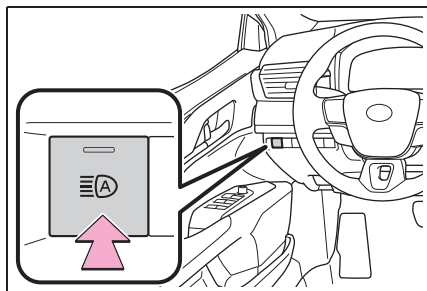


■ Passage en feux de croisement

Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin AHB s'éteint.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route automatiques à nouveau.

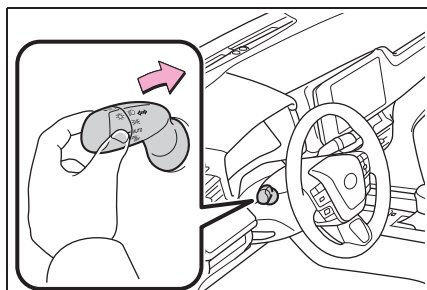


■ Passage temporaire en feux de croisement

Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

Tirez le levier en arrière, puis remettez-le à sa position d'origine.

Les feux de route s'allument lorsque vous tirez le levier, mais une fois que vous remettez le levier à sa position d'origine, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Après cela, le système de feux de route automatiques fonctionne.



Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

L'actionnement du levier permet d'utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace du pare-brise.



NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

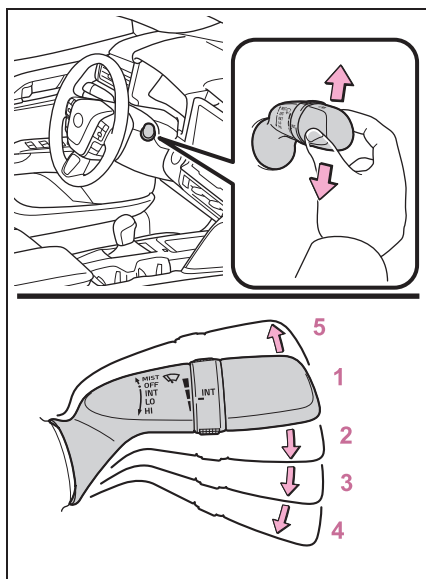
N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

Actionnement du levier d'essuie-glace

- Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable

L'actionnement du levier  permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit.

Lorsque le balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise est sélectionné, la fréquence de balayage peut également être réglée.



1 OFF (États-Unis) ou ○ (Canada)
Arrêt

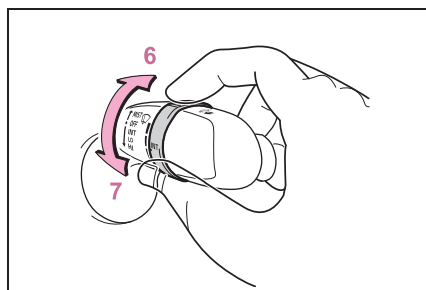
2 INT (États-Unis) ou ☐ (Canada)
Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

Les essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent se déclenchent plus fréquemment à mesure que la vitesse du véhicule augmente.

3 LO (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

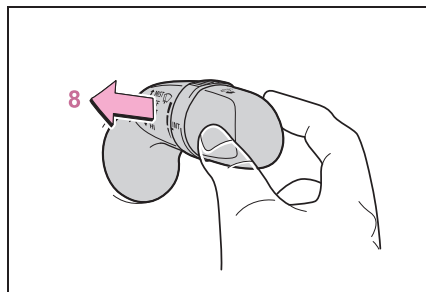
4 HI (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

5 MIST (États-Unis) ou ▲ (Canada)
Fonctionnement temporaire



6 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

7 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



8 ☐ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

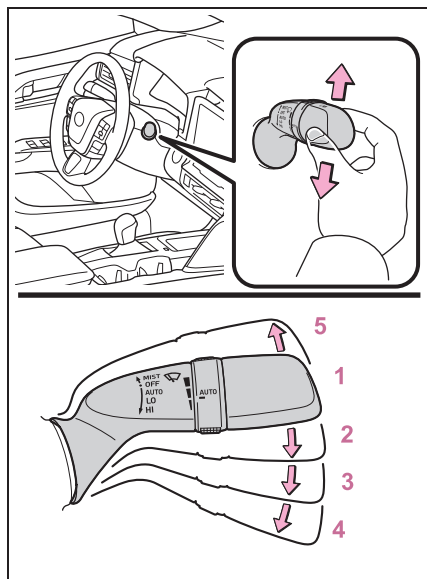
Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.
(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après

un bref temps mort pour éviter tout ruissellement. Toutefois, la fonction anti-ruissellement ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule.)

- Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

Lorsque **AUTO** est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.



- 1** OFF (États-Unis) ou ○ (Canada)
Arrêt
- 2** AUTO Fonctionnement avec détecteur de pluie
- 3** LO (États-Unis) ou ▼

(Canada)

Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

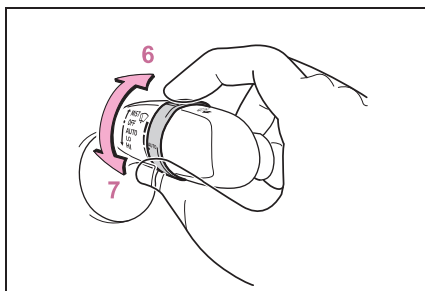
- 4** HI (États-Unis) ou ▼ (Canada)

Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

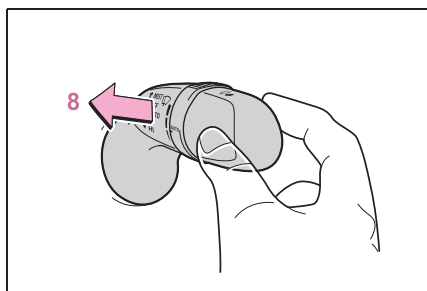
- 5** MIST (États-Unis) ou ▲ (Canada)

Fonctionnement temporaire

Lorsque **AUTO** est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être ajustée par simple rotation de la bague de la commande.



- 6** Augmente la sensibilité des essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie
- 7** Diminue la sensibilité des essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie



8 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.

(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement. Toutefois, la fonction anti-ruissellement ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule.)

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

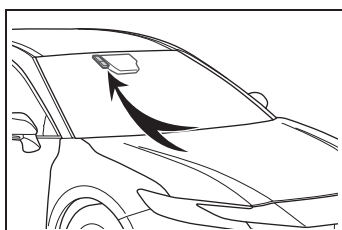
■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

La vitesse du véhicule a des effets sur l'intervalle de balayage intermittent de l'essuie-glace.

■ Détecteur de pluie (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

- Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie.
Le véhicule dispose d'un capteur

optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise.



- Si la commande d'essuie-glaces est placée sur la position AUTO alors que le contact d'alimentation est sur ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode AUTO est activé.

Lorsque vous tournez la bague de sensibilité du capteur pour augmenter la sensibilité en étant sur la position AUTO, les essuie-glaces effectuent un balayage pour indiquer l'accroissement de sensibilité du capteur.

- Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 185°F (85°C), ou inférieure ou égale à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode autre que le mode AUTO.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

■ Fonction d'arrêt des essuie-glaces de pare-brise asservie à l'ouverture des

portes avant (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Lorsque AUTO est sélectionné et que les essuie-glaces de pare-brise sont en cours de fonctionnement, si une porte avant est ouverte, les essuie-glaces de pare-brise s'arrêtent afin d'éviter que les personnes se trouvant à proximité du véhicule soient éclaboussées par l'eau venant des essuie-glaces, à condition que le véhicule soit arrêté. Lorsque la porte avant est fermée, le lave-vitre se remet en marche.



AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode AUTO (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode AUTO. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Modification de la position d'arrêt de l'essuie-glace de pare-brise/Soulèvement des essuie-glaces de pare-brise

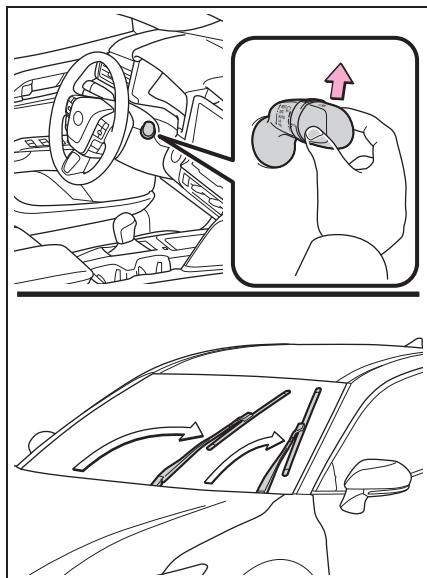
Lorsque les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas utilisés, ils se rétractent sous le capot. Afin de pouvoir soulever les essuie-glaces de pare-brise en cas de stationnement par temps froid ou de remplacement d'un insert d'essuie-glace de pare-brise, faites passer l'essuie-glace de la position d'arrêt à la position d'entretien au moyen du levier d'essuie-glaces.

■ Relevage des essuie-glaces sur la position d'entretien

Dans les 45 secondes environ suivant la mise sur arrêt du contact d'alimentation, mettez le levier d'essuie-glaces sur la

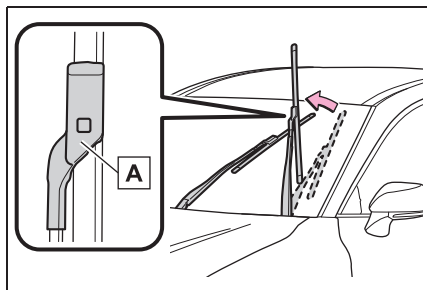
position **MIST** (États-Unis) ou **Δ** (Canada) et maintenez-le ainsi pendant environ 2 secondes ou plus.

Les essuie-glaces se placent sur la position d'entretien.



■ Soulèvement des essuie-glaces de pare-brise

Tout en tenant la partie en forme de crochet du bras d'essuie-glace, soulevez l'essuie-glace de pare-brise du pare-brise.



A Partie en forme de crochet

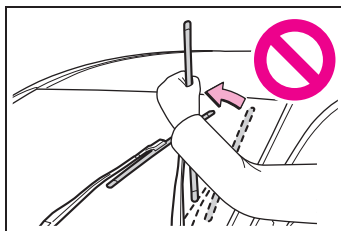
■ Abaissement des essuie-glaces de pare-brise sur la position escamotée

Les essuie-glaces de pare-brise étant posés sur le pare-brise, placez le contact d'alimentation sur **ON**, puis mettez le levier d'essuie-glaces sur une position de fonctionnement. Lorsque la commande d'essuie-glaces est désactivée, les essuie-glaces de pare-brise s'arrêtent sur la position escamotée.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous soulevez les essuie-glaces de pare-brise

- Ne soulevez pas les essuie-glaces de pare-brise lorsqu'ils sont en position escamotée sous le capot. Ils risquent autrement de toucher le capot, ce qui peut endommager un essuie-glace de pare-brise et/ou le capot.
- Ne soulevez pas un essuie-glace de pare-brise par le balai d'essuie-glace. Sinon, le balai d'essuie-glace peut être déformé.



- N'actionnez pas le levier d'essuie-glaces lorsque les essuie-glaces de pare-brise sont soulevés. Les essuie-glaces de pare-brise risquent autrement de toucher le capot, ce qui peut endommager les essuie-glaces de pare-brise et/ou le capot.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Le réservoir à carburant de votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui exige une baisse de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant de procéder au réapprovisionnement. Après avoir appuyé sur la commande d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne puisse être réapprovisionné en carburant.

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Fermez toutes les portes et les vitres et placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.556

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets

spéciaux des pompes à essence sans plomb.

AVERTISSEMENT

■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer. Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.

**AVERTISSEMENT**

- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique. Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

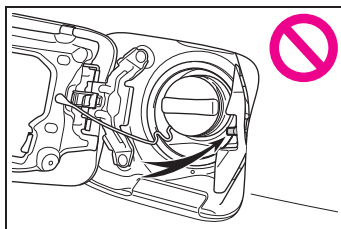
■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

**NOTE****■ Réapprovisionnement en carburant**

- Effectuez le réapprovisionnement en carburant en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la valve interne se ferme. Dans ces conditions, du carburant peut déborder pendant le réapprovisionnement en carburant. Appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.
- Veillez à ce que le verrouillage de la trappe à carburant ne soit pas poussé par le support du pistolet de carburant, etc. Si le verrouillage est maintenu, la valve interne se ferme et du carburant peut se déverser. Pour éviter cela, appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.

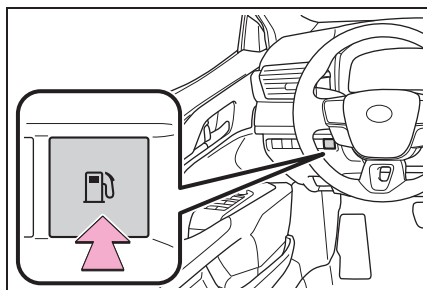


- Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant. Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

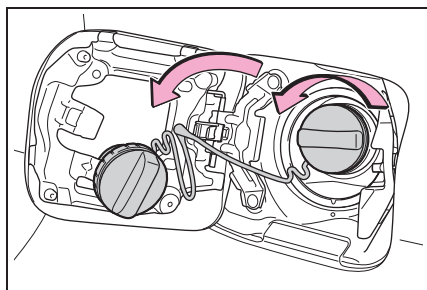
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

- 1 Appuyez sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.

La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur la commande. Avant que le réapprovisionnement en carburant soit possible, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments pour indiquer la progression du processus d'ouverture de la trappe à carburant.



- 2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant et retirez-le, puis accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.

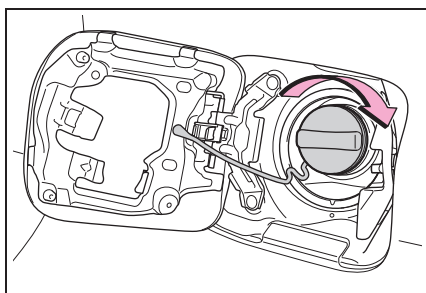


- Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

Consultez votre concessionnaire Toyota.

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.



- Lorsque "Vérifier le bouchon de réservoir" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Il est possible que le bouchon du réservoir de carburant soit ouvert ou desserré. Placez le contact d'alimentation sur arrêt, vérifiez le bouchon et serrez-le correctement. Si le message reste affiché, attendez quelques secondes et placez le contact d'alimentation à nouveau sur arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir à carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquerait de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages*

* : Sur modèles équipés

Il est nécessaire de conclure un contrat portant sur des services connectés, fournis par Toyota, pour utiliser ces fonctions. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Lorsque le logiciel Toyota Safety Sense 3.0 /Assistance dans les embouteillages est mis à jour, les méthodes d'utilisation des fonctions peuvent changer. L'utilisation de ce système sans connaître les bonnes méthodes d'utilisation peut provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'utiliser ce système, veuillez à lire le manuel du propriétaire numérique correspondant à la version logicielle du système, disponible sur le site Web du manuel du propriétaire.

Contenu du Manuel du propriétaire du système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages

Ce Manuel du propriétaire comprend des informations relatives à la ver. 3. Pour obtenir les

informations les plus récentes sur les commandes, l'utilisation, les avertissements/précautions, etc. de chaque fonction de Toyota Safety Sense, référez-vous au Manuel du propriétaire numérique sur le site Web du manuel du propriétaire.

Veillez à lire le Manuel du propriétaire correspondant à la version logicielle du système, avant d'utiliser ce système.

■ Précautions d'utilisation

- Sachez que certaines fonctions peuvent être temporairement désactivées si un problème légal ou lié à la sécurité se produit.
- Si un contrat portant sur les services connectés n'a pas été conclu ou a expiré, les mises à jour du logiciel ne pourront pas être effectuées sans fil.

Vérification de la version de Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages de votre véhicule

Pour accéder au Manuel du propriétaire correspondant, il est nécessaire de vérifier la version logicielle du système, puis de se rendre sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Vérification de la version à l'aide de Toyota App

Il est possible de vérifier la version logicielle du système à

l'aide de Toyota App.

Sélection de la version de Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages de votre véhicule

- 1 Accédez à l'URL suivante sur un ordinateur ou un téléphone intelligent:

Langue		URL	QR code
Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om06147u.camry.2026.2509.hev.vh	
Pour les propriétaires résidant au Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om06147u.camry.2026.2509.hev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om06147d.camry.2026.2509.hev.vh	

- 2 Sélectionnez le fichier qui comprend la version système précédemment vérifiée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du logiciel est disponible, Toyota App affiche une notification. Suivez les instructions affichées à l'écran.

■ Précautions concernant les mises à jour du logiciel

- Après avoir effectué une mise à jour du logiciel, il ne sera pas possible de revenir à une version antérieure.
- Selon l'environnement de communication et le contenu de la mise à jour, une mise à jour du logiciel peut prendre plusieurs heures.

Bien qu'une mise à jour soit suspendue lorsque le contact d'alimentation est éteint, elle reprend lorsque le contact d'alimentation est remis sur ON.

- Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages peut encore être utilisé pendant l'exécution d'une mise à jour du logiciel.

■ Éléments pouvant être vérifiés à l'aide de Toyota App

Les éléments suivants peuvent être vérifiés ou exécutés.

- Version logicielle, détails sur la mise à jour, précautions,

méthodes d'utilisation, etc.

- Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 fonctionne en partant du principe que le conducteur conduit prudemment et il est conçu pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants en cas de collision ou pour assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Seul le conducteur est responsable de la surveillance de l'environnement du véhicule et de sa conduite prudente.

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Seul le conducteur est responsable de la surveillance de l'environnement du véhicule et de sa conduite prudente. Ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance fournie est limitée. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- N'essayez pas de tester le fonctionnement du système, car il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident.
- Si une attention particulière est nécessaire lors des opérations de conduite ou si un dysfonctionnement du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore se déclenche. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran, suivez les instructions affichées.
- En fonction des bruits extérieurs, du volume du système audio, etc. il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. De même, en fonction des conditions routières, il peut être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

■ Quand il est nécessaire de désactiver le système

Dans les situations suivantes, veillez à désactiver le système.

Si vous ne le faites pas, le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule est incliné en raison de sa surcharge ou d'une crevaillon
- Lorsque vous roulez à des vitesses extrêmement élevées
- Lors du remorquage d'un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté par camion, par bateau, par train, etc.

- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de la zone environnante du capteur
- Lorsque des accessoires obstruant un capteur ou un éclairage sont temporairement montés sur le véhicule
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou des chaînes antidérapantes sont montées sur le véhicule ou qu'un kit de réparation anti-crevaillon de secours a été utilisé
- Lorsque les pneus sont extrêmement usés, ou que la pression de gonflage des pneus est faible
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée par le fabricant sont montés
- Lorsqu'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable en raison d'une collision, d'un dysfonctionnement, etc.

Systèmes d'aide à la conduite

■ AHB (feux de route automatiques)

→P.221

■ PCS (système de sécurité de pré-collision)

→P.247

■ LTA (aide au suivi de voie)

→P.260

■ LDA (alerte de sortie de voie)

→P.269

■ LCA (aide au changement de voie)*

→P.265

* : Sur modèles équipés

■ FCTA (avertissement de trafic transversal avant)*

→P.282

* : Sur modèles équipés

■ PDA (assistance proactive à la conduite)

→P.276

■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

→P.285

* : Sur modèles équipés

■ Régulateur de vitesse actif

→P.288

■ Régulateur de vitesse

→P.301

■ Système d'arrêt de conduite d'urgence

→P.305

■ Assistance dans les embouteillages*

→P.308

* : Sur modèles équipés

■ Moniteur de conduite*

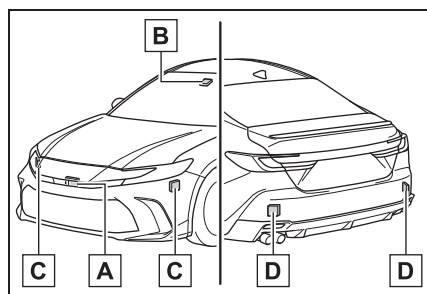
→P.245

* : Sur modèles équipés

Capteurs utilisés par Toyota Safety Sense 3.0

Différents capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

■ Capteurs détectant les conditions environnantes



A Capteur de radar avant

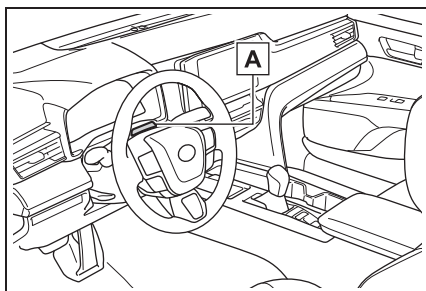
B Caméra avant

C Capteurs de radar latéral avant*

D Capteurs radar arrière latéraux

* : Sur modèles équipés

■ Capteurs qui détectent l'état du conducteur



A Caméra de surveillance du conducteur*

*: Sur modèles équipés



AVERTISSEMENT

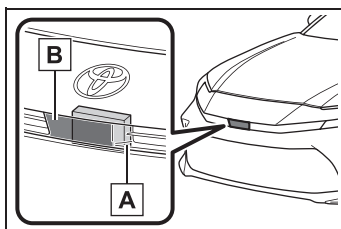
■ Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar

Respectez les précautions suivantes. Si vous ne le faites pas, le capteur radar risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Maintenez les capteurs radar et leurs caches en bon état de propreté en toutes circonstances.

Nettoyez la partie avant d'un capteur radar ou la partie avant ou arrière du cache d'un capteur radar si elles sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc.

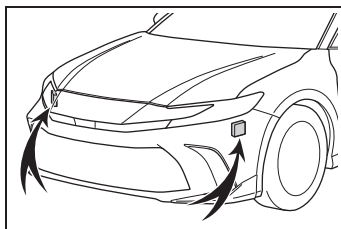
Lors du nettoyage du capteur radar et de son cache, utilisez un chiffon doux pour enlever la saleté de manière à ne pas les endommager.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

- Véhicules avec capteurs radar latéraux avant: Maintenez toujours propre la zone entourant les capteurs radar latéraux avant sur le pare-chocs avant.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris des autocollants transparents) ni bande d'aluminium, etc. sur un capteur radar ou son cache et leur zone avoisinante.

**AVERTISSEMENT**

- Ne faites pas subir de choc à un capteur radar ou à la zone avoisinante.
Si un capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant subissent un choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne démontez pas les capteurs radar.

- Ne modifiez ni ne peignez les capteurs radar ou leur cache et ne les remplacez pas par d'autres composants que des pièces d'origine Toyota.

- Dans les situations suivantes, il est nécessaire de procéder au réétalonnage des capteurs radar. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un capteur radar est déposé et installé, ou remplacé

- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre ont été remplacés

■ Pour prévenir tout dysfonctionnement de la caméra avant

Respectez les précautions suivantes.

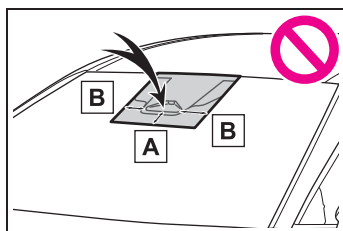
Si vous ne le faites pas, la caméra avant risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre.
- Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.

- Même si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.

- Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne fixez pas d'autocollants (y compris des autocollants transparents) ou autres éléments sur la zone du pare-brise devant la caméra avant (surface ombrée sur l'illustration).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre.

- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.

- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.

**AVERTISSEMENT**

- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
Si le pare-brise a été remplacé, il est nécessaire de procéder au réétalonnage de la caméra avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.
- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur la caméra avant.
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et évitez qu'il ne se salisse.
Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.
Si l'objectif de la caméra avant est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.
- Ne modifiez pas la position ou l'orientation de la caméra avant et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez aucun composant autour de la caméra avant, tel que le rétroviseur intérieur ou le plafond.
- Ne fixez aucun accessoire risquant d'obstruer la caméra avant au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.

- Ne modifiez et ne changez pas les phares ou d'autres éclairages.

■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est peut-être embué, il fait automatiquement fonctionner le chauffage pour désembuer la partie du pare-brise située autour de la caméra avant. Lors du nettoyage, etc. veillez à ne pas toucher la zone autour de la caméra avant tant que le pare-brise n'est pas suffisamment froid, car tout contact pourrait entraîner des brûlures.

■ Précautions relatives à la caméra de surveillance du conducteur (sur modèles équipés)

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner un dysfonctionnement de la caméra de surveillance du conducteur et un mauvais fonctionnement des systèmes, ce qui peut provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- Ne soumettez pas la caméra de surveillance du conducteur ou sa zone environnante à un choc violent.

En cas de choc violent, la caméra de surveillance du conducteur peut se désaligner et le conducteur peut ne plus être détecté correctement. Dans ce cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

- Ne démontez ou ne modifiez pas la caméra de surveillance du conducteur.
- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris des autocollants transparents), etc. sur la caméra de surveillance du conducteur ou sur la zone environnante.
- Ne laissez pas la caméra de surveillance du conducteur ou ses environs se mouiller.
- Ne couvrez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne placez rien devant elle.
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur.
- Ne touchez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur et évitez qu'il ne se salisse.

En cas de saleté ou d'empreintes digitales sur l'objectif de la caméra, nettoyez-le avec un chiffon sec et doux afin de ne pas le marquer ou l'endommager.

- Lorsque vous nettoyez l'objectif, n'utilisez pas de détergents ou de solvants organiques qui pourraient endommager le plastique.

■ Précautions d'utilisation

Véhicules sans affichage multimédia : Il est nécessaire de conclure un contrat portant sur des services connectés, fournis par Toyota, pour utiliser ces fonctions. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Régulateur de vitesse actif : Délai de reprise prolongé

→P.290

- Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)

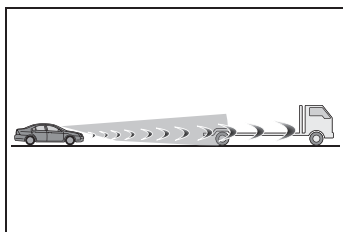
→P.308

■ Situations dans lesquelles les capteurs et les systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement

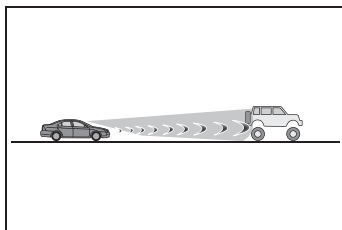
- Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a été changée suite à des modifications
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc. sont collés à l'avant du capteur
- En cas de conduite par mauvais temps, tel que des fortes pluies, du brouillard, de la neige ou une tempête de sable
- Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetées devant le véhicule, ou lorsque vous conduisez dans la brume ou la fumée
- Lorsque les phares ne sont pas allumés lors de la conduite dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- Lorsque les phares sont mal alignés
- Lorsqu'un phare est défectueux
- Lorsque les phares d'un autre véhicule, le soleil ou une lumière réfléchissante se reflète directement dans la caméra avant
- Lorsque la luminosité de la zone environnante change brusquement
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre

emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents

- Lorsqu'un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- Lorsque vous vous trouvez dans un endroit ou à proximité d'objets qui réfléchissent fortement les ondes radio, tels que les endroits suivants:
 - Tunnels
 - Ponts à treillis
 - Routes de gravier
 - Routes jonchées d'ornières, couvertes de neige
 - Murs
 - Camions de grande taille
 - Plaques d'égout
 - Glissière de sécurité
 - Plaques métalliques
- Près d'une marche ou d'une partie saillante
- Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, par exemple un petit véhicule de mobilité
- Lorsqu'un véhicule détectable a une petite extrémité avant ou arrière, comme un camion déchargé
- Lorsqu'un véhicule détectable a une extrémité avant ou arrière basse, comme une remorque surbaissée



- Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- Lorsqu'un véhicule détectable transporte un chargement qui dépasse de son compartiment à bagages
- Lorsqu'un véhicule détectable a peu de métal exposé, comme un véhicule partiellement recouvert d'un tissu, etc.
- Lorsqu'un véhicule détectable présente une forme irrégulière, tel qu'un tracteur, un side-car, etc.
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule détectable s'est extrêmement raccourcie
- Lorsqu'un objet détectable se trouve à un angle
- Lorsqu'un véhicule détectable est couvert de neige, de boue, etc.
- Lorsque vous conduisez sur les types suivants de route:
 - Routes à virages serrés ou routes sinueuses
 - Les routes présentant des changements de dénivelé, comme des pentes ou des descentes brusques
 - Routes inclinée à gauche ou à droite
 - Routes présentant des ornières profondes
 - Routes irrégulières et non entretenues
 - Routes ondulant fréquemment ou cahoteuses
- Lorsque le volant est actionné fréquemment ou soudainement
- Lorsque le véhicule ne reste pas en position constante dans une voie
- Lorsque des pièces liées à ce système, les freins, etc. sont froids ou

extrêmement chauds, humides, etc.

- Si les roues sont mal alignées
- Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante telle qu'une route recouverte de givre, de neige, de graviers, etc.
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'un virage
- Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- Lorsque vous entrez/sortez d'un stationnement, d'un garage, d'un ascenseur pour véhicules, etc.
- Lorsque vous roulez dans un parking
- Lorsque vous traversez une zone présentant des obstructions qui peuvent toucher votre véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des branches d'arbre, un rideau, etc.
- Lorsque vous conduisez par vent fort

■ Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée

- Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
- Immédiatement après avoir changé de voie ou franchi un carrefour
- Lorsque vous roulez dans une voie temporaire ou une voie régulée en raison de travaux de construction
- Lorsqu'il y a des structures, des motifs, des ombres qui sont similaires aux lignes des voies environnantes
- Lorsqu'il y a plusieurs lignes blanches pour une ligne de voie
- Lorsque les lignes des voies ne sont pas claires ou lorsque vous roulez sur une chaussée humide
- Lorsqu'une ligne de voie se trouve sur un trottoir
- Lorsque vous conduisez sur une

chaussée luisante, réfléchissante telle que du béton

■ Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner

- Lorsqu'un dysfonctionnement est détecté dans ce système ou dans un système connexe, comme les freins, la direction, etc.
- Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité fonctionne
- Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité est arrêté

■ Changements au niveau du bruit ou du fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

- Suite au fonctionnement des freins, un bruit de freinage peut être perçu et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais ce ne sont pas les signes d'un dysfonctionnement.
- Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus rigide que prévu ou s'enfoncer. Dans chacune des situations, la pédale de frein peut être enfoncée davantage. Appuyez davantage sur la pédale de frein si nécessaire.

■ Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement (sur modèles équipés)

Dans les situations suivantes, la caméra de surveillance du conducteur peut ne pas être en mesure de détecter le visage du conducteur et la fonction peut ne pas fonctionner correctement.

- Si la température de l'habitacle est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un

véhicule qui suit, éclaire la caméra de surveillance du conducteur

- Lorsque la luminosité à l'intérieur du véhicule change fréquemment en raison des ombres des structures environnantes, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse, éclaire le visage du conducteur
- Lorsque la lumière, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, est réfléchiée par les verres des lunettes de vue ou de soleil
- Lorsqu'il y a plusieurs visages dans la zone de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'un passager avant ou arrière se penche vers le siège du conducteur
- Lorsque le visage du conducteur se trouve en dehors de la zone de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'il est penché vers l'avant ou lorsque sa tête se trouve en dehors de la fenêtre
- Lorsque la caméra de surveillance du conducteur est bloquée par le volant, une main tenant le volant, un bras, etc.
- Lorsque le conducteur porte un chapeau
- Lorsque le conducteur porte un cache-œil
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil qui ne transmettent pas facilement les rayons infrarouges
- Lorsque le conducteur porte des lentilles de contact
- Lorsque le conducteur porte un masque facial
- Lorsque le conducteur rit ou que ses yeux ne sont que légèrement ouverts
- Lorsque les yeux, le nez, la bouche ou la forme du visage du

conducteur sont cachés

- Lorsque le conducteur porte du maquillage qui rend difficile la détection de ses yeux, de son nez, de sa bouche ou de la forme de son visage
- Lorsque les yeux du conducteur sont cachés par une monture de lunettes, des lunettes de soleil, des cheveux, etc.
- Lorsqu'il y a un dispositif à l'intérieur du véhicule qui émet des rayons infrarouges proches, comme un système de surveillance de conduite non authentique.

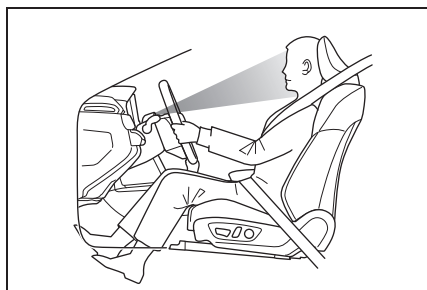
Moniteur de conduite *

* : Sur modèles équipés

Fonctions de base

Pendant la conduite contrôlée, la caméra de surveillance du conducteur détecte la position et la direction du conducteur, et si ses yeux sont ouverts ou fermés. Grâce à cela, le système détermine si le conducteur vérifie son environnement et s'il peut effectuer des opérations de conduite.

Pour fonctionner correctement, la caméra de surveillance du conducteur doit avoir une vue dégagée sur le visage du conducteur. Si la position de la colonne de direction ou du siège est trop haute ou trop basse, ou s'il existe une autre condition qui empêche la caméra de surveillance du conducteur de voir le visage du conducteur, il se peut que certains systèmes d'aide à la conduite ne fonctionnent pas correctement ou qu'un message d'avertissement s'affiche.



■ Fonction d'avertissement

Dans les situations suivantes, un signal sonore retentit et un message s'affiche pour avertir le conducteur.

- Lorsque le système détermine que le conducteur ne fait pas attention à la route ou que ses yeux sont fermés
- Lorsque le visage du conducteur ne peut pas être détecté ou que le système détermine que le conducteur a une mauvaise posture de conduite

Lorsque la position du volant/du siège du conducteur est trop haute ou trop basse, la caméra du moniteur de conduite peut ne pas pouvoir reconnaître tout le visage du conducteur, ce qui peut limiter la fonctionnalité de la fonction et éventuellement déclencher une alarme.

Réglez la position du volant/du siège pour obtenir une position assise correcte où l'ensemble du compteur est visible. Confirmez le bon cheminement de la ceinture de sécurité, le positionnement de l'appuie-tête et la distance adéquate par rapport au volant et au coussin gonflable frontal, comme décrit dans le présent manuel.

Si l'alarme continue même une fois que les réglages recommandés ont été effectués, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Identification du visage

Le moniteur de conduite est utilisé comme un dispositif d'identification des visages afin d'identifier un individu.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de la fonction d'identification des visages, les priorités parmi les autres dispositifs d'identification des individus et les paramètres du véhicule liés, reportez-vous à "Mes réglages". (→P.179)



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Le moniteur de conduite n'est pas conçu pour empêcher le conducteur de conduire de manière imprudente ou d'avoir une mauvaise posture de conduite. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- Le moniteur de conduite ne peut pas réduire la somnolence. Si vous vous sentez incapable de vous concentrer ou somnolent, faites une pause et dormez si nécessaire afin de conduire en toute sécurité.

■ Fonction d'avertissement

Ces fonctions peuvent ne pas fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est faible.

■ Identification du visage

L'identification du visage commence lorsque la porte est ouverte puis fermée.

Dans l'identification du visage, les traits du visage sont numérisés et

stockés dans un ordinateur intégré, afin d'être utilisés pour l'identification dans Mes réglages.

- L'image ou la vidéo du visage ne sont pas stockées. La voix n'est pas non plus stockée.
- Les informations numérisées sur le visage ne sont pas utilisées à d'autres fins que l'identification dans Mes réglages. En outre, les informations de visage ne peuvent pas être décodées et ne seront pas divulguées ou fournies à un tiers.
- Vous ne pouvez pas supprimer les informations de visage par vous-même.
- Pour le traitement des informations de visage, veuillez consentir aux points suivants avant d'utiliser la fonction:
 - L'identification du visage ne garantit pas une authentification complète de l'identité, un collationnement ou une identification.
 - Lorsque l'enregistrement des informations de visage ou l'identification du visage échoue fréquemment, il est nécessaire de nettoyer les caméras du conducteur ou d'enregistrer à nouveau les informations de visage.
 - Les informations de visage enregistrées dans l'ordinateur du véhicule ne peuvent pas être décodées ou déplacées sur un autre support. Par conséquent, il est nécessaire de réenregistrer les données faciales une fois qu'elles sont supprimées ou que les pièces concernées sont remplacées.
 - Une fois supprimées, les informations de visage ne peuvent pas être restaurées. Il est nécessaire de réenregistrer les informations de visage.

■ **Situations dans lesquelles l'identification du visage peut ne pas être effectuée correctement**

Ce système est conçu pour permettre d'identifier les traits du visage. Dans les situations suivantes, les informations de visage risquent de ne pas pouvoir être enregistrées ou identifiées correctement:

- Lorsqu'une partie du visage du conducteur (sourcils, yeux, nez ou bouche) n'est pas visible
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue/des lunettes de soleil, un masque facial, un silencieux, etc.
- Lorsque le conducteur n'est pas de face
- Lorsqu'une partie du visage du conducteur est couverte par des cheveux, une barbe, une main, des vêtements, des bijoux, etc.
- Lorsque le conducteur ferme les yeux
- Lorsqu'un conducteur non enregistré est un jumeau, etc. d'un conducteur enregistré, dont le visage se ressemble beaucoup

■ **Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement**

→P.243

Modification des réglages du moniteur de conduite

Il est possible d'activer/de désactiver la fonction d'avertissement par un réglage personnalisé. (→P.583)

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.248) se trouvant sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détectable est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P.259)

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour une utilisation en toute sécurité**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

N'utilisez jamais le système de sécurité de pré-collision au lieu des opérations de freinages habituelles. Ce système ne peut pas permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'une collision dans chaque situation. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- Même si le système de sécurité de pré-collision est conçu pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance.

Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Pour une utilisation en toute sécurité: →P.235

■ **À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision**

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236

tables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Véhicules

- Vélos*

- Piétons

- Motos*

- Murs

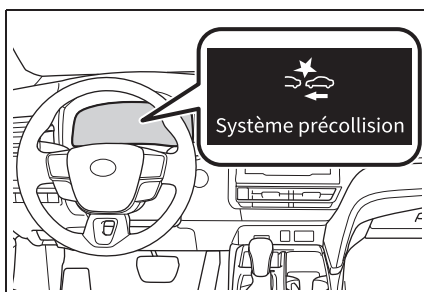
* : Détecté comme un objet détectable uniquement lorsque quelqu'un est monté dessus.

Fonctions du système

■ **Avertissement de sécurité de pré-collision**

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, un signal sonore retentit et une icône et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, il peut y avoir des cas où un freinage modéré est effectué, accompagné de l'avertissement.

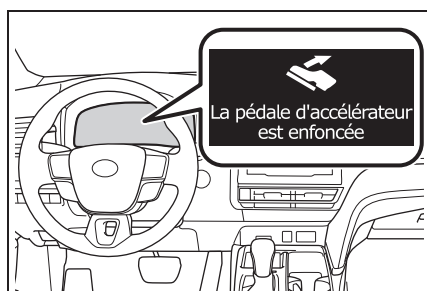


Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit en tant qu'objets détec-

Si le système détermine que la pédale d'accélérateur est forte-

ment enfoncée, l'icône et le message suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel.



■ Aide au freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée et que le conducteur n'agit pas suffisamment sur les freins, la force de freinage est augmentée.

■ Commande de freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou de réduire l'impact de la collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

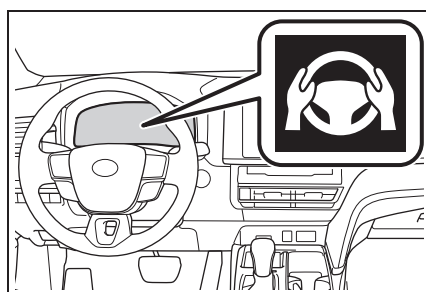
Si le système détermine que les conditions suivantes ne sont pas remplies, une assistance est fournie pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et éviter une sortie de voie. Pendant l'assistance, en plus de l'avertissement de sécurité de pré-collision, l'icône suivante s'affiche

sur l'écran multifonctionnel.

- La probabilité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment de place dans la voie pour effectuer des manœuvres d'évitement
- Le conducteur utilise le volant

Véhicules avec la fonction de direction active: Les freins et la direction sont contrôlés pour permettre d'éviter une collision ou de réduire l'impact d'une collision, indépendamment des manœuvres d'évitement effectuées par le conducteur.

Pendant l'assistance, l'avertissement de sécurité de pré-collision se déclenche et un message s'affiche pour avertir le conducteur.



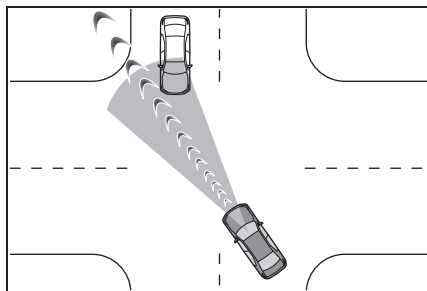
■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

Dans des situations telles que les suivantes, si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, l'avertissement de sécurité de

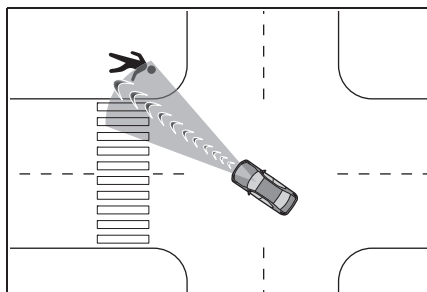
pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent.

En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/à droite à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule/d'une moto venant en sens inverse



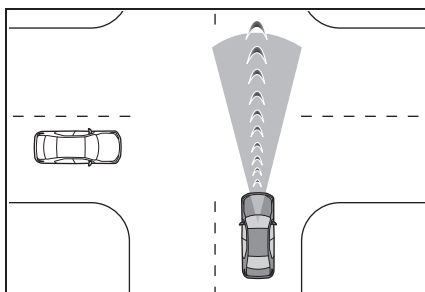
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un piéton ou un cycliste est détecté



■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)

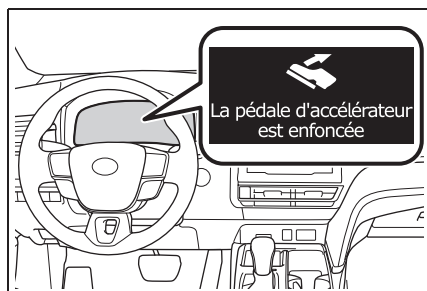
À une intersection, etc., si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un

véhicule ou une moto en approche est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent. En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lorsque vous roulez à basse vitesse, si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée et que le système détermine qu'il y a une possibilité de collision, la puissance du système hybride est restreinte ou les freins sont appliqués faiblement pour limiter l'accélération. Pendant le fonctionnement, un signal sonore se déclenche et un témoin d'avertissement ainsi qu'un message s'affichent à l'écran multifonctionnel.

**AVERTISSEMENT****■ Freinage de pré-collision**

- Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.
- La fonction de freinage de pré-collision n'est pas conçue pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Si le véhicule est arrêté par la commande de freinage de pré-collision, le conducteur doit utiliser les freins immédiatement si nécessaire.
- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la commande de freinage de pré-collision.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse de fonctionner ou annuler son fonctionnement.

■ Aide au pilotage d'urgence

- L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que la commande de prévention de sortie de voie est terminée.
- En fonction des opérations effectuées par le conducteur, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.
- Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, que le conducteur tourne fortement le volant, que la pédale de frein est enfoncée ou que levier de clignotant est actionné, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et la fonction d'aide au pilotage d'urgence risque de ne pas fonctionner.
- Pendant que la direction assistée d'urgence fonctionne, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, le volant est actionné brusquement ou la pédale de frein est enfoncée, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et la direction assistée d'urgence peut être annulée.

**AVERTISSEMENT**

- Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si le volant est tenu ou tourné dans le sens opposé à celui du fonctionnement du système, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence est annulé.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Toutefois, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps après qu'une borne de la batterie 12 V a été débranchée et rebranchée
- Lorsque le levier de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

Voici les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation de chaque fonction:

- Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement de sécurité de pré-collision, si le volant est actionné fortement ou brusquement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

● Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Bicyclettes	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Piétons	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

● Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

● Aide au pilotage d'urgence

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt, vélos, piétons, motos	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h) Fonction de direction active (sur modèles équipés) : * à 50 mph (* à 80 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h) Fonction de direction active (sur modèles équipés) : * à 50 mph (* à 80 km/h)

* : Vitesse minimale du véhicule: La vitesse du véhicule à laquelle un évitement est difficile à l'aide de la commande de freinage de pré-collision

Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si l'une des opérations suivantes est effectuée, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence peut être annulé:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou brusquement
- La pédale de frein est enfoncée
- Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

L'aide à l'évitement de collision aux intersections (pour les véhicules tournant à gauche/à droite) ne fonctionne pas lorsque les clignotants ne clignent pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)
Piétons	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	—	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	—	Environ 3 à 30 mph (5 à 50 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)

- Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)

► Véhicules sans radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule traversant la chaussée	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motos (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse de votre véhicule ou moins • Environ 25 mph ou moins (40 km/h ou moins) 	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

► Véhicules avec radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule traversant la chaussée	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motos (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	Environ 31 mph ou moins (50 km/h ou moins)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

Lorsque vous conduisez à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, ce système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est d'environ 25 mph (40 km/h) ou moins.

Le système ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule traversant est égale ou inférieure à la vitesse du véhicule.

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionne pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt, piétons, vélos, mur	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)

Pendant que la suppression de l'accélération à basse vitesse fonctionne, si l'une des opérations suivantes est effectuée, le fonctionnement de la suppression de l'accélération à basse vitesse est annulé :

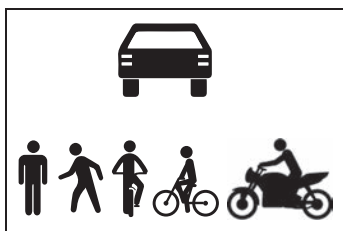
- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

■ Détection d'objets détectables

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement.

Selon la luminosité ambiante, le mouvement, la posture et la direction d'un objet détectable, celui-ci peut ne pas être détecté et le système peut ne pas fonctionner correctement.

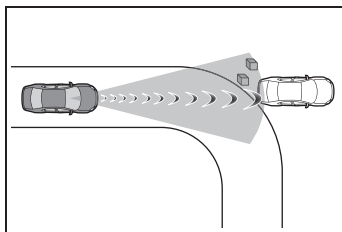
Le système détecte les formes, telles que les suivantes, en tant qu'objets détectables.



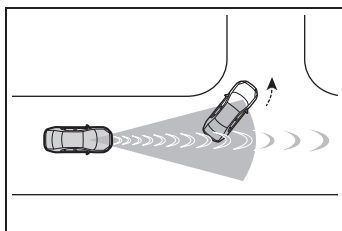
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même si la probabilité d'une collision n'est pas élevée

• Dans certaines situations, telles que les suivantes, le système peut déterminer que la probabilité d'une collision est élevée et peut fonctionner :

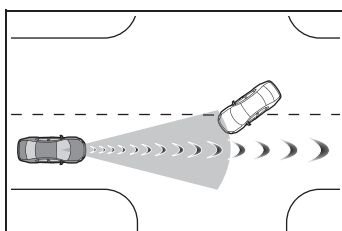
- Lorsque vous croisez un objet détectable
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable ou d'un autre objet sur le bord de la route, tels que des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murs, etc.
- Lorsqu'un objet détectable ou autre objet est présent sur le bord de la route dans un virage



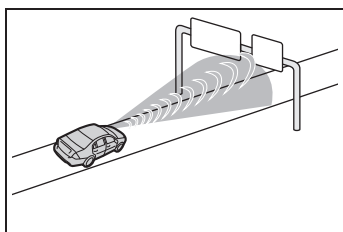
- Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite



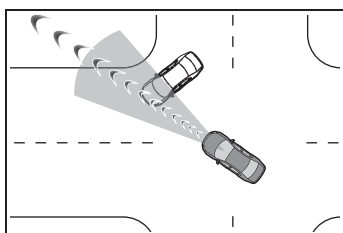
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/droite



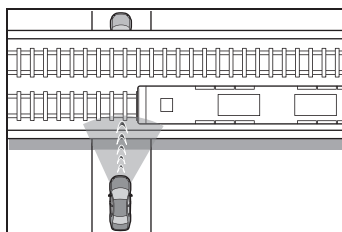
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite et qu'un véhicule, une moto, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse traverse devant le véhicule
- Lorsque vous tentez de tourner à gauche ou à droite devant un véhicule, une moto, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite et qu'un véhicule, un vélo, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse s'arrête ou change de direction immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule/une moto venant en sens inverse tourne à gauche/à droite devant le véhicule



- Lorsque vous tournez le volant en direction de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse
- Lorsqu'il y a un objet qui se déplace au-dessus ou au-dessous de la route



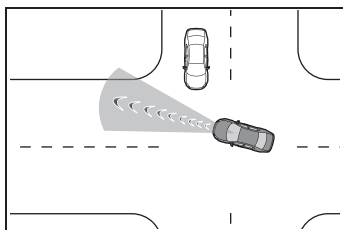
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Dans certaines situations, telles que les suivantes, un objet détectable peut ne pas être détecté par les capteurs avant et le système risque de ne pas fonctionner correctement:
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte
- Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- Lorsque l'objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une barrière, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque en acier sur la chaussée ou d'un autre véhicule
- Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil, se reflète sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou la luminosité d'un objet détectable fait qu'il

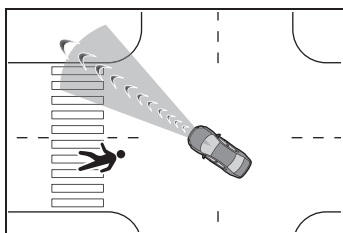
se fond dans son environnement

- Lorsqu'un objet détectable se rabat ou surgit brusquement devant votre véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule en diagonale
- Si une bicyclette est un vélo pour enfants, transporte une lourde charge, transporte un passager supplémentaire, si elle transporte un cycliste penché vers l'avant ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, tandems, etc.)
- Si un piéton ou un vélo mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste est floue (par exemple, lorsqu'une personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton se penche vers l'avant ou est accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond avec l'environnement, par exemple s'il est faiblement éclairé (à l'aube ou au crépuscule) ou sombre (la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque le véhicule n'a pas roulé un certain temps après le démarrage du système hybride
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et quelques secondes après avoir tourné à gauche/droite
- Lors de la prise d'un virage et quelques secondes après la prise d'un virage
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule/une moto venant en sens inverse circule dans une voie située à 3 voies ou plus du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que le sens de déplacement du véhicule diffère considérablement du sens de circulation du trafic sur la voie en sens

inverse



- Lors d'un virage à gauche/droite, un piéton ou une bicyclette se trouvant derrière le véhicule passe devant celui-ci comme s'il le dépassait



- Lorsqu'il se trouve à une intersection, le véhicule qui s'approche du croisement a une grande longueur hors tout, comme un gros camion, une remorque, etc.
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, telles que les suivantes, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable est trop près du véhicule
 - Lorsque l'espace est insuffisant pour effectuer des manœuvres d'évitement ou qu'un obstacle est présent dans la direction d'évitement
 - En présence d'un véhicule venant en sens inverse
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, les murs peuvent ne pas être détectés comme un objet cible et la fonction de suppression de l'accélération à faible vitesse peut ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsque le décor derrière le mur

est visible, comme une porte vitrée, une grille, etc.

- Lorsque le mur est incliné ou bas
- Lorsque le mur est étroit, tel qu'un poteau, etc.
- Lorsque le mur est composé de plantes, comme une haie, etc.
- Lorsque la route, etc. se reflète sur le mur
- Lorsque le véhicule s'approche du mur de manière oblique

Modification du réglage de sécurité de pré-collision

- Il est possible d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision par un réglage personnalisé. (→P.570)

Le système est activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

- Lorsque le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Il est possible de modifier le réglage de sécurité de pré-collision en procédant à des réglages personnalisés. (→P.570)
- Lorsque le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision est modifié, le moment de l'aide au pilotage d'urgence est également modifié.
Véhicules sans capteurs radar latéraux avant : En cas

de sélection de , l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas dans la plupart des cas.

Véhicules avec capteurs radar latéraux avant: Dans la plupart des cas, lorsque  est sélectionné, la direction assistée d'urgence (à l'exclusion de la fonction de direction active) ne fonctionne pas.

- Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: Lorsque le système détermine que le conducteur n'est pas tourné vers l'avant, l'avertissement de sécurité de pré-collision et l'assistance de direction d'urgence fonctionnent au moment  quel que soit le réglage de l'utilisateur.
- Lors du fonctionnement du régulateur de vitesse actif, l'avertissement de sécurité de pré-collision fonctionne au moment  quel que soit le réglage de l'utilisateur.
- Véhicules avec assistance dans les embouteillages: Quand l'assistance dans les embouteillages est active, l'alerte pré-collision fonctionne avec le réglage , quel que soit le réglage choisi par le conducteur.

LTA (aide au suivi de voie)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies sont dégagées et que le régulateur de vitesse actif fonctionne, les voies et les véhicules précédents et environnants sont détectés à l'aide de la caméra avant et du capteur radar, et le volant est actionné pour maintenir la position du véhicule dans la voie.

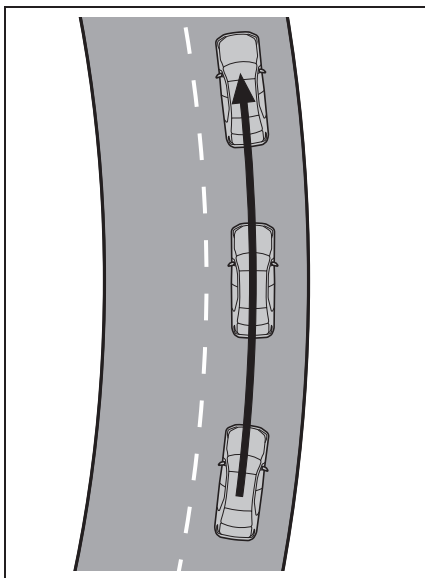
Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Si le régulateur de vitesse actif ne fonctionne pas, la fonction ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'aide est fournie sur la base de la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.

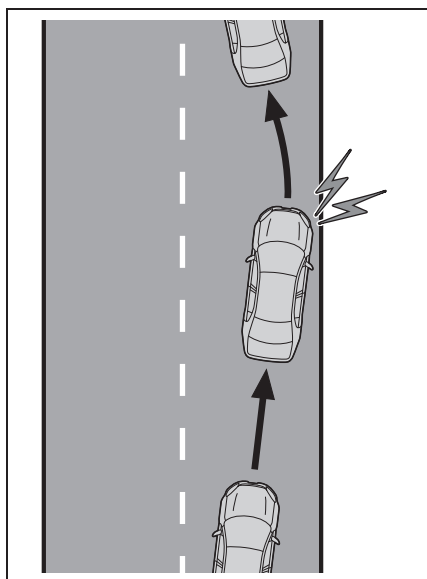
Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, le conducteur est alerté par un affichage et cette fonction est provisoirement annulée.

Si le volant est tenu fermement, la fonction reprend son fonctionnement.



- Lorsque la fonction opère, si le véhicule est susceptible de quitter sa voie, le conducteur est alerté par un affichage et un signal sonore.

Lorsque le signal sonore retentit, vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.

**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le système LTA**

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et ne diminue pas non plus le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

- Désactivez le système LTA au moyen de la commande LTA lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système LTA détecte les lignes de voie ou la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.
- Le régulateur de vitesse actif est en fonctionnement.
- La largeur de la voie est comprise entre environ 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas tourné avec beaucoup de force.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.262) n'est pas en fonctionnement.
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.261)
- Si les conditions de fonctionnement d'une fonction ne sont plus réunies pendant son fonctionnement, un signal sonore peut se

déclencher pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

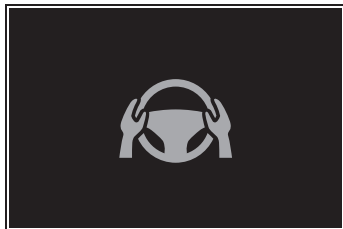
- Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de direction assistée de la fonction en actionnant le volant.

■ Fonction d'avertissement de sortie de voie lors du fonctionnement du système LTA

- Même si la méthode d'avertissement du système LDA est remplacée par une vibration du volant, si le véhicule dévie de sa voie pendant le fonctionnement du système LTA, l'avertisseur sonore retentit pour alerter le conducteur.
- Si une action sur le volant équivalente à celle nécessaire pour un changement de voie est détectée, le système détermine que le véhicule ne dévie pas de la voie et l'avertissement ne fonctionne pas.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Si aucune opération n'est détectée pendant un certain temps, l'avertissement fonctionne et la fonction est temporairement annu-

lée. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas fonctionner correctement

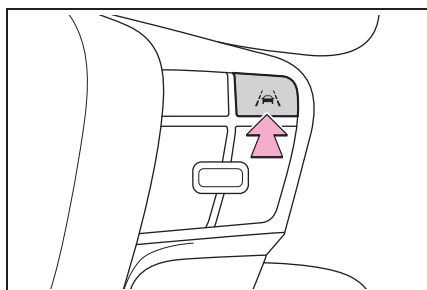
- En fonction de l'état du véhicule, de la condition de commande des poignées et de l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.
- Véhicules avec LCA: Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur sont sur le volant ou pas.
 - Si une housse de volant est installée
 - Si le conducteur porte des gants
 - Si un corps étranger est attaché au volant
 - Si le conducteur tient le volant par la garniture en bois, la partie cousue en cuir, les rayons ou une autre partie du volant non équipée de capteurs
- Véhicules avec LCA: Dans les situations suivantes, la fonction d'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas s'activer et la fonction LTA peut demeurer activée malgré que les mains du conducteur ne soient pas sur le volant :
 - Si quelque chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Si un objet large ou les bras du conducteur sont posés en travers du volant

Activation/désactivation du système

Le LTA s'active/se désactive chaque fois que vous appuyez sur la commande LTA.

Quand le LTA est activé, le témoin

LTA s'allume.

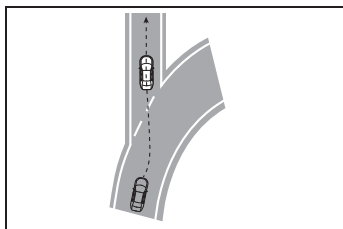


AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour change de voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et changer également de voie)



- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour tangue (votre véhicule peut tanguer en conséquence et sortir de la voie)

- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour sort d'une voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et sortir aussi de la voie)
- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour roule très près de la ligne gauche/droite de la voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour en conséquence et quitter la voie)
- Lorsqu'il y a des objets ou des structures en mouvement dans les environs (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, celui-ci peut tanguer)
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241
- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.243
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236

Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

L'état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	Le système LTA est en veille
 Vert	 Vert	 Vert	Le système LTA fonctionne
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	 Vert	Le véhicule quitte la voie en direc- tion du côté où l'affichage de la voie clignote

LCA (aide au changement de voie)*

* : Sur modèles équipés

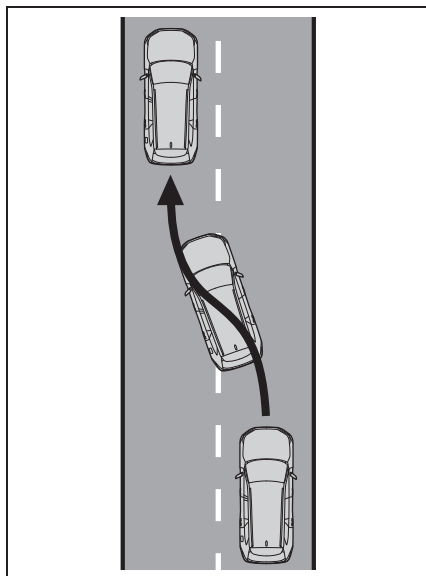
Fonctions LCA (aide au changement de voie)

Cette fonction est liée au LTA et fournit une assistance pour effectuer des changements de voie par le biais du volant.

Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Le conducteur peut outrepasser la fonction de direction assistée en maniant le volant.

La fonction d'aide au changement de voie n'est pas conçue pour des changements de voie à un carrefour.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LCA (aide au changement de voie)

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LCA (aide au changement de voie).

Le système LCA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et il n'est pas un système qui réduit la nécessité de vérifier la présence d'autres véhicules sur une voie adjacente, de véhicules en approche, etc. lors d'un changement de voie. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

De même, n'utilisez pas le système LCA (aide au changement de voie) pour changer de voie dans laquelle un changement de voie ne doit pas être effectué (voies en sens inverse, accotements, etc.).

- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système LTA (assistance au suivi de voie) est activé.
- La fonction d'aide au changement de voie est activée par une personnalisation des réglages.
- La vitesse du véhicule est comprise entre environ 55 et 85 mph (90 et 140 km/h).
- Le système détecte une ligne blanche discontinue du côté où le

changement de voie doit être effectué.

- Aucun véhicule n'est détecté dans la voie vers laquelle le clignotant est activé.
- Le volant n'est pas tourné avec beaucoup de force.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.262) n'est pas en fonctionnement.

■ Annulation de fonctions

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du LCA peut être annulé par l'affichage et le signal sonore:

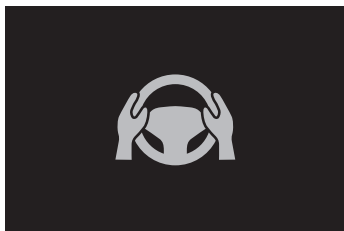
- Lorsque les conditions de fonctionnement (→P.265) ne sont plus remplies
- Lorsque le système n'est plus en mesure de détecter les lignes de voie
- Lorsque le levier des clignotants est actionné en deuxième position (→P.267)
- Lorsque le levier des clignotants est actionné dans la direction opposée au changement de voie
- Lorsque le système détecte que le conducteur actionne le volant, la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche rapidement dans la voie vers laquelle le clignotant est actionné, un signal sonore retentit et un message s'affiche pour alerter le conducteur. Le volant peut être légèrement actionné en même temps afin d'aider à garder le véhicule loin du véhicule approchant.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir

le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



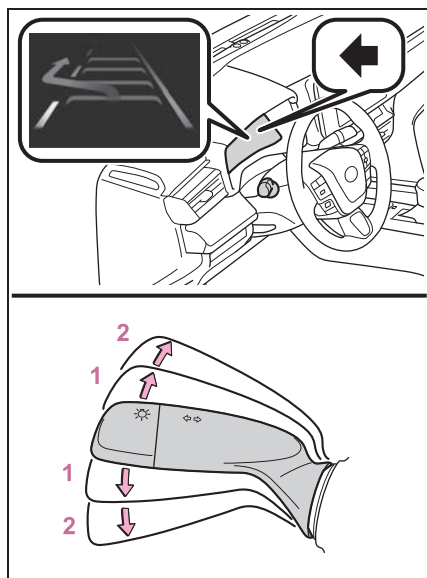
■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas fonctionner correctement

- En fonction de l'état du véhicule, de la condition de commande des poignées et de l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.
- Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur sont sur le volant ou pas.
 - Si une housse de volant est installée
 - Si le conducteur porte des gants
 - Si un corps étranger est attaché au volant
 - Si le conducteur tient le volant par la garniture en bois, la partie cousue en cuir, les rayons ou une autre partie du volant non équipée de capteurs
- Dans les situations suivantes, la fonction d'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas s'activer et la fonction LCA peut demeurer activée malgré que les mains du conducteur ne soient pas sur le volant :
 - Si quelque chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Si un objet large ou les bras du conducteur sont posés en travers du volant

Fonctionnement du LCA

Si le levier de clignotants est maintenu à la position de changement de voie (1) jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse, la direction du changement de voie s'affiche et la fonction s'active.

Pour changer de voie en maintenant le levier de clignotant en première position sans utiliser le LCA, désactivez le réglage de personnalisation du LCA.



- 1 Première position: Le LCA fonctionne
- 2 Deuxième position: Le LCA ne fonctionne pas

⚠ AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le LCA ne doit pas être utilisé

- Lors de la conduite sur une route à voie unique
- Lorsqu'il n'y a pas de ligne blanche discontinue entre la voie actuelle et la voie où le changement aura lieu

Activation/désactivation du système

Le LCA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.570)

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du système LCA est indiqué.

Affichage LCA	Icône de volant	État
 Flèche bleue et ligne blanche	 Vert	LCA fonctionne
	 Gris	Un véhicule approchant est détecté alors que le LCA est activé
 Ligne grise	 Gris	Les lignes de voie ne sont plus détectées alors que le LCA est activé

LDA (alerte de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule risque de dévier de la voie ou de sa trajectoire actuelle* et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*.

La caméra avant sert à détecter les lignes de voie ou une trajectoire*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

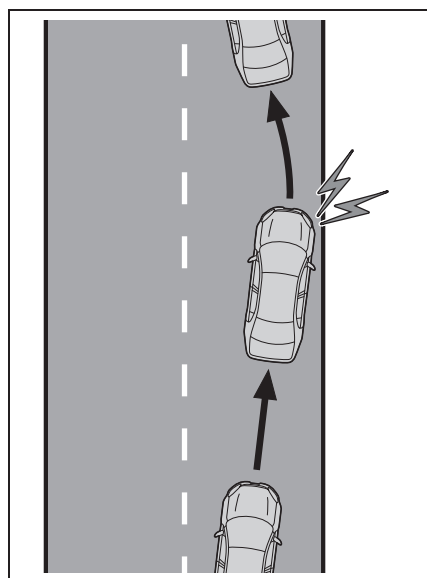
Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur un écran et soit un avertisseur sonore se déclenche soit le volant vibre pour avertir le conducteur.

Vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie ou dans sa trajectoire*.

Si le système détermine que le véhicule risque de percuter un véhicule dans une voie adjacente, l'alerte de sortie de voie se

déclenche même si les clignotants sont actionnés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

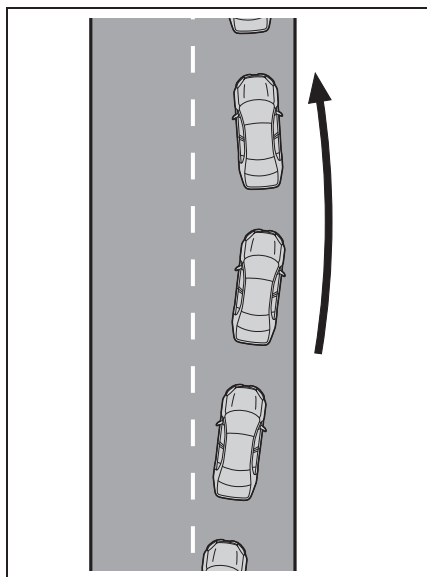
Si le système détermine que le véhicule est susceptible de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, il fournit une assistance par des manœuvres du volant pour aider à éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire.

Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, un message peut s'afficher et un avertissement sonore peut se déclencher pour avertir le conducteur.

Si le système détermine que le

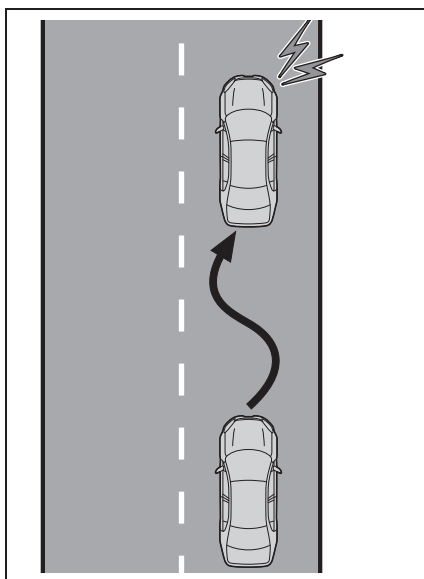
véhicule risque de percuter un véhicule dans une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



■ Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule tangue, un message s'affiche et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à faire une pause.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite. Toutefois, il ne diminue pas le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction

● Fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h).

Le fonctionnement peut être possible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h) si des véhicules, des motos, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie.

- Le système reconnaît une voie ou une trajectoire*. (Si un seul côté est reconnue, le système fonctionne uniquement du côté reconnu.)
- La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.

(Sauf lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction où le levier de clignotants est actionné.)

- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas suffisamment tourné pour effectuer un changement de voie.
- Lorsque le système VSC ou TRAC n'est pas désactivé

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une

fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.271)

■ Fonctionnement de la fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

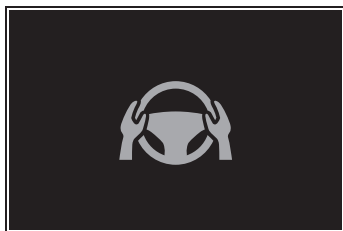
- Selon la vitesse du véhicule, l'état de la route, l'angle de sortie de voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être ressenti ou la fonction est susceptible de ne pas fonctionner.
- Selon les conditions, l'avertisseur sonore peut fonctionner même si le réglage personnalisé sélectionné est celui de vibration.
- Si une trajectoire* n'est pas claire ou droite, la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie risque de ne pas fonctionner.
- La fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie est susceptible de ne pas fonctionner si le système estime que le véhicule est dirigé intentionnellement pour éviter un piéton ou un véhicule garé.
- Il se peut que le système ne puisse pas juger s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: En fonction de l'état du conducteur, la fonction d'alerte de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie modifie le moment du fonctionnement.
- Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de direction assistée de la fonction de prévention de sortie de voie en actionnant le volant.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe,

le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message recommandant vivement au conducteur d'utiliser le volant et un icône s'affichent tandis qu'un signal sonore se déclenche pour avertir le conducteur. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas fermement le volant ou qu'il ne l'utilise pas alors que l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie fonctionne

La durée de fonctionnement de l'avertisseur sonore s'allonge plus la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Même si le système juge que le volant a été actionné, l'avertisseur sonore retentit pendant un certain temps.^{*1}

Sauf pour Porto Rico: La durée de fonctionnement de l'avertisseur sonore s'allonge plus la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Si le système juge que le volant a été actionné, l'avertisseur sonore s'arrête.

^{*1}: Pour Porto Rico ^{*2}

^{*2}: Les pays et les zones pour chaque région figurant dans le

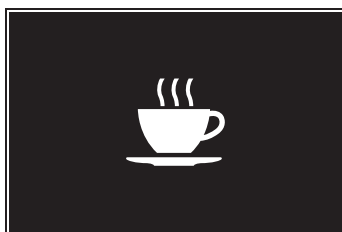
tableau sont à jour en date de septembre 2025. Toutefois, selon la date à laquelle le véhicule a été vendu, les pays et les zones de chaque région peuvent être différents. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

■ Fonction de suggestion de pause

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).
- La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).

En fonction de l'état du véhicule et de la chaussée, la fonction de suggestion de pause peut ne pas fonctionner.



Modification des réglages LDA

- Il est possible d'activer/de désactiver le système LDA par un réglage personnalisé. (→P.570)
- Il est possible de modifier les paramètres du système LDA en procédant à des réglages personnalisés. (→P.570)

**AVERTISSEMENT****■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou droite

- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité

- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.243

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.243

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie, ainsi que le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

► Sauf pour Porto Rico

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	 Vert	La fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote

► Pour Porto Rico

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Allumé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système
Éteint	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	 Vert	La fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote

PDA (assistance proactive à la conduite)

Lorsqu'un objet détectable (→P.277) est détecté, l'assistance proactive à la conduite actionne les freins et le volant pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près de l'objet.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur.

- L'assistance proactive à la conduite est conçue pour fournir de l'assistance aux manœuvres régulières de freinage et de direction, ainsi que d'empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Toutefois, la portée de cette assistance est limitée.

Le conducteur doit effectuer des manœuvres de freinage et de direction au besoin. Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance proactive à la conduite et conduisez toujours prudemment.(→P.279)

- L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système qui réduit le degré d'attention requis pour une conduite sécuritaire. Même si le système fonctionne correctement, les conditions environnantes telles que perçues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système permettant une conduite inattentive ni un système qui fournit une assistance dans de mauvaises conditions de visibilité. Le conducteur est le seul responsable et doit toujours être attentif à son environnement immédiat tout en conduisant prudemment.

■ Lorsque l'assistance proactive à la conduite est désactivée

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236

Conditions d'utilisation du système et objets détectables

Selon les conditions de conduite, l'utilisation de l'assistance proactive à la conduite et les objets détectables changent comme suit.

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Objets détectables
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA)	Un objet détectable traversant la route est détecté	Une assistance pour certaines opérations de freinage est fournie afin de réduire le risque de collision.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes
	Un objet détectable sur le bord de la route est détecté	<p>L'assistance pour certaines manœuvres de freinage et de direction est fournie selon les conditions environnantes pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable.</p> <p>L'assistance pour les manœuvres de direction est fournie à l'intérieur d'une portée où le véhicule ne s'écarte pas de sa voie actuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes • Véhicules stationnés

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Objets détectables
Aide à la décélération (DA)	Un véhicule précédent ou un véhicule adjacent coupant la voie devant le véhicule est détecté	Le véhicule décélère doucement afin que la distance entre les véhicules ne soit pas excessivement courte.	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules qui précèdent • Motos
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule ralentit doucement si la vitesse du véhicule est considérée trop élevée pour le virage à venir.	Aucun
Direction assistée (SA)	La voie est détectée	Le système anticipe l'action du conducteur et assiste l'action du volant.	Aucun

■ Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner

- Assistance concernant un objet détectable traversant la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance concernant un objet détectable sur le bord de la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance concernant la décélération du véhicule qui précède

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- Assistance concernant la décélération dans les virages

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- Direction assistée dans une voie

Environ 5 à 80 mph (10 à 140 km/h)

■ Le fonctionnement du système est annulé lorsque

- Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:
- Lorsque le régulateur de vitesse

actif ou le régulateur de vitesse est en marche

- Lorsque le PCS est désactivé
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.241
- Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est sélectionnée
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
- Dans les situations suivantes, l'assistance au freinage est annulée:
 - Environ 9 mph (15 km/h) ou moins
 - Lorsqu'une vitesse du véhicule particulière est atteinte, tel qu'estimée par le système, selon les conditions environnantes
- Le fonctionnement du système peut être annulé dans les situations suivantes:
 - Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)

- Lorsque le système détermine qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule
- Lorsque les lignes de voie ne peuvent plus être détectées
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
- Lorsque le volant est manié avec une force significative
- Lorsque le levier de clignotants est actionné à la position de virage à gauche/droite

**AVERTISSEMENT****■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée : →P.243
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous passez extrêmement proche d'un objet détectable derrière une rambarde, une clôture, etc.
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite
- Lorsqu'il y a des objets (rambardes, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, cônes de signalisation, boîte à lettres, etc.) dans les environs
- Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable

- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (tunnel à plafond bas, panneau de signalisation, écriteau, etc.)

- Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées, glacées ou sillonnées d'ornières

- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule

- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte

- Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaine, etc.)

- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable

- Lorsqu'un véhicule ou une motocyclette qui vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule

- Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable

- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)

- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent

- Lorsqu'une lumière vive, telle que le soleil ou les phares d'un autre véhicule, se réfléchit sur l'objet détectable

- Lorsque l'objet détectable est de couleur blanche et paraît extrêmement lumineux

- Lorsque l'objet détectable se fond dans son environnement immédiat en raison de sa couleur ou luminosité

**AVERTISSEMENT**

- Lorsqu'un objet détectable coupe la voie ou surgit du côté d'un véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule circulant devant qui est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule, ou qui fait face au véhicule
- Si un véhicule stationné est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule
- Lorsqu'un vélo est un vélo pour enfants, transporte une lourde charge, transporte un passager supplémentaire ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, tandems, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas claire (par exemple, lorsqu'ils portent un imperméable, une longue jupe, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché vers l'avant ou est accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans l'environnement immédiat, par exemple, lorsqu'il fait sombre (à l'aube et à la tombée du jour) ou noir (la nuit, dans un tunnel, etc.)

- Lorsque la largeur de la voie est supérieure ou égale à 13,1 ft. (4 m)
- Lorsque la largeur de la voie est inférieure ou égale à 8,2 ft. (2,5 m)
- Lorsque le véhicule n'a pas roulé un certain temps après le démarrage du système hybride
- Lors d'un virage à gauche ou à droite ou quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche ou à droite
- Lors d'un changement de voie ou quelques secondes après avoir changé de voie
- À l'entrée d'un virage, lors de la conduite dans un virage et quelques secondes suivant la conduite dans un virage

Modification des réglages de l'assistance proactive à la conduite

- L'assistance proactive à la conduite peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.570)
- Les réglages suivants de l'assistance proactive à la conduite peuvent être modifiés par une personnalisation des réglages.(→P.570)

Affichage du fonctionnement du système

Selon la situation, les témoins ou icônes suivants s'affichent.

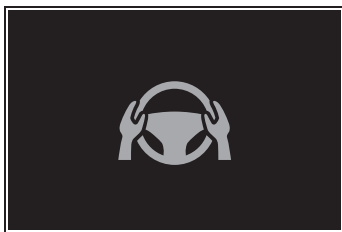
Certains icônes ne peuvent pas s'afficher à moins de modifier l'affichage à l'écran d'information de la fonction d'aide à la conduite sécuritaire.

Icone	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> • Blanc: Surveillance des objets détectables • Vert: Un objet détectable traverse la route ou un objet détectable situé sur le bord de la route et l'assistance s'active
	Un piéton traversant la route ou situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction s'active
	Un véhicule situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction est en cours
	<ul style="list-style-type: none"> • L'aide à la direction est en cours pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable situé sur le bord de la route • Lorsque l'assistance à la direction fonctionne
	L'assistance concernant la décélération du véhicule qui précède est en cours
	Avertissement de conserver une distance appropriée entre les véhicules
	L'assistance concernant la décélération dans les virages est en cours

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant au conducteur de tenir fermement le volant et l'icône illustrée s'afficheront à

l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veuillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Lorsque l'assistance à un objet détectable traversant la route ou l'assistance à un objet détectable sur le bord de la route est effectuée et que le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant

Si aucune utilisation n'est détectée pendant un certain temps, un signal sonore retentit et l'avertissement s'active. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

■ **Fonction d'avertissement après la fin de l'assistance concernant la décélération du véhicule qui précède**

Une fois l'assistance à la décélération du véhicule précédent terminée, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule précédent, l'affichage clignote et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à décélérer. Si le système détermine que le conducteur actionne la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, l'avertissement est annulé.



FCTA (avertissement de trafic transversal avant)*

*: Sur modèles équipés

À l'approche d'une intersection, etc., à une vitesse réduite, les véhicules s'approchant de la gauche ou la droite devant le véhicule peuvent être détectés et le conducteur peut être avisé de ces véhicules.

Contrôle du système FCTA

- Une notification s'affiche lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou la gauche devant votre véhicule à l'approche d'une intersection.
- Affichage tête haute



- Lorsque le système détermine que votre véhicule est sur le point de s'engager dans une intersection alors qu'un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant

votre véhicule, un signal sonore retentit et un message s'affiche vous incitant à appuyer sur la pédale de frein.

- Écran multifonctionnel



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

Le système FCTA est un système complémentaire qui informe le conducteur de l'approche de véhicules à droite ou à gauche devant votre véhicule.

Trop se fier à ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

Les informations de l'affichage d'avertissement peuvent différer des conditions de circulation réelles.

Bien que l'affichage d'avertissement disparaît après un certain temps, cela ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a plus de véhicules ou de piétons à proximité de votre véhicule.

■ Conditions d'utilisation du système FCTA

Le système se met en marche lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Une position de changement de vitesse autre que P ou R est sélectionnée
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 10 mph (15 km/h)
- Un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule à une vitesse comprise entre environ 7 et 37 mph (10 et 60 km/h)
- Il n'y a aucun véhicule devant votre véhicule
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée fermement
- La pédale de frein n'est pas enfoncée fermement

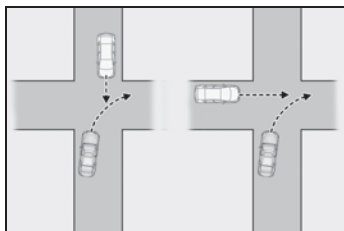
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner bien qu'aucun véhicule ne soit en approche

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner bien qu'aucun véhicule ne soit en approche:

- Lorsque vous vous approchez d'objets bordant la chaussée, tels que des rambardes, des panneaux de signalisation, des poteaux électriques, des lampadaires, des arbres, des herbes hautes, des murs, etc.
- Lorsque vous croisez un objet sur le côté de la route, comme un véhicule stationné
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule au loin
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton se déplace à l'intérieur d'une place de stationnement, etc. à côté de la voie dans laquelle se

trouve votre véhicule

- Lorsqu'un piéton ou un cycliste s'approche sur un trottoir
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'éloigne de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule approchant ralentit ou s'arrête
- Lorsqu'un véhicule approchant effectue un virage à gauche/droite immédiatement devant votre véhicule
- Lorsqu'un piéton approche de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse effectue un virage à gauche/droite
- Lorsque votre véhicule s'engage dans une intersection avant un véhicule approchant à gauche ou à droite devant votre véhicule
- Lorsque vous êtes arrêté à un feu de circulation et qu'un véhicule approche à gauche ou à droite de votre véhicule
- Lorsque vous tournez à droite/gauche devant un véhicule qui arrive en face

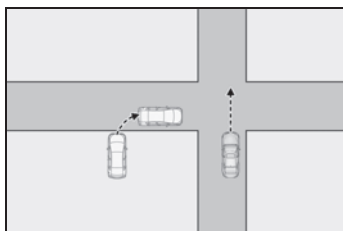


- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse s'approche et passe
- Lorsque votre véhicule se fait dépasser par un autre véhicule
- Lorsque vous conduisez à côté d'un autre véhicule ou d'un piéton
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton approche du côté de votre véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans des situations telles que les suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par un capteur radar avant latéral et le système peut ne pas fonctionner correctement:

- Si un véhicule en approche se déplace brusquement (changement de direction, accélération, décélération brusques, etc.)



- Si un véhicule approche en diagonale à gauche ou à droite devant votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule au loin
- Lorsqu'un objet est présent entre votre véhicule et un véhicule en approche
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent avec peu d'espace entre eux
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.243

Modification des réglages du FCTA

- Le FCTA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.570)

- Les paramètres du FCTA suivants peuvent être modifiés par une personnalisation des réglages. (→P.570)

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

*: Sur modèles équipés

Le système RSA détecte des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque des informations sur les limitations de vitesse sont disponibles) et avertit le conducteur à l'aide d'affichages et de signaux sonores.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations sur les panneaux de signalisation, mais il ne remplace pas la vision ni la vigilance du conducteur. Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236

**AVERTISSEMENT****■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau et/ou que des informations concernant un panneau sont disponibles dans le système de navigation, le panneau est affiché sur l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

En fonction des spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux sont affichés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le système a détecté un panneau

Dans les situations suivantes, il se peut qu'un panneau affiché disparaisse:

- Lorsqu'un nouveau panneau n'a pas été détecté sur une certaine distance
- Lorsque le système détermine que la route empruntée a changé, par exemple après un changement de direction vers la gauche ou la droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système RSA peut ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter de panneaux ou il se peut qu'il n'affiche pas le bon panneau. Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

- Lorsqu'un panneau est sale, décoloré, penché ou tordu
- Lorsque le contraste du panneau électronique est faible
- Lorsque le panneau entier ou une partie du panneau est masqué par un arbre, un poteau électrique, etc.
- Lorsqu'un panneau est détecté par la caméra avant pendant une courte durée
- Lorsque la situation de conduite (virage, changement de voie, etc.) est interprétée de manière incorrecte
- Lorsqu'un panneau se trouve juste après une bretelle d'autoroute ou sur une voie adjacente juste avant la jonction
- Lorsque des autocollants sont collés à l'arrière d'un véhicule qui vous précède
- Lorsqu'un panneau similaire à un panneau compatible avec le système est détecté
- Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse pour une route latérale se situe dans la plage de détection de la caméra avant
- Lorsque vous empruntez un rond-point
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté
- Lorsqu'un panneau a un panneau supplémentaire (point final, jour de la semaine, heure, etc.)
- Lorsqu'un panneau se trouve dans une zone à circulation limi-

tée, par exemple une zone de travaux routiers

- Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes
- Lorsque le système de navigation ne peut pas être utilisé

Dans ce cas, les panneaux de limitations de vitesse affichés sur l'écran multifonctionnel et sur l'écran du système de navigation peuvent différer.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA émet un avertissement pour informer le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché à l'écran, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et qu'il détermine que le véhicule est entré dans une zone interdite, le panneau de sens interdit affiché clignote et un signal sonore se déclenche.

■ Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- Fonction de notification d'excès de vitesse

Cette fonction opère lorsque la condition suivante est remplie:

- Le système reconnaît un panneau de limitation de vitesse.

- Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système reconnaît simultanément plus d'un panneau de sens interdit.
- Le véhicule passe entre des panneaux de sens interdit reconnus par le système.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

- Les types de panneaux de signalisation suivants peuvent s'afficher.

Toutefois, des panneaux de signalisation non standards ou récemment introduits risquent de ne pas s'afficher.

 (États-Unis)	Limite de vitesse
 (Canada)	
	Ne pas entrer
	Interdiction de faire demi-tour
	Interdiction de tourner au feu rouge

	Stop
	Céder le passage
	Avertissement

Modification des réglages RSA

Il est possible de modifier les paramètres suivants du système RSA en procédant à des réglages personnalisés.
(→P.570)

Régulateur de vitesse actif

Ce régulateur de vitesse actif détecte la présence de véhicules roulant devant le vôtre, détermine la distance entre les véhicules et fonctionne de manière à maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède. Il est également possible de régler la distance souhaitée entre véhicules à l'aide de la commande de distance entre véhicules.

Utilisez le régulateur de vitesse actif uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- Le régulateur de vitesse actif fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.

Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

**AVERTISSEMENT**

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P.295

- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.

- Même lorsque le système fonctionne correctement, l'état du véhicule qui précède, tel que reconnu par le conducteur, peut différer de l'état détecté par le système. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Précautions concernant les systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée. Trop se fier à ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- Détails de l'assistance fournie pour la vision du conducteur

Le régulateur de vitesse actif a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule d'un véhicule désigné qui le précède. Ce n'est pas un système qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui fournit une assistance en cas de mauvaises conditions de visibilité.

Le conducteur doit être attentif à ses alentours, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Détails de l'assistance fournie pour le jugement du conducteur

Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur d'un véhicule désigné qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger.

- Détails de l'assistance fournie pour la conduite au conducteur

Le régulateur de vitesse actif n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent si la possibilité d'un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse actif ne doit pas être utilisé

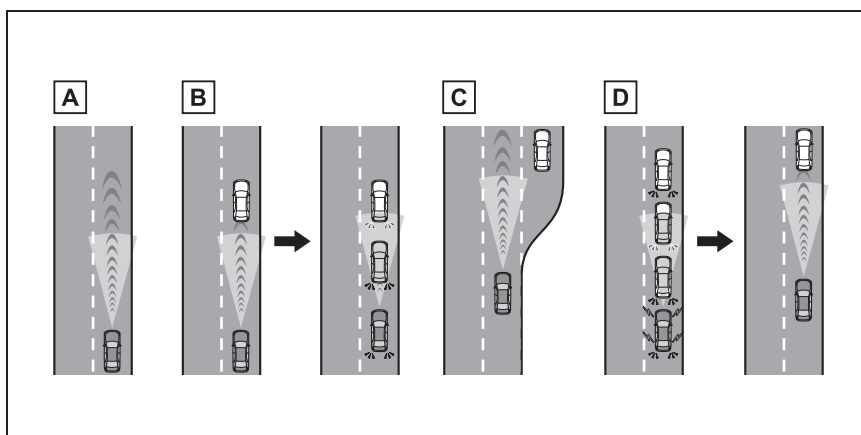
N'utilisez pas le régulateur de vitesse actif dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.

- Lorsque vous roulez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque l'avertissement d'approche se déclenche fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.241
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.243

Fonctions de base**A** Conduite à vitesse constante:

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse réglée par le conducteur.

Si la vitesse programmée du véhicule est dépassée dans une descente, l'affichage de la vitesse programmée du véhicule clignote et un signal sonore se déclenche.

B Ralentissement et suivi de la conduite à vitesse de croisière:

Lorsqu'un véhicule qui vous précède et qui roule plus lentement que la vitesse programmée du véhicule est détecté

Lorsqu'un véhicule est détecté roulant devant le vôtre, le véhicule ralentit automatiquement et s'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, les freins sont actionnées (les feux de stop s'allument à cet instant). Le véhicule est contrôlé pour maintenir la distance entre véhicules définie par le conducteur, selon les variations de vitesse du véhicule qui précède. Si la décélération du véhicule ne suffit pas et que le véhicule s'approche du véhicule roulant devant, l'avertissement d'approche retentit.

C Accélération:

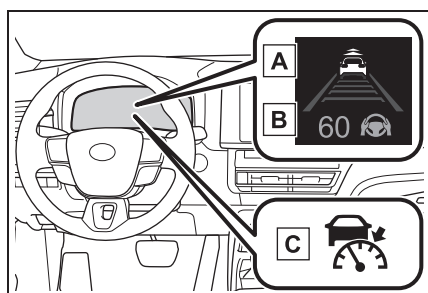
Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse programmée du véhicule, puis reprend la conduite à vitesse constante.

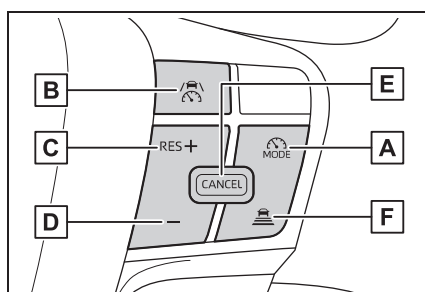
D Démarrage:

Si un véhicule qui précède s'arrête, le véhicule s'arrête aussi (arrêt contrôlé). Une fois que le véhicule qui vous précède a redémarré, appuyez sur la commande "RES" ou appuyez sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le mode de vitesse de croisière variable (opération de démarrage). Si une opération de démarrage n'est pas effectuée, l'arrêt contrôlé continue.

Véhicules avec assistance dans les embouteillages: Lorsque vous conduisez sur une autoroute ou une voie rapide, si un véhicule précédent s'arrête, votre véhicule s'arrête en conséquence. Sur certaines autoroutes et voies rapides, si le système détermine que le véhicule précédent démarre dans un délai d'environ 3 minutes après l'arrêt, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour en informer le conducteur, et votre véhicule démarre en conséquence après le véhicule précédent. (Délai de reprise prolongé)

Composants du système**■ Affichage des instruments**

- A** Écran multifonctionnel
- B** Vitesse du véhicule réglée
- C** Témoins

■ Commandes

- A** Commande de sélection du mode d'aide à la conduite
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande "+" / commande "RES"
- D** Commande "-"
- E** Commande de désactivation

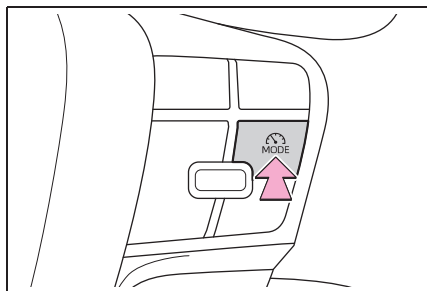
- F** Commande de distance entre véhicules

Utilisation du régulateur de vitesse actif

Réglage de la vitesse du véhicule

- 1 Appuyez sur la commande de sélection du mode d'aide à la conduite pour sélectionner le mode régulateur de vitesse adaptatif.

Le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume.

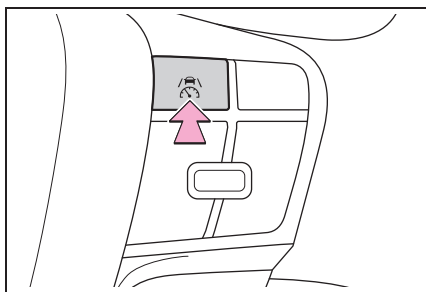


- 2 À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

La vitesse programmée du véhicule s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse

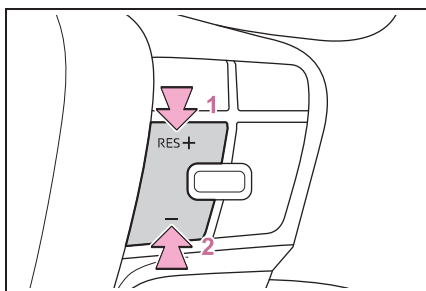
programmée.



Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1 Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2 Diminution de la vitesse programmée du véhicule

Réglage par une brève pression:
Appuyez sur la commande

Réglage par une longue pression:
Maintenez la commande enfoncée jusqu'à atteindre la vitesse de programmation souhaitée.

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

► Pour les États-Unis

Réglage par une brève pression:
Augmente ou diminue d'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement de la commande

Réglage par une longue pression:
Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h) tant que la commande est maintenue enfoncée

► Pour le Canada

Réglage par une brève pression:
De 1 mph (1,6 km/h) ou 1 km/h (0,6 mph) à chaque appui sur la commande

Réglage par une longue pression:
Augmente ou diminue par incréments de 5 mph (8 km/h) ou 5 km/h (3,1 mph) tant que la commande est maintenue enfoncée

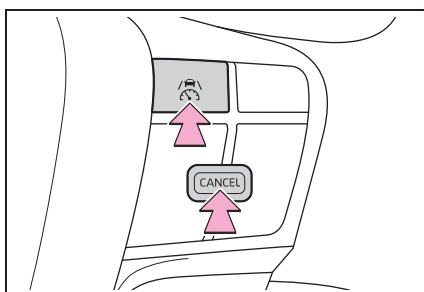
- Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

- 1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer

le véhicule à la vitesse souhaitée.

- 2 Appuyez sur la commande "+".

Annulation/reprise du contrôle



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

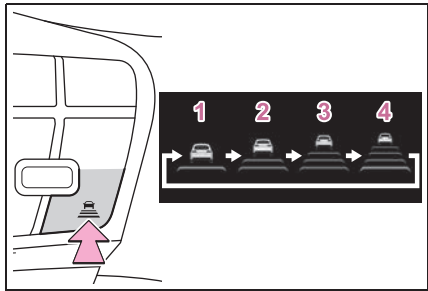
(Si le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le fait d'appuyer sur la pédale de frein n'annule pas le contrôle.)

- 2 Appuyez sur la commande "RES" pour reprendre le contrôle.

Modification de la distance entre véhicules

À chaque pression sur la commande, le réglage de distance entre véhicules change comme suit:

Si un véhicule circulant devant le vôtre est détecté, le repère du véhicule qui précède s'affiche.



Numéro d'illustration	Distance entre véhicules	Distance approximative (vitesse du véhicule: 60 mph [100 km/h])
1	Courte	Environ 85 ft. (25 m)
2	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
3	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
4	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)

La distance réelle entre véhicules varie en fonction de la vitesse du véhicule. De même, lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, il s'arrête à une certaine distance du véhicule qui vous précède selon la situation, quel que soit le réglage.

■ Conditions de fonctionnement

- La position de changement de vitesse D est sélectionnée.
- La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse inférieure à environ 20 mph (30 km/h), la vitesse programmée du véhicule est d'environ 20 mph (30 km/h).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse dépassant la limite supérieure du système, la vitesse programmée du véhicule correspond à la limite supérieure du système.

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en

appuyant sur la pédale d'accélérateur. Après avoir accéléré, le véhicule revient à la vitesse programmée. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■ Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système pendant le mode de vitesse de croisière variable

- Lorsque vous appuyez sur la commande “RES” alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend si le véhicule qui vous précède redémarre moins de 3 secondes environ.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans les 3 secondes environ suivant l'arrêt du véhicule

stoppé par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Dans les situations suivantes, le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé :

- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée pendant la conduite
- Lorsque le système de sécurité de pré-collision est désactivé
- Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système sur une pente raide
- Lorsqu'une des situations suivantes est détectée alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système :
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
 - La porte du conducteur est ouverte
 - Environ 3 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule

Le frein de stationnement peut être activé automatiquement.

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner : →P.243

■ Messages d'avertissement et signaux sonores du régulateur de vitesse actif

Pour une utilisation en toute sécurité : →P.235

■ Véhicules roulant devant que le capteur peut ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes et selon les conditions, si le système ne peut pas fournir une décélération ou accélération suffisante, actionnez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Étant donné que le capteur risque de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche (→P.296) peut ne pas fonctionner.

- Lorsqu'un véhicule se rabat soudainement devant votre véhicule ou change de voie très lentement ou très vite en s'éloignant de votre véhicule
- Lorsque vous changez de voie
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède roule à faible vitesse
- Lorsqu'un véhicule est arrêté sur la même voie que le véhicule
- Quand une moto circule sur la même voie que le véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter un véhicule, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsqu'un véhicule vous précédant freine brusquement
- Lorsque vous changez de voie à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage

■ Conditions pour un délai de reprise prolongé (véhicules avec Assistance dans les embouteillages)

Le délai de reprise prolongé est activé lorsque toutes les conditions

suivantes sont remplies:

- Véhicules avec audio à affichage: Le service connecté que Toyota fournit est souscrit. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Le véhicule roule sur une route réservée aux véhicules, telle qu'une voie rapide.
- Il y a un véhicule qui roule devant et le système est capable de le détecter.
- Le véhicule n'est pas arrêté.
- Le véhicule roulant devant n'a pas été remplacé.
- Le sonar de dégagement et le FCTA ne détectent pas l'objet qui vous précède.
- Le moniteur du conducteur juge que le conducteur regarde devant lui.
- Aucune manœuvre n'a eu lieu au volant.
- La pédale de frein n'a pas été actionnée.

Avertissement d'approche

Dans des situations où le véhicule s'approche d'un véhicule qui vous précède et que le système ne peut pas fournir une décélération suffisante, par exemple si un véhicule se rabat devant le véhicule, un affichage d'avertissement clignote et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les situations suivantes, l'avertissement peut ne pas fonctionner, même si la distance entre véhicules est courte.

- Quand le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse ou plus vite que votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Immédiatement après le réglage de la vitesse du véhicule
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lorsqu'un virage est détecté, la vitesse du véhicule commence à être réduite. À la fin du virage, la réduction de la vitesse du véhicule se termine.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient ensuite à la vitesse programmée.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précédant se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.



■ Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner :

- Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

Fonction de support de moniteur de conduite (sur modèles équipés)

Pendant l'affichage de l'avertissement du moniteur de conduite, l'accélération du véhicule est limitée.

Lorsque l'avertissement du moniteur de conduite disparaît, la commande d'accélération restreinte prend fin.

Assistance au changement de voie

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à

environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers la voie de dépassement, lorsque le levier des clignotants est actionné et que le changement de voie est fait, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse programmée pour faciliter le dépassement.

La reconnaissance par le système de la voie de dépassement peut être basée uniquement sur la position du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si le véhicule circule à un endroit où la voie de dépassement est du côté opposé de la route dans le pays où le véhicule a été vendu à l'origine, le véhicule peut accélérer lorsque le levier des clignotants est actionné pour sortir de la voie de dépassement. (par ex. le véhicule a été construit pour un pays où la circulation se fait à droite, mais roule dans un endroit où la circulation se fait à gauche. Le véhicule peut accélérer lorsque le levier des clignotants est actionné vers la droite.)

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers une voie où un véhicule roule plus lentement que le vôtre, lorsque le levier des clignotants est actionné, le véhicule ralentit progressivement pour faciliter le changement de voie.

Modification des réglages
du régulateur de vitesse
actif

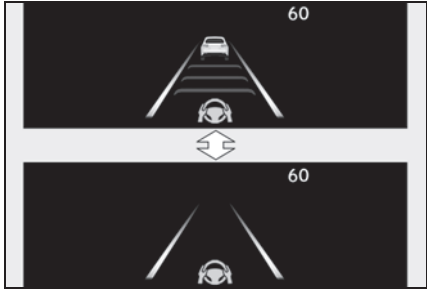
paramètres suivants du régulateur de vitesse actif en procédant à des réglages personnalisés. (→P.570)

- Il est possible de modifier les

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse actif est indiqué.

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc			Régulateur de vitesse actif désactivé
 Vert			Régulateur de vitesse actif réglé à 60 km/h Conduite à vitesse constante
 Vert			Régulateur de vitesse actif réglé à 60 km/h Vitesse de croisière variable

Témoin	Écran multifonctionnel	Situation
 Vert		<p>Réglage de la distance entre véhicules: Orange clignotant</p> <p>Vitesse du véhicule réglée: Vert</p> <p>Véhicule qui précède: Orange clignotant</p> <p>Avertissement d'approche</p>
 Vert		<p>Réglage de la distance entre véhicules: Gris</p> <p>Vitesse du véhicule réglée: Blanc</p> <p>Véhicule qui précède: Gris</p> <p>Accélération avec la pédale d'accélérateur</p>

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Vert			Vitesse du véhicule réglée: Vert en affichage inversé Vitesse du véhicule réglée dépassée
 Vert			Réglage de la distance entre véhicules: Gris Vitesse du véhicule réglée: Blanc Véhicule qui précède: Gris Véhicule en arrêt contrôlé

Régulateur de vitesse

Vous pouvez conduire le véhicule à une vitesse programmée même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

Utilisez le régulateur de vitesse uniquement sur les autoroutes et les chemins à accès limité.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Par conséquent, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Seul le conducteur est responsable de la surveillance de l'environnement du véhicule et de sa conduite prudente.
- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Sur des routes à virages très serrés

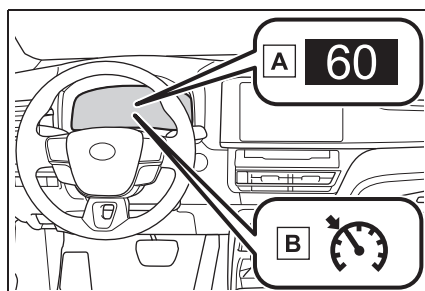
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées

La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.236

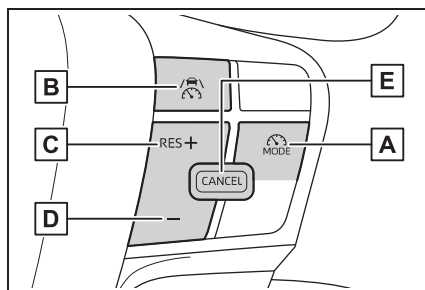
Composants du système

■ Affichage des instruments



- A** Vitesse du véhicule réglée
- B** Témoin de régulateur de vitesse

■ Commandes



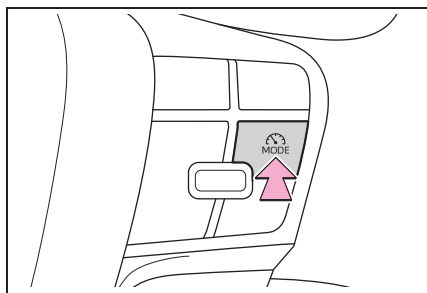
- A** Commande de sélection du mode d'aide à la conduite
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande "+" / commande "RES"
- D** Commande "-"
- E** Commande de désactivation

Utilisation du régulateur de vitesse

Réglage de la vitesse du véhicule

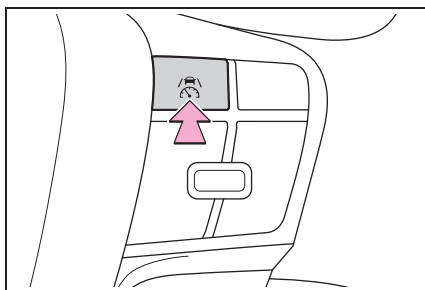
- 1** Appuyez sur la commande de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le mode régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

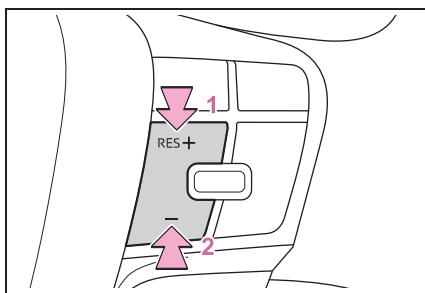
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- **Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes**

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1** Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2** Diminution de la vitesse programmée du véhicule

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h) ou 1 km/h (0,6 mph) à chaque appui sur la commande

Réglage large: Augmente de façon continue lorsque vous appuyez et maintenez enfoncée la commande

■ Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

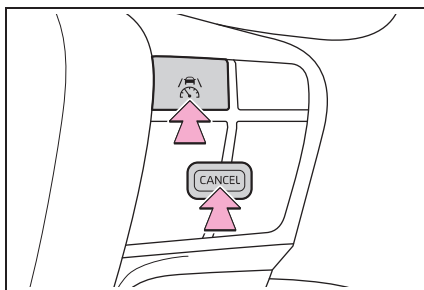
- 1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule à la vitesse souhaitée.
- 2 Appuyez sur la commande "+".

Annulation/reprise du contrôle

- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de

frein.



- 2 Appuyez sur la commande "RES" pour reprendre le contrôle.

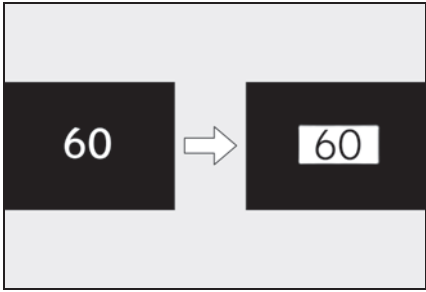
■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure d'environ 10 mph (16 km/h) ou plus à la vitesse programmée du véhicule
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 20 mph (30 km/h)
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.243

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse est indiqué.

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc			Vide Régulateur de vitesse désactivé
 Vert			Vitesse du véhicule réglée: Vert Conduite à vitesse constante
 Vert			Vitesse du véhicule réglée: Vert en affichage inversé Vitesse du véhicule réglée dépassée

Système d'arrêt de conduite d'urgence

Le système d'arrêt de conduite d'urgence est un système qui décélère et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie si le conducteur n'est plus en mesure de continuer à conduire le véhicule, par exemple s'il a subi une urgence médicale, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au suivi de voie), si le système ne détecte pas d'opérations de conduite, par exemple si le conducteur ne tient pas le volant, et détermine que le conducteur ne réagit pas, le véhicule est décéléré et arrêté dans sa voie actuelle pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.

Le véhicule décélère/s'arrête également pendant les commandes de l'assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est équipé), lorsqu'aucune réponse du conducteur à l'avertissement du véhicule de tenir le volant n'est détectée.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité. Le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour fournir une assistance lors d'une urgence où le conducteur a des difficultés à continuer à conduire, par exemple s'il a subi une urgence médicale. Il n'est pas conçu pour aider à la conduite en état de somnolence ou de mauvaise santé physique, ni à la conduite inattentive.
- Même si le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour décélérer le véhicule dans sa voie pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision si le système détermine qu'il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. De même, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, ce système ne fonctionnera pas.
- Après le fonctionnement du système d'arrêt de conduite d'urgence, si la conduite redevient possible, reprenez immédiatement la route ou, si nécessaire, gardez le véhicule sur le bas-côté de la route et installez un triangle de signalisation pour avertir les autres conducteurs de votre véhicule arrêté.

**AVERTISSEMENT**

- Suite au fonctionnement de ce système, les passagers doivent s'occuper du conducteur si nécessaire et prendre les mesures de prévention des risques appropriées, comme se déplacer vers un endroit où la sécurité peut être assurée, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.
- Ce système détecte l'état du conducteur au moyen du fonctionnement du volant. Ce système peut fonctionner si le conducteur est conscient mais ne fait pas fonctionner le véhicule de manière intentionnelle et continue. En outre, le système est susceptible de ne pas fonctionner s'il ne peut pas déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il se penche sur le volant.
- Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement (véhicules avec un moniteur de conduite): →P.247

Récapitulatif du système

Le fonctionnement de ce système se divise en 4 états de contrôle. Par le biais de l'état de contrôle "phase d'avertissement 1" et "phase d'avertissement 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif tout en émettant un avertissement et en contrôlant la vitesse du véhicule. Si le système détermine que le conducteur n'est pas réactif, il active l'état de commande "phase

d'arrêt de décélération" et "phase d'arrêt et de maintien", puis décélère et arrête le véhicule. Il fonctionnera ensuite de façon continue en "phase d'arrêt et de maintien".

■ Conditions de fonctionnement

Ce système fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque le système LTA est activé
Ou durant les commandes de l'Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h)

Pendant les commandes de l'assistance aux embouteillages (sur modèles équipés), le système peut fonctionner à moins de 30 mph (50 km/h).

■ Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:

- Lorsque le contrôle LTA a été annulé (la commande LTA a été enfoncée, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse actif a été annulé
- Lorsque des opérations du conducteur sont détectées (le volant est tenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, la commande des feux de détresse ou le levier des clignotants est actionné(e))
- Lorsque vous appuyez sur la commande d'aide à la conduite au cours de la phase d'arrêt et de maintien
- Lorsque le contact d'alimentation

a été passé de la position ON sur arrêt

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.243

■ Contrôle LTA lors de l'annulation du fonctionnement

Lorsque le système d'arrêt de conduite d'urgence est annulé, le contrôle LTA peut aussi être annulé.

Phase d'avertissement 1

Si les opérations de conduite ne sont pas détectées après le fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant, un signal sonore retentit par intermittence et un message s'affiche pour avertir le conducteur, et le système juge si le conducteur est réactif ou non. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système passe en phase d'avertissement 2.

Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: En fonction du type de détection de l'absence de réaction du conducteur, le système peut sauter la phase d'avertissement 1 et commencer le contrôle de la phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Après l'entrée en phase d'avertissement 2, un signal

sonore se déclenche à courts intervalles, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système détermine que le conducteur ne réagit pas et il passe en phase d'arrêt de décélération.

Lorsque le véhicule décélère, les feux stop peuvent s'allumer en fonction de l'état de la route, etc.

Phase d'arrêt de décélération

Après l'entrée en phase d'arrêt de décélération, un signal sonore continue de retentir, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement puis s'arrête. Après l'arrêt du véhicule, le système entre en phase d'arrêt et de maintien.

Phase d'arrêt et de maintien

Une fois le véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement est serré automatiquement. Après l'entrée en phase d'arrêt et de maintien, le signal sonore continue à retentir de façon continue et les clignotants d'urgence (feux de détresse) se mettent à clignoter pour avertir les autres

conducteurs de la situation d'urgence.

■ Fonctions restreintes après l'annulation du fonctionnement

Après le passage à la phase d'arrêt de décélération, les fonctions suivantes ne seront pas disponibles jusqu'au redémarrage du système hybride, même si le système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé:

- LTA
- LCA (sur modèles équipés)
- Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)

Assistance dans les embouteillages*

* : Sur modèles équipés

Description générale de la fonction

L'assistance dans les embouteillages est un système qui, grâce à la confirmation des conditions par le conducteur, fournit une assistance pour le maintien dans la file de circulation, l'accélération/décélération, l'arrêt et le démarrage sur certaines autoroutes et voies rapides. En outre, en cas d'urgence, le système peut décélérer et s'arrêter, pour aider à éviter une collision ou à en réduire l'impact.

■ Précautions d'utilisation

→P.241

Capteurs supportant l'assistance dans les embouteillages

- Capteurs détectant les conditions environnantes (→P.237)
- Capteurs qui détectent l'état du conducteur (→P.238)

■ Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner

→P.243

■ Changements au niveau du bruit du fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

→P.243

■ Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement

→P.243

Système d'arrêt de conduite d'urgence

→P.305

Délai de reprise prolongé du régulateur de vitesse actif

→P.288

Fonction d'assistance dans les embouteillages

La fonction d'assistance dans les embouteillages est un système qui, grâce à la confirmation des conditions par le conducteur, fournit une assistance pour le maintien dans la file de circulation, l'accélération/décélération, ainsi que sur certaines autoroutes et voies rapides.

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

Lorsque cette fonction est active, il est possible de retirer les mains du volant. (→P.312)

Avant d'utiliser la fonction d'assistance dans les embouteillages, familiarisez-vous avec le contenu du régulateur de vitesse actif et du LTA (aide au suivi de voie).

Assurez-vous que le conducteur dirige le véhicule lorsqu'il entre dans une aire de service/stationnement ou arrive à une barrière de péage, ou lorsqu'il change de voie.

Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur

Quand l'assistance dans les embouteillages commence à fonctionner, le message suivant s'affiche :

- “Autoriser l'enregistrement par caméra de surveillance du conducteur?”

Lorsque l'enregistrement est approuvé, le système enregistre des images de la zone entourant le conducteur dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable SRS ou la collision du véhicule avec un objet sur la route. (→P.11)

**AVERTISSEMENT****■ Pour une utilisation en toute sécurité**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- La fonction d'assistance dans les embouteillages n'est pas un système de conduite automatisé.

Cette fonction fournit au conducteur des informations et une aide à la conduite en fonction de la forme et de l'état de la route, des conditions de circulation et de l'état du conducteur lui-même. Restez attentif aux conditions environnantes car l'utilisation du système relève de la responsabilité du conducteur.

- Selon l'état des environs, de la route ou du conducteur, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner ou être suspendue. En outre, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. Lisez attentivement les conditions d'utilisation de la fonction. Ne vous fiez pas outre mesure à cette fonction et conduisez toujours prudemment.

- Les performances de reconnaissance et de contrôle de la fonction d'assistance dans les embouteillages étant limitées, l'intervention du conducteur est nécessaire pour assurer la sécurité pendant le fonctionnement du système. De plus, l'aide à la direction de ce système est conçue pour fonctionner uniquement pour les manœuvres de direction lente pendant un embouteillage. Lorsque cette fonction est active, la fonction de contrôle de la déviation de voie du LDA ne fonctionne pas. Si, pour une raison quelconque, le véhicule est sur le point de dévier de sa voie, il est de la responsabilité du conducteur de conduire correctement.
- Même si l'assistance dans les embouteillages fonctionne correctement, les conditions environnantes telles que perçues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.
- Lorsque la fonction d'assistance dans les embouteillages est active, le conducteur doit s'assurer qu'il a une bonne visibilité de son environnement, car son intervention peut s'avérer nécessaire.

**AVERTISSEMENT**

● Dans certaines situations, un message invitant le conducteur à tenir le volant peut être affiché par la fonction d'assistance dans les embouteillages. Dans ce cas, tenez le volant et conduisez le véhicule manuellement pour assurer votre sécurité.

● La fonction d'assistance dans les embouteillages ne peut pas détecter les objets suivants. Actionnez le volant, la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein si nécessaire pour éviter une collision. Comme la fonction n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Objets sur la chaussée
- Véhicules en dehors d'une voie (par exemple sur l'accotement)
- Nids de poule, fissures, ornières ou autres dommages sur la chaussée
- Zones de construction routière
- Véhicules roulant parallèlement à votre véhicule ou murs à proximité
- Animaux

■ **Situations dans lesquelles la fonction d'assistance dans les embouteillages ne doit pas être utilisée**

N'utilisez pas la fonction d'assistance dans les embouteillages dans des situations telles que les suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

● Quand il est nécessaire de désactiver le système

→P.236

● Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement

→P.241

● Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée

→P.241

■ **Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement**

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement. Manœuvrez le véhicule manuellement si nécessaire.

● Lorsqu'un capteur est éclaboussé par de l'eau

● Lorsque la température ambiante est élevée ou basse

● Lorsqu'un véhicule se rabat devant votre véhicule

● Lorsqu'une autre voie de circulation s'insère dans la voie dans le même sens de circulation que votre véhicule

● Lorsque vous conduisez dans des conditions de faible visibilité

● Lorsque la posture du véhicule change

● Lorsque l'adhérence sur la chaussée est très différente entre les pneus de gauche et de droite

● Lorsque vous conduisez sur une voie rapide sans terre-plein central ou équipée de marquage centraux temporaires, tels que des poteaux.

**AVERTISSEMENT**

● Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et l'autre véhicule

● Les données cartographiques n'ont pas été correctement mises à jour.

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar**

→P.238

■ **Pour prévenir tout dysfonctionnement de la caméra avant**

→P.239

■ **Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise**

→P.240

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système détecte les lignes de voie et la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.
- Le régulateur de vitesse actif et l'aide au suivi de voie fonctionnent.
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.
- La caméra de surveillance du conducteur détecte que le conducteur regarde devant lui.
- Le véhicule roule dans un embouteillage sur une autoroute ou une voie rapide à environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (Dans certaines situations, par exemple lorsqu'un

embouteillage commence, cette fonction peut être opérationnelle à environ 20 mph [30 km/h] ou moins.)

- Véhicules avec un système de navigation connecté (audio avec affichage): abonnement valable aux Services connectés.
- La porte conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur est attachée.
- Le réglage de personnalisation de l'assistance dans les embouteillages n'est pas désactivé.
- Les fonctions et composants constituant le système sont en bon état.
- Le réglage de personnalisation du PCS (système de sécurité de pré-collision) n'est pas désactivé.
- Le réglage de personnalisation du régulateur de vitesse actif (extension du temps de redémarrage) dans les embouteillages n'est pas désactivé.

■ Annulation temporaire de la fonction

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli.
- Si les conditions de fonctionnement d'une fonction ne sont plus réunies pendant son fonctionnement, un signal sonore peut se déclencher, accompagné d'un affichage, pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée. Si aucune réponse du conducteur à l'indication n'est détectée, la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence du conducteur peut fonctionner. Pour les types d'affichage et les mesures à prendre, voir la page mentionnée ci-dessous. (→P.313)

■ Manœuvres durant une conduite contrôlée

● Pédale d'accélérateur

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Dans certains cas, par exemple lorsque vous roulez à environ 6 mph (10 km/h) ou plus et que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, cette fonction s'annule.

● Pédale de frein

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez décélérer en appuyant sur la pédale de frein. Cependant, la conduite contrôlée sera annulée.

● Volant

Comme pour la conduite normale, le volant peut être actionné. Si le volant est actionné au-delà d'une certaine quantité, la conduite contrôlée sera annulée.

■ Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche

- "Mauvais fonctionnement du système AssistEmboutlg Visitez votre concessionnaire"

La fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement.

- "AssistEmboutlg non disponible Aide à l'arrêt activée"

Le système ne peut temporairement pas être utilisé car la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence du conducteur a fonctionné.

Modification des paramètres de l'assistance dans les embouteillages

- Le réglage de l'assistance dans les embouteillages peut être activé/désactivé par un réglage personnalisé. (→P.581)
- L'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur peut être activé/désactivé par un réglage personnalisé. (→P.581)

Affichages et fonctionnement du système

Les affichages suivants indiquent l'état de fonctionnement de la fonction d'assistance dans les embouteillages:

Affichage	Statut	Mesures à prendre
	La fonction d'assistance dans les embouteillages est active	—
 (Gris)	La fonction d'assistance dans les embouteillages est sur le point de s'arrêter	Tenez le volant.

Affichage	Statut	Mesures à prendre
 (Orange)	La fonction d'assistance dans les embouteillages s'est arrêtée	Tenez le volant.
 (Rouge)	Le régulateur de vitesse actif ou le LTA (aide au suivi de voie), ou les deux, a cessé de fonctionner	Manœuvrez immédiatement le volant à la main.
 (Jaune)	Indique que des manœuvres sont nécessaires en réaction à un véhicule coupant devant vous ou à d'autres comportements des véhicules environnants	Le conducteur doit actionner le volant, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en fonction du milieu environnant.
	Indique que la fonction d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est opérationnelle (le clignotement de cette icône indique que l'enregistrement est en cours, et une illumination constante indique que l'enregistrement est prêt).	—

BSM (surveillance de l'angle mort)

La surveillance de l'angle mort est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit pour aider le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation en toute sécurité.



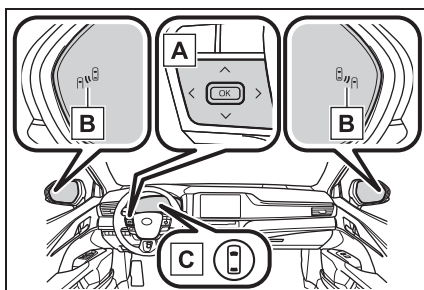
AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

- La surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou en approche rapide par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la surveillance de l'angle mort. Étant donné que la fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive. Comme le système peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou approche rapidement par l'arrière dans un angle

mort, le témoin du rétroviseur extérieur (→P.93) s'allume du côté détecté. Si vous actionnez le levier de clignotants vers le côté de la détection, le témoin de rétroviseur extérieur clignote et un signal sonore se déclenche.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Signal sonore

Si le réglage de volume du système audio est élevé ou que la zone environnante est bruyante, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)



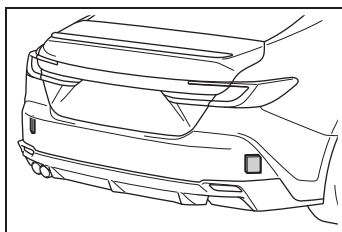
AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Les capteurs et les zones avoisinantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.319) pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Ne peignez pas la zone environnante d'un capteur sur le pare-chocs arrière.

**AVERTISSEMENT**

- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.
Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.
Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d'entre eux est déconnectée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Les capteurs sont susceptibles d'être affectés par la peinture sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière n'est pas réparé correctement, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner avec un message d'avertissement affiché. Si une retouche de peinture est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort peut être activée/désactivée par une personnalisation des réglages. (→P.570)

Quand la surveillance de l'angle mort est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.93) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

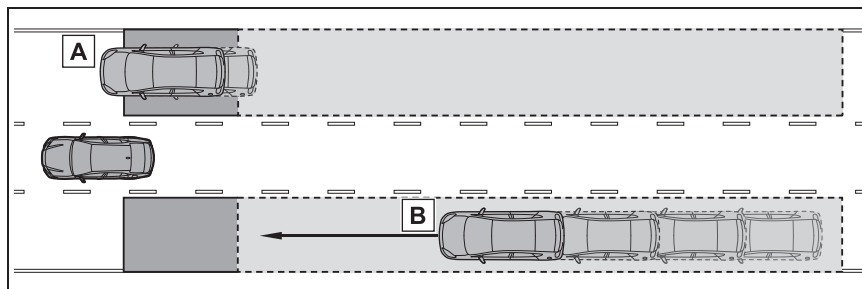
Chaque fois que le contact d'alimentation est tourné en position ON, le système de surveillance de l'angle mort est activé.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort**■ Objets pouvant être détectés pendant la conduite**

La surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules suivants se trouvant dans des voies

318 4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

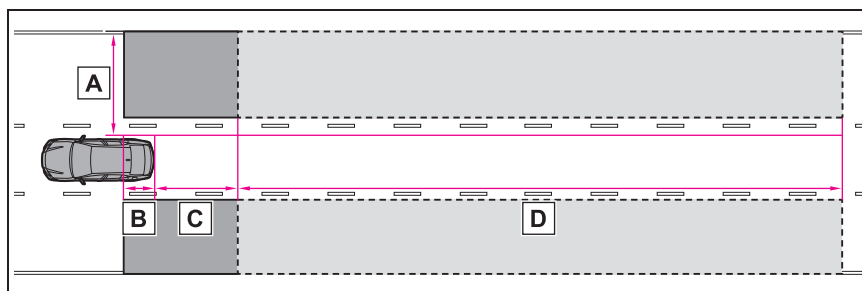
adjacentes et avertit le conducteur de la présence de tels véhicules au moyen des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.



- A** Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)
- B** Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



La zone de chaque détection est de:

- A** Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) de chaque côté du véhicule^{*1}
- B** Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière^{*2}
- C** Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière
- D** Entre environ 9,8 ft. (3 m) et 230 ft. (70 m) du pare-chocs arrière^{*3}

^{*1}: La zone entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis le côté du véhicule ne peut pas être détectée.

^{*2}: Lorsque le véhicule est sur le point d'être dépassé, jusqu'à environ 9,8 ft. (3 m) en avant du pare-chocs arrière seront détectés.

*3: Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est élevée, plus la distance de détection du véhicule sera élevée, faisant ainsi s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

■ La fonction liée à la surveillance de l'angle mort

Le système LDA (Alerte de sortie de voie) dispose d'une fonction qui utilise les informations des véhicules détectés conduisant sur une voie adjacente.

Pour plus de détails sur la fonction et ses conditions de fonctionnement, P.269.

■ La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque

La surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La surveillance de l'angle mort est activée.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 7 mph (10 km/h).

■ La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- Vous dépassez lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

■ Situations dans lesquelles la surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter de véhicules.

La surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*
- Véhicules rapidement dépassés par votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Conditions dans lesquelles un signal sonore risque de ne pas retentir

Dans les situations suivantes notamment, lorsque le levier de clignotants est actionné, le témoin clignote mais le signal sonore risque de ne pas retentir.

- Lorsqu'un second véhicule est détecté alors que le levier de clignotants est maintenu
- Lors du dépassement d'un véhicule dans la voie adjacente à une vitesse bien supérieure à celle de ce véhicule*

*: En fonction des situations, un signal sonore peut retentir.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- La surveillance de l'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
 - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
 - Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule change
 - Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection en roulant à la même vitesse ou presque que votre véhicule
 - Alors que votre véhicule démarre après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
 - Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez au bord d'une voie, et que le véhicule sur la voie adjacente est éloigné de votre
- véhicule
 - Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Immédiatement après avoir activé la surveillance de l'angle mort
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lors de la conduite au bord d'une voie, et si un véhicule roulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
 - Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière pour aider les occupants à décider si un véhicule ou un vélo qui s'approche risque de percuter une porte lors de la sortie du véhicule pour réduire la probabilité d'une collision.

⚠ AVERTISSEMENT

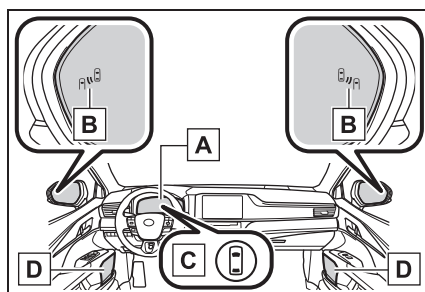
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est à l'arrêt, informe les occupants de la présence de véhicules ou de vélos en approche. Comme le système ne peut pas être utilisé seul pour juger de la sécurité, une confiance excessive dans ce système peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Dans certaines situations, il se peut que ce système ne fonctionne pas pleinement. Par conséquent, les occupants doivent vérifier visuellement la sécurité directement et à l'aide des rétroviseurs.

Composants du système



A Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité.

Si la collision avec une porte est probable et que la porte est ouverte, la porte s'affiche sur l'écran multifonctionnel. De plus, si une porte est ouverte alors qu'un indicateur de rétroviseur extérieur est allumé, un avertissement sonore retentit en guise d'avertissement.

B Témoins de rétroviseurs

extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou un vélo susceptible de percuter une porte à son ouverture est détecté, le témoin du rétroviseur extérieur (→P.90) s'allume du côté détecté. Si la porte est ouverte du côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est désactivée. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

D Haut-parleurs

Lorsque le témoin du rétroviseur extérieur clignote, le conducteur est informé par guidage vocal que le système a fonctionné. Une fois la notification par guidage vocal effectuée, aucune autre notification par guidage vocal ne sera effectuée jusqu'à la fermeture complète de la porte.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Signal sonore

Si le réglage de volume du système audio est élevé ou que la zone environnante est bruyante, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

■ Notifications vocales

Dans les situations suivantes, les notifications vocales ne seront pas émises:

- Lorsqu'il est estimé qu'aucun occupant ne se trouve à bord*

- Après l'ouverture d'une porte et l'entrée dans le véhicule, jusqu'à ce que le système hybride démarre
 - Lorsque le système hybride est à l'arrêt depuis 3 minutes ou plus
 - Lorsque la langue de l'affichage multimédia a été réglée sur une langue qui ne prend pas en charge les notifications vocales
 - Lorsque toutes les portes ont été verrouillées depuis l'extérieur du véhicule
 - Lorsqu'une porte reste ouverte pendant 1 minute ou plus après l'arrêt du système hybride
 - Lorsque le mode ACC (→P.570) a été activé par un réglage personnalisé sur l'affichage multimédia et que le système hybride est à l'arrêt
 - Lorsque le réglage du volume de l'aide au stationnement sur l'affichage multimédia est désactivé
- * : Pour chaque position d'assise, le jugement est établi en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte, avant de prendre le volant pour entrer et après avoir roulé pour sortir.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)



AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.316

Activation/désactivation du système d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

L'assistance à la sortie du véhi-

cule en sécurité peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.570)

Quand l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

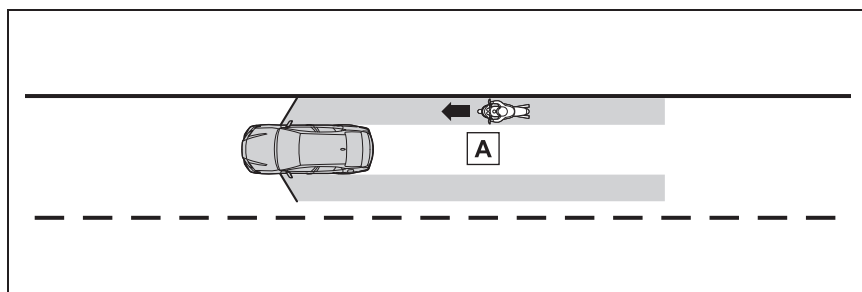
Chaque fois que le contact d'alimentation est tourné en position ON, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est activée.*

* : Immédiatement après que le contact d'alimentation est tourné en position OFF puis ON, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne peut pas être activée.

Fonctionnement de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

■ Objets pouvant être détectés par l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

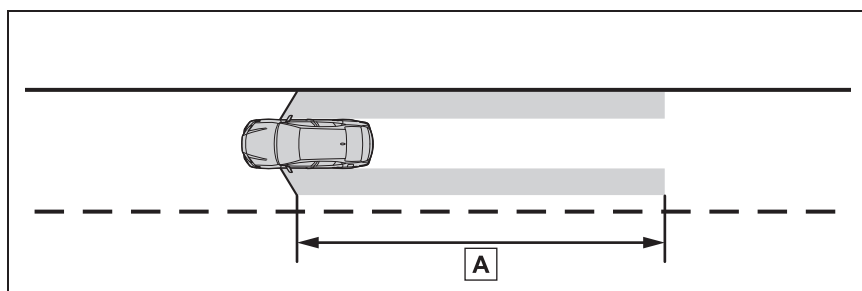
Lorsque le système d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte les véhicules ou les bicyclettes qui suivent derrière votre véhicule à l'aide d'un capteur radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un témoin sur le rétroviseur extérieur, d'un signal sonore, de l'écran multifonctionnel et d'une notification vocale.



A Véhicule ou vélo qui présente une probabilité élevée de collision avec une porte à son ouverture

■ Zones de détection de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



A Environ 145 ft. (45 m) en arrière de la porte avant*

* : Plus un véhicule ou un vélo s'approche rapidement, plus la distance à laquelle un témoin de rétroviseur extérieur s'allume ou clignote s'allonge.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque la commande d'alimentation est sur ON, que moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'arrêt du système hybride, ou moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture d'une porte et l'entrée d'une personne dans le véhicule (la durée de fonctionnement possible peut être prolongée si une porte est ouverte et fermée)
- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est activée
- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt et

qu'un autre véhicule ou un vélo circulant parallèlement au véhicule s'approche de la zone d'ouverture d'une porte

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne détecte pas les objets, véhicule et vélos suivants:
 - Véhicules ou vélos s'approchant lentement*
 - Véhicules ou vélos qui, d'après le système, présentent une faible probabilité de collision avec une porte à son ouverture*
 - Véhicules ou vélos s'approchant directement par l'arrière*
 - Véhicules ou vélos s'approchant par l'avant*
 - Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et autres objets fixes*
 - Piétons, animaux, etc.*
- Dans des situations telles que les suivantes, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne fonctionne pas:
 - Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis l'arrêt du système hybride (la durée de fonctionnement possible peut être prolongée si une porte est ouverte et fermée)

- Lorsque votre véhicule n'est pas totalement à l'arrêt
- * : Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à proximité
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction
 - Immédiatement après qu'un véhicule ou un vélo commence à se déplacer
 - Quand le coffre est ouvert
 - Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
 - Lorsqu'un véhicule circule près d'un véhicule ou vélo qui s'approche
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet fixe, comme un mur ou un pan-

- neau
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- En cas d'arrêt sur une pente raide
- En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage
- Les cas où l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche de votre véhicule directement par l'arrière depuis une position décalée
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à un angle
 - Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet fixe, comme un mur ou un panneau
 - Quand le coffre est ouvert
 - Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
 - En cas d'arrêt sur une pente raide
 - En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule arrêté dans une voie adjacente

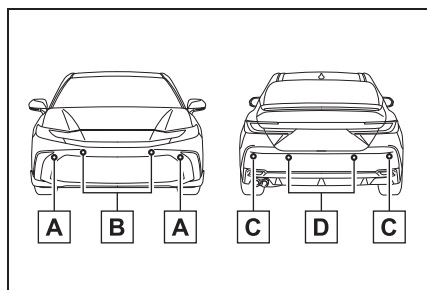
Système intuitif d'aide au stationnement*

* : Sur modèles équipés

La fonction de système intuitif d'aide au stationnement détecte la distance approximative entre le véhicule et un objet, par exemple un mur, à l'aide de capteurs à ultrasons et informe le conducteur avec l'affichage de la distance et le signal sonore de l'affichage multimédia.

Composants du système

■ Type de capteurs



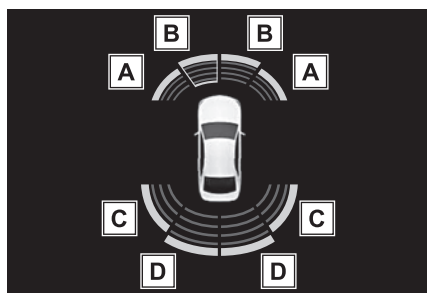
- A** Capteurs d'angle avant
- B** Capteurs centraux avant
- C** Capteurs d'angle arrière
- D** Capteurs centraux arrière

■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un objet, tel qu'un mur, un graphique apparaît sur l'affichage multimédia en fonction de la position et de la distance par

rapport à l'objet.

L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer en fonction des spécifications.



■ Témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement*

Lorsque les capteurs détectent un objet, le témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement s'allume.

* : Sur modèles équipés

■ Comment vérifier la présence du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement

Sur les véhicules équipés du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.326) s'éteint lorsque la position de changement de vitesse change est déplacée sur R alors que le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé.

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

La fonction de système intuitif

d'aide au stationnement peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.570)

Lorsque la fonction d'aide au stationnement intuitive est désactivée, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.93) s'allume sur l'écran multifonctionnel.

Si le système est mis sur OFF (désactivé) et que l'aide au stationnement intuitive est arrêtée, celle-ci ne sera pas réactivée jusqu'à ce que ON (activé) soit à nouveau sélectionné dans le réglage personnalisé (→P.570). (Il reste désactivé même si le contact d'alimentation est remis en mode ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation).

Véhicules équipés du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement : Le système va automatiquement s'activer (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement va s'éteindre si la position de changement de vitesse est placée sur R.

Lorsque la position de changement de vitesse est sur R, le système intuitif d'aide au stationnement ne peut pas être activé ou désactivé.

Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne sera pas modifié.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Veillez à respecter les précautions suivantes. Le système peut ne pas fonctionner correctement et entraîner un accident inattendu. Lorsqu'il n'est pas possible de respecter ces précautions, désactivez le système.

- N'endommagez pas les capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne collez pas d'autocollant et n'installez pas de composant, tel qu'une plaque d'immatriculation rétro-éclairée (de type fluorescent en particulier), des feux antibrouillards, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- Ne soumettez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas de choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière doit être retiré/installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas, ne démontez pas ni ne peignez les capteurs.
- Ne fixez pas de couvercle de plaque d'immatriculation.

**AVERTISSEMENT**

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
- N'installez pas une suspension autre qu'une suspension d'origine.
- **Remarques pour le lavage du véhicule**
- Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement les capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.
- Lors de l'utilisation de la vapeur pour nettoyer le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.

■ Le système peut être actionné lorsque

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- L'assistance intuitive au stationnement est activée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- Capteurs d'angle avant: La position de changement de vitesse est sur une position autre que P.
- Capteurs centraux avant: La position de changement de vitesse est sur une position autre que P ou R.
- Capteurs d'angle arrière et centraux arrière: La position de changement de vitesse est sur R.
- Véhicules équipés du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement : Même lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est éteint (désactivé), si la position de changement de

vitesse est déplacée sur R, le système se met en marche automatiquement (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint. Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne sera pas modifié.

■ Informations relatives à la détection des capteurs

- Les zones de détection du capteur sont limitées aux zones autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
 - Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un objet.
 - Les objets risquent de ne pas être détectés s'ils sont trop près du capteur.
 - Il y aura un court délai entre la détection de l'objet et l'affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans les zones de détection des capteurs avant que l'affichage ne soit indiqué et que le bip d'avertissement ne retentisse.
 - Il peut être difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit du flux d'air du système de climatisation.
 - Il peut être difficile d'entendre le son de ce système en raison des avertisseurs sonores des autres systèmes.
 - En cas de dysfonctionnement du compteur, le signal sonore risque de ne pas retentir.
 - **Objets que le système risque de ne pas détecter correctement**
- La forme de l'objet peut empêcher le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants:
- Câbles, clôtures, cordes, etc.
 - Coton, neige et autres matériaux

absorbant les ondes sonores

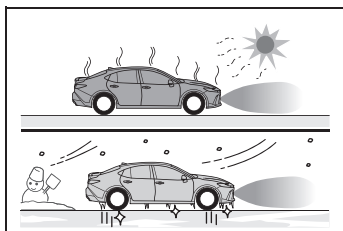
- Objets comportant des angles saillants
- Objets bas
- Objets élevés avec les parties supérieures faisant saillie vers l'extérieur dans la direction de votre véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement des objets. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.

- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est gelé. (Le fait de dégeler la zone devrait résoudre ce problème.)
Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut être anormal, ou des objets, tels qu'un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.



- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de

véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule

- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- Si des objets sont trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ondes ultrasonores (par ex. jupes avec fronces ou volants).
- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas perpendiculaires à la direction de déplacement du véhicule, qui sont inégaux ou qui ondulent se trouvent dans la zone de détection.
- Lorsque de forts vents soufflent
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté
- Si un objet tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse devant le véhicule ou surgit depuis le côté du véhicule
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- Lorsqu'un équipement tel qu'un anneau de remorquage, un crochet de transport, une protection pour pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou dispositif d'enlèvement de la neige (chasse-neige) est installé à proximité du capteur
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Si le véhicule ne peut pas être

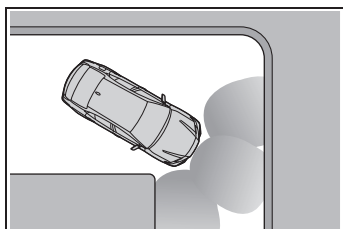
conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux

- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

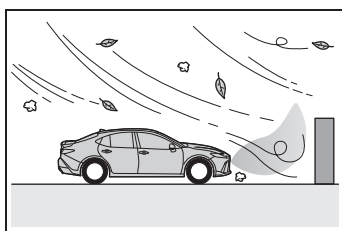
Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lorsque vous conduisez sur une route étroite

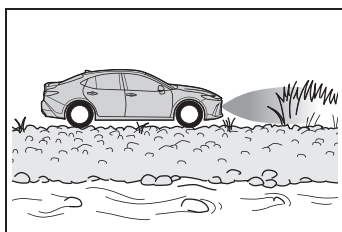


- Lorsque vous conduisez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et aux parkings)
- Lors de la présence d'une ornière ou d'un trou à la surface de la route
- Lorsque vous conduisez sur des couvercles métalliques (grilles), tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
- En montant ou en descendant une pente raide
- Si un capteur est heurté par une grande quantité d'eau, comme lorsque vous conduisez sur une route inondée

- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque de forts vents soufflent



- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou arrondie
- Conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en forme de H, etc.) dans des parkings à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe

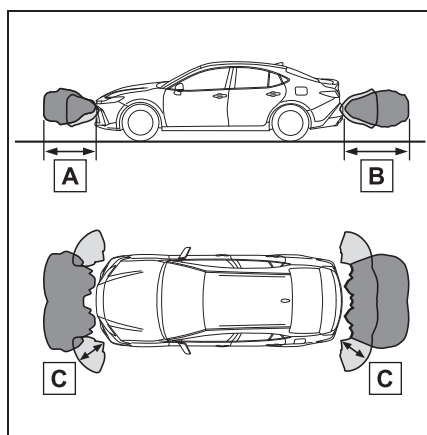


en fonction de la forme de l'objet, etc.

- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaillon de secours sont utilisés
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

Affichage de détection de capteur, distance d'objet

■ Portée de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs.

Notez que les capteurs ne peuvent pas détecter des objets extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier

■ La distance et le signal sonore

Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
Capteur central avant: Environ 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* Capteur central arrière: Environ 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	Lent
Environ 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*	Moyenne
Environ 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*	Rapide
Environ moins de 1,0 ft. (30 cm)	Continu

* : La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.332)

■ Signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement

Un signal sonore retentit lorsque les capteurs fonctionnent.

- Le signal sonore retentit de plus en plus vite à mesure que le véhicule s'approche d'un objet immobile. Lorsque le véhicule se trouve à une distance d'environ 1,0 ft (30 cm) ou moins de l'objet, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsque 2 ou plusieurs capteurs détectent simultanément un objet statique, le signal sonore retentit pour l'objet le plus proche.
- Après qu'un signal sonore

intermittent commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet immobile détecté ne diminue pas, le signal sonore est automatiquement mis en mode silencieux. (fonction de mode silencieux automatique du signal sonore)

■ Réglage du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores de l'aide au stationnement intuitive, du RCTA et du RCD (sur modèles équipés) peuvent tous être modifiés simultanément dans les réglages personnalisés. (→P.570)

■ Désactivation du son d'un signal sonore

Lorsque la commande de mise en sourdine temporaire apparaît sur l'affichage multimédia, vous pouvez appuyer sur cette commande pour

désactiver temporairement le son du signal sonore.

Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine les signaux sonores de l'aide au stationnement intuitive, du RCTA et du RCD (sur modèles équipés) conjointement.

- Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:
 - Lorsque la position de changement de vitesse change.
 - Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
 - En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
 - Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
 - Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles pendant une marche arrière.



AVERTISSEMENT

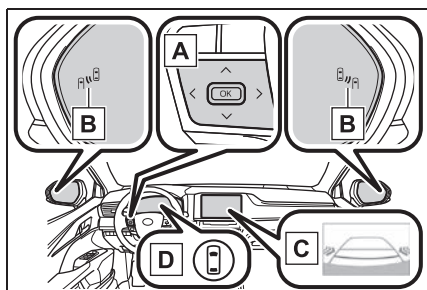
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. La fonction RCTA n'est qu'une fonction complémentaire qui avertit le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Étant donné que la fonction RCTA peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire. Trop se fier à cette fonction peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.316

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver la fonction RCTA sur l'écran multifonctionnel.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les deux témoins de rétroviseurs extérieurs (→P.93) clignotent et un signal sonore retentit.

C Affichage multimédia (sur modèles équipés)

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, l'icône RCTA (→P.335) du côté détecté s'affiche sur l'affichage multimédia. Cette illustration* montre un exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

*: Selon la catégorie du véhicule et les options équipées, l'écran réel peut être différent de cette illustration.

D Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume quand le RCTA est désac-

tivé. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Le RCTA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.570)

Quand la fonction RCTA est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.93) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. À chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, la fonction RCTA est activée.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Perception du signal sonore RCTA

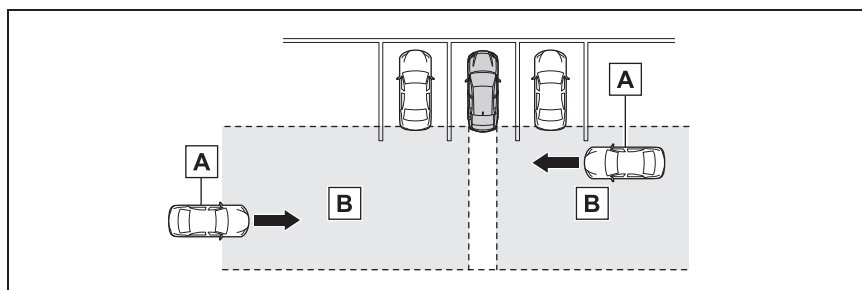
Le signal sonore RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume du système audio est élevé.

■ Capteurs radar arrière latéraux →P.316

Fonction RCTA

Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, et alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et en déclenchant le signal sonore.



A Véhicules en approche

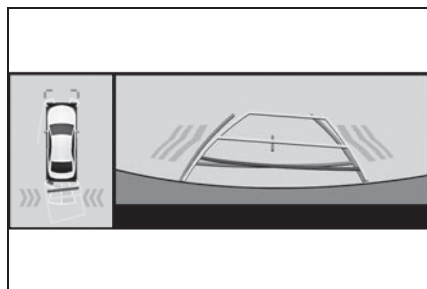
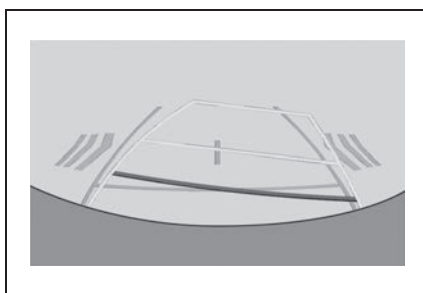
B Zones de détection des véhicules en approche

Affichage de l'icone RCTA

Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, ce qui suit s'affiche sur l'affichage multimédia.

- Exemple (moniteur de vue panoramique): Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule

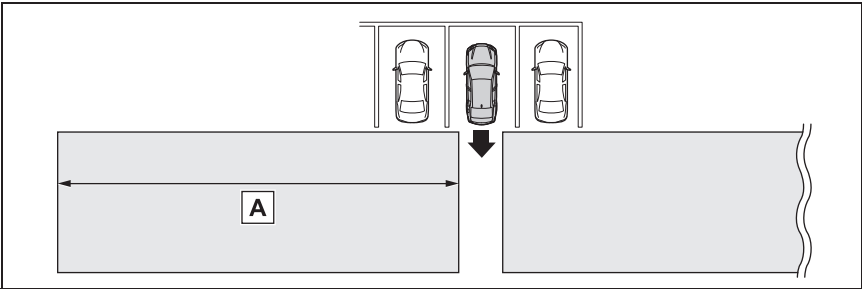
stationnement Toyota): Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule



- Exemple (Moniteur d'aide au

■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut avertir le conducteur de la présence de véhicules plus rapides en approche de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance d'alerte approximative
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	13 ft. (4 m)

■ La fonction RCTA fonctionne lorsque

La fonction RCTA fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- La position de changement de vitesse est sur R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre envi-

ron 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Programmation du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores du RCTA, de l'aide au stationnement intuitive (sur modèles équipés) et du RCD (sur modèles équipés) peuvent être réglés ensemble via un réglage personnalisé. (→P.570)

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore (sur modèles équipés)

Lorsqu'un objet est détecté, la commande de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'affichage multimédia. Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine le signal sonore de l'aide au stationnement intuitive (sur modèles équipés), du RCTA et du RCD (sur modèles équipés) conjointement.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position de changement de vitesse change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuelle-

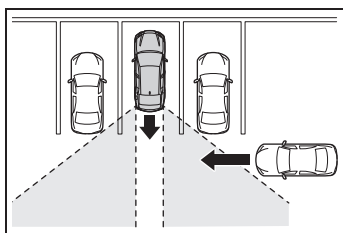
ment.

- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule*

- La distance entre le capteur et le véhicule qui s'approche est trop courte

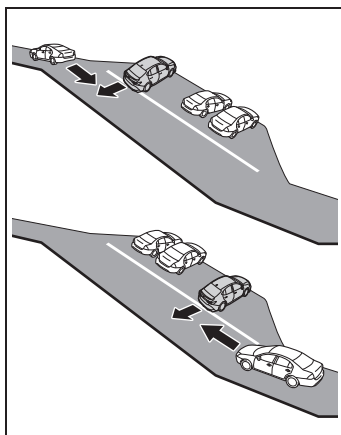
*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

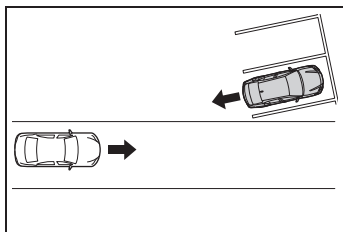
La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules

dans les situations suivantes:

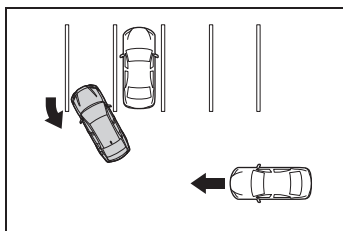
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvre le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lors d'une marche arrière sur une pente avec un changement de niveau abrupt



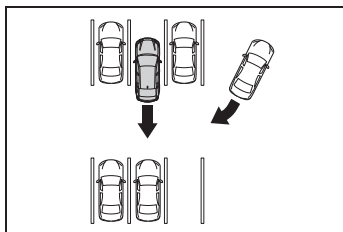
- Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu



- Immédiatement après avoir activé la fonction RCTA
- Immédiatement après le démarrage du système hybride avec la fonction RCTA activée
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule à cause d'obstacles
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- En tournant pendant une marche arrière



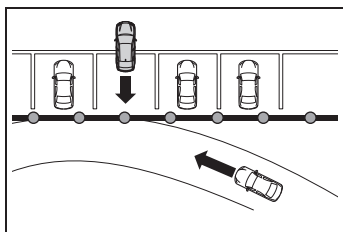
- Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection



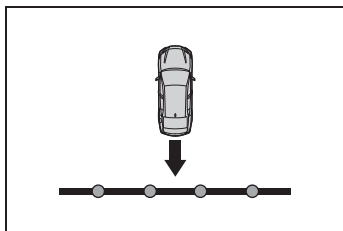
■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue

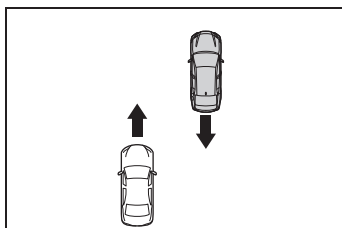


- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels qu'une barrière de sécurité, un mur, un panneau, ou un véhicule en stationnement, qui peuvent réfléchir des ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte

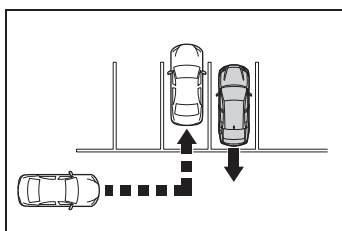


- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un

- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule.
- Lors d'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- Lors d'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- Lorsque des objets qui tournent se trouvent à proximité de votre véhicule tel que le ventilateur d'un système de climatisation
- En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau sur le pare-chocs arrière, provenant d'un arroseur par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttelettes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la route, etc.)
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Grilles et caniveaux
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

RCD (détection de la caméra arrière)*

* : Sur modèles équipés

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection de la caméra arrière peut détecter les piétons se trouvant dans la zone de détection. Si un piéton est détecté, un signal sonore se déclenche et un icône apparaît sur l'affichage multimédia pour informer le conducteur de la présence du piéton.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées.

Le conducteur doit toujours conduire de manière sûre et responsable sans trop se fier au système et en comprenant les situations qui l'entourent.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Respectez les points suivants, sinon il existe un risque d'accident.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'endommager.
- N'installez pas de composants de deuxième monte (tels qu'une plaque d'immatriculation éclairée, des feux antibrouillards, etc.) à proximité de la caméra.

● Ne faites pas subir de choc violent à la zone située autour de la caméra. Si la zone située autour de la caméra subit un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

● Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne peignez pas la caméra.

● Ne fixez pas d'accessoires ou d'autocollants sur la caméra.

● N'installez pas de pièces de protection de deuxième monte (garniture de pare-chocs, etc.) sur le pare-chocs arrière.

● Maintenez les pneus correctement gonflés.

● Assurez-vous que le coffre est bien fermé.

■ À quel moment désactiver la fonction RCD

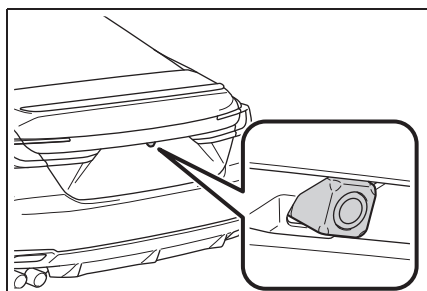
Désactivez le système dans les situations suivantes. La fonction RCD peut ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner un accident.

● Les contenus mentionnés ci-dessus ne sont pas respectés.

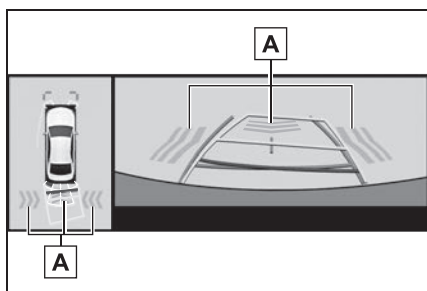
● Des suspensions autres que des pièces d'origine sont installées.

Composant du système

Emplacement de la caméra arrière



Affichage RCD



A Icône de détection des piétons

Affichée automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

Il est possible d'activer/de désactiver la fonction RCD par un réglage personnalisé. (→P.570)

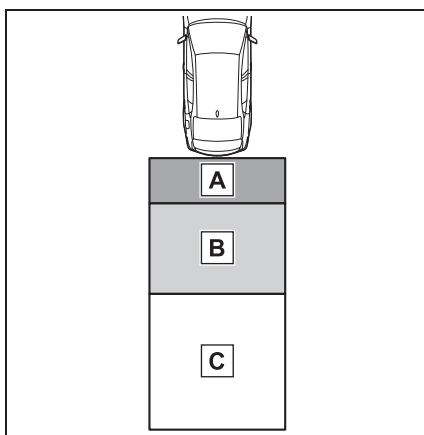
Lorsque la fonction RCD est désactivée, le témoin d'information de la direction assistée (→P.93) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que le contact d'ali-

mentation est mis sur arrêt puis sur ON, la fonction RCD est activée automatiquement.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans la zone derrière le véhicule, ou si la caméra arrière a détecté qu'un piéton s'approche du véhicule par l'arrière, le système incite le conducteur à la prudence en faisant retentir le signal sonore et en affichant la détection d'un piéton sur l'affichage multimédia comme suit:



A Si un piéton est détecté dans la zone A

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises
Icône de détection des piétons: Clignote

B Si un piéton est détecté dans la zone B

Signal sonore (Lorsque le véhicule est à l'arrêt): Reten-

tit 3 fois

Signal sonore (Lorsque le véhicule roule en marche arrière, lorsqu'un piéton approche de l'arrière du véhicule): Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection des piétons: Clignote

- C** Si le système détermine que votre véhicule risque de heurter un piéton dans la zone **C**

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection des piétons: Clignote

■ La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCD est activée.
- La position de changement de vitesse est sur R.

■ Programmation du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores de l'aide au stationnement intuitive, du RCTA et du RCD peuvent tous être modifiés simultanément dans les réglages personnalisés. (→P.570)

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Lorsqu'un objet est détecté, la commande de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'affichage multimédia. Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine les signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement, du RCTA et du RCD conjointement.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position de changement de vitesse change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Certains piétons tels que les suivants peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement:
 - Les piétons penchés vers l'avant ou accroupis
 - Piétons allongés
 - Piétons en train de courir
 - Piétons qui apparaissent soudainement de l'ombre projetée par le véhicule ou un immeuble
 - Piétons qui se trouvent sur des objets en déplacement, par exemple un vélo ou une planche à roulettes
 - Les piétons portant des vêtements très larges, tels qu'un imperméable, une jupe longue, etc., rendant leur silhouette confuse
 - Piétons dont le corps est en partie caché par un objet tel qu'un chariot ou un parapluie
 - Piétons obscurcis par la pénombre, la nuit par exemple
- Dans certaines situations, comme les suivantes, les piétons peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement:
 - En marche arrière par mauvais

temps (pluie, neige, brouillard, etc.)

- La lentille est sale (impuretés ou agent de déneigement, etc.) ou rayée
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
- Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un garage ou d'un parking souterrain
- Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un environnement sombre, comme au crépuscule ou dans un parking souterrain
- Lorsque la position et la direction de la caméra sont déviées
- Lorsqu'un crochet de remorquage est fixé
- Lorsque des gouttelettes d'eau coulent sur l'objectif de la caméra
- Lorsque la hauteur du véhicule est extrêmement modifiée (cabré, piqué, etc.)
- Lorsque des chaînes pour pneus ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés
- Lorsque la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle des pneus d'origine sont montés
- Lorsqu'un composant du marché secondaire (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est installé à proximité de la caméra arrière
- Si une protection pour pare-chocs, comme une bande de finition supplémentaire, est installée sur le pare-chocs arrière
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue

- Même si aucun piéton ne se trouve dans la zone de détection, certains objets, tels que les objets

suivants, peuvent être détectés, causant l'activation potentielle de la fonction de détection de caméra arrière.

- Des objets tridimensionnels, comme un poteau, un cône de signalisation, une barrière, ou un véhicule stationné
- Des objets mobiles, comme une voiture ou une moto
- Des objets mobiles s'approchant de votre véhicule lors d'une marche arrière, tels que des drapeaux ou des flasques d'eau (ou des matières en suspension dans l'air, comme de la fumée, de la vapeur, de la pluie, ou de la neige)
- Des routes pavées ou couvertes de gravier, des rails de tram, des réparations sur la route, des lignes blanches, des passages pour piétons ou des feuilles mortes sur la route
- Des couvercles métalliques (grilles) tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
- Des objets se reflétant dans une flaque d'eau ou sur une chaussée humide
- Des ombres sur la route
- Dans certaines situations, telles que les suivantes, la fonction de détection de caméra arrière peut fonctionner bien qu'aucun piéton ne soit présent dans la zone de détection.
- Lors d'une marche arrière vers le bord de la route ou une bosse sur la route
- Lors d'une marche arrière en direction d'une montée/descente
- Lorsque la hauteur du véhicule est extrêmement modifiée (cabré, piqué, etc.)
- Lorsqu'un composant du marché secondaire (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est installé à proximité de la caméra arrière
- Si une protection pour pare-chocs, comme une bande de finition supplémentaire, est installée sur le pare-chocs arrière
- Si l'orientation de la caméra

arrière a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact ou du retrait et de l'installation

- Si un anneau de remorquage est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque de l'eau coule sur l'objectif de la caméra arrière
- La lentille est sale (impuretés ou agent de déneigement, etc.)
- S'il y a une lumière clignotante dans la zone de détection, comme les feux de détresse d'un autre véhicule
- Lorsque des chaînes pour pneus ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- Situations dans lesquelles la fonction de détection de la caméra arrière peut être difficile à distinguer
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore si l'environnement est bruyant ou si le volume du système audio est élevé.
- Si la température dans l'habitacle est extrêmement élevée ou basse, l'affichage multimédia peut ne pas fonctionner correctement.

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*

*: Sur modèles équipés

Le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est un système émettant des avertissements et effectuant automatiquement un freinage de façon à limiter les dégâts de la collision avec des obstacles détectés, lorsque vous roulez à basse vitesse, par exemple pour vous garer.

Système PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

Le système a détecté ce qui suit en tant qu'obstacles. (Les obstacles varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule): →P.349
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule): →P.352
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule): →P.353

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à l'utilisation du système**

Ne vous fiez pas outre mesure au système, car vous risquez de provoquer un accident. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

Selon le véhicule et l'état de la route, les conditions météorologiques, etc., le système risque de ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage de l'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance et réduire la gravité des collisions. Toutefois, il peut ne pas fonctionner dans certaines situations.
- Le système de freinage de l'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter le véhicule complètement. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein immédiatement car le contrôle du freinage sera annulé après environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de contrôler le fonctionnement du système en conduisant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles actions.

■ À quel moment désactiver le freinage de l'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage de l'aide au stationnement, car le système peut fonctionner bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lors de l'inspection du véhicule au moyen d'un banc à rouleaux, d'un dynamomètre à châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou un navire de transport
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Lorsqu'un équipement tel qu'un crochet de remorquage, un crochet de transport, une protection pour pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou dispositif d'enlèvement de la neige (chasse-neige) est installé à proximité du capteur
- En cas d'utilisation d'équipements de lavage automatique
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés

**AVERTISSEMENT**

● Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés.

● Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

■ **Précautions concernant la suspension**

Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si la hauteur ou l'inclinaison du véhicule est modifiée, les capteurs peuvent ne pas être capables de détecter les objets détectables et le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui peut provoquer un accident.

Activation/Désactivation du freinage de l'aide au stationnement

La fonction de freinage de l'aide au stationnement peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.93)

Quand le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est désactivé, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.93) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Si le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) passe sur OFF (désactivé), le système ne sera pas réactivé tant que l'option ON (activé) n'aura pas été sélectionnée à nouveau à partir du réglage personnalisé (→P.570).

(Il reste désactivé même si le contact d'alimentation est remis en mode ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation).

Affichage et signal sonore pour le contrôle de la limitation de puissance du système hybride et le contrôle du freinage

Si le contrôle de la limitation de puissance du système hybride ou le contrôle du freinage fonctionne, un signal sonore retentit et un message indiquant une accélération limitée ou invitant le conducteur à freiner s'affiche sur l'affichage multimédia et l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

Selon la situation, le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne pour limiter l'accélération ou réduire la puissance autant que possible.

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (limitation de l'accélération)

Une accélération supérieure à une valeur donnée est limitée par le système.

Affichage multimédia : Aucun avertissement affiché

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Objet détecté
Accélération réduite"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Ne retentit pas

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (puissance limitée autant que possible)

Le système a déterminé qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique*):
"Freinage!"

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle du freinage fonctionne

Le système a déterminé qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique*):
"Freinage!"

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique*):
"Passer en position freinage"

Exemple de message sur l'écran

multifonctionnel: "Pédale accélérateur enfoncée Appuyez sur la pédale de frein", "Enfoncez la pédale de frein"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Allumé

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises

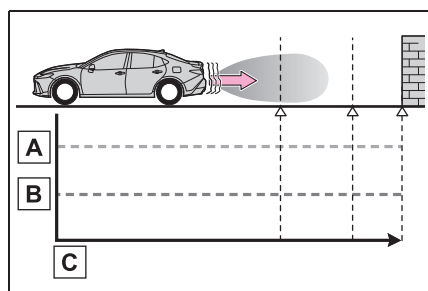
*: Il se peut que cela ne s'affiche pas en fonction des spécifications du moniteur de vue panoramique.

Aperçu du système

Si le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'une collision avec un objet ou un piéton détecté est possible, la puissance du système hybride est limitée afin de limiter toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle de la limitation de puissance du système hybride: Voir la figure 2 ci-dessous.)

De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle du freinage: Voir la figure 3.)

- Figure 1: Lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) ne fonctionne pas

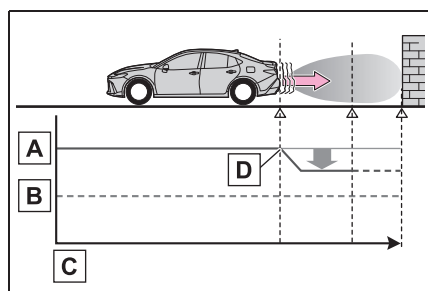


A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Heure

- Figure 2: Lorsque le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne



A Puissance du système hybride

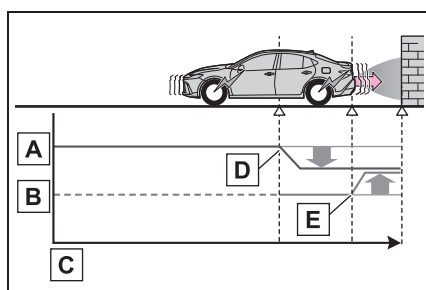
B Force de freinage

C Heure

D La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)

- Figure 3: Lorsque le contrôle

de la limitation du système hybride et le contrôle du freinage fonctionnent



A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Heure

- D** La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)
- E** La commande de freinage commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)

■ Si le freinage de l'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté à cause du fonctionnement du système de freinage de l'aide au stationnement, le système de freinage de l'aide au stationnement est désactivé et l'indicateur d'informations d'assistance à la conduite s'allume.

De plus, même lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationne-

ment) fonctionne, le contrôle du freinage est annulé environ 2 secondes après pour le démarrage.

De plus, le contrôle du freinage peut également être annulé en appuyant sur la pédale de frein. Appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur après cela permet de démarrer le véhicule.

■ Réactivation du freinage de l'aide au stationnement

Pour réactiver le freinage de l'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement du système PKSB (freinage de l'aide au stationnement), activez le système à nouveau, ou placez le contact d'alimentation sur arrêt, puis à nouveau sur ON.

En outre, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système sera réactivé automatiquement et l'indicateur d'informations d'assistance à la conduite s'éteindra (→P.93):

- La position de changement de vitesse P est sélectionnée
- Conduisez sans indications de direction dans le sens de déplacement du véhicule
- Changez le sens de déplacement du véhicule

■ Signal sonore

Que le système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.326), si le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est activé (→P.346), le signal sonore retentit pour avertir le conducteur de la distance approximative par rapport à l'objet lorsque le contrôle du freinage et le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionnent.

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)*

* : Sur modèles équipés

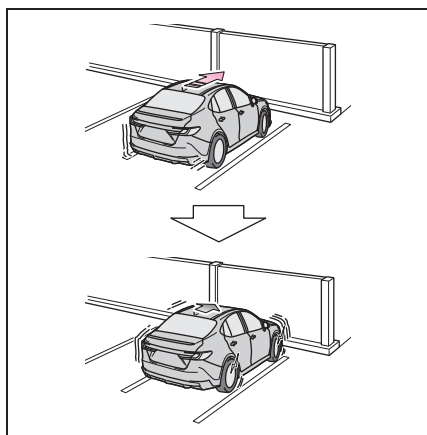
Si les capteurs détectent un objet statique, comme un mur, dans le sens de déplacement du véhicule et que le système détermine qu'une collision risque de se produire en raison d'un déplacement soudain du véhicule vers l'avant causé par un actionnement accidentel de la pédale d'accélérateur, d'un déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée causé par la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse, ou pendant le stationnement ou lors d'un déplacement à faible vitesse, le système fonctionne afin d'atténuer l'impact avec l'objet statique détecté et de réduire les dommages causés.

Exemples de fonctionnement de la fonction (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)

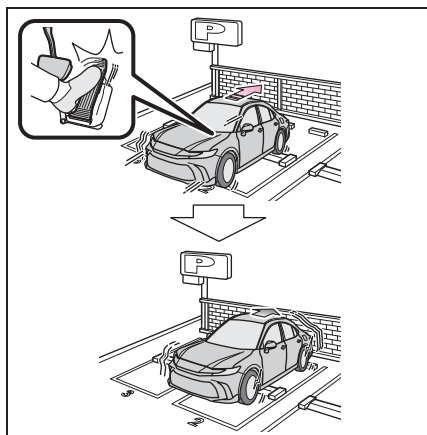
Cette fonction fonctionne dans

des situations telles que les suivantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- Lors d'un déplacement à faible vitesse et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement

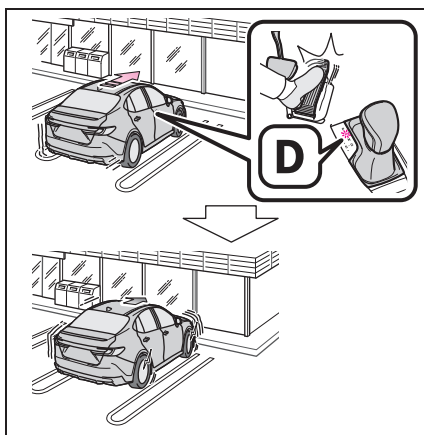


- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée excessivement



- Lorsque le véhicule se déplace vers l'avant en raison

de la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse



Types de capteurs

→P.326

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.327

- Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement fonctionne de manière inutile, comme à un passage à niveau

→P.348

- Remarques pour le lavage du véhicule

→P.328

- La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.91, 93) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Un objet statique se trouve dans le sens de déplacement du véhicule à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m).
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

■ **La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) arrête de fonctionner lorsque**

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Le système détermine que la collision est inévitable avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- L'objet statique n'est plus à une

distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

■ **Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)**

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) diffère de la plage de détection du système intuitif d'aide au stationnement (→P.331). Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet et fournit un avertissement, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) peut ne pas démarrer.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.329

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

→P.330

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)*

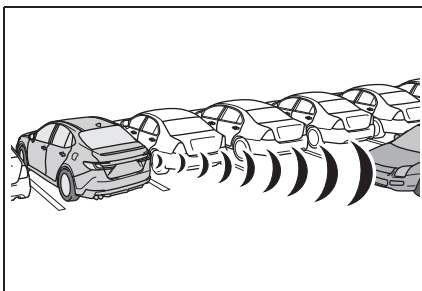
* : Sur modèles équipés

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule et que le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, cette fonction effectue un contrôle du freinage afin de réduire la probabilité d'un impact avec le véhicule en approche.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un véhicule est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- Lors d'une marche arrière, un véhicule est en approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



Types de capteurs

→P.316



AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.316

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.91, 93) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Des véhicules qui approchent depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement d'environ 5 mph (8 km/h) ou plus.
- La position de changement de vitesse est sur R.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.
- Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de

puissance du système hybride fonctionne.

- Le freinage de l'aide au stationnement a déterminé qu'un freinage d'urgence était nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche depuis l'arrière.

■ **La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) arrête de fonctionner lorsque**

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec une freinage normal.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.337

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

→P.338

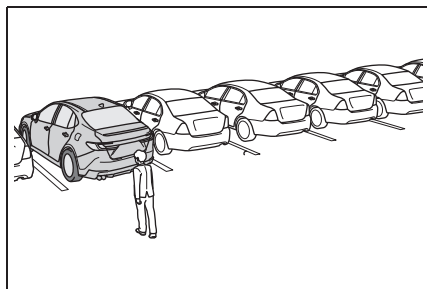
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)*

* : Sur modèles équipés

Si le capteur de caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule pendant une marche arrière et que le système détermine que la probabilité d'une collision avec le piéton détecté est élevée, un signal sonore se déclenche. Si le système détermine que la probabilité d'une collision avec le piéton détecté est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement actionnés pour réduire l'impact de la collision.

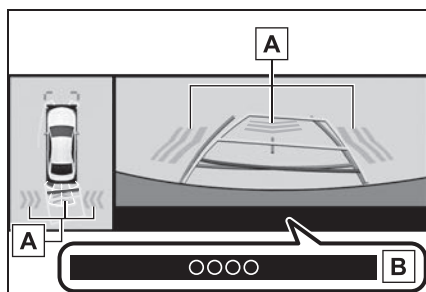
Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne lors d'une marche arrière, lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule, et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée ou qu'elle est enfoncée tardivement.



Affichage à l'écran de piétons derrière le véhicule

Affiche un message demandant au conducteur de freiner lorsqu'un piéton est détecté dans la zone de détection derrière le véhicule.



A Icône de détection des piétons

B Exemple: "Freinage!"

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) fonctionne de manière inutile

Appuyez sur la pédale de frein immédiatement après l'actionnement de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule). (Cette fonction est annulée en appuyant sur la pédale de frein.)

■ Utilisation correcte de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.340

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.90, 492) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 9 mph (15 km/h).
- La position de changement de vitesse est sur R.
- Lorsqu'un piéton se trouve derrière le véhicule
- Le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un piéton.

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec un freinage normal.
- Le piéton n'est plus détecté derrière votre véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.

- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.

■ Réactivation de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.349

■ Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) diffère de la plage de détection de la fonction RCD (→P.341). Par conséquent, même si la fonction RCD détecte un piéton et émet une alerte, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) peut ne pas démarrer.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.342

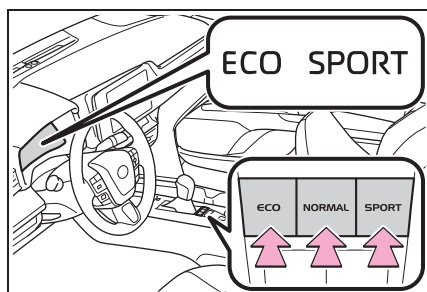
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue

→P.343

Commande de sélection du mode de conduite

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter au mieux aux conditions de conduite.

Sélection d'un mode de conduite



À chaque fois que vous appuyez sur la commande, le système bascule entre le mode sport, le mode normal et le mode d'éco-conduite.

● Mode normal

Permet un équilibre optimal entre économie de carburant, absence de bruit et performances dynamiques. Adapté à une conduite normale.

● Mode d'éco-conduite

Permet au conducteur d'accélérer de manière éco-responsable et d'améliorer l'économie de carburant au moyen de caractéristiques d'accélération modérée et du contrôle du fonctionnement du système de climatisation (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné, le témoin de mode d'éco-conduite s'allume.

● Mode sport*

Contrôle le système hybride de manière à ce que le moteur soit utilisé en permanence à un régime plus élevé, afin de fournir une accélération plus rapide et plus puissante. Associé à la sensation de volant distinctif obtenue, ce mode est adapté à une conduite souple, requise par exemple lors de la conduite sur des routes présentant de nombreux virages.

Lorsque le mode sport est sélectionné, le témoin du mode sport s'allume.

* : Pour améliorer l'économie de carburant et réduire les nuisances sonores, utilisez le mode normal/d'éco-conduite pour la conduite habituelle.

■ Lorsqu'un mode de conduite autre que le mode normal est sélectionné

Dans chaque mode de conduite sélectionné, le contrôle optimal en vue d'atteindre les performances attendues du véhicule est activé. Sauf dans le cas où le mode de conduite économe en carburant est sélectionné, des économies de carburant aussi importantes que celles permises par le normal peuvent ne pas être fournies.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

Le mode d'éco-conduite contrôle les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant. Pour améliorer les performances de la cli-

matiation, effectuez les opérations suivantes:

- Désactivez le mode de climatisation économique (→P.374)
- Réglez la vitesse de ventilation (→P.373)
- Désactivez le mode d'éco-conduite
- **Affichage de l'affichage multi-informations en fonction du mode de conduite sélectionné (véhicules avec affichage 12,3 pouces)**

Selon le mode de conduite sélectionné, les jauges affichées sur l'affichage multi-informations peuvent changer.

■ **Désactivation automatique du mode sport**

Si le contact d'alimentation est placé sur arrêt après une conduite en mode sport, le mode de conduite passe en mode normal.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

Résumé des systèmes d'aide à la conduite

■ **ECB (système de freinage à pilotage électronique)**

Le système de freinage à pilotage électronique génère une force de freinage correspondant à l'actionnement du frein

■ **ABS (système de freinage antiblocage)**

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

■ **Aide au freinage**

Augmente le niveau de la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le

système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ **VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante.

■ **VSC évolué (système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ **TRAC (système antipatinage)**

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

■ **Aide au démarrage en côte**

Permet de réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage en côte

■ **EPS (direction assistée électrique)**

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique.

■ **E-Four (Système AWD électronique à la demande) (modèles AWD)**

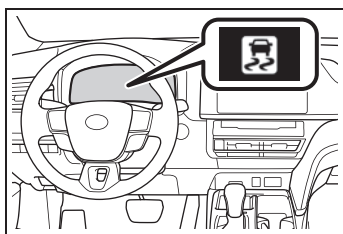
Contrôle automatiquement le système d'entraînement, par exemple le passage à la traction avant ou à la conduite AWD (traction intégrale) en fonction de diverses conditions de conduite, notamment la conduite normale, dans les virages, en montée, au démarrage, pendant l'accélération, sur des routes glissantes en raison de la neige ou de la pluie, ce qui contribue à la stabilité du fonctionnement et de la conduite.

■ **Le frein de collision secondaire**

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire.

■ **Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS fonctionnent.



■ Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé dans la boue, la terre ou la neige, le système TRAC risque d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues.

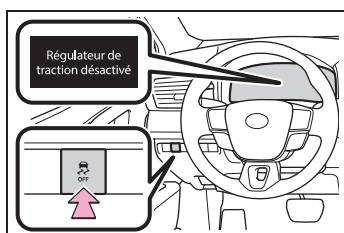
Appuyer sur  pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur et relâchez



“Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.



■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez  appuyé pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et “Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.*

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.

* Le PCS est également désactivé (seul l'avertissement de sécurité de pré-collision est disponible). Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.259)

■ Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC est désactivé même si

vous n'avez pas appuyé sur 

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte fonctionne:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- Le contact d'alimentation est sur ON

■ Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Le levier de vitesses est sur P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée

- La pédale de frein est enfoncée et le frein de stationnement est serré
- Moins de 2 secondes se sont écoulées depuis que vous avez relâché la pédale de frein
- Le contact d'alimentation est sur ON

■ **Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, TRAC et d'aide au démarrage en côte**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur si vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
- Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
- Un bruit de moteur peut également être perçu après l'arrêt du véhicule.

■ **Bruit de fonctionnement de l'ECB**

Le bruit de fonctionnement de l'ECB peut être perçu dans les cas suivants, mais il n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est actionnée.
- Bruit de moteur du système de freinage provenant de la partie avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur se produisant une à deux minutes après l'arrêt du système hybride.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente

Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ **Conditions de fonctionnement du frein de collision secondaire**

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace.

Toutefois, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

■ **Annulation automatique du frein de collision secondaire**

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 0 mph (0 km/h)
- Un certain laps de temps s'écoule

pendant le fonctionnement

- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée

■ **Si un message concernant le système AWD s'affiche sur l'écran multifonctionnel (modèles AWD)**

Effectuez les actions suivantes.

- "Système de traction intégrale en surchauffe Passage en mode 2 roues motrices"

Le système AWD est en surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, avec le système hybride en marche.*

Si le message disparaît après quelques instants, il n'y a pas de problème. Si le message reste affiché, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- "Surchauffe du système de AWD. Mode 2WD engagé."

Le système AWD a été temporairement désactivé et remplacé par la traction avant en raison d'une surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, avec le système hybride en marche.*

Si le message disparaît après quelques instants, le système AWD est automatiquement réactivé. Si le message reste affiché, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- "Anomalie du syst AWD. Mode 2WD engagé. Visitez votre concessionnaire"

Un dysfonctionnement se produit dans le système AWD. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

* : Lorsque vous arrêtez le véhicule,

n'arrêtez pas le système hybride avant que le message d'écran ne se soit éteint.



AVERTISSEMENT

■ **L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque**

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ **La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé**

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

■ **Le système TRAC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque**

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC/VSC fonctionne. Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

**AVERTISSEMENT****■ L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque**

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRAC/ABS/VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

■ Frein de collision secondaire

Ne vous fiez pas uniquement au frein de collision secondaire. Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode d'éco-conduite

Lors de l'utilisation du mode d'éco-conduite, le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales. De plus, l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) est minimisée, améliorant l'économie de carburant. (→P.356)

Utilisation du témoin du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus éco-responsable en maintenant le témoin du système hybride dans la zone Éco. (→P.97, 102)

Utilisation du levier de vitesses

Placez le levier de vitesses sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu de circulation, ou lorsque

la circulation est dense, etc. Placez le levier de vitesses sur P lors d'un stationnement. L'utilisation de la position N n'a aucun effet positif sur la consommation de carburant. Sur N, le moteur à essence fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. De plus, lors de l'utilisation du système de climatisation, etc., la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) est consommée.

Actionnement de la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours à la puissance du moteur à essence.
- Évitez les accélérations répétées. Des accélérations répétées consomment de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une consommation accrue de carburant. La puissance de la batterie peut être restaurée en conduisant avec la pédale d'accélé-

rateur légèrement relâchée.

Lors du freinage

Assurez-vous de freiner doucement et au moment opportun. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Vérifiez les prévisions de circulation avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous vous trouvez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi une utilisation excessive de la pédale d'accélérateur. De cette manière, une consommation d'essence excessive peut être évitée.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez et maintenez le véhicule à une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher l'accélérateur et freiner

doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez la climatisation que lorsque cela est nécessaire. Cela permet de réduire une consommation excessive de carburant.

En été: Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode de recyclage d'air. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du système de climatisation et donc la consommation de carburant.

En hiver: Étant donné que le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. De plus, la consommation de carburant peut être réduite en évitant d'utiliser le chauffage de manière excessive.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant accrue. Étant donné que les pneus

neige peuvent être à l'origine d'un coefficient de frottement important, leur utilisation sur des routes sèches peut entraîner une consommation de carburant accrue. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraîne une consommation de carburant accrue. Évitez de transporter des bagages inutiles. L'installation d'une grande galerie de toit entraîne également une consommation de carburant accrue.

Phase de chauffe avant la conduite

Étant donné que le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées du moteur, ce qui peut entraîner une consommation de carburant excessive.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
- Huile moteur
- Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance
- Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant*.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

* : Les chaînes à neige ne peuvent pas être montées sur les véhicules équipés de pneus de 18 ou 19 pouces

**AVERTISSEMENT****■ Conduite avec des pneus neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige (véhicules avec pneus de 16 pouces)

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.

- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

- N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).

**NOTE****■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation,

dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.

- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les fenêtres, le toit du véhicule, le châssis, autour des pneus ou sur les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement risque de geler et de ne pas pouvoir être desserré automatiquement.

Évitez également d'utiliser les éléments suivants car le frein de stationnement peut fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

- Commande de maintien des freins
- Garez le véhicule et déplacez le levier de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.
À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

- Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, desserrez le frein de stationnement après le passage du levier de vitesses sur P. (→P.212)

Placez le contact d'alimentation sur arrêt tout en appuyant sur la commande de frein de stationnement.

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.
- Si le véhicule reste garé avec les freins humides par temps froid, il y a un risque de gel des freins.

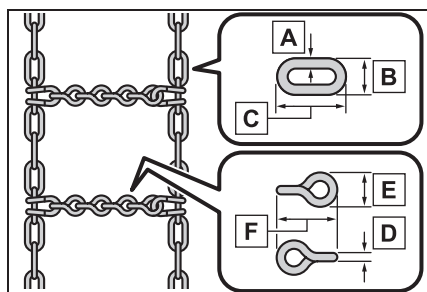
* : Le levier de vitesses est verrouillé si vous essayez de le déplacer de P vers toute autre position sans

appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage de levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige (véhicules avec pneus de 16 pouces)

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.

La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.



- A** Chaîne latérale (0,12 in. [3 mm] de diamètre)
- B** Chaîne latérale (0,39 in. [10 mm] de largeur)
- C** Chaîne latérale (1,18 in. [30 mm] de longueur)
- D** Chaîne transversale (0,16 in. [4 mm] de diamètre)
- E** Chaîne transversale (0,55 in. [14 mm] de largeur)
- F** Chaîne transversale (0,98 in.

[25 mm] de longueur)

Règlementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige (véhicules avec pneus de 16 pouces)

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les pneus avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4—1/2 mile (0,5—1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.



NOTE

■ Montage des chaînes à neige (véhicules avec pneus de 16 pouces)

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Équipements intérieurs

5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique **372**

Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés **379**

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs **382**

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements.. **385**

Équipements du coffre **388**

5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs **390**

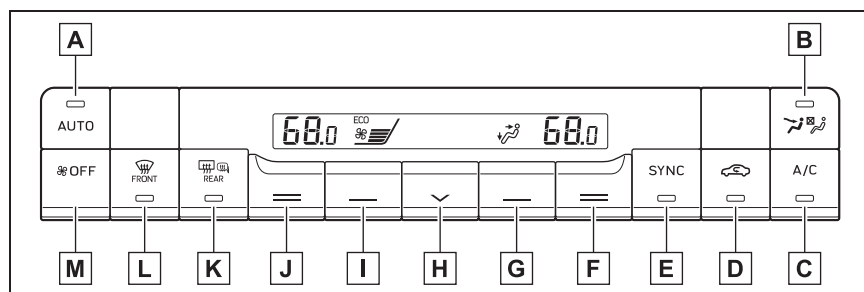
Mécanisme d'ouverture de porte de garage..... **402**

Système de climatisation automatique

Le système sélectionne automatiquement les sorties d'air et ajuste automatiquement la vitesse de ventilation en fonction de la température programmée.

De plus, la position de l'écran et des boutons varie en fonction du type de système.

Commandes de climatisation



- A** Commande “AUTO”
- B** Commande de mode S-FLOW
- C** Commande “A/C”
- D** Commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air
- E** Commande “SYNC”
- F** Commande de réglage de la température côté droit
- G** Commande de réglage de mode de flux d'air
- H** Commande de volant chauffant (→P.379) *
- I** Commande de réglage de vitesse de ventilation
- J** Commande de réglage de la température côté gauche
- K** Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage des rétroviseurs extérieurs
- L** Commande de désembuage de pare-brise
- M** Commande “OFF”

*: Sur modèles équipés

■ Réglage de la température

Actionnez la commande de réglage de la température vers

le haut pour augmenter la température et vers le bas pour diminuer la température.

Si vous n'appuyez pas sur la commande "A/C", le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

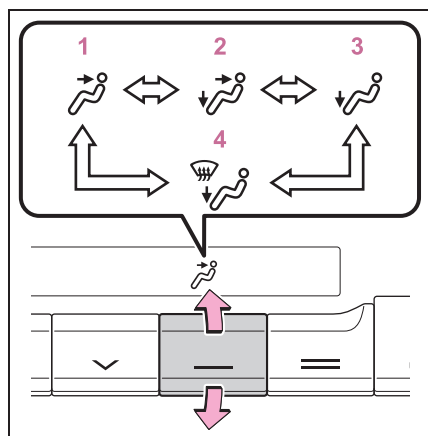
Actionnez la commande de réglage de la vitesse de ventilation vers le haut pour augmenter la vitesse de ventilation et vers le bas pour diminuer la vitesse de ventilation.

Appuyez sur la "OFF" pour arrêter le ventilateur.

■ Changez le mode de flux d'air

Actionnez la commande de réglage de mode de flux d'air vers le haut ou vers le bas.

Le mode de flux d'air change comme suit à chaque pression sur la commande.



1 Haut du corps

2 Haut du corps et pieds

3 Pieds

4 Pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Le mode bascule entre le mode d'air extérieur (le témoin est éteint) et le mode de recyclage d'air (le témoin est allumé) à chaque pression sur la commande.

■ Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur la commande "A/C".

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande "A/C".

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Régalez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ **Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs**

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par

défaut lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON.

- Il est possible de passer au mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur la commande de mode d'air extérieur.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer "A/C" permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez "A/C", les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ **Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■ **Mode d'air extérieur/de recyclage d'air**

- Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d'air afin d'empêcher la pénétration d'air contaminé à l'intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ **Mode de climatisation éco**

La climatisation est contrôlée en donnant la priorité à une consommation de carburant basse, par exemple en réduisant la vitesse de

ventilation, etc.

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné au moyen de la commande de sélection de mode de conduite, le mode de climatisation éco s'active.

Lorsqu'un mode de conduite autre que le mode d'éco-conduite est sélectionné, le mode de climatisation éco peut se désactiver.

Lorsque le mode de climatisation éco est activé, le témoin "ECO" s'allume sur les commande de climatisation.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
- Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
- Désactivez le mode de climatisation économique (→P.374)
- Réglez la vitesse de ventilation
- Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.356)

■ Lorsque la température extérieure tombe aux environs de 32°F (0°C)

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur la commande "A/C".

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.

- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.

- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
- Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
- La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.

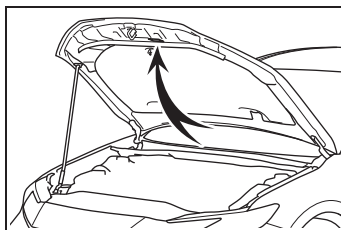
- Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P.459

■ Réfrigérant du système de climatisation

- Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée sur le compartiment moteur à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



- La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:

	Précautions
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant du système de climatisation
	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
	Réfrigérant inflammable

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

■ Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs extérieurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

■ Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.

Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur la commande de mode automatique.
- 2 Ajustez le réglage de la température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande "OFF".

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du

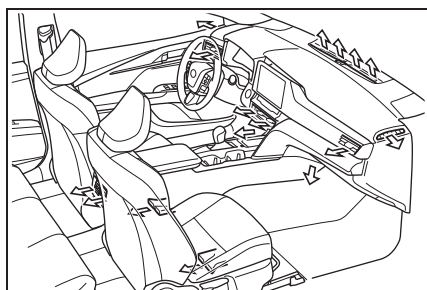
réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

Disposition et fonctionnement des sorties d'air

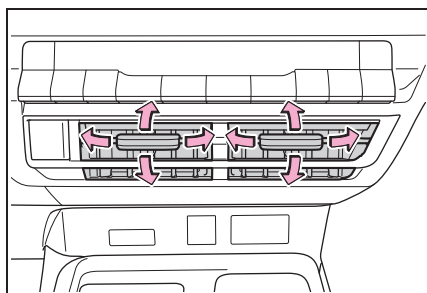
■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



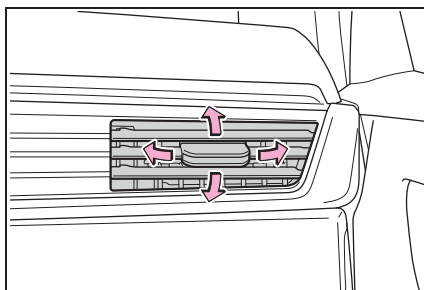
■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

► Centrale avant



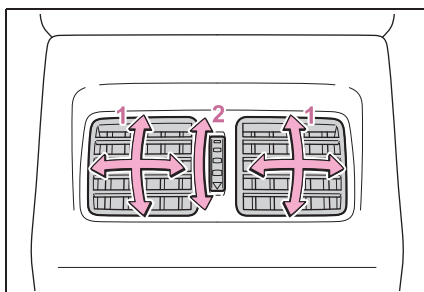
Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

► Latérale avant



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas et tournez le bouton vers l'extérieur pour fermer l'aérateur

► Arrière

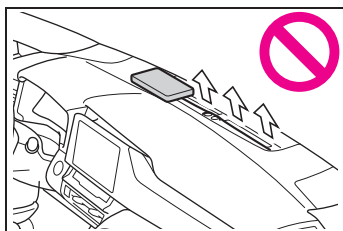


- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas
- 2 Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement du désembuage de pare-brise**

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Lorsque le mode S-FLOW est activé, le débit d'air vers les sièges arrière est arrêté pour améliorer l'économie de carburant. Si le mode S-FLOW est désactivé manuellement, il s'active automatiquement lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON après avoir été coupé pendant un certain temps.

Ce n'est que lorsque le mode S-FLOW est activé automatiquement qu'il sera désactivé automatiquement si une porte arrière est ouverte et fermée.

- Si un passager arrière est à bord avant que le contact

d'alimentation soit placé sur ON, le système détermine qu'il n'y a aucun passager sur les sièges arrière.

Le système détermine la présence d'un passager sur un siège arrière avec l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.

Une fois que le système détermine la présence d'un passager sur un siège arrière, cela ne changera pas durant ce trajet.

- S'il fait très chaud ou très froid et que le système détermine que la climatisation de l'ensemble du véhicule est requise, le débit est dirigé vers les sièges arrière, peu importe si le mode S-FLOW est activé/désactivé.

Pendant son fonctionnement,  s'allume.

■ **Activation/désactivation manuelle du mode de flux d'air concentré sur les sièges avant**

En mode flux d'air concentré sur les sièges avant, il est possible d'orienter le flux d'air uniquement sur les sièges avant ou sur tous les sièges en actionnant une commande. Lorsque ce mode a été activé manuellement, le contrôle automatique du flux d'air cesse de fonctionner.

Appuyez sur  sur le panneau de commande de climatisation

et changez le flux d'air.

- Témoin indicateur allumé:
Flux d'air vers les sièges
avant uniquement
- Témoin indicateur éteint: Flux
d'air vers l'ensemble des
sièges

■ Fonctionnement du contrôle automatique du flux d'air

- Pour un intérieur confortable, le flux d'air peut être orienté vers les sièges sans passer immédiatement après le démarrage du système hybride ainsi qu'à d'autres moments, en fonction de la température extérieure.
- Une fois que le système hybride a démarré, si des passagers se déplacent ou entrent et sortent du véhicule, le système n'est pas capable de détecter avec suffisamment de précision la présence de passagers et le contrôle automatique du flux d'air ne fonctionne pas.

■ Fonctionnement du contrôle de flux d'air manuel

Lorsque le mode S-FLOW est activé manuellement, le flux d'air n'est pas dirigé vers les sièges arrière pendant ce trajet, même si une porte arrière est ouverte, puis refermée.

Pour diriger le flux d'air vers les sièges arrière, désactivez manuellement le mode S-FLOW.

■ Pour revenir au contrôle automatique de flux d'air

- 1 Lorsque le témoin indicateur est éteint, placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Au bout de 60 minutes minimum, placez le contact d'alimentation sur ON.

Volant chauffant* /sièges chauffants* /sièges ventilés*

* : Sur modèles équipés

● Volant chauffant

Chauffe la surface de préhension du volant

● Sièges chauffants

Chauffe le rembourrage de siège

● Sièges ventilés

Maintiennent une bonne ventilation au moyen d'un ventilateur intégré au siège



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les brûlures mineures

Des précautions doivent être prises si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les sièges chauffants**

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.

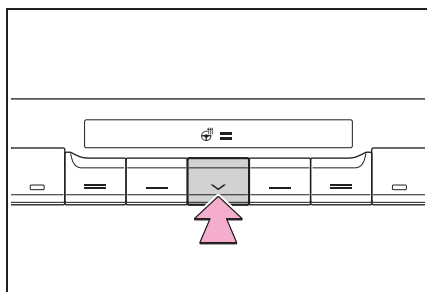
■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

Instructions de fonctionnement

■ Volant chauffant

Active/désactive le volant chauffant



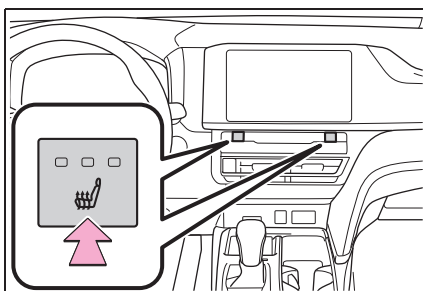
À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

AUTO (allumé) → Élev (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Lorsque le volant chauffant est activé, le témoin s'allume sur les commandes de climatisation.

■ Sièges chauffants

Active/désactive les sièges chauffants



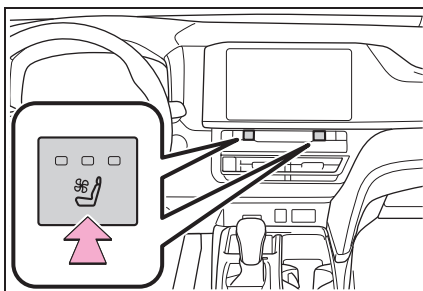
À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Lorsque les sièges chauffants sont activés, le témoin s'allume sur les commandes de climatisation.

■ Sièges ventilés

Active/désactive les ventilateurs de siège



À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Lorsque les ventilateurs de siège sont activés, le témoin s'allume sur les commandes de climatisation.

■ Conditions de fonctionnement

Le contact d'alimentation est sur ON.

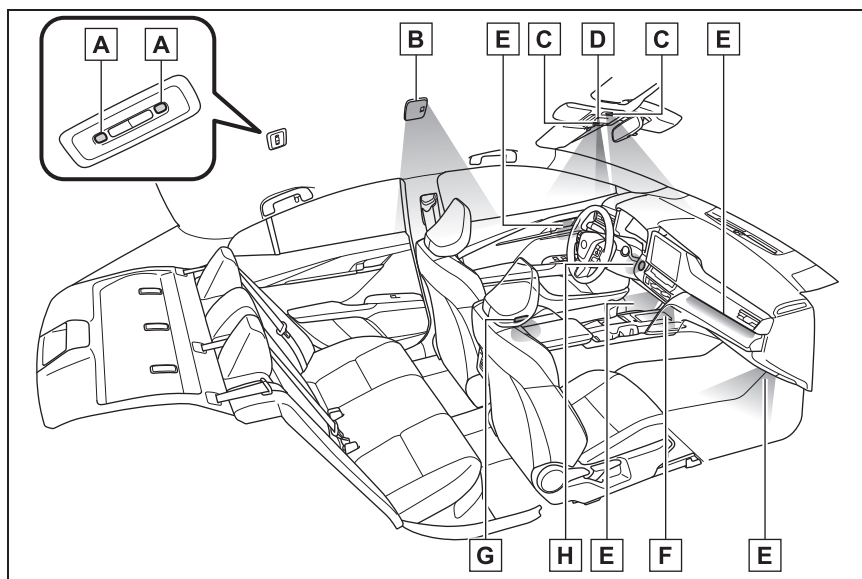
**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter toute surchauffe et les brûlures mineures**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

- Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
- N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

Liste des éclairages intérieurs

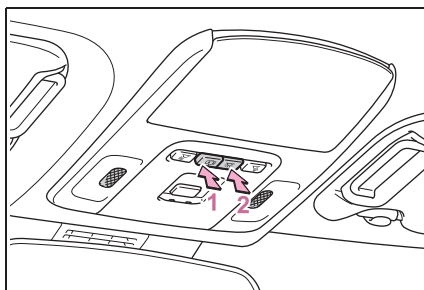
Emplacement des éclairages intérieurs



- A** Éclairage individuel arrière (sur modèles équipés) (→P.383)
- B** Éclairage intérieur arrière (sur modèles équipés) (→P.383)
- C** Éclairages intérieurs/individuels avant (→P.382, 383)
- D** Éclairage du levier de vitesses (sur modèles équipés)
- E** Éclairage d'ambiance (sur modèles équipés)
- F** Éclairage de rangement central (sur modèles équipés)
- G** Éclairages de courtoisie de portes (sur modèles équipés)
- H** Éclairage du contact d'alimentation

Utilisation des éclairages intérieurs

- **Avant**
- Type A



1 Active/Désactive la position des portes

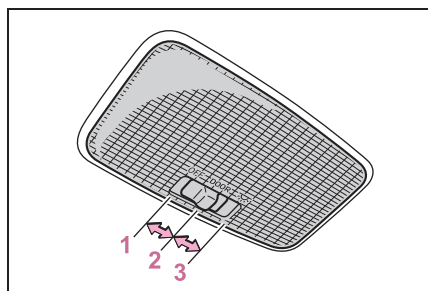
Lorsqu'une porte est ouverte alors que la position de porte est activée, les éclairages s'allument.

2 Allume/éteint les éclairages

► Type B

Lorsqu'une porte est ouverte, les éclairages s'allument.

■ Arrière (sur modèles équipés)



1 Éteint l'éclairage

2 Active la position de porte

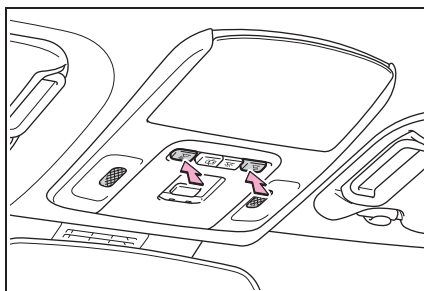
L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint en même temps que les éclairages intérieurs avant.

Lorsqu'une porte est ouverte, les éclairages s'allument.

3 Allume l'éclairage

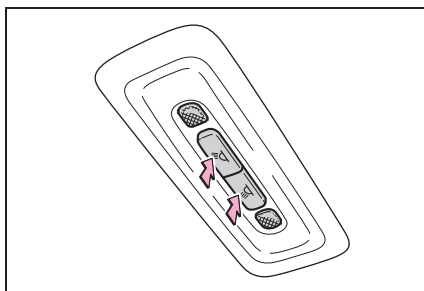
Utilisation des éclairages individuels

■ Avant



Allume/éteint les éclairages

■ Arrière (sur modèles équipés)



Allume/éteint les éclairages

Lorsqu'une porte est ouverte alors que la position de porte pour l'éclairage intérieur avant est activée, les éclairages s'allument.

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact d'alimentation, de la présence de la clé électronique (véhicules avec fonction d'accès mains libres), que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou que les portes soient ouvertes/fermées.

■ Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Allumage automatique des éclairages intérieurs

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

■ Utilisation du système de commande vocale*

* : Sur modèles équipés

Les opérations suivantes peuvent être effectuées à l'aide du système de commande vocale.

● Allumage/extinction de l'éclairage d'ambiance

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.570)



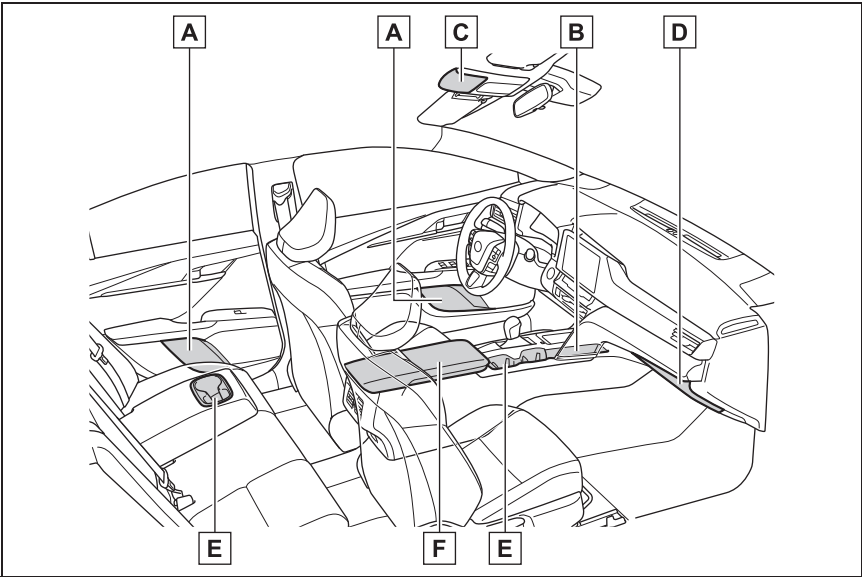
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Liste des rangements

Emplacement des rangements



- A** Porte-bouteilles/vide-poches de porte (→P.386)
- B** Plateau ouvert (→P.388)
- C** Casier auxiliaire (sur modèles équipés) (→P.387)
- D** Boîte à gants (→P.386)
- E** Porte-gobelets (→P.386)
- F** Rangement de console (→P.387)



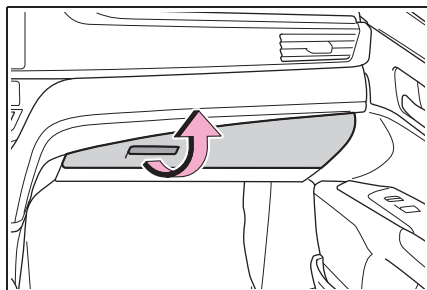
AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas laisser dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.

Boîte à gants



Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.

■ Éclairage de la boîte à gants

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.

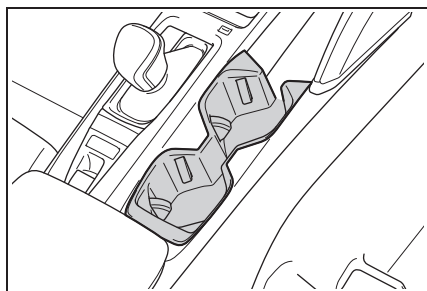
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque ou d'embarquée, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

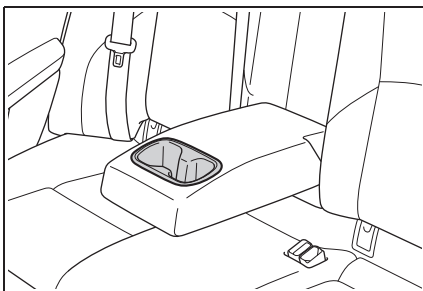
Porte-gobelets

► Avant



► Arrière

Abaissez l'accoudoir.



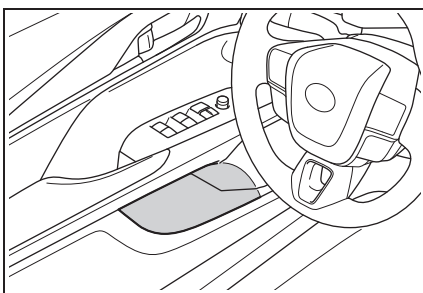
⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés au porte-gobelets

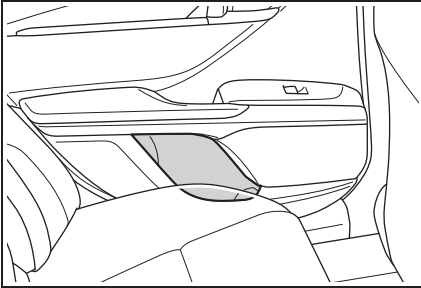
Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

► Avant



► Arrière

■ **Porte-bouteilles**

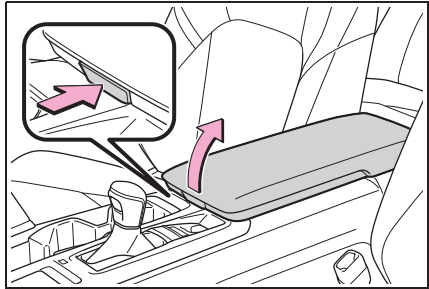
- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

**AVERTISSEMENT**■ **Objets inadaptés aux porte-bouteilles**

Ne disposez rien d'autre qu'une bouteille dans le porte-bouteilles. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

**NOTE**■ **Objets à ne pas ranger dans les porte-bouteilles**

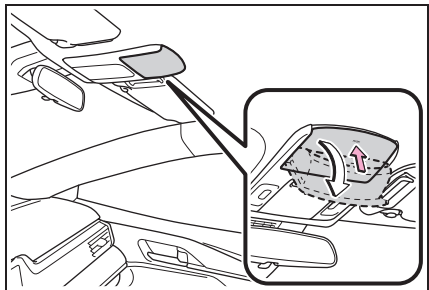
Ne placez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Le contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Rangement de console

Appuyez sur le bouton pour ouvrir le rangement de console.

**AVERTISSEMENT**■ **Précautions pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée. Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.

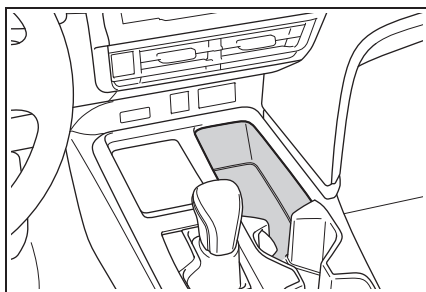
Casier auxiliaire (sur modèles équipés)

Appuyez sur le couvercle.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Objets inadaptés à ce rangement**

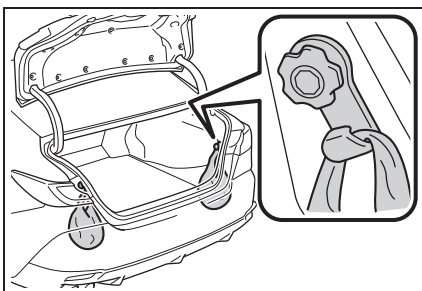
Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).

Le casier auxiliaire risquerait de s'ouvrir et les objets se trouvant à l'intérieur d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

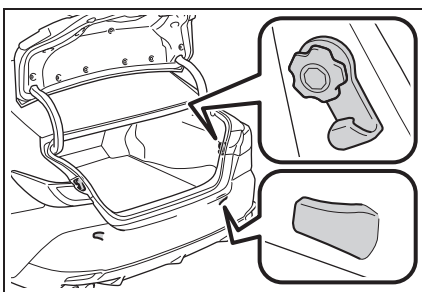
Plateau ouvert**⚠ AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du plateau en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de se déplacer ou de sortir facilement.
- N'empilez pas des objets dans le plateau à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de dépasser du bord.

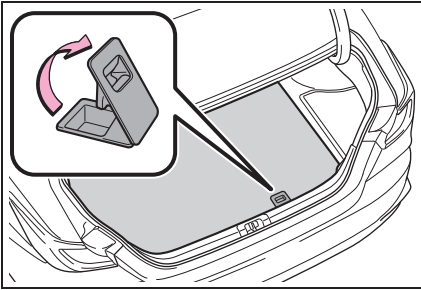
Équipements du coffre**Crochets pour sacs à provisions****⚠ NOTE****■ Pour éviter d'endommager les crochets pour sacs à provisions**

N'appliquez pas une charge trop importante sur les crochets.

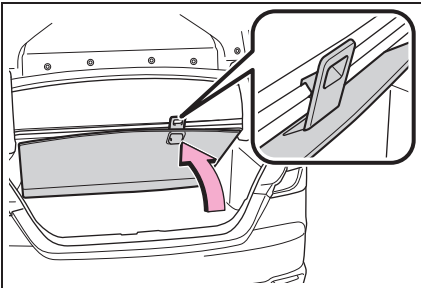
Crochets du filet de chargement

Tapis de coffre

- 1 Maintenez le crochet et soulevez le tapis de coffre.



- 2 Sécurisez le tapis de coffre au moyen du crochet.



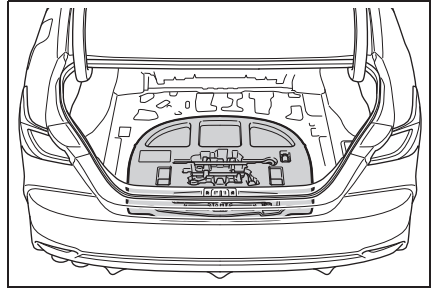
NOTE

■ Pour éviter d'endommager le tapis de coffre

Lors de la fermeture du coffre, ne laissez pas la poignée du tapis de coffre accrochée au bord du coffre. Le tapis de coffre risque d'être endommagé.

Rangement inférieur à bagages

Soulevez le tapis du compartiment à bagages et fixez-le à l'aide du crochet.



Autres équipements intérieurs

Ports de charge USB

Port USB de type A : Le port de charge USB est utilisé pour fournir 2,5 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.

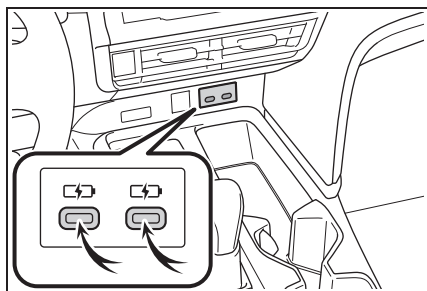
Port USB de type C : Les ports de charge USB sont utilisés pour fournir 3,0 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.

Les ports de charge USB sont destinés à la charge uniquement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.

En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB.

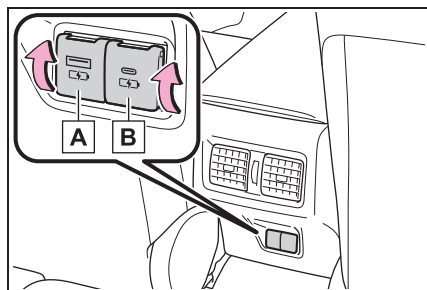
■ Utilisation des ports de charge USB

- Sur le tableau de bord (port USB de type C)



- Arrière du rangement de console

Ouvrez le couvercle.



A Port USB de type A

B Port USB de type C

■ Les ports de charge USB peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

■ Situations dans lesquelles les ports de charge USB risquent de ne pas fonctionner correctement

- Port USB de type A : Si un dispositif consommant plus de 2,5 A à 5 V est branché
- Port USB de type C : Si un dispositif consommant plus de 3,0 A à 5 V est branché
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est branché
- Si le dispositif externe branché est désactivé (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

■ Au sujet du dispositif externe branché

En fonction du dispositif externe

branché, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.



NOTE

■ **Pour éviter tout dommage des ports de charge USB**

- N'introduisez aucun corps étranger dans les ports.
- Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur les ports.
- N'appliquez pas de force excessive sur les ports de charge USB et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas les ports de charge USB.

■ **Pour éviter d'endommager les dispositifs externes**

- Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'appliquez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est branché.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas les ports de charge USB pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

de charge, à condition que le dispositif soit compatible avec la norme de chargement sans fil Qi créée par le Wireless Power Consortium.

Les dispositifs portables compatibles sont disponibles sur le site Web de Wireless Power Consortium suivant.

<https://www.wirelesspowerconsortium.com/>

Le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé avec un dispositif portable plus grand que la base de charge. En outre, en fonction du dispositif portable, le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif portable.

■ **Le logo "Qi"**

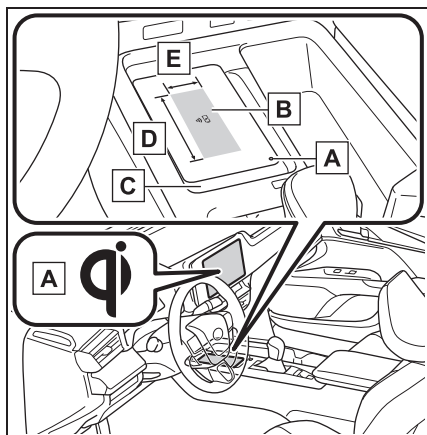
Le logo "Qi" est une marque de Wireless Power Consortium. ID de Qi : 11277



Chargeur sans fil

Il est possible de charger un dispositif portable, tel qu'un smartphone ou une batterie mobile, en le posant sur la zone

■ Nom de toutes les pièces



A Témoin indicateur de fonctionnement

B Zone de charge *

C Base de charge

D Environ 3,9 in. (10 cm)

E Environ 1,0 in. (2,5 cm)

*: Les dispositifs portables compatibles et le chargeur sans fil contiennent des bobines de charge.

La bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil peut se déplacer dans la zone de charge jusqu'à la position de la bobine de charge située à l'intérieur du dispositif portable. La recharge est possible si le centre de la bobine du dispositif portable se trouve dans la zone de charge.

En outre, si 2 dispositifs portables ou plus sont placés simultanément sur la zone de charge, chaque bobine de charge risque ne pas être détectée correctement et la charge peut ne pas être possible.

■ Utilisation du chargeur sans fil

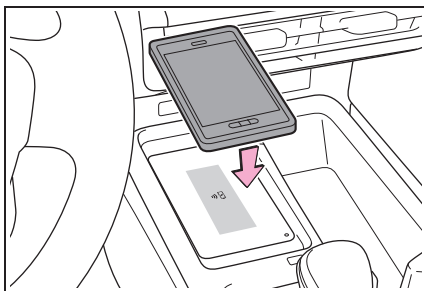
Placez le dispositif portable sur la zone de recharge.

Placez le côté recharge du dispositif portable vers le bas avec le centre du dispositif au centre de la zone de recharge.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) s'allume.

Reportez-vous à "Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement" lorsque la recharge n'est pas effectuée. (→ P.397)

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.



■ Fonction de recharge

- Lorsque la recharge est terminée et après une durée limitée en état de suspension de charge, la charge redémarre.
- Lorsqu'un dispositif portable est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge est déconnectée et la charge est temporairement arrêtée. Cependant, si le centre d'une

bobine de charge est présent dans la zone de charge, la bobine de charge du chargeur sans fil se déplace vers elle et la charge commence.

■ Fonction de charge rapide

Les dispositifs portables suivants prennent en charge la charge rapide.

- Dispositifs portables conformes à la norme WPC Ver 1.3.2 et compatibles avec la charge rapide

- iPhone dont la version iOS prend en charge la recharge de 7,5 W (iPhone 8 et modèles ultérieurs)
- Dispositifs portables compatibles avec la norme Galaxy de charge rapide d'origine

Lorsqu'un dispositif portable compatible avec la charge rapide est chargé, la charge passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

■ État du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement		Conditions
Base de charge	Affichage multimédia	
Désactivation	Extinction	Lorsque l'alimentation électrique du système de multimédia est coupée ou que le contact d'alimentation est sur OFF.
Vert (allumé)	Gris	En veille (état de recharge possible) ^{*1}
		Lorsque la recharge est terminée ^{*2}
Orange (allumé)	Bleu	Charge

^{*1}: La puissance de recharge ne sera pas fournie pendant l'état de veille. Un objet métallique ne chauffera pas s'il est placé sur la zone de charge dans cet état.

^{*2}: En fonction du dispositif portable, il arrive que le témoin de fonctionnement reste allumé en orange même après la fin de la recharge.

■ Le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement

Les cas suivants décrivent comment détecter les causes possibles lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement et comment résoudre ce problème.

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage multimédia	
Orange (clignotement répété une fois par seconde)	Gris	<p>Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil</p> <p>→ Si le système hybride est actif, arrêtez-le puis redémarrez-le.</p> <p>Si le contact d'alimentation est en mode ACC, démarrez le système hybride. (→P.197)</p>
Vert (clignotement répété une fois par seconde)	Extinction	<p>Défaut de communication entre le chargeur sans fil et le système multimédia</p> <p>→ Si le système hybride est actif, arrêtez-le puis redémarrez-le.</p> <p>Si le contact d'alimentation est en mode ACC, démarrez le système hybride. (→P.197)</p>
Vert (allumé)	Bleu	<p>Les stations de radio AM sont sélectionnées automatiquement</p> <p>→ Attendez que le système ait terminé la sélection automatique des stations de radio AM. Dans le cas où la sélection automatique ne peut pas être menée à bien, arrêtez la sélection automatique.</p>
		<p>Le système d'accès et de démarrage mains libres détecte la clé.</p> <p>→ Attendez que la détection de la clé soit terminée.</p>

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage multimédia	
Vert (allumé)	Gris	<p>Détection de substances étrangères:</p> <p>Une substance étrangère métallique se trouve dans la zone de charge, et la fonction de prévention de cette substance étrangère métallique fonctionne</p> <p>→ Retirez la substance étrangère de la zone de chargement.</p>
		<p>Dispositif portable mal aligné/trop loin de la surface de charge:</p> <p>Le centre de la bobine de charge du dispositif portable s'est déplacée en dehors de la zone de charge, la surface convexe de l'optique est importante ou la coque est épaisse si bien que la fonction de prévention du chauffage anormal s'est déclenchée</p> <p>→ Retirez le dispositif portable du chargeur sans fil, puis au bout de 5 secondes, placez le dispositif portable de manière à ce qu'il soit proche du centre du chargeur sans fil. De plus, si le dispositif portable est protégé par une coque ou une housse, retirez-la.</p>
		<p>Fonction de protection de la batterie du dispositif portable:</p> <p>Avant la charge complète, la fonction de protection de la batterie du dispositif portable s'est déclenchée</p> <p>→ Confirmez le réglage du dispositif portable.</p>
		<p>Détection continue d'une clé électronique:</p> <p>Lorsqu'une fonction multimédia est utilisée via la personnalisation du véhicule, la clé électronique est détectée en permanence sans être confirmée.</p> <p>→ Dans ce cas, placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON pour confirmer la clé.</p>

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage multimédia	
Orange (4 clignotements répétés en continu)	Gris	Arrêt de sécurité résultant du dépassement de la valeur de consigne de la température à l'intérieur du chargeur sans fil → Arrêtez la charge, retirez le dispositif portable de la base de charge, attendez que la température baisse, puis recommencez la recharge.

■ Le chargeur sans fil peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Dispositifs portables pouvant être chargés

- Les dispositifs portables conformes à la norme de chargement sans fil Qi peuvent être chargés au moyen du chargeur sans fil. Cependant, la compatibilité avec tous les dispositifs portables conformes à la version Qi 1.0, 1.3.2 et aux versions ultérieures n'est pas garantie.
- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter en électricité à faible tension (5 W ou moins) les téléphones mobiles, smartphones et autres dispositifs portables.

Toutefois, les dispositifs portables, tels que les suivants, peuvent être chargés avec plus de 5 W.

- Les iPhones compatibles avec une charge de 7,5 W peuvent être chargés à 7,5 W ou moins.
- Les dispositifs conformes aux normes de charge Galaxy indépendantes prennent en charge une charge de 10 W ou moins. Vérifiez les spécifications de chaque dispositif portable concernant l'électricité de charge.
- Les dispositifs portables conformes au standard EPP établi

par le WPC Ver1.3.2. peuvent être chargés à 15 W ou moins.

■ Utilisation du système de clé intelligente

Si le système de clé intelligente détecte la clé alors qu'un dispositif est en train d'être rechargé, la charge est temporairement arrêtée.

■ Lorsque des housses ou des accessoires sont fixés sur les dispositifs portables

Ne procédez pas à la charge dans des situations où une housse et des accessoires ne prenant pas en charge Qi sont fixés sur le dispositif portable. En fonction du type de housse (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et/ou d'accessoire, il peut ne pas être possible de procéder à la charge. Lorsque la charge ne s'effectue pas alors que le dispositif portable est posé sur la zone de charge, retirez la housse et/ou les accessoires.

■ Fonction de coopération radio AM durant la charge

- Durant la charge, si un bruit se produit lors de l'écoute de la radio AM, la fréquence de charge est automatiquement changée pour réduire le bruit.
- Lors de la recherche automatique des stations de radio AM, la charge s'interrompt pour empêcher que le bruit de charge soit

détecté en tant que station de radio. La charge reprend automatiquement lorsque la recherche automatique s'arrête.

■ Points importants relatifs au chargeur sans fil

- Si la clé électronique ne peut être détectée dans l'intérieur du véhicule, la charge ne peut pas être effectuée. Lorsque la porte est ouverte ou fermée, il est possible que la charge soit provisoirement interrompue.
- Lors de la charge, le dispositif de charge sans fil et le dispositif portable deviennent plus chauds, cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Lorsqu'un dispositif portable devient chaud lors de la charge, la charge peut être interrompue par la fonction de protection du côté du dispositif portable. Dans ce cas, lorsque la température du dispositif aura diminué significativement, procédez à nouveau à la charge.

Le ventilateur peut commencer à se mettre en marche pour réduire la température à l'intérieur du chargeur sans fil, toutefois, ceci n'est pas un dysfonctionnement.

■ Bruits de fonctionnement

Un bruit de bourdonnement peut être entendu lorsque vous appuyez sur le contact d'alimentation pour passer sur ACC ou ON ou lors de la détection d'un dispositif portable. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.414

■ Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement

Les appareils peuvent ne pas se charger normalement dans les situations suivantes.

- Le dispositif portable est complètement chargé
- Le dispositif portable est chargé via une connexion câblée
- Il y a un corps étranger entre la zone de charge et le dispositif portable
- La recharge a fait monter la température du dispositif portable
- La température à proximité de la base de charge est supérieure ou égale à 95°F (35°C), par exemple en cas de chaleur extrême
- Le dispositif portable est positionné avec sa surface de charge orientée vers le haut
- Le petit dispositif portable, de type pliable par exemple, est placé dans une zone qui n'est pas alignée avec la zone de charge
- Le dispositif portable est plus large que la base de charge
- L'objectif de la caméra dépasse de 0,12 in. (3 mm) ou plus de la surface du dispositif portable (Ex) iPhone13 pro, iPhone13 pro Max
- Le véhicule se trouve dans une zone où sont émis de fortes ondes électriques ou du bruit, par exemple près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- Lorsque l'un des objets suivants se trouve entre la surface de charge d'un dispositif portable et la zone de charge:
 - Coques ou housses épaisses
 - Décorations épaisses
 - Accessoires, tels que bagues, sangles, etc.
 - Coque ou une housse de forme convexe autour de l'objectif de l'appareil photo
- Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou est recouvert par l'un quelconque des objets métalliques suivants:
 - Une carte recouverte de métal, comme du papier d'aluminium etc.

- Un paquet de cigarettes comportant une feuille d'aluminium
- Un portefeuille ou un sac en métal
- Pièces de monnaie
- Un sachet chauffant
- CD, DVD ou autres supports multimédia
- Un accessoire en métal
- Une coque ou une housse en métal
- Un étui contenant un aimant sur la zone de charge du dispositif portable
- Des télécommandes du verrouillage centralisé de type ondes électriques sont utilisées à proximité
- La clé électronique ne se trouve pas dans le véhicule
- 2 ou plusieurs dispositifs portables sont placés en même temps sur la base de charge
- Dans le cas où vous utilisez un appareil portable équipé d'un S-pen (série Galaxy "Note", etc.), celui-ci est placé sur le plateau

Dans les situations autres que celles mentionnées ci-dessus, si le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement, il est possible qu'il soit défectueux.

Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le système d'exploitation du smartphone a été mis à jour

Lorsque la version du système d'exploitation d'un smartphone a été mise à jour, les spécifications de charge peuvent avoir fortement changé. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

■ Informations sur les marques commerciales

- iPhone est une marque déposée d'Apple Inc., enregistrée aux États-Unis et dans d'autres pays.
- Galaxy est une marque commer-

ciale ou une marque déposée de Samsung Electronics Co.,Ltd.

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lors de la charge d'un dispositif portable, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner la partie principale du dispositif portable pendant qu'il conduit.

■ Précautions pour la conduite

Ne chargez pas de petits dispositifs portables légers, tels que des écouteurs sans fil, en conduisant. Les appareils légers peuvent s'envoler de la base de charge, ce qui peut causer un accident.

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques implantables ou des stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables doivent consulter leur médecin concernant l'utilisation d'un chargeur sans fil.

Le fonctionnement du chargeur sans fil risque d'affecter les dispositifs médicaux.

■ Pour éviter tout dysfonctionnement ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, une panne ou des dommages au niveau de l'équipement, un incendie, des brûlures causées par la chaleur excessive, voire un choc électrique peuvent se produire.

- Ne placez aucun objet métallique entre la zone de charge et le dispositif portable lors de la charge.

**AVERTISSEMENT**

- Ne fixez aucun objet métallique ou un autocollant en aluminium sur la zone de charge.
- Ne collez pas d'autocollant en aluminium ou d'autre objet métallique sur la face du dispositif portable (ou sa housse ou sa coque) en contact avec la zone de charge.
- N'utilisez pas la zone de charge comme espace de rangement.
- Ne lui faites pas subir de choc violent.
- Ne la démontez pas et ne la modifiez pas.
- Ne chargez pas d'appareils autres que les dispositifs portables spécifiés.
- Maintenez les objets magnétiques à l'écart.
- Ne procédez pas à la charge d'appareils si la zone de charge est poussiéreuse.
- Ne couvrez pas avec un chiffon ou un matériau similaire.

**NOTE****■ Pour prévenir tout dysfonctionnement et perte de données**

- Lors de la recharge, le fait d'approcher une carte de crédit, une carte magnétique ou un support de stockage magnétique de la zone de recharge peut effacer les données stockées en raison de l'influence magnétique. De même, n'approchez pas une montre-bracelet ou un autre instrument de précision de la zone de charge, car cela pourrait entraîner son dysfonctionnement.
- Ne chargez pas avec une carte à puce sans contact, telle qu'une carte à puce de transports publics, insérée entre le côté charge d'un dispositif portable et la zone de charge. La puce électronique de la carte peut devenir extrêmement chaude et endommager le dispositif portable ou la carte à puce. Veillez tout particulièrement à ne pas charger un dispositif portable placé dans une coque ou une housse sur laquelle se trouve une carte à puce sans contact.
- Ne laissez pas les dispositifs portables dans le véhicule. L'intérieur du véhicule peut devenir brûlant en cas de chaleur extrême, ce qui peut provoquer un dysfonctionnement.

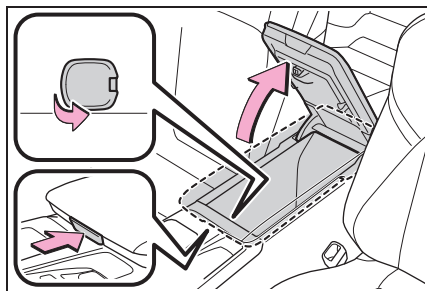
■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée lorsque le système hybride est arrêté.

Prise d'alimentation

Veuillez utiliser comme source d'alimentation pour des produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Ouvrez le couvercle du rangement de console et ouvrez le couvercle.



■ La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

■ Lors de l'arrêt du système hybride

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.

Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le système hybride peut ne pas s'arrêter normalement.



NOTE

■ Pour éviter que le fusible ne grille

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 12 V sous 10 A.

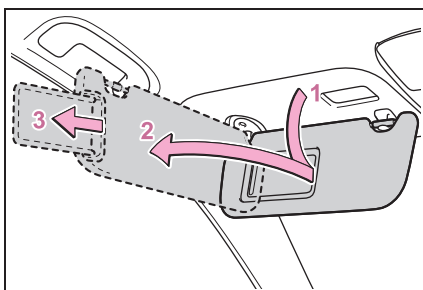
■ Pour éviter d'endommager la prise d'alimentation

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée. Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Pare-soleil



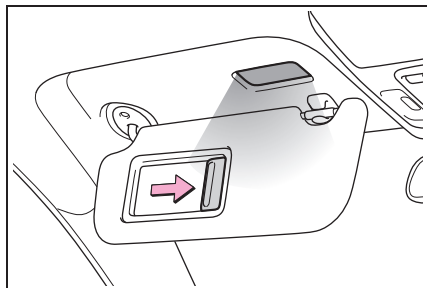
- 1** Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- 3** Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour

ouvrir.

L'éclairage de courtoisie s'allume.



■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement au bout de 20 minutes.



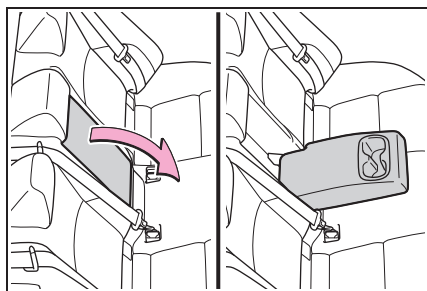
NOTE

■ Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.



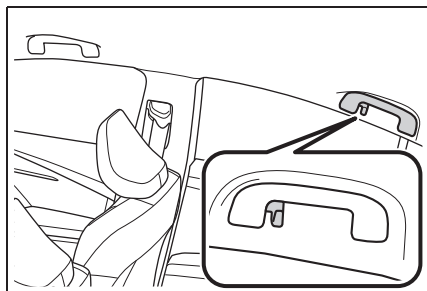
NOTE

■ Pour éviter d'endommager la poignée d'assistance

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.

**AVERTISSEMENT****■ Objets à ne pas suspendre au crochet à vêtements**

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

Mécanisme d'ouverture de porte de garage*

*: Sur modèles équipés

Le mécanisme d'ouverture de porte de garage peut être programmé à l'aide de HomeLink® pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

■ Procédure de programmation de HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent également être consultées à l'adresse suivante.

Site Web:

www.homelink.com/toyota



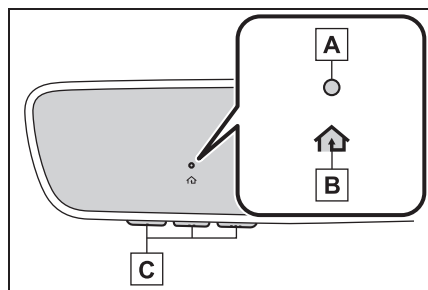
Pour obtenir de l'aide, contactez le support client au numéro suivant.

Ligne d'assistance: 1-800-355-3515

Composants du système

Le système de commande sans fil HomeLink® de votre véhicule

a 3 boutons que vous pouvez programmer pour commander 3 dispositifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation aux pages suivantes pour déterminer la méthode appropriée au dispositif.



A Témoin indicateur
HomeLink®

B Icône HomeLink®

S'allume lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

C Boutons

■ Codes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent dans un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré ne sera pas effacé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre dispositif télécommandé

Sachant que la porte de garage ou un autre dispositif peuvent être actionnés, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink® avec aucun mécanisme d'ouverture de porte de garage ni dispositif dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales.

Ceci comprend toute porte de garage incapable de détecter une obstruction. Toute porte ou dispositif dépourvus de ces fonctions de sécurité augmentent les risques de blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink®

N'autorisez jamais un enfant à actionner ou à jouer avec les boutons HomeLink®.

Programmation de HomeLink®

■ Avant la programmation de HomeLink®

- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs se mettent à fonction-

ner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure ou autres dangers éventuels.

- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.
- Les moteurs des mécanismes d'ouverture de portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code aléatoire. Si c'est le cas, vous pouvez avoir besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage.

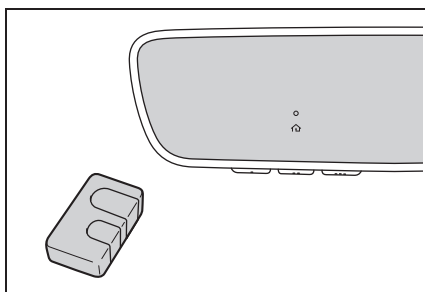
■ Programmation de HomeLink®

Les étapes **1** à **3** doivent être effectuées en moins de 60 secondes, ou le témoin indicateur arrête de clignoter et la programmation ne peut pas être terminée.

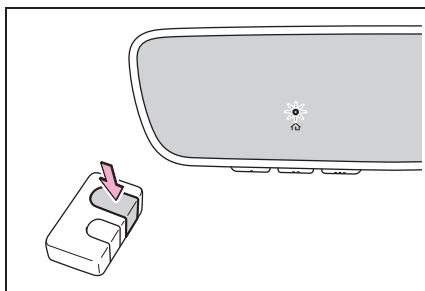
- 1** Appuyez sur et relâchez le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (orange).

- 2** Pointez la télécommande du dispositif sur le rétroviseur à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.



- 3** Programmez un dispositif.



- Programmation d'un dispositif autre qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Maintenez le bouton de l'émetteur portable appuyé jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement en orange mais clignote rapidement en vert (code aléatoire) ou reste continuellement allumé en vert (code fixe), puis relâchez le bouton.

- Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif commercialisé au Canada

Appuyez sur et relâchez le bouton de la télécommande à 2 secondes d'intervalle, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe d'un clignotement lent (orange) à un clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou soit allumé en continu (vert) (code fixe).

- 4 Pour vérifier si l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur le bouton nouvellement programmé et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur HomeLink® s'allume: La programmation d'un dispositif à code est terminée. La porte de garage ou autre dispositif doit fonctionner lorsque vous appuyez sur un bouton HomeLink® et que vous le relâchez.

- Le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement: Le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou autre dispositif est doté d'un code aléatoire. Pour effectuer la programmation, maintenez le bouton HomeLink® fermement

appuyé pendant 2 secondes puis relâchez-le.

- Si la porte de garage ou autre dispositif ne fonctionne pas, procédez à la "Programmation d'un système à code aléatoire".

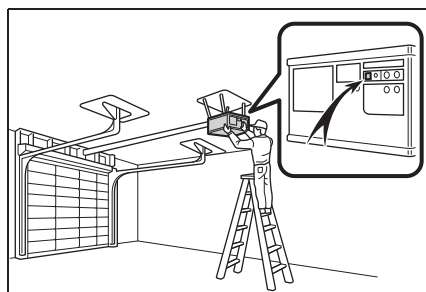
- 5 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour les boutons HomeLink® restants.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Au moins deux personnes sont nécessaires pour effectuer une programmation à code aléatoire.

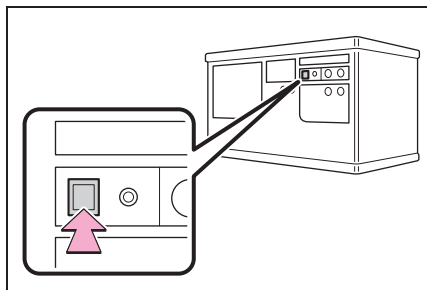
- 1 Localisez le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

Ce bouton se situe normalement à l'emplacement où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peuvent varier selon le fabricant. Reportez-vous au manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage pour plus de détails à ce sujet.

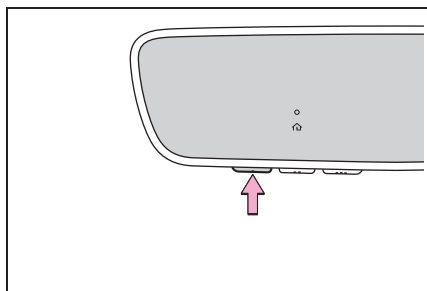


- 2** Appuyez et relâchez le bouton “Learn” ou “Smart”.

Effectuez **3** dans un délai de 30 secondes après avoir effectué **2**.



- 3** Maintenez le bouton HomeLink® souhaité (situé à l'intérieur du véhicule) appuyé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation. Si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage est actionné lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink®, le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage reconnaît le signal HomeLink®.



■ Activation de la transmission bidirectionnelle avec une porte de garage (seulement disponible pour les dispositifs compatibles)

Lorsque la transmission bidirectionnelle est activée, elle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture de la porte d'un garage grâce à des témoins présents dans votre véhicule.

La transmission bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

- 1** Dans les 5 secondes suivant la programmation du mécanisme d'ouverture de la porte de garage, si le mécanisme d'ouverture de la porte de garage est programmé pour HomeLink®, les deux témoins d'activation de porte de garage clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez **2** et **3** pendant les 10 premiers appuis sur le bouton

HomeLink® une fois la programmation terminée.

2 Appuyez sur un bouton HomeLink® programmé pour actionner une porte de garage.

3 Dans la minute suivant la pression sur le bouton HomeLink®, après que la manœuvre de la porte de garage se soit arrêtée, appuyez sur le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la transmission bidirectionnelle avec le mécanisme d'ouverture de la porte de garage, les deux témoins d'activation de porte de garage présents dans le véhicule clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

■ Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels un dispositif a déjà été enregistré peuvent être écrasés:

- 1** Maintenez le bouton souhaité de l'émetteur HomeLink® appuyé.
- 2** Lorsque le témoin HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez le bouton HomeLink® et procédez à “Programmation de HomeLink®” **1** (le témoin HomeLink® commence à clignoter au bout de 20 secondes).

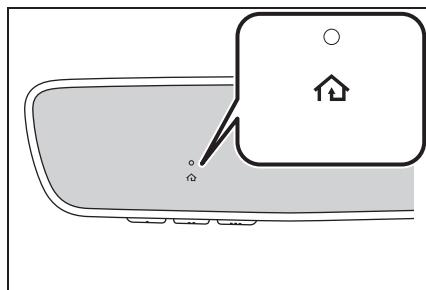
■ Avant la programmation

- Installez une pile neuve dans l'émetteur.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé des boutons HomeLink®.

Utilisation de HomeLink®

Appuyez sur le bouton HomeLink® approprié. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

L'état d'ouverture et de fermeture de la porte de garage est indiqué par les témoins.



Cette fonction est disponible

uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

Couleur	Statut
Orange (clignotant)	En cours d'ouverture/de fermeture
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Les signaux de rétroaction ne peuvent pas être reçus

Les témoins peuvent fonctionner à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Toutefois, en cas d'obstructions, tels que des maisons ou des arbres, entre la porte de garage et le véhicule, les signaux de rétroaction provenant de la porte de garage risquent de ne pas être reçus.

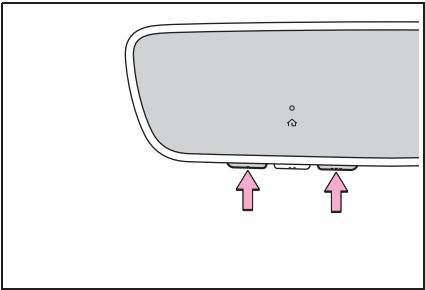
Afin de rappeler l'état précédent d'activation de la porte, appuyez sur les boutons

HomeLink®  et  ou  et  simultanément et relâchez-les. L'état enregistré en dernier s'affiche pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire complète de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Maintenez les 2 boutons extérieurs appuyés pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne soit plus allumé continuellement (orange) mais clignote rapidement (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.



Entretien et soin

6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule
..... **410**

Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule
..... **414**

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien
..... **417**

Entretien général..... **419**

Programmes d'entretien et
de contrôle antipollution
(I/M)..... **422**

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant
l'entretien à faire soi-même
..... **423**

Capot **426**

Positionnement du cric
..... **427**

Compartiment moteur . **429**

Batterie 12 V **436**

Pneus **439**

Pression de gonflage des
pneus **454**

Roues..... **457**

Filtre de climatisation .. **459**

Nettoyage de la prise
d'admission d'air de la bat-
terie du système hybride
(batterie de traction)..**460**

Pile de la clé électronique
..... **464**

Vérification et remplace-
ment des fusibles **466**

Ampoules **468**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roues, etc.) et endommager la peinture.
- Véhicules avec becquet arrière: Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le becquet arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Ceci peut empêcher que le véhicule ne soit lavé correctement ou causer des dommages au becquet arrière.

■ Stations de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse à proximité des espaces autour des portes et ou du périmètre des vitres, ni ne vaporisez ces surfaces de manière continue car de l'eau risque d'entrer dans l'habitacle.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage (véhicules avec fonction d'accès mains libres)

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.147)

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Dégrassez immédiatement avec un détergent neutre.
- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
- N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
- N'utilisez pas de brosses dures
- N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud

■ Plaquettes et étriers de frein

De la rouille peut se former si le véhicule est stationné avec des plaquettes de frein ou des rotors à disque mouillés, qui restent collés. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, conduisez lentement et actionnez les freins plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties plaquées

Si les saletés ne peuvent pas être retirées, nettoyez les pièces comme suit:

- Utilisez un chiffon doux et humidifié avec une solution à 5% environ de détergent neutre et d'eau pour nettoyer les saletés.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour retirer les dépôts d'huile, utilisez des lingettes humides à base d'alcool ou un produit similaire.

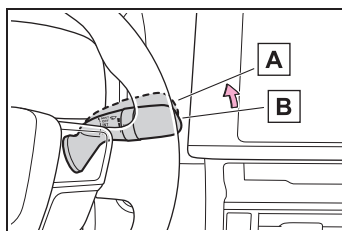
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt. Si la commande est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



A Arrêt

B AUTO

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise

**AVERTISSEMENT**

- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de vous brûler.

■ Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière est écaillée ou rayée, les systèmes suivants risquent de ne plus fonctionner correctement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Toyota Safety Sense 3.0
- BSM
- RCTA
- SEA
- PKSB (sur modèles équipés)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)

**NOTE**

■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer

- Après avoir roulé sur des routes salées
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.
- **Nettoyage des éclairages extérieurs**
- Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure. Cela peut endommager la surface des éclairages.
- Ne lustrez pas la surface des feux. Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.



NOTE

■ Avant d'utiliser une station de lavage automatique (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur la position d'arrêt.

Si la commande d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.
- Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar qui est installé derrière l'emblème. Sinon, cela pourrait endommager l'appareil.
- N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.
 - Pièces liées à la traction
 - Pièces de direction
 - Pièces de suspension
 - Pièces de freinage

- Maintenez la buse de nettoyage à au moins 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Autrement, les sections en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent se déformer et être endommagées. Ne maintenez pas non plus la buse de manière continue au même endroit.
- Ne vaporisez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue. Si de l'eau pénètre dans l'admission du système de climatisation située à proximité de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.
- Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Traitement des ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez réguliè-

rement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.



AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) et dans le coffre. (→P.414)
Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.

- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P.37)
Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P.391). À défaut, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, ce qui peut provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
- Zones autres que les sièges et le volant: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
- Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Volant: Des produits d'origine organique, comme du diluant, et du produit nettoyant contenant de l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P.237)

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec

un détergent dilué.

Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande l'entretien suivant.

■ Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en

charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.436)

Entretien général

L'entretien général est à effec-

tuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous:

- 1** Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 2** Sélectionnez “Param. véhicule” puis maintenez enfoncé OK .
- 3** Sélectionnez “Entretien planifié” puis appuyez sur OK .
- 4** Sélectionnez “Oui” puis appuyez sur OK .

“Réinitialisation terminée” s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.

Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandée.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou “Supplément du manuel du propriétaire” fourni séparément.

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à effectuer aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.



AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P.434)
Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance	Le niveau de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance est-il correct? (→P.433)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P.429)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P.434)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P.435)

Coffre

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P.436)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P.552) Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P.552)
Freins	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. Les freins doivent être efficaces. La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.

Éléments	Points de contrôle
Appuie-têtes	Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Mécanisme "Park" de la transmission hybride	En stationnement en pente avec le levier de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Témoins/signaux sonores	Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Le frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.

Éléments	Points de contrôle
Sièges	Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	<ul style="list-style-type: none"> • La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu libre du volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes/coffre	La manœuvre des portes/du coffre est-elle fluide?
Capot moteur	Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.

Éléments	Points de contrôle
Pneus	<ul style="list-style-type: none"> • La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	<ul style="list-style-type: none"> • Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise sans l'apparition de stries ou de sautilllements.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de décharge ou de débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.

- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P.436)	<ul style="list-style-type: none"> • Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P.434)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P.433)	<ul style="list-style-type: none"> • Le "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée.

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P.433)	<ul style="list-style-type: none"> • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P.429)	<ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P.466)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine
Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.460)	<ul style="list-style-type: none"> • Aspirateur, etc.

Éléments	Pièces et outils
Ampoules (→P.468)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur et condenseur (→P.434)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.454)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P.435)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que “ACCESOIRE” ou “EN MARCHÉ” sur l'écran multifonctionnel et le témoin “READY” sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie 12 V à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie 12 V sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur arrêt. Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P.434)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

**NOTE****■ Si vous retirez le filtre à air**

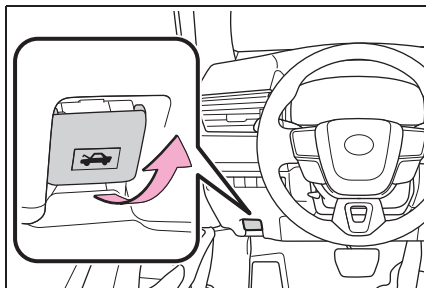
Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

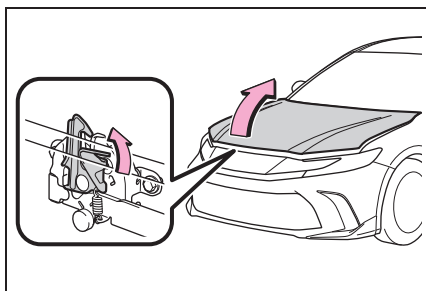
Ouverture du capot

- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

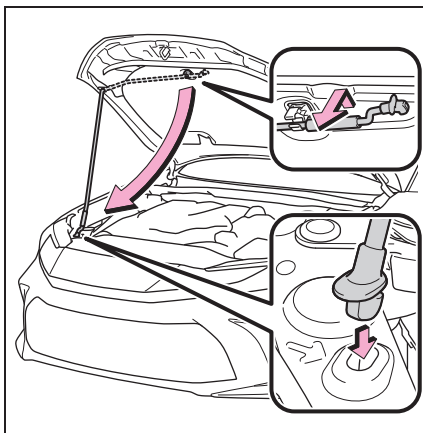
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers la gauche et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé. Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Pour éviter les blessures

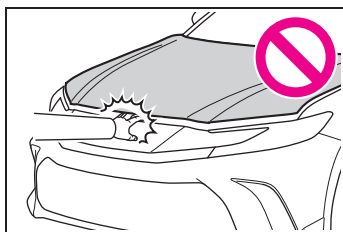
La béquille de support peut être chaude après avoir conduit le véhicule. Toucher la béquille de support chaude peut causer des brûlures ou autres blessures graves.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

**AVERTISSEMENT****■ Lors de la fermeture du capot**

Lorsque vous fermez le capot, prenez particulièrement garde à ne pas vous coincer les doigts, etc.

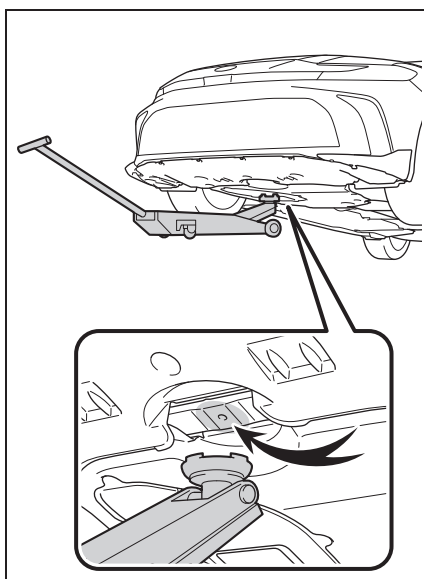
**NOTE****■ Lors de la fermeture du capot**

Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

Positionnement du cric

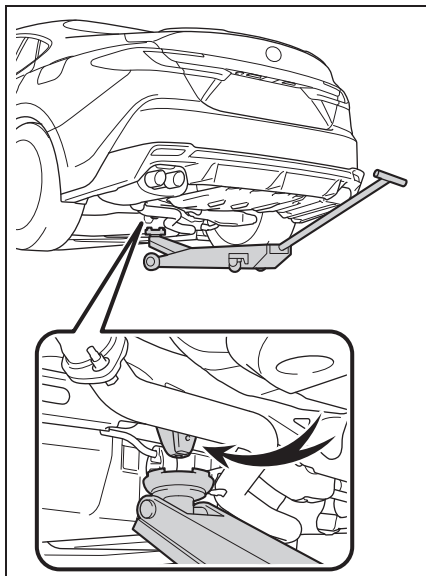
Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

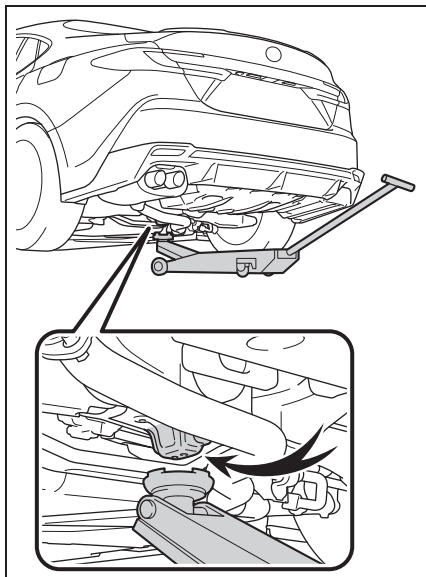
Emplacement du point de levage**■ Avant**

■ **Arrière**

► **Modèles 2WD**

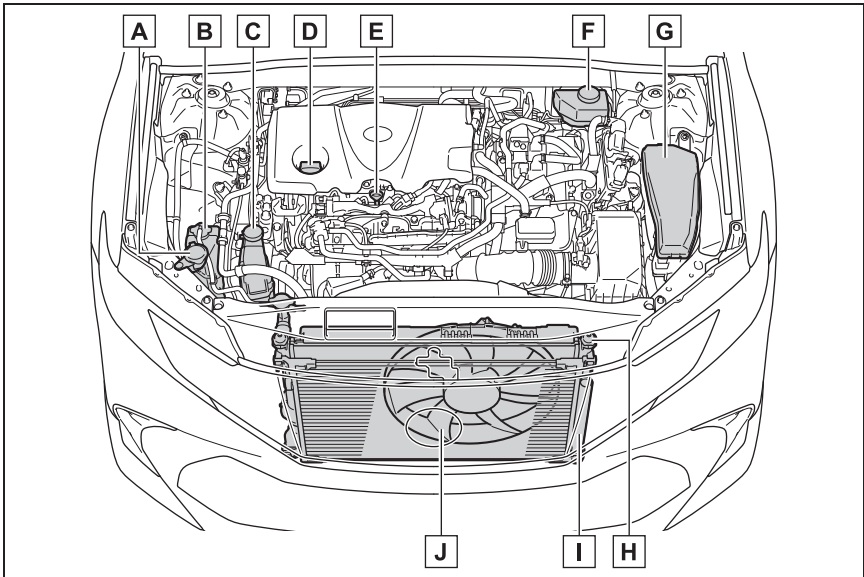


► **Modèles AWD**



Compartiment moteur

Composants



- A** Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.435)
- B** Réservoir de liquide de refroidissement (→P.433)
- C** Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.433)
- D** Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.431)
- E** Jauge de niveau d'huile moteur (→P.429)
- F** Réservoir de liquide de frein (→P.434)
- G** Boîtes à fusibles (→P.466)
- H** Radiateur (→P.434)
- I** Condenseur (→P.434)
- J** Ventilateur de refroidissement électrique

Vérification de l'huile moteur

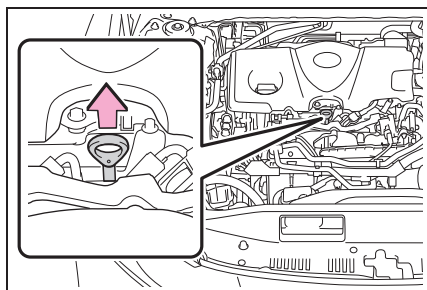
Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à tem-

pérature de fonctionnement.

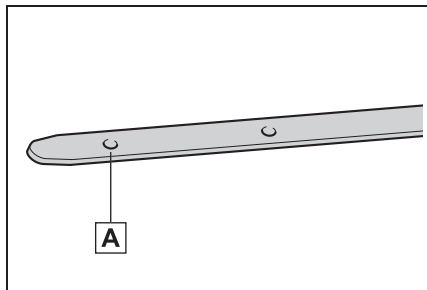
- 1** Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé le moteur et

arrêté le système hybride, attendez environ 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

- 2** Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



- 3** Essuyez la jauge.
- 4** Réinsérez complètement la jauge.
- 5** Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez si le niveau d'huile est au-dessus du repère de niveau bas.



A Repère de niveau bas

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

- 6** Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.



NOTE

Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à grande vitesse ou avec des charges lourdes, ou en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

■ Augmentation de niveau d'huile moteur

Si le véhicule est conduit de façon répétée sans que le moteur soit réchauffé, l'humidité causée par la condensation de la rosée à l'intérieur du moteur ou le carburant qui n'a pas brûlé se mélange à l'huile moteur, ce qui entraîne une augmentation du niveau d'huile moteur. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Par exemple, le moteur devient difficile à réchauffer dans les situations suivantes.

- Lors de la conduite sur de courtes distances
- Lorsque vous conduisez à faible vitesse

- Lorsque la température extérieure est basse

Lorsque vous vérifiez l'huile moteur, assurez-vous que le moteur est chaud. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite supérieure de remplissage, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Ajout d'huile moteur

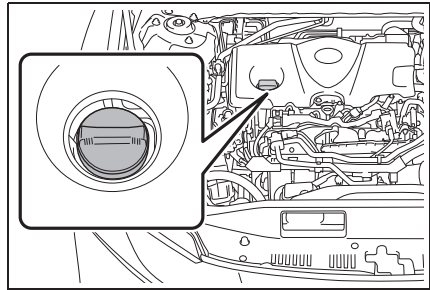
■ Vérification du type d'huile et préparation de l'élément nécessaire

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

- Sélection de l'huile moteur
→ P.549
- Quantité d'huile (repère de niveau bas → repère de limite supérieure de remplissage)
1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
- Élément
Entonnoir propre

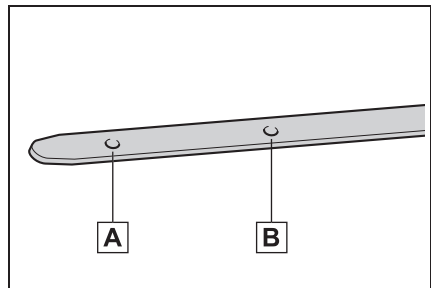
■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.



- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.

Vérifiez que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite supérieure de remplissage et se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage.



- A** Repère de niveau bas
- B** Repère de limite supérieure de remplissage

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de moteur du véhicule.

- 3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Après vidange de l'huile moteur

Les données d'entretien relatives à la vidange moteur doivent être réinitialisées. Effectuez les procédures suivantes:

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le système hybride. Les données d'entretien de l'huile ne peuvent pas être réinitialisées pendant que le véhicule est en mouvement.
- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK.
- 3 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 4 Sélectionnez "Entretien de l'huile" puis appuyez sur OK .
- 5 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.



AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.

- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.



NOTE

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

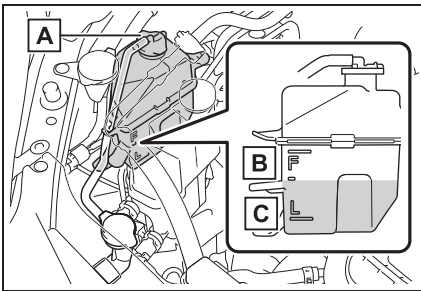
- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.
- Si de l'huile est renversée sur le cache du moteur

Pour éviter que le cache du moteur ne soit endommagé, retirez toute trace d'huile moteur du cache du moteur dès que possible à l'aide d'un détergent neutre. N'utilisez pas de solvant organique comme du liquide de nettoyage pour freins.

Vérification du liquide de refroidissement

■ Réservoir de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du réservoir, lorsque le moteur est froid.



A Réservoir

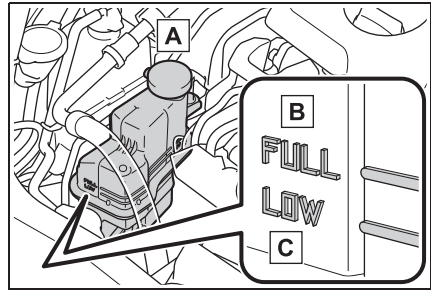
B Repère "F"

C Repère "L"

Si le niveau est sur ou sous le repère "L", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P.538)

■ Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir, quand le système hybride est froid.



A Réservoir

B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

Si le niveau est sur ou sous le repère "LOW", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P.538)

■ Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

Pour les États-Unis:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Pour le Canada:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements-

ments sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage**

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

 AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement du moteur/du module de commande de puissance.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

 NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Contrôle du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 AVERTISSEMENT

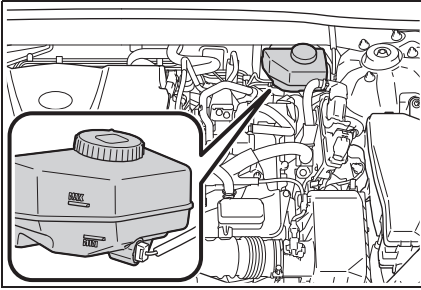
■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Vérification et ajout du liquide de frein

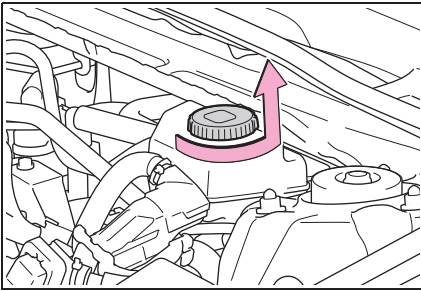
■ **Contrôle du niveau de liquide**

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



■ Ajout de liquide

- 1 Retirez le bouchon du réservoir.



- 2 Ajoutez progressivement du liquide de frein tout en contrôlant le niveau de liquide.

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

● Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 3 ou SAE J1703

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 4 ou SAE J1704

● Élément

Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de

l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes. En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.



NOTE

■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

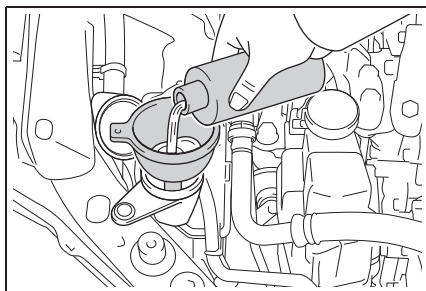
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Appoint en liquide de lave-vitre

Faites l'appoint en liquide de lave-vitre dans les situations suivantes:

- Un lave-vitre ne fonctionne pas.
- Le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre**

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

**NOTE**

■ **N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre**

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre. Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

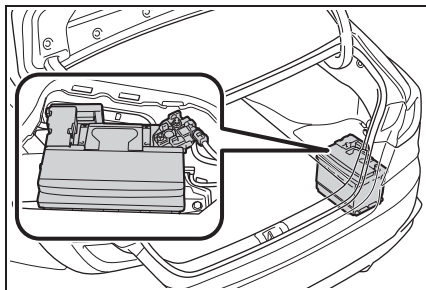
■ **Dilution du liquide de lave-vitre**

Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire. Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Batterie 12 V

Emplacement

La batterie 12 V est située sur le côté droit du coffre.



■ Avant la recharge

Pendant la recharge, la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie 12 V est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
 - Vérifiez que le chargeur est désactivé lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.
- ### ■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V
- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
 - Démarrez le système hybride avec le contact d'alimentation sur ACC. Le système hybride peut ne

pas démarrer si le contact d'alimentation est sur arrêt. Cependant, le système hybride fonctionne normalement à la deuxième tentative.

- Le mode du contact d'alimentation est enregistré par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de désactiver l'alimentation avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contact d'alimentation avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Composants chimiques de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie 12 V :

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.

- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne chargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment recharger la batterie 12 V

Effectuez uniquement une charge lente (5 A ou moins). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.

⚠ AVERTISSEMENT

● En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

■ **Lors du débranchement de la batterie 12 V**

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

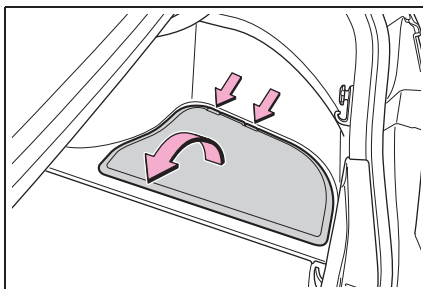
■ **Lors du remplacement de la batterie 12 V**

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, du gaz (hydrogène) risque d'entrer dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

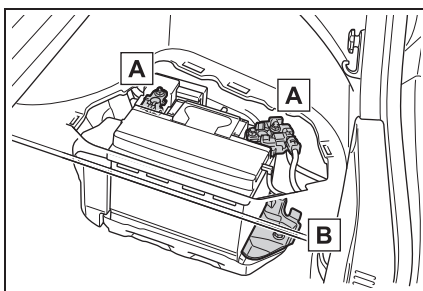
■ **Lors de la manipulation de la batterie 12 V**

→P.536



Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



A Bornes

B Collier de maintien

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous rechargez la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Retrait du couvercle de la batterie 12 V

Retrait du couvercle de la batterie 12 V.

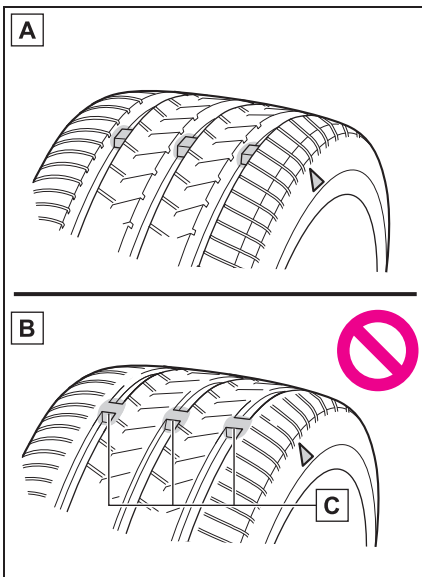
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



A Nouvelle bande de roulement

B Bande de roulement usée

C Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "△", etc., moulé sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Pneus taille basse (pneus de 18 et 19 pouces)

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur routes enneigées et/ou verglacées, par rapport aux pneus standard.

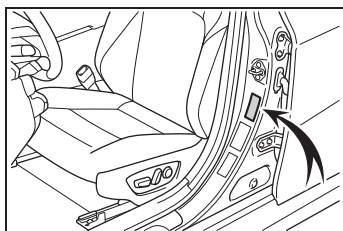
Veillez à utiliser des pneus neige ou des chaînes à neige sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse à l'état de la route et aux conditions météorologiques.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation.

Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P.558)



■ Types de pneus

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement recommandés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous recommandons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.365)

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Contrôle des valves de pneu

Lorsque vous changez les pneus, vérifiez que les valves ne sont pas déformées, fissurées ou qu'elles ne présentent aucun autre dommage.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents. De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule. N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.

**NOTE****■ Pneus taille basse (pneus de 18 et 19 pouces)**

Les pneus taille basse risquent de causer plus de dommages aux jantes que les pneus standard, en cas de choc violent avec le revêtement de la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes:

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures de trottoir et autres obstacles sur la route. Le non-respect de ces précautions peut causer des dommages graves aux pneus et aux roues.

■ Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

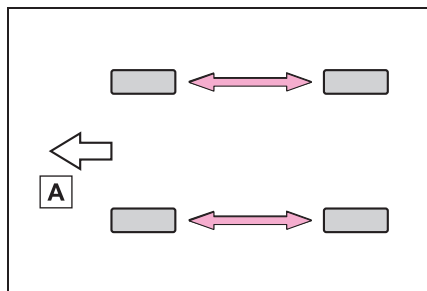
■ Conduite sur routes en mauvais état

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.



A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

Assurez-vous d'effectuer la procédure d'enregistrement de la position des roues après la permutation des pneus. (→P.445)

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

Le système d'avertissement de pression des pneus de ce véhicule adopte un système d'aver-

tissement à 2 types. (→P.490)

- Lorsque "Ajuster la pression" s'allume sur l'écran multifonctionnel (avertissement normal)

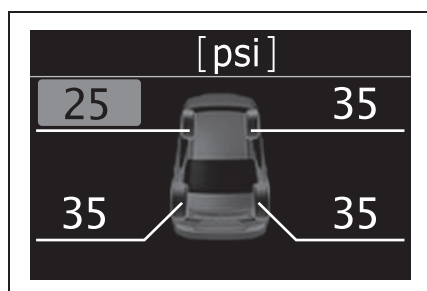
Un avertissement avec le voyant d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau inconnu de basse pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une fuite d'air naturelle ainsi que l'abaissement de la pression en raison des changements de pression selon la température extérieure.

- Lorsque "Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr" s'allume sur l'écran multifonctionnel (avertissement normal)

Un avertissement avec le voyant d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau connu de faible pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une chute soudaine de pression. Cependant, le système peut ne pas être en mesure de détecter les ruptures soudaines des pneus (éclatement, etc.).

- La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

► Affichage 7 pouces



► Affichage 12,3 pouces

■ **Comment changer l'unité**

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

Le changement d'unité ne peut pas être effectué lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .

- 5 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .

- 6 Sélectionnez "Rég unité pression" puis appuyez sur OK .

- 7 Sélectionnez l'unité désirée, puis appuyez sur OK .

■ **Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus**

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

■ **Pression de gonflage des pneus**

- Après avoir placé le contact d'alimentation sur ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.
 - La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.
- **Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement**
- Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Des chaînes à neige, etc. sont équipées.
- Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.
- Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil.
- Si les informations de position des pneus ne s'affichent pas correctement en raison de l'état des ondes radio, l'affichage peut être corrigé en changeant l'emplacement du véhicule car cela peut modifier

l'état des ondes radio.

- Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ **Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus**

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions de conduite. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.
(→P.450)

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.
- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus, causant de la corrosion aux valves, ainsi que des blocages et des fuites d'air.

- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaisson, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaisson, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.444)

Enregistrement de la position de chaque roue

■ Situations dans lesquelles enregistrer la position de chaque roue

Il est nécessaire d'enregistrer la position de chaque roue après avoir effectué une rotation de pneu.

L'enregistrement de la position des roues peut être effectué par soi-même. L'enregistrement de la position des roues s'effectue en avançant avec des virages modérés à gauche et à droite. Toutefois, selon les conditions de conduite et l'environnement

de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

■ **Enregistrement de la position de chaque roue**

- 1** Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contact d'alimentation sur arrêt et attendez au moins 15 minutes.
- 2** Démarrez le système hybride.

La procédure d'enregistrement de la position des roues ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

- 3** Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4** Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 5** Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 6** Sélectionnez "Rotation des pneus" puis appuyez sur OK .
- 7** Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. "---" est affiché pour la pression de gonflage de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commence.

- 8** Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement de la position des roues est terminé, un message indiquant que l'enregistrement est terminé et que la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même s'il n'est pas possible de conduire continuellement à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant une longue période. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après une heure ou plus de conduite, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et laissez-le avec le contact d'alimentation en position ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure de conduite.

■ **Lors de l'enregistrement de la position des roues**

- Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.
- L'enregistrement de la position des roues est effectué lorsque le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ **Procédure d'enregistrement de la position des roues**

- Si le contact d'alimentation est désactivé lors de l'enregistrement de la position des roues, la prochaine fois que le contact d'alimentation sera placé sur ON, l'enregistrement de la position des roues reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.

- Pendant que la position de chaque roue est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées, si la pression de gonflage d'un pneu chute, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'allume.

■ Si la position des roues ne peut pas être enregistrée facilement

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement de la position des roues peut prendre plus de temps que d'habitude ou ne pas être possible.
 - Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
 - Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Si l'enregistrement de la position des roues ne se termine pas après avoir conduit pendant au moins 1 heure, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 15 minutes puis faites rouler le véhicule à nouveau.
- Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusqu'à ce moment seront effacées. Recommencer la conduite.

Régler la pression des pneus

■ Situations dans lesquelles vous devez régler la pression des pneus

Dans les situations suivantes, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

- Lorsque la pression de gon-

flage des pneus précisée a changé, par exemple en raison de la charge transportée, etc.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.

Si la pression de gonflage du pneu a été réglée au niveau spécifié, exécuter la procédure de réglage du gonflage du pneu en sélectionnant la pression de gonflage spécifiée sur l'écran multifonctionnel. (→P.447)

Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de celle spécifiée, par exemple lorsque des pneus autres que la taille spécifiée sont utilisés, etc., régler la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression actuelle. Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Le système d'avertissement de pression des pneus fonctionne selon cette pression de gonflage des pneus. (→P.448)

■ Réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus précise

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le système hybride.

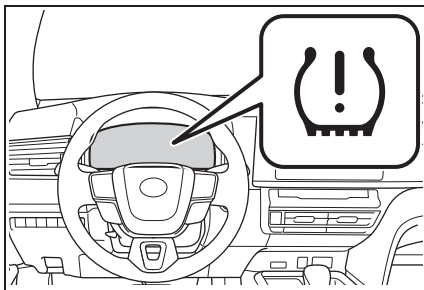
La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

- 2** Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 3** Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 4** Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 5** Sélectionnez "Rég pression pneus" puis appuyez sur OK .
- 6** Sélectionnez "Utiliser press. précisée comme réglage" puis appuyez sur OK .
- 7** Sélectionnez les pressions de pneus avant et arrière souhaitées, sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignotera lentement 3 fois.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multi-

fonctionnel.



■ Réglage de la pression de gonflage des pneus

- 1** Régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié.

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus à froid.

- 2** Démarrez le système hybride.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

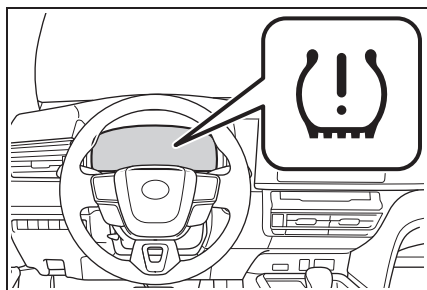
- 3** Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4** Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 5** Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 6** Sélectionnez "Rég pression pneus" puis appuyez sur OK .

7 Sélectionnez “Utiliser press. actuelle comme réglage” puis appuyez sur OK .

8 Sélectionnez “Oui” puis appuyez sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que la pression de gonflage est réglée s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus (réglage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle)

- Au moment d'effectuer le réglage de la pression des pneus à l'aide de la pression de gonflage actuelle des pneus, le délai d'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus varie en fonction des conditions dans lesquelles le réglage de la pression des pneus a été effectué. Par conséquent, un avertissement peut être émis même si la pression de gonflage des pneus chute légèrement ou si la pression de gonflage des pneus augmente au-dessus de cela

lorsque la pression de gonflage des pneus est réglée.

- Veuillez à effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus après avoir ajusté la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous également que les pneus sont froids avant la réalisation de procédure de réglage de la pression des pneus ou l'ajustement de la pression de gonflage des pneus.

■ Procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus (réglage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle)

- Si le contact d'alimentation est désactivé pendant le réglage de la pression de gonflage des pneus, la prochaine fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, la procédure de réglage reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.
- Si la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus est lancée inutilement, régler la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié avec les pneus à froid, puis effectuer le réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus spécifiée. ou effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gonflage actuelle des pneus.
- Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée facilement
 - Normalement, il faut environ 3 minutes pour effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage actuelle des pneus.
 - Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure de réglage de la pression des pneus. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.
 - Si la procédure de réglage de la

pression des pneus ne peut pas être réalisée après la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles effectuer le réglage à l'aide de la pression de gonflage des pneus actuelle

Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

Enregistrement des codes d'identification

■ Situations dans lesquelles enregistrer des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

■ Méthode d'enregistrement d'un code d'identification

Avant de procéder à l'enregis-

trement des codes d'identification, assurez-vous qu'aucune roue équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contact d'alimentation sur arrêt et attendez au moins 15 minutes.
- 2 Démarrez le système hybride.

La procédure d'enregistrement du code d'identification ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

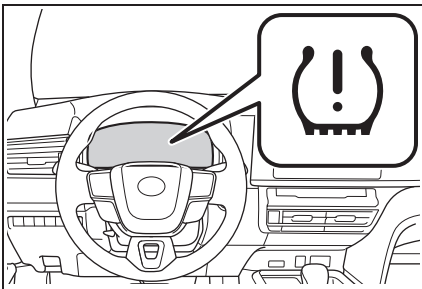
- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 5 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 6 Sélectionnez "Changer ens pneus" puis appuyez sur OK .
- 7 Sélectionnez "Enreg nouv valv/ID" puis appuyez sur OK .
- 8 Sélectionnez "Ensemble pneus 1" ou "Ensemble

pneus 2". Ensuite, appuyez sur OK .

Les codes d'identification seront enregistrés pour l'ensemble de roues affiché.

Pour modifier l'ensemble de roues à enregistrer, sélectionnez l'ensemble affiché, puis sélectionnez l'ensemble de roues que vous souhaitez enregistrer.

Si des codes d'identification ont déjà été enregistrés pour cet ensemble de roues, le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois, et un message indiquant qu'un changement est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



9 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

Le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le changement d'ensemble de roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et "—" s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

10 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement est terminé, le témoin d'avertissement de la pression des pneus s'éteint et un message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

L'enregistrement peut durer plus longtemps que la normale si la vitesse du véhicule n'est pas maintenue à environ 25 mph (40 km/h) ou plus. Toutefois, si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement à nouveau depuis le début.

11 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues diffère de celle du jeu de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. (→P.447)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

■ Lors de l'enregistrement de codes d'identification

- Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.
- L'enregistrement des codes d'identification est effectué tout en conduisant à une vitesse supé-

rieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h).

- Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même, mais en fonction des conditions de conduite et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.
- Lorsqu'on utilise un ensemble de roues dont tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, l'ensemble des roues peut être changé en peu de temps. (→P.452)

■ Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés facilement

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible.
- Lorsque le véhicule n'a pas été stationné pendant environ 15 minutes ou plus avant d'être conduit
- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Le véhicule est conduit à proximité d'autres véhicules et le système ne peut pas reconnaître les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules
- Une roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule
- Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Recommencer la conduite.
- Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistre-

ment des codes d'identification à nouveau depuis le début.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure d'enregistrement des codes d'identification, il se peut que la procédure n'ait pas commencé. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.
- Si les codes d'identification ne peuvent pas être enregistrés même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Annulation de l'enregistrement des codes d'identification

Pour annuler l'enregistrement des codes d'identification après son démarrage, sélectionnez "Enreg nouv valv/ID" à nouveau sur l'écran multifonctionnel.

Si l'enregistrement des codes d'identification a été annulé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint.

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, il est possible que l'enregistrement des codes d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez à nouveau "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonctionnel.

Sélection du jeu de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression de pneu qui permet d'enregistrer deux ensembles de codes d'identification. Cela permet l'enregistrement d'un deuxième ensemble de roues, par exemple un ensemble de roues d'hiver.

- Le ensemble de roues ne

peut être remplacé que si un deuxième ensemble de roues a été enregistré sur le système. Si un deuxième ensemble de roues n'est pas enregistré, "Changement d'ensemble de pneus incomplet Réessayer enregistrement régl. d'ensemble de pneus Voir manuel propriétaire" s'affiche et il ne sera pas possible de changer à l'ensemble de roues réglé.

Les codes d'identification peuvent être enregistrés par vous-même. (→P.450)

- Seul un changement entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, le mélange de ces deux jeux de roue n'est pas pris en charge.
- Lors de l'enregistrement des codes d'identification, il n'est peut-être pas possible de changer normalement d'ensembles de roues. Annuler l'enregistrement avant de passer d'un ensemble de roues à l'autre.

■ **Changement de codes d'identification entre différents jeux de roues**

- 1 Installer le ensemble de roues désiré.
- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des

instruments, puis appuyez sur OK .

- 3 Sélectionnez "Param. véhicule" puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 5 Sélectionnez "Changer ens pneus" puis appuyez sur OK .
- 6 Sélectionnez "Enreg valve ou ID" puis appuyez sur OK .
- 7 Sélectionnez "Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2". Ensuite, appuyez sur OK .
- 8 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

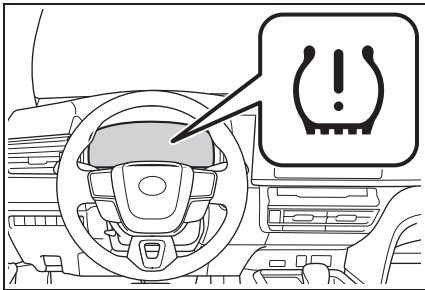
Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement trois fois Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement 3 fois, un message indiquant que le changement se produit s'affichera et le changement d'ensemble de roues commencera. Le changement d'ensemble de roues commencera et le témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera fixe.

Alors que le changement a lieu, "----" s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour la pression de gonflage de chaque pneu.

Après environ 2 minutes, le changement d'ensemble de roues se termine, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'éteint et un message d'achèvement s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Si le changement n'est pas terminé après environ 4 minutes, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affiche.

Vérifiez quel train de roues est installé et effectuez à nouveau la procédure de changement depuis le début.



- 9 Si la pression de gonflage des pneus de l'ensemble de roues diffère de celle de l'ensemble de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. (→P.447)

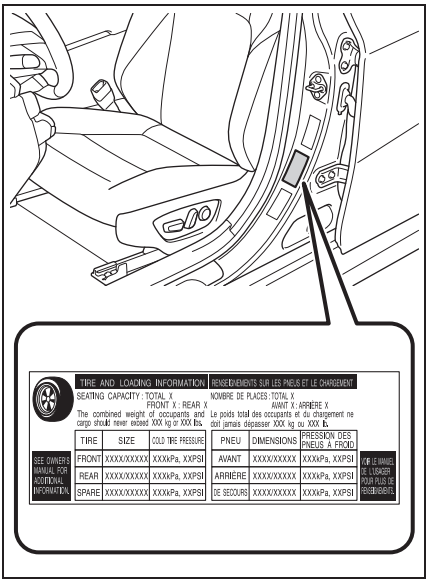
Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

- 10 Enregistrer la position de chaque roue. (→P.445)

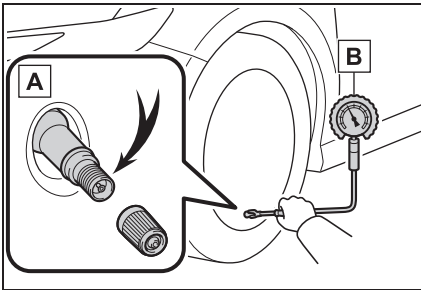
Pression de gonflage des pneus

Contrôle de la pression de gonflage des pneus spécifiée

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.552)



Procédure de contrôle et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

- 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2 Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
- 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.
- 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la. Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.
- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Remplacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des

pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois. N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids. Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus. Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité

de charge du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

■ **D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)



NOTE

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus. Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

* : La dénomination conventionnelle est déport.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir

précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P.444)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

**AVERTISSEMENT****■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite**

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.

**NOTE****■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

● Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.

● Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule.
Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des maselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

Précautions concernant les jantes en aluminium

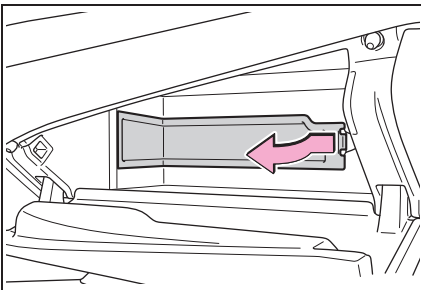
- N'utilisez que des écrous de roue et des clés pour écrous de roue Toyota dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.

Filtre de climatisation

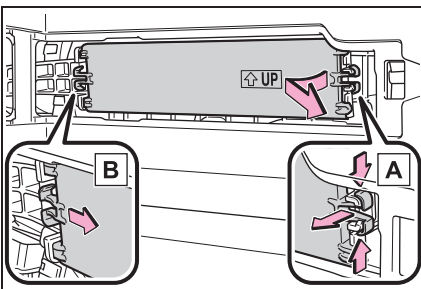
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Retrait du filtre de climatisation

- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Ouvrez la boîte à gants et retirez le cache de la boîte à gants à l'intérieur de la boîte à gants.



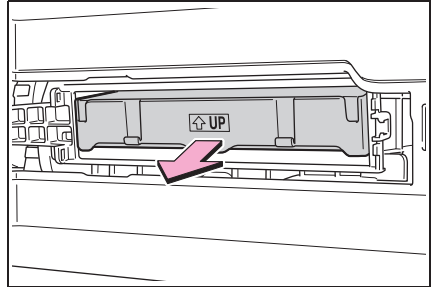
- 3 Déverrouillez le cache du filtre (A), tirez-le hors des ergots (B) et retirez-le.



- 4 Retirez le carter du filtre.

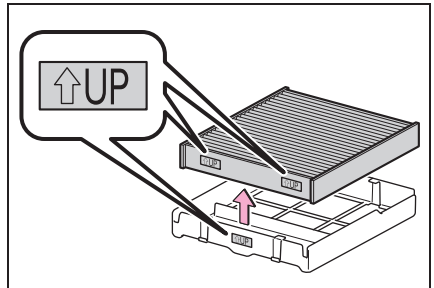
Des corps étrangers peuvent être

présents sur le dessus du filtre de climatisation.



- 5 Retirez le filtre de climatisation du carter du filtre et remplacez-le par un neuf.

Les repères “↑ UP” indiqués sur le filtre et le carter du filtre doivent être orientés vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

■ Filtre de climatisation avec fonction de désodorisation

Lorsque des parfums sont placés dans le véhicule, l'effet désodorisant peut s'atténuer considérablement en peu de temps.

Lorsqu'une odeur émane de la climatisation en permanence, remplacez le filtre de climatisation.



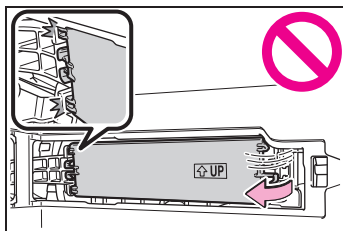
NOTE

■ Lors de l'utilisation du système de climatisation

- Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.
- Le filtre est remplaçable.
N'utilisez pas d'eau ou un pistolet à air pour nettoyer le filtre.

■ Pour éviter d'endommager le cache du filtre

Lorsque vous déplacez le cache du filtre dans le sens de la flèche pour libérer la fixation, veillez à ne pas forcer excessivement sur les ergots. Sinon, les ergots peuvent être endommagés.



Nettoyage de la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Pour éviter que l'économie de carburant ne soit affectée, procédez régulièrement à une inspection visuelle de la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) pour vérifier qu'elle n'est pas obstruée. Si elle est poussiéreuse ou obstruée, ou si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, nettoyez la prise d'admission d'air au moyen des procédures suivantes:

■ L'entretien périodique de la prise d'admission d'air est nécessaire lorsque

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, dans une circulation dense ou dans des zones poussiéreuses, il peut être nécessaire de nettoyer la prise d'admission d'air plus régulièrement. Pour de plus amples détails, reportez-vous à "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Nettoyage de la prise d'admission d'air

Le cache et le filtre de la prise d'admission d'air peuvent être endommagés suite à une mauvaise manipulation. Si vous avez des questions concernant le nettoyage du filtre, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

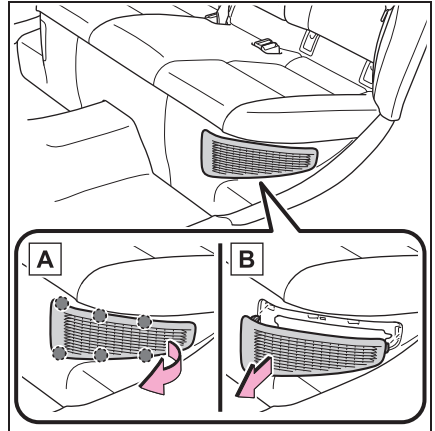
Nettoyer immédiatement l'évent d'admission d'air.

Si vous conduisez le véhicule de manière continue alors que le message d'avertissement est affiché, cela peut provoquer un dysfonctionnement ou une restriction de sortie de la batterie hybride (batterie de traction).

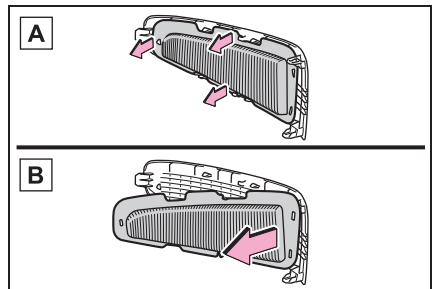
Procédure de nettoyage

- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

- 2 Retirez le cache de la prise d'admission d'air.



- A Tirez le cache comme indiqué sur l'illustration pour libérer les 6 ergots, en commençant par l'ergot dans le coin supérieur droit.
 - B Tirez le cache vers l'avant du véhicule pour le retirer.
- 3 Retirez le filtre du cache de la prise d'admission d'air.



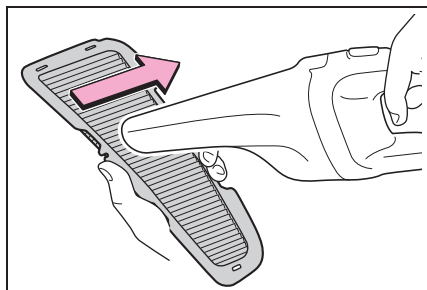
- A Libérez l'ergot comme indiqué sur l'illustration.
- B Retirez le filtre du cache.

Si de la poussière s'est accumulée sur le cache d'évent d'admission d'air, enlevez la

poussière avec un aspirateur, etc.

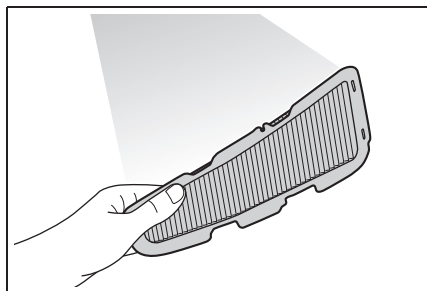
4 Éliminez la poussière et le sable du filtre.

Enlevez la poussière et le sable du filtre avec un aspirateur, etc., en passant sans appuyer la buse le long du pli.



5 Tenez le filtre à la lumière et vérifiez qu'il n'est pas bouché.

Si vous ne parvenez pas éliminer complètement la poussière ou le sable, contactez votre concessionnaire Toyota.



6 Installez le filtre dans sa position d'origine, puis installez le cache de la prise d'admission d'air.

► Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consul-

ter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

7 Démarrez le système hybride et vérifiez que le message d'avertissement n'est plus affiché.

Il peut s'avérer nécessaire de conduire le véhicule pour que le message d'avertissement s'affiche à nouveau puis disparaisse.

Si le message d'avertissement ne disparaît pas au bout d'un certain temps, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si vous ne pouvez pas enlever la poussière ou le sable du filtre**

Il est recommandé d'utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.



AVERTISSEMENT

■ **Lors du nettoyage de la prise d'admission d'air**

- N'utilisez pas de l'eau ou d'autres liquides pour nettoyer la prise d'admission d'air. Si de l'eau est appliquée sur la batterie du système hybride (batterie de traction) ou d'autres composants, un dysfonctionnement ou un incendie peuvent se produire.
- Avant de nettoyer la prise d'admission d'air, veillez à placer le contact d'alimentation sur arrêt pour arrêter le système hybride.

**AVERTISSEMENT**

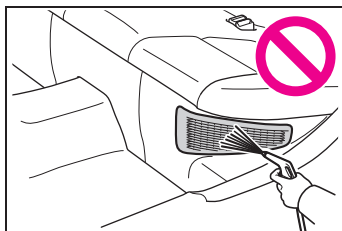
- Ne passez pas une main ou une jambe dans l'orifice d'admission d'air. Si elle se prend dans un ventilateur de refroidissement, ou si elle touche une pièce sous haute tension générant un choc électrique, cela peut entraîner la mort ou des blessures graves.

**NOTE**

■ **Lors du nettoyage de la prise d'admission d'air**

N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.

De la poussière pourrait être soufflée et provoquer un dysfonctionnement ou une limitation de la sortie de la batterie hybride (batterie de traction).



■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

Respectez les précautions suivantes:

- Ne laissez pas du liquide ou de corps étranger entrer dans la prise d'admission d'air.
- Veillez à réinstaller le filtre et le cache dans leurs positions d'origine après nettoyage.
- N'installez rien d'autre que le filtre réservé à ce véhicule sur la prise d'admission d'air ou utilisez le véhicule sans installer de filtre.

■ **Pour éviter d'endommager le filtre**

Respectez les précautions suivantes.

Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par un filtre neuf chez votre concessionnaire Toyota.

- N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas de brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas le pli du filtre.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. Comme la clé peut être endommagée si la procédure suivante n'est pas réalisée correctement, il est recommandé de confier le remplacement de la pile de la clé à votre concessionnaire Toyota.

■ Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

Éléments à préparer

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

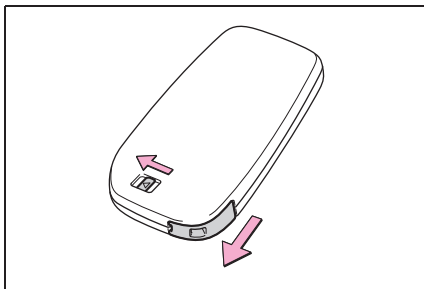
■ Utilisez une pile au lithium CR2450

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usa-

gées conformément à la réglementation locale.

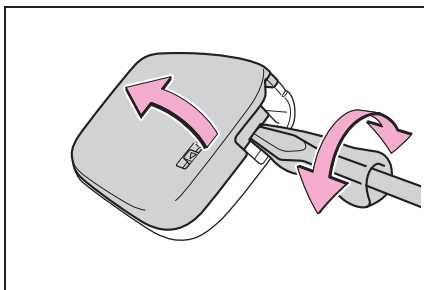
Remplacement de la pile

- 1 Relâchez le verrouillage et retirez la clé mécanique.



- 2 Retirez le cache de la clé.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.

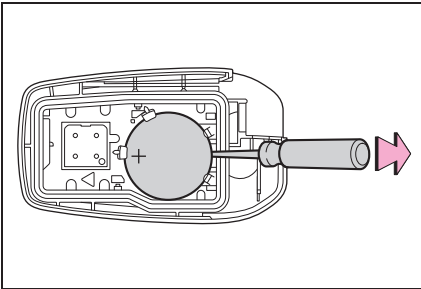


- 3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la pile.

Insérez une pile neuve, borne "+"

orientée vers le haut.



4 Lors de l'installation du cache de la clé et de la clé mécanique, installez-les en procédant à l'étape **2** et à l'étape **1** dans le sens inverse.

5 Actionnez la commande  ou  et vérifiez que les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la batterie

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avalez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.
- La clé électronique utilise une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.

- Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé dans un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous avalez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.

■ Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
- N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

NOTE

■ Lors du remplacement de la batterie

Utilisez un tournevis plat de taille appropriée. Le couvercle risque d'être déformé ou endommagé en cas d'application d'une force excessive.

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches. L'humidité peut faire rouiller la pile.



NOTE

- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

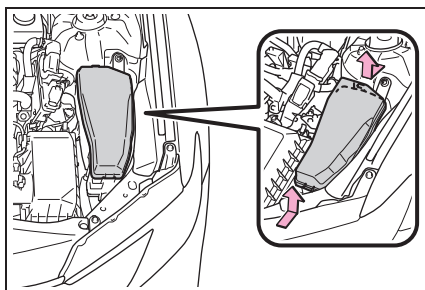
Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

Vérification et remplacement des fusibles

- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

► Compartiment moteur

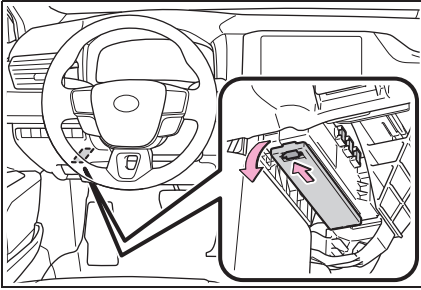
Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.



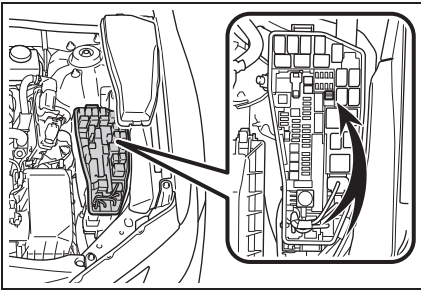
► Sous le tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.

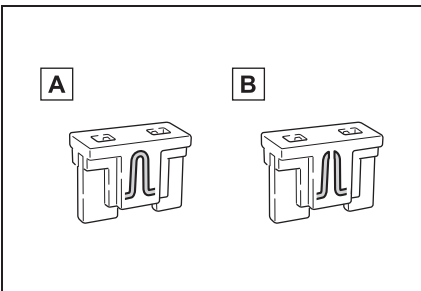
Veillez à appuyer sur l'ergot lors du retrait/de l'installation du couvercle.



- 3** Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.
Seuls certains fusibles peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.



- 4** Vérifiez si le fusible est grillé.



- A** Fusible normal
B Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Plusieurs types de fusibles sont utilisés sur ce véhicule. Cette illustra-

tion montre un type courant de fusible utilisé sur ce véhicule.

■ Après le remplacement d'un fusible

- Lors de l'installation du couvercle, assurez-vous que la languette est solidement installée.
- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P.468)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

■ Lors du remplacement des ampoules

Toyota recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota, conçus pour ce véhicule.

Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

**AVERTISSEMENT**

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

**NOTE**

■ **Avant le remplacement des fusibles**

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

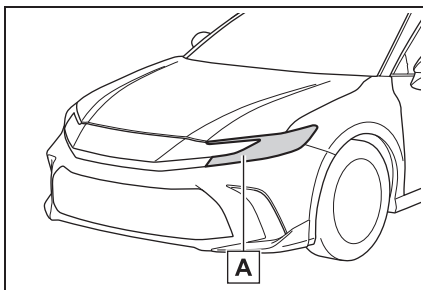
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer.
(→P.555)

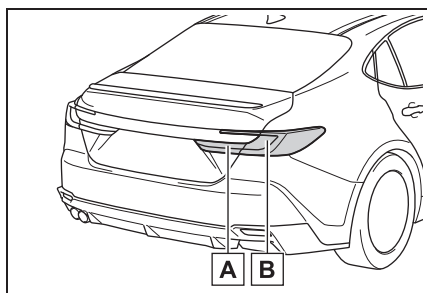
Emplacements des ampoules

■ Avant



- A** Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)

■ Arrière



- A** Feux de recul (type à ampoule)
- B** Clignotants arrière (type à ampoule)

■ Ampoules qui doivent être remplacées par votre concessionnaire Toyota

- Projecteurs
- Éclairages de jour
- Feux de stationnement (type à LED)
- Clignotants avant (type à LED)
- Feux de gabarit avant
- Feux d'accentuation (sur modèles équipés)
- Clignotants latéraux
- Feux arrière
- Feux de stop
- Feux de recul (type LED)
- Clignotants arrière (type à LED)

- Feux de gabarit arrière
- Troisième feu stop
- Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Ampoules à LED

Les éclairages autres que les clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule), les feux de recul (type à ampoule) et les clignotants arrière (type à ampoule) sont constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un éclairage n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique d'un éclairage.
- Accumulation d'eau à l'intérieur d'un éclairage.

■ Lors du remplacement des ampoules

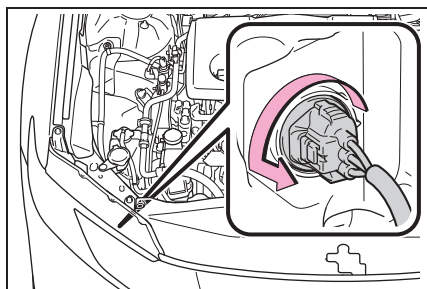
→P.467

Remplacement des ampoules

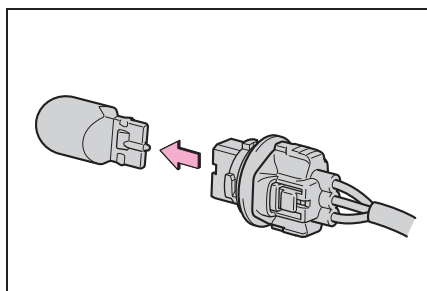
■ Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)

- 1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des

aiguilles d'une montre et retirez-la.



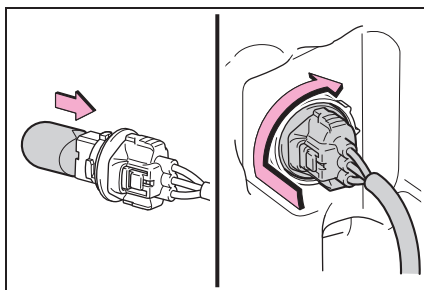
2 Retirez l'ampoule.



3 Installez une ampoule neuve et installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en tournant le culot de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre.

Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le bouger légèrement afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les éclairages et les clignotants afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot

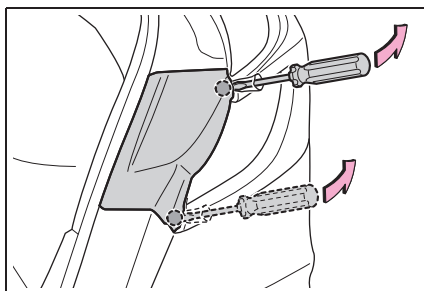
de l'ampoule et l'éclairage.



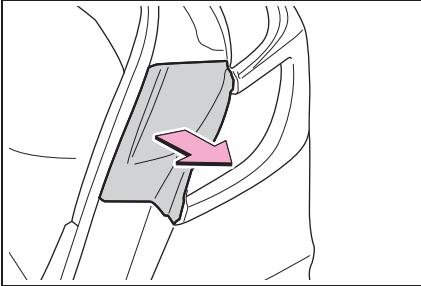
■ **Clignotants arrière (type à ampoule)**

- 1** Ouvrez le couvercle du coffre.
- 2** Insérez un tournevis plat entre le cache et l'ensemble d'éclairage et soulevez le cache en faisant levier pour libérer les ergots (indiqués par une ligne en pointillés).

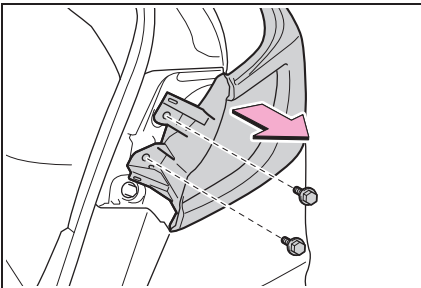
Pour éviter de rayer le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon, etc.



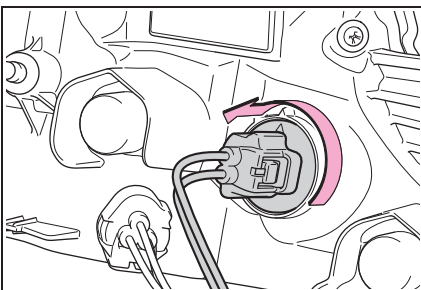
- 3** Tirez le cache vers l'arrière du véhicule et retirez le cache.



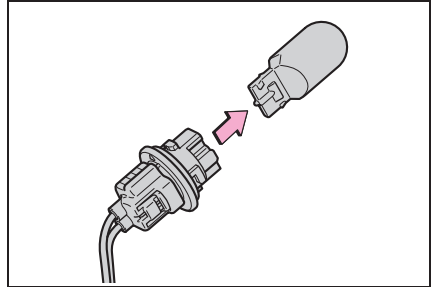
- 4** Retirez les 2 vis et retirez ensuite l'ensemble d'éclairage en tirant droit vers l'arrière.



- 5** Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

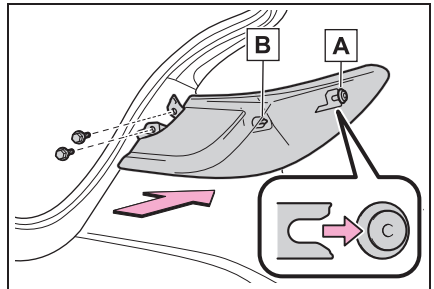


- 6** Retirez l'ampoule.



- 7** Lors de l'installation de l'ampoule, installez-la en effectuant les étapes **6** et **5** dans le sens inverse.
- 8** Installez l'ensemble d'éclairage, puis installez les 2 vis.

Alignez le guide **A** et l'axe **B** sur l'ensemble d'éclairage avec la fixation lors de son installation.



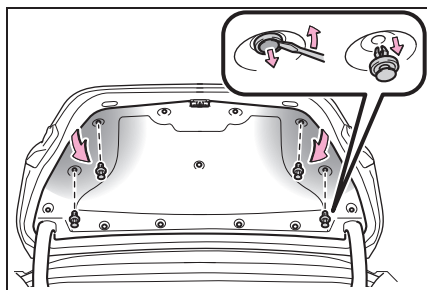
- 9** Installez le cache.

■ Feux de recul (type à ampoule)

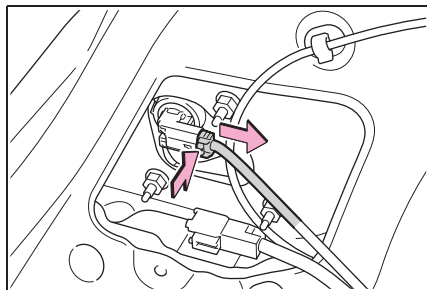
- 1** Ouvrez le couvercle du coffre, retirez les clips, et tirez le cache vers l'arrière.

Lorsque vous retirez un clip, utilisez un tournevis plat pour extraire la partie centrale, puis retirez le clip

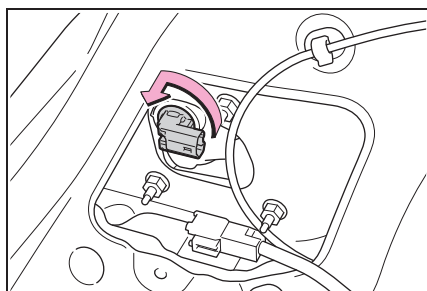
entier.



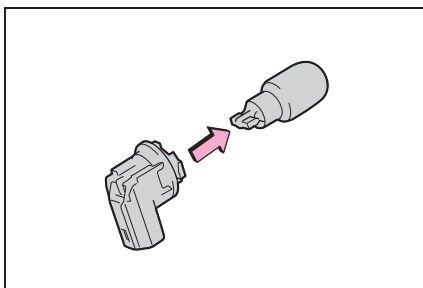
- 2** Débranchez le connecteur tout en appuyant sur le déverrouillage.



- 3** Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

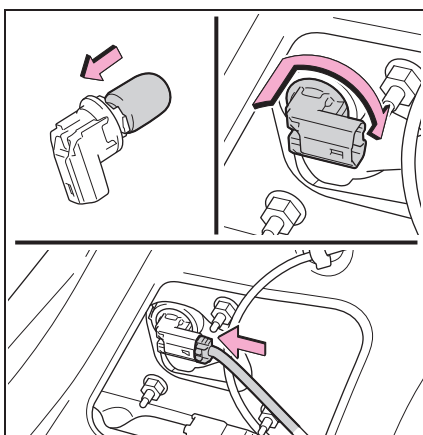


- 4** Retirez l'ampoule.

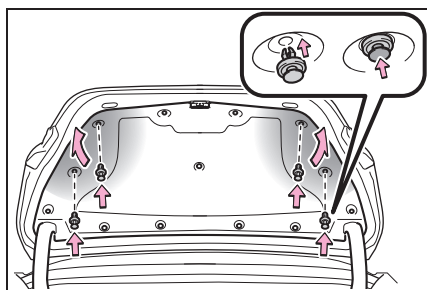


- 5** Installez une ampoule neuve, installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage, tournez le culot de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre et branchez le connecteur.

Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le bouger légèrement afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les feux de recul afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.



- 6 Réinstallez le cache du couvercle de coffre avec les clips.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les blessures

Avant toute opération de remplacement d'ampoule, veillez à placer le contact d'alimentation sur arrêt. À défaut, vous vous exposez à des risques de brûlures en raison des composants chauds ou vous risqueriez de vous coincer dans un composant en fonctionnement et de vous blesser gravement.

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les éclairages.
N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages. Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues.
Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule. De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.

- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble d'éclairage. Cela pourrait endommager les éclairages ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.
- Ne tentez pas de réparer ou de démonter les ampoules, connecteurs, circuits électriques ou composants.
Vous vous exposeriez à des risques de choc électrique pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.
- Pour éviter tout dommage ou incendie
- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance en watts de l'ampoule avant de l'installer afin d'éviter tout dommage provoqué par la chaleur.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse **476**

Si vous devez arrêter votre
véhicule en urgence.. **477**

Si le véhicule est submergé
ou si l'eau sur la route
monte **478**

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être
remorqué..... **480**

Si vous suspectez un pro-
blème **483**

Si un témoin d'avertisse-
ment s'allume ou qu'un
avertisseur sonore se
déclenche..... **484**

Si un message d'avertisse-
ment s'affiche **499**

En cas de crevaïson.... **515**

Si le système hybride ne
démarre pas **526**

Si vous perdez vos clés
..... **528**

Si la clé électronique ne
fonctionne pas correcte-
ment **528**

Si la batterie 12 V est
déchargée **531**

Si votre véhicule surchauffe
..... **538**

Si le véhicule est bloqué
..... **542**

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

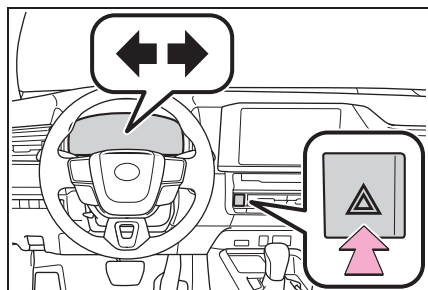
(Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Instructions d'utilisation

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.

Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est désactivé (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après avoir fonctionné pendant environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule :

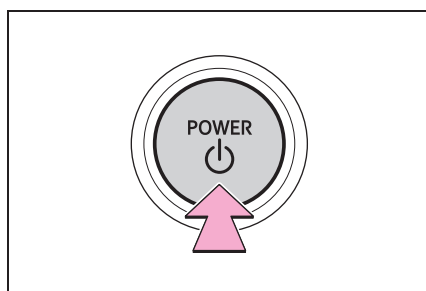
Arrêt du véhicule

- 1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

- 2 Mettez le levier de vitesses sur N.
 - Si le levier de vitesses est placé sur N
- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.
- 4 Arrêtez le système hybride.
 - Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N
- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4 Pour arrêter le système hybride, maintenez le contact d'alimentation appuyé pen-

dant au moins 2 secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il risque d'être submergé ou de dériver. Restez calme et suivez les instructions suivantes.

- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique afin de vous assurer une sortie de secours.
- Si la vitre peut être ouverte, sortez du véhicule par la vitre.
- Si la porte et la vitre ne peuvent pas être ouvertes en raison de la montée des eaux, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte suffisamment pour que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression de l'eau à l'extérieur du véhicule, puis, après avoir attendu que l'eau

monte dans le véhicule, ouvrez la porte et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la porte, la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

■ Le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher

Lorsque le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher, au bout d'un certain temps, l'équipement électrique est endommagé, les lève-vitres électriques ne fonctionnent pas, le moteur et le moteur électrique s'arrêtent et le véhicule risque de ne pas pouvoir se déplacer.

■ Utilisation d'un marteau de secours^{*1}

Sur ce véhicule, le pare-brise et les vitres sont en verre feuilleté^{*2}.

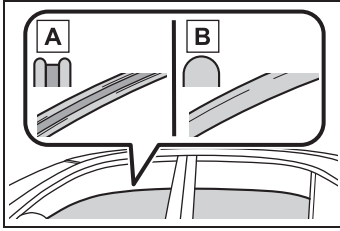
Le verre feuilleté ne peut pas être brisé avec un marteau de secours^{*1}.

^{*1}: Contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

^{*2}: Sur modèles équipés

■ Comment distinguer un verre feuilleté

Lorsque vous regardez une vue en coupe du véhicule, le verre feuilleté est composé de deux feuilles de verre collées ensemble.



A Verre feuilleté

B Verre trempé



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Dans le cas contraire, le véhicule risque d'être endommagé et de ne pas pouvoir bouger mais également d'être submergé et de dériver, ce qui peut entraîner la mort.

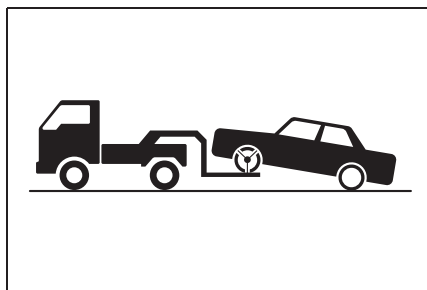
Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

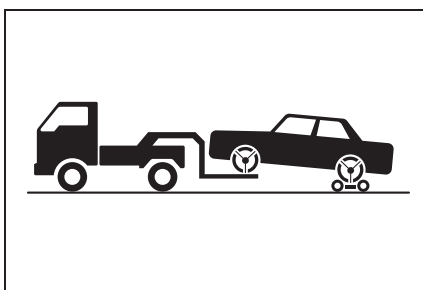
► Par l'avant (modèles 2WD)



Relâchez le frein de stationnement.

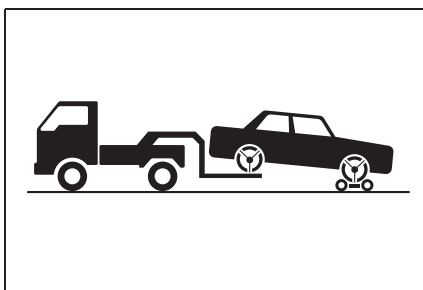
Désactivez le mode automatique.
(→P.212)

► Par l'avant (modèles AWD)



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

► Par l'arrière



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.



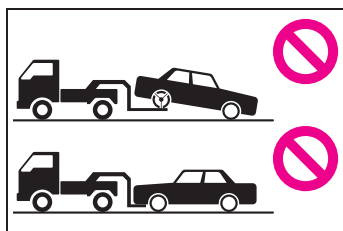
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

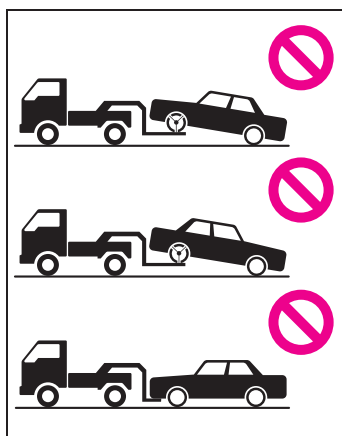
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Lors du remorquage du véhicule****Modèles 2WD:**

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.

**Modèles AWD:**

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission ou ses pièces peuvent être endommagées, le véhicule risque de tomber de la dépanneuse, ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.





NOTE

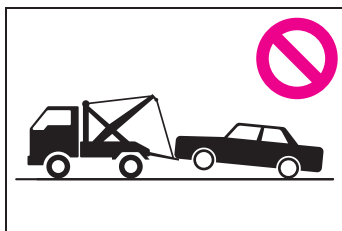
■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

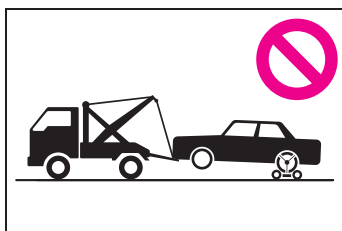
■ **Remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

Modèles 2WD:



Modèles AWD:



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact d'alimentation sur arrêt.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- La jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions sur les témoins d'avertissement ou les avertisseurs sonores

■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div> (États-Unis) ou  (rouge) (Canada)</div>	<p>Indique que:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le niveau de liquide de frein est bas; ou● Le système de freinage est défaillant <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.</p>

■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div> (jaune)</div>	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● Système de freinage régénératif;● Le système de freinage à pilotage électronique; ou● Le système de freinage de stationnement <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.538)

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la température du système hybride est excessivement élevée → Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.538)

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de charge*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la pression d'huile moteur est excessivement basse → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin indicateur de dysfonctionnement

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique un dysfonctionnement dans : <ul style="list-style-type: none"> ● Le système hybride; ● Le système de gestion électronique du moteur; ou ● Le système de commande électronique de l'accélérateur → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Témoin d'avertissement SRS (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique un dysfonctionnement dans : <ul style="list-style-type: none"> ● Système de coussins gonflables SRS; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Témoin d'avertissement ABS (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'ABS; ou ● Le système d'aide au freinage <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale^{*} (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de priorité des freins est défectueux ● Le contrôle conduite-démarrage est défectueux ● Le contrôle conduite-démarrage est en service <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit:</p> <p>Le système de priorité des freins est en service.</p> <p>→ Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.</p>

^{*}: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ **Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (rouge)	Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique) → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
 (jaune)	

■ **Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 1,8 gal. (6,7 L, 1,5 Imp. gal.) → Refaites le plein du véhicule.

■ **Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)***

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.

* : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, le signal sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Avertit les passagers arrière qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité
	→ Attachez la ceinture de sécurité.

* : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps, une fois que la ceinture est attachée et détachée et que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'avertissement de pression des pneus

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsque le témoin s'allume (un signal sonore retentit):</p> <ul style="list-style-type: none">● Faible pression de gonflage des pneus de causes naturelles <p>→ Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.</p> <ul style="list-style-type: none">● Faible pression de gonflage des pneus causée par un pneu crevé <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et effectuez les actions nécessaires.</p> <p>Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute environ (aucun signal sonore ne retentit):</p> <p>Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus</p> <p>→ Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Témoin d'avertissement PCS (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique un dysfonctionnement du système PCS (système de sécurité de pré-collision).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume.</p>

■ Témoin LTA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	Indique un dysfonctionnement du système LTA (aide au suivi de voie). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin LDA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	Indique un dysfonctionnement du système LDA (alerte de sortie de voie). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin PDA (assistance proactive à la conduite) (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	Indique un dysfonctionnement du système PDA (assistance à la conduite proactive). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin de régulateur de vitesse actif (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse actif. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin de régulateur de vitesse (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique que l'un des systèmes suivants présente éventuellement un dysfonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none">● PCS (système de sécurité de pré-collision)● LDA (alerte de sortie de voie) <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Indique que l'un des systèmes suivants présente un dysfonctionnement, est désactivé ou est éteint.</p> <ul style="list-style-type: none">● PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)● RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés)● BSM (surveillance de l'angle mort)● RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)● Assistance à la sortie du véhicule en sécurité <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

■ Témoin OFF du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore) (sur modèles équipés)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <p>Indique un dysfonctionnement au niveau du système intuitif d'aide au stationnement</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit:</p> <p>Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.506)</p>

■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système VSC; ● Système TRAC; ou ● Le système d'aide au démarrage en côte <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin de frein de stationnement

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → Actionnez une fois de plus le frein de stationnement.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint après que vous avez complètement desserré le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>

■ Témoin d'activation du système de maintien des freins

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

■ Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas

détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce voyant d'avertissement indique des problèmes liés aux éléments suivants :

- Ensemble de capteurs de coussins gonflables
- Capteurs d'impact avant
- Capteurs d'impact latéral (porte avant)
- Capteurs d'impact latéral (avant)
- Capteurs de classification de l'occupant du siège passager avant
- Contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur

- Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- Témoin d'avertissement SRS
- Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- Prétensionneurs de ceinture de sécurité
- Coussins gonflables SRS
- Faisceaux de câblage et sources d'alimentation liés au système SRS

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.515

Si aucun des pneus n'est crevé:

Placez le contact d'alimentation sur arrêt puis placez-le sur ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez la procédure de réglage de pression de gonflage des pneus. (→P.447)

Si le voyant d'avertissement ne s'éteint pas même après plusieurs minutes de réglage de la pression de gonflage des pneus, faites inspecter le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'une roue est remplacée par une roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

→P.443



AVERTISSEMENT

■ Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, la direction assistée est annulée et les manœuvres du volant deviennent extrêmement difficiles.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

**AVERTISSEMENT****■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

**AVERTISSEMENT**

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

**NOTE**

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les avertissements concernant les dysfonctionnements des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, appliquez la mesure corrective correspondante au message.

Si un message d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

En outre, si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote pendant l'affichage d'un message d'avertissement, appliquez la mesure corrective correspondante au témoin d'avertissement. (→P.484)

ment bruyant ou d'un autre son audio.

■ Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent être différents des messages réels selon les conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environne-

Messages et avertissements

■ Si “Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez” est affiché

Cause	Actions
Le niveau d'huile moteur peut être bas.	Vérifiez le niveau d'huile moteur et ajoutez de l'huile moteur si nécessaire. (→P.431) Ce message peut s'afficher si le véhicule est arrêté sur une pente. Déplacez le véhicule sur une surface plane et vérifiez si le message disparaît.

■ Si “Système hybride arrêté Assistance à la direction faible” est affiché

Cause	Actions
Ce message est affiché si le système hybride est arrêté pendant la conduite.	Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” est affiché

Cause	Actions
L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique.	Au prochain démarrage du système hybride, actionnez le système hybride pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.

■ Si “Sélecteur de rapports à N. Relâchez péd acc avant de déplacer le sélecteur” est affiché

Cause	Actions
La pédale d'accélérateur a été enfoncée alors que le levier de vitesses est sur N.	Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le levier de vitesses sur D, S ou R.

■ Si “Appuyez sur frein après arrêt du véhicule Surchauffe possible du système hybride” est affiché

Cause	Actions
Le message peut être affiché lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée pour maintenir le véhicule alors qu'il est à l'arrêt dans une pente, etc.	Le système hybride risque de surchauffer. Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.

■ Si “Dysfonc. système de charge batt. 12 V Arrêt en lieu sûr Voir manuel du proprio.” est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.

■ Si “Bat tract doit être prot. Passez à P pour redémarrer” est affiché

Cause	Actions
Ce message s'affiche lorsque la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est devenue extrêmement basse car le véhicule a été laissé avec la position de changement de vitesse N sélectionné pendant un certain temps.	Lorsque vous utilisez le véhicule, passez sur P et redémarrez le système hybride.

■ Si “Bat tract doit être prot. Ne mettez pas le levier sur N” est affiché

Cause	Actions
Ce message peut s'afficher lorsque la position de changement de vitesse est sur N.	La batterie du système hybride (batterie de traction) ne pouvant pas être chargée lorsque la position de changement de vitesse est sur N, placez la position de changement de vitesse sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” est affiché

Cause	Actions
Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.)	→P.538

■ Si “Changement d'ensemble de pneus incomplet Réessayer enregistrement régl. d'ensemble de pneus Voir manuel propriétaire” est affiché

Cause	Actions
Le changement de train de roues n'a pas pu être complété.	Vérifiez quel train de roues est installé et effectuez à nouveau la procédure de changement depuis le début.

■ Si “Entretien de la batterie de traction requis par le concessionnaire” est affiché

Cause	Actions
La batterie du système hybride (batterie de traction) est prévue pour être contrôlée ou remplacée.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement. <ul style="list-style-type: none">• Si vous continuez à conduire le véhicule sans faire contrôler la batterie du système hybride (batterie de traction), le système hybride ne démarrera pas.• Si le système hybride ne démarre pas, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché

Cause	Actions
Les systèmes suivants peuvent être défectueux. <ul style="list-style-type: none">• Le système de phares à LED• AHB (feux de route automatiques)	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Si **“Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel.”** est affiché

Actions
→P.538

- Si **“Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire”** est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Si **“Puissance de freinage faible Arrêtez-vous dans un lieu sûr. Voir manuel du propriétaire”** est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.

- Si **“Pression d'huile basse. Arrêtez dans endroit sûr. Voir manuel propr”** est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.

- Si **“Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de la climatisation et du chauffage”** est affiché

Cause	Actions
Si ce message s'affiche fréquemment, il existe un dysfonctionnement possible lié au système de charge ou la batterie 12 V peut se détériorer.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message indiquant la nécessité de vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Cause	Actions
Le système ou la pièce indiqués sur l'écran multifonctionnel ne fonctionnent pas correctement.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” est affiché

Cause	Actions
Les filtres peuvent être encrassés, les prises d'admission d'air risquent d'être bloquées ou il peut y avoir un espace au niveau du conduit.	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction). (→P.460)• Si le message d'avertissement est affiché même si les événements sont nettoyés, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si “Bas niveau batt. 12 V Voir manuel du propriétaire” est affiché

Actions
<ul style="list-style-type: none">• Lorsque l'affichage s'éteint après quelques secondes : Maintenez le système hybride en fonctionnement pendant plus de 15 minutes et chargez la batterie 12 V.• Lorsque l'affichage ne s'éteint pas : Démarrez le système hybride en suivant les procédures si la batterie 12 V est déchargée (→P.531).

■ Si “Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> •  PCS (système de sécurité de pré-collision) •  LDA (alerte de sortie de voie) •  LTA (aide au suivi de voie) •  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) •  AHB (feux de route automatiques) •  Régulateur de vitesse actif •  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) •  PDA (assistance proactive à la conduite) •  BSM (surveillance de l'angle mort) •  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) •  Assistance à la sortie du véhicule en sécurité •  Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) •  PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés) •  RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés) 	<p>Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Si “Système arrêté Voir manuel du propriétaire” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <p>Vérifiez l'icône affichée et suivez les méthodes de correction ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> PCS (système de sécurité de pré-col-lision) LDA (alerte de sortie de voie) LTA (aide au suivi de voie) LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) AHB (feux de route automatiques) Régulateur de vitesse actif RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) PDA (assistance proactive à la conduite) BSM (surveillance de l'angle mort) RCTA (avertissement de trafic trans-versal arrière) Assistance à la sortie du véhicule en sécurité Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés) RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés)	<p>Suivez les méthodes de cor-rection suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none">Vérifiez la tension de la bat-terie 12 VVérifiez que les capteurs uti-lisés par le système Toyota Safety Sense 3.0 ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Élimi-nez-les le cas échéant. (→P.237)Véhicules avec RCD: Véri-fiez si le coffre est ouvert.

Cause	Actions
<p>Indique que les capteurs ne fonctionnent éventuellement pas correctement. (→P.320, 325, 337)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez que les capteurs autour du pare-chocs arrière utilisés par les fonctions BSM, RCTA ou d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Éliminez-les le cas échéant. (→P.316, 322)• Vérifiez les situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement et améliorez la situation si c'est possible. (→P.330, 337, 342)• Vérifiez que les capteurs, y compris les capteurs de caméra, ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Éliminez-les le cas échéant. (→P.326)• Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

■ Si “Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> PCS (système de sécurité de pré-collision) LDA (alerte de sortie de voie) LTA (aide au suivi de voie) LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) AHB (feux de route automatiques) Régulateur de vitesse actif RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) PDA (assistance proactive à la conduite)	<p>Suivez les méthodes de correction suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none">À l'aide des essuie-glaces, retirez la saleté ou les corps étrangers du pare-brise.À l'aide du système de climatisation, désembuez le pare-brise.Fermez le capot, enlevez tout autocollant, etc. pour éliminer l'obstruction devant la caméra avant.

■ Si “Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> •  PCS (système de sécurité de pré-collision) •  LDA (alerte de sortie de voie) •  LTA (aide au suivi de voie) •  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) •  AHB (feux de route automatiques) •  Régulateur de vitesse actif •  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) •  PDA (assistance proactive à la conduite) 	<p>Suivez les méthodes de correction suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant • Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était garé, selon son type, la lumière du soleil réfléchie par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant • Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant

■ Si “Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> •  PCS (système de sécurité de pré-collision) •  LTA (aide au suivi de voie) •  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) •  Régulateur de vitesse actif •  PDA (assistance proactive à la conduite) 	<p>Suivez les méthodes de correction suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si des corps étrangers sont fixés sur le capteur radar ou sur le cache du capteur radar et nettoyez-les si nécessaire. (→P.238) • Ce message peut s'afficher lorsque vous conduisez dans une zone en plein air avec peu de véhicules ou de structures à proximité, comme un désert, des prairies, des banlieues, etc. <p>Le message peut être effacé en conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, des véhicules, etc. à proximité.</p>

■ Si “Système arrêté Capteur radar avant hors plage temp Attendez retour à temp normale” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> •  PCS (système de sécurité de pré-collision) •  LTA (aide au suivi de voie) •  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) •  Régulateur de vitesse actif •  PDA (assistance proactive à la conduite) 	<p>La température du capteur radar se situe en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans la plage normale.</p>

■ Si “Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> •  PCS (système de sécurité de pré-collision) •  LTA (aide au suivi de voie) •  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) •  Régulateur de vitesse actif •  PDA (assistance proactive à la conduite) 	<p>Suivez les méthodes de correction suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si des corps étrangers sont fixés sur le capteur radar ou sur le cache du capteur radar et nettoyez-les si nécessaire. (→P.238) • Le capteur radar est peut-être mal aligné et il se réajustera automatiquement pendant la conduite. Continuez de rouler pendant un moment.

■ Si “Indisponible Condition d'activation non satisfaite Consulter le manuel” s'affiche (sur certains modèles)

Cause	Actions
<p> La fonction LCA ne peut pas être utilisée car les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies. (→P.265)</p>	<p>Actionnez à nouveau le levier de clignotants une fois que toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.</p>

■ Si “Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire” est affiché

Cause	Actions
<p>Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régulateur de vitesse actif • Régulateur de vitesse <p>Un message s'affiche lorsque vous appuyez plusieurs fois sur la commande d'aide à la conduite.</p>	<p>Appuyez rapidement et fermement sur la commande d'aide à la conduite.</p>

■ Si “Surveillance du conducteur hors plage temp. Attendre retour à temp normale” s'affiche (sur certains modèles)

Cause	Actions
Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé. <ul style="list-style-type: none">• Moniteur de conduite• Assistance dans les embouteillages	La température de la caméra de surveillance du conducteur est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans la plage normale.

■ Si “Surveillance du conducteur indisponible. Voir manuel du propriétaire” s'affiche (sur certains modèles)

Cause	Actions
L'objectif de la caméra de surveillance du conducteur peut être sale.	Lorsque l'objectif de la caméra est sale, nettoyez-le avec un chiffon sec et doux pour ne pas l'endommager.

■ Si “Aide au stationnement non disponible. Capteur bloqué” s'affiche (sur certains modèles)

Cause	Actions
Un capteur peut être couvert de gouttes d'eau, de glace, de neige, de poussière, etc.	<p>Pour rétablir le système à la normale, retirez les gouttes d'eau, la glace, la neige, la poussière, etc.</p> <p>De plus, en raison du givre se formant sur un capteur par temps froid, un message d'avertissement peut s'afficher ou le capteur peut ne pas être en mesure de détecter un objet. Une fois que le givre fond, le système revient à un fonctionnement normal.</p> <p>Si un capteur est sale, la position du capteur sale s'affiche à l'écran.</p> <p>Si une anomalie est affichée en l'absence de gouttes d'eau, de neige, de givre ou de saletés, il est possible que le capteur dysfonctionne. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Si “Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire” s’affiche (sur certains modèles)

Cause	Actions
Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé. <ul style="list-style-type: none"> •  PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés) •  RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés) 	Retirez toute saleté ou tout corps étranger de la caméras arrière.

■ Si “Vérifiez le moteur” est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si “Défaillance du système hybride” est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si “Anomalie d'accélérateur.” est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si “Dysfonctionnement du système de batterie de traction” est affiché

Cause	Actions
Cela peut indiquer un dysfonctionnement.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si “Système hybride arrêté” est affiché

Cause	Actions
Le véhicule peut être tombé en panne de carburant.	Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et, si le niveau de carburant est bas, réapprovisionnez le véhicule en carburant.

■ Si “Moteur arrêté Aucun carburant” est affiché

Cause	Actions
Le véhicule peut être tombé en panne de carburant.	Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et, si le niveau de carburant est bas, réapprovisionnez le véhicule en carburant.

 NOTE

■ Si “Bas niveau batt. 12 V Voir manuel du propriétaire” est affiché fréquemment

La batterie 12 V peut être détériorée. Étant donné que, dans cet état, la batterie peut se décharger lorsqu'elle est laissée sans surveillance, faites vérifier la batterie par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P.439



AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

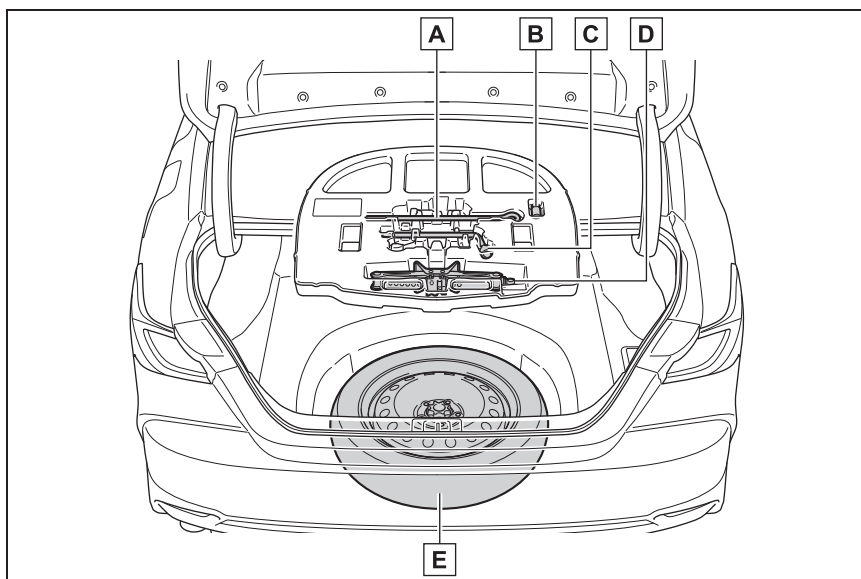
Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé. Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

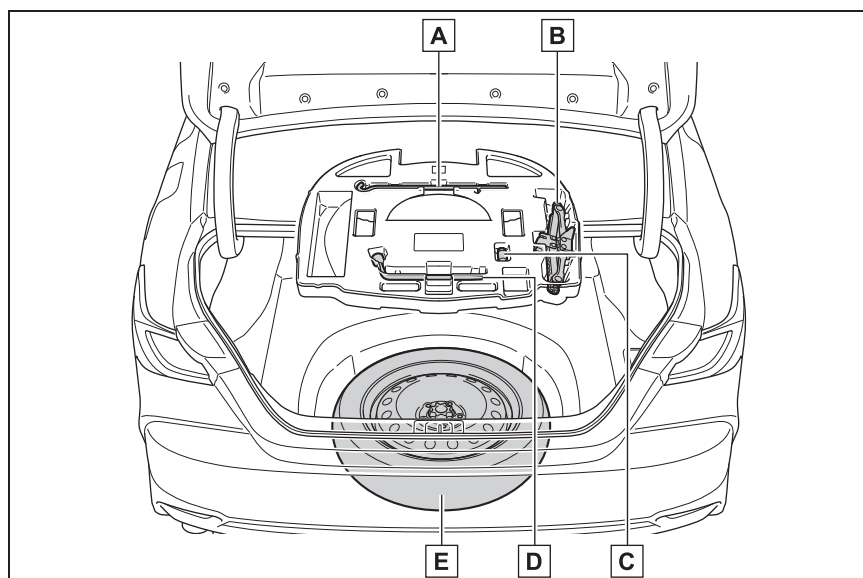
Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

► Type A



- A** Manivelle de cric
- B** Douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)
- C** Clé pour écrou de roue
- D** Cric
- E** Roue de secours

► Type B



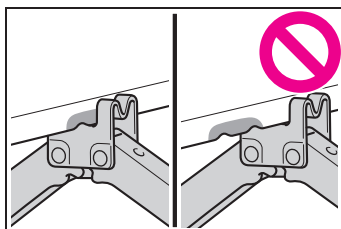
- A** Manivelle de cric
- B** Cric
- C** Douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)
- D** Clé pour écrou de roue
- E** Roue de secours

**AVERTISSEMENT****■ Utilisation du cric**

Respectez les précautions suivantes. Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé. Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.

- Placez le cric correctement à son point de levage.



- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.

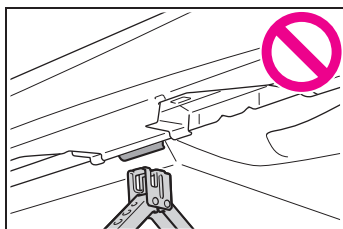
**AVERTISSEMENT**

- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

**NOTE**

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors de l'utilisation d'un cric**

Lorsque vous soulevez l'arrière du véhicule au cric, veillez à ne pas placer le cric sous le support indiqué sur l'illustration à proximité du point de levage arrière, car la carrosserie du véhicule peut être endommagée.



Écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

Lorsque vous remplacez des

pneus sur un véhicule équipé d'écrous antivol de roue, utilisez les procédures suivantes pour retirer et installer les écrous antivol de roue. La douille pour écrou antivol de roue est rangée dans le bac à l'intérieur du coffre. Remplacez toujours la douille pour écrou antivol de roue à son emplacement initial après utilisation, afin de ne pas la perdre. (→P.516)

■ Retrait

Pour un retrait facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être desserré en premier.

- 1 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.
- 2 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, desserrez l'écrou antivol de roue.

■ Installation

Pour une installation facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être serré en dernier.

- 1 Installez un écrou antivol de roue sur chaque roue à la main.

- 2 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.
- 3 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, serrez l'écrou antivol de roue au couple recommandé.



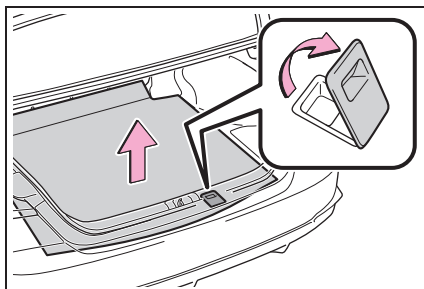
NOTE

■ **Lors de l'utilisation d'une douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)**

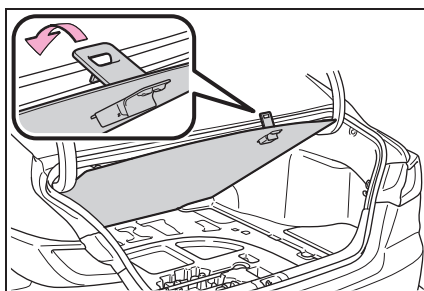
N'utilisez pas une clé à chocs. L'utilisation d'une clé à chocs peut causer des dommages permanents à l'écrou antivol de roue et à la douille pour écrou antivol de roue. En cas de doute concernant l'application du blocage des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

Accès au cric

- 1 Soulevez le crochet de l'habillage du plancher de coffre sur le plancher de coffre.

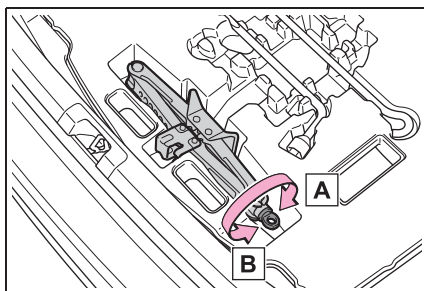


- 2 Sécurisez l'habillage du plancher de coffre au moyen du crochet fourni.



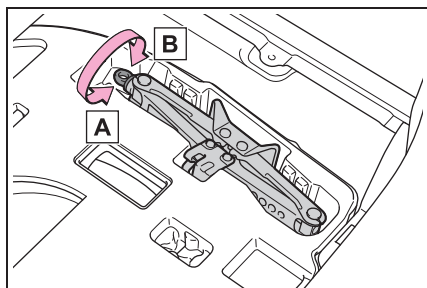
- 3 Sortez le cric.

► Type A



- A** Pour serrer
B Pour desserrer

► Type B

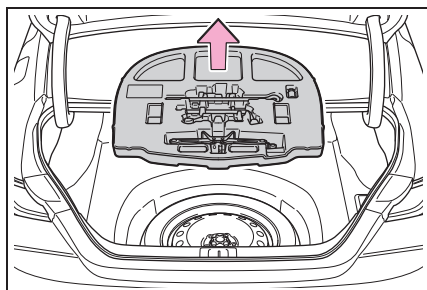


A Pour serrer

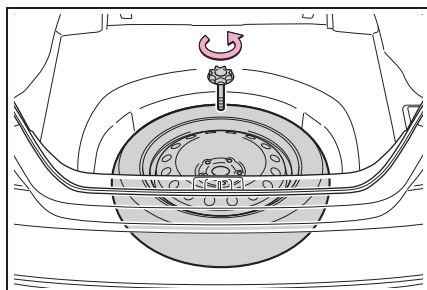
B Pour desserrer

Accès à la roue de secours

- 1 Retirez le tapis de plancher. (→P.519)
- 2 Retirez le plateau à outils.



- 3 Desserrez la fixation centrale de la roue de secours.



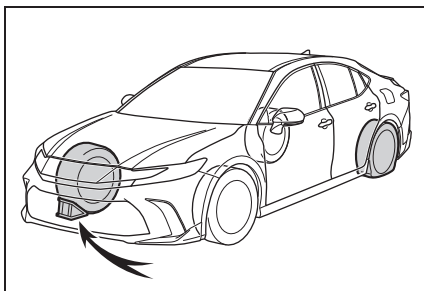
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

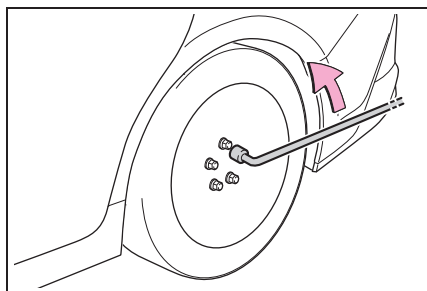
Remplacement d'un pneu crevé

- 1 Calez les roues.

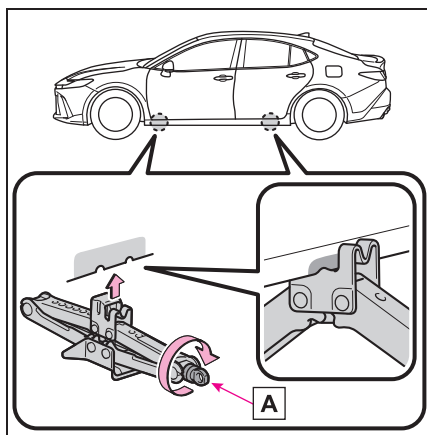


Pneu crevé	Positions des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière la roue arrière droite
Côté avant droit	Derrière la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant la roue avant droite
Côté arrière droit	Devant la roue avant gauche

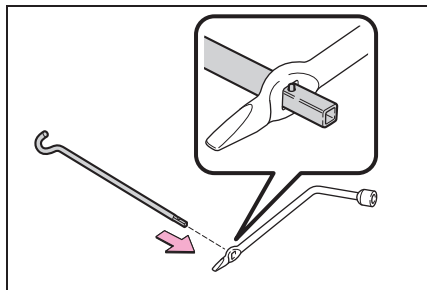
- 2 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).



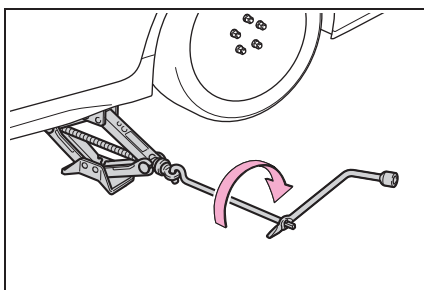
- 3 Tournez la partie **A** du cric à la main jusqu'à ce que le centre de la partie évidée du cric soit en contact avec le centre du point de levage.



- 4 Assemblez la rallonge de la manivelle de cric.

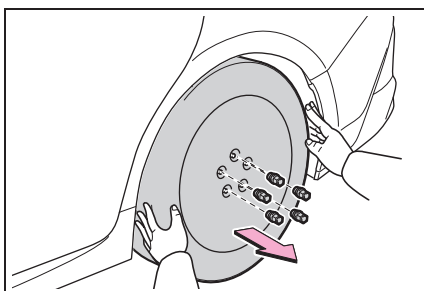


- 5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 6 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule. Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.

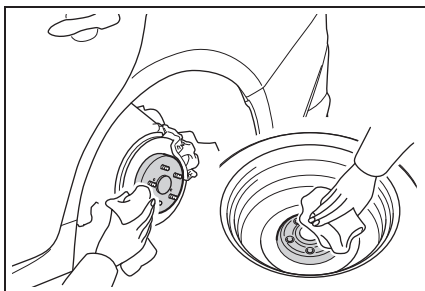
**AVERTISSEMENT**

- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. Nettoyez l'huile ou la graisse restante lors du montage des écrous de roue.
- Lorsque vous remplacez un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible.
Couple des écrous de roue: 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Installation de la roue de secours

- 1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

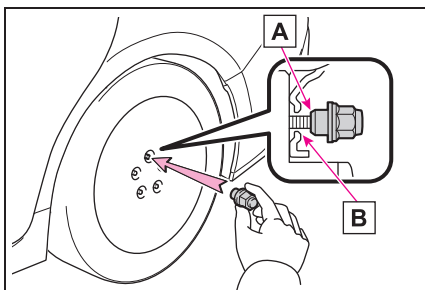
La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.



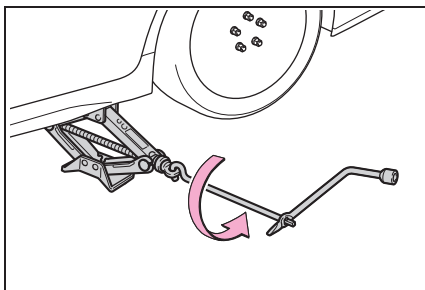
- 2 Installez le pneu et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

Serrez les écrous de roue jusqu'au contact léger de la partie conique

A avec le chanfrein du voile de la jante **B**.

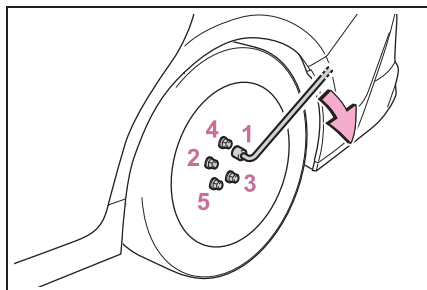


- 3 Reposez le véhicule au sol.



- 4 À l'aide d'une clé à écrous de roue, serrez fermement deux ou trois fois les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)



- 5 Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P.552)

■ Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales.

■ Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.447)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés de roues de 16 pouces)

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

- 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
- 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
- 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.

**AVERTISSEMENT**

- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ **Lorsque la roue de secours compacte est montée**

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- VSC évolué
- TRAC
- EPS
- AHB (feux de route automatiques)
- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- PDA (assistance proactive à la conduite)
- FCTA (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (sur modèles équipés)
- RCD (sur modèles équipés)

- BSM
- RCTA
- SEA
- Système d'avertissement de pression des pneus
- Système de rétrovision
- Moniteur de vue panoramique (sur modèles équipés)
- Système de navigation (sur modèles équipés)

Par ailleurs, non seulement les systèmes suivants ne peuvent pas être utilisés pleinement, mais ils peuvent également affecter négativement les composants du groupe motopropulseur

- E-Four (Système AWD électronique à la demande) (sur modèles équipés)

■ **Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte**

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ **Après utilisation du cric et des outils**

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.



NOTE

- **Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route dont la surface est irrégulière.

- **Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

- **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

- **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veuillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure recommandée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P.197)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P.528)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage. (→P.84)
- Le système hybride ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, et si le type de dysfonctionnement le permet, il est possible d'appliquer une mesure de

secours pour démarrer le système hybride. (→P.527)

- Il est possible que la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) soit extrêmement basse (inférieure à environ -22°F [-30°C]). (→P.198)

Les éclairages intérieurs et les phares éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.531)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P.436)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.531)
- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées. (→P.436)

Contactez votre concessionnaire

Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Démarrage du système hybride en cas d'urgence

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contact d'alimentation fonctionne normalement.

N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

- 1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.211)

Le voyant de frein de stationnement s'allume.

- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 3 Placez le contact d'alimentation sur ACC.^{*1, 2}
- 4 Maintenez le contact d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

^{*1}: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.570)

^{*2}: Lorsque l'ACC est désactivé, mettez le contact d'alimentation sur ON, puis sur OFF, puis procédez comme suit, dans les 5 secondes qui suivent.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique livrée avec le véhicule et le numéro de clé gravé sur la plaque du numéro de clé.

Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.



NOTE

■ En cas de perte d'une clé électronique

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.148) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

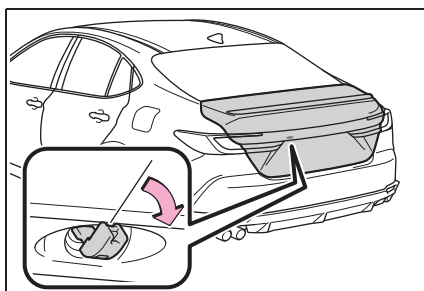
- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la. (Fonctions personnalisables: →P.570)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P.148)
- Le fonctionnement de la clé électronique peut être suspendu. (→P.133)



NOTE

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés**

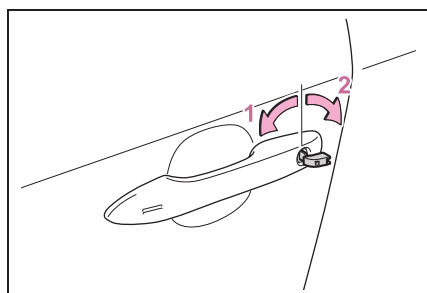
Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez votre concessionnaire Toyota.



Verrouillage et déverrouillage des portes

■ Portes

Utilisez la clé mécanique (→P.134) afin d'effectuer les opérations suivantes:



1 Verrouille toutes les portes

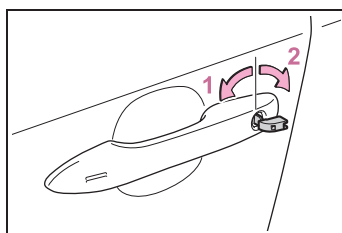
2 Déverrouille toutes les portes

Tourner la clé permet de déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau une fois pour déverrouiller les autres portes.

■ Coffre

Tournez la clé mécanique dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir.

■ Fonctions liées à la clé



1 Ferme les vitres et le toit ouvrant^{*1} ou le toit ouvrant panoramique^{*1} (tournez et maintenez)^{*2}

2 Ouvre les vitres et le toit ouvrant^{*1} ou le toit ouvrant panoramique^{*1} (tournez et maintenez)^{*2}

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut nécessiter une personnalisation chez votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

■ Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques ou du toit ouvrant* ou toit ouvrant panoramique*

* : Sur modèles équipés

Actionnez le lève-vitre électrique, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique.

De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans la vitre électrique, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique.

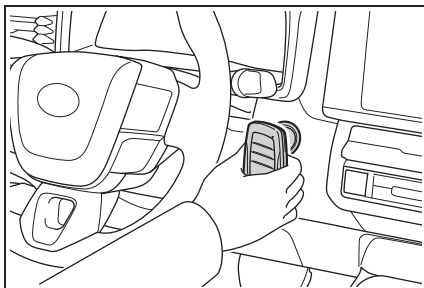
Démarrage du système hybride

- 1 Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Mettez en contact la clé électronique avec le contact d'alimentation.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact d'alimentation passe sur ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé, le contact d'alimentation passe

sur ACC.



- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que  s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de démarrer, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le contact d'alimentation comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.464)

■ Alarme

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme.

Lorsqu'une porte est déverrouillée au moyen de la clé mécanique alors que le système d'alarme est armé, l'alarme risque de se déclencher. (→P.85)

■ Changement de mode du contact d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact d'alimentation à l'étape **3** ci-dessus.

Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P.200)

Si la batterie 12 V est déchargée

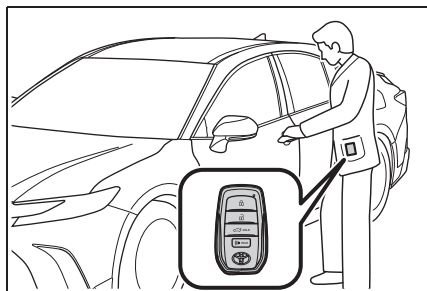
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V est déchargée. Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du système hybride

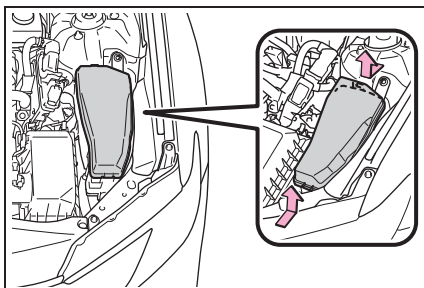
Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1 Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.

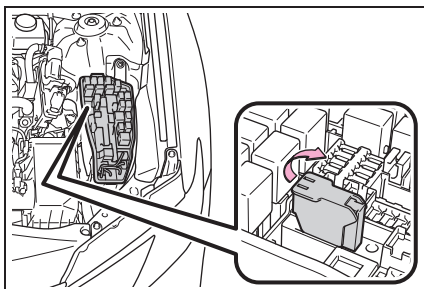
Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P.86)



- 2 Ouvrez le capot (→P.426) et le couvercle de la boîte à fusibles.

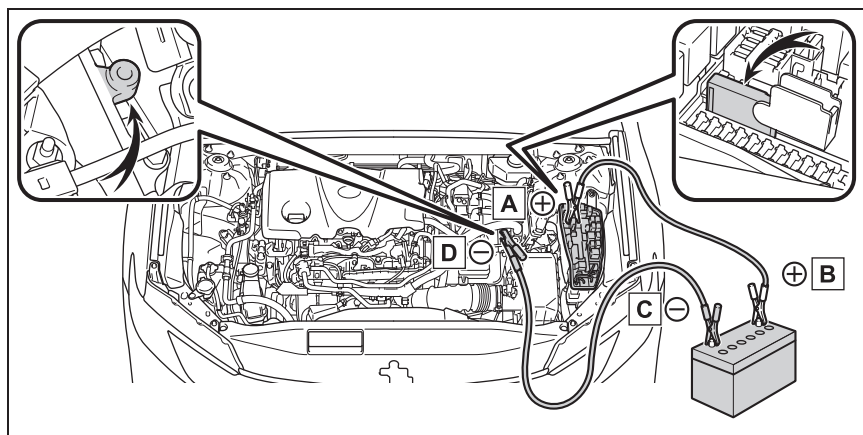


- 3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour démarrage par câbles de démarrage.



- 4 Branchez une pince du câble de démarrage positif à **A** sur votre véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à **B** sur le second véhicule. Branchez ensuite une pince du câble négatif à **C** sur le second véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à **D**.

Utilisez des câbles de démarrage pouvant atteindre les bornes et le point de branchement spécifiés.



- A** Borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)
- C** Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)
- D** Point métallique indiqué sur l'illustration

5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact d'alimentation sur arrêt.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contact d'alimentation sur ON.

8 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

9 Une fois le système hybride démarré, retirez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

10 Fermez le cache de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et remettez le couvercle de la boîte à fusibles dans sa position initiale.

Une fois le système hybride

démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ **Lorsque la batterie 12 V est retirée ou déchargée**

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est déchargée, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.586)

■ **Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V**

Lorsque les bornes de la batterie 12 V sont retirées, les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Charge de la batterie 12 V**

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipe-

ments électriques. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ **Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V**

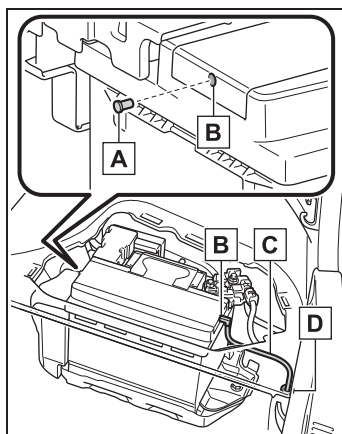
- Véhicules avec fonction d'accès mains libres: Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
 - Le système hybride peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie 12 V, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
 - Le mode du contact d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V.
 - Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.586)
- **Lors du remplacement de la batterie 12 V**
- Utilisez une batterie 12 V conforme à la réglementation

européenne.

- Véhicules sans toit ouvrant ou toit ouvrant panoramique :
Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN2), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (55Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (345A) ou plus.

Véhicules avec toit ouvrant ou toit ouvrant panoramique :
Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN2), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (60Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (563A) ou plus.

- Si la taille est différente, la batterie 12 V ne peut pas être correctement fixée.
- Si la capacité nominale est inférieure à 20 heures, même si le véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie 12 V risque de se décharger et le système hybride risque de ne pas démarrer.
- Utilisez une batterie 12 V équipée d'une poignée. Si vous utilisez une batterie 12 V sans poignée, il est plus difficile de la retirer.
- Après remplacement, fixez solidement les éléments suivants à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V.
- Utilisez le flexible d'échappement qui était fixé à la batterie 12 V avant le remplacement et vérifiez qu'il est solidement raccordé à l'orifice du véhicule.
- Utilisez le bouchon d'orifice d'échappement fourni avec la batterie 12 V remplacée ou celui installé sur la batterie 12 V avant remplacement. (Selon la batterie 12 V à remplacer, l'orifice d'échappement peut être obturé.)



- A** Orifice d'échappement
- B** Bouchon d'orifice d'échappement
- C** Flexible d'échappement
- D** Orifice du véhicule

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une surface métallique se trouvant à proximité lors du retrait de la borne positive (+), une étincelle peut se produire, et occasionner un incendie en plus de chocs électriques et de blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V :

**AVERTISSEMENT**

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V :

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.

- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Après avoir rechargé la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Toyota. Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

- Lorsque le bouchon d'aération et le témoin sont proches du collier de maintien, le liquide de batterie (acide sulfurique) peut fuir.
- Pour obtenir des informations concernant le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

● Après remplacement, fixez solidement le flexible d'échappement et le bouchon d'orifice d'échappement à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V remplacée. S'ils ne sont pas installés correctement, des gaz (hydrogène) peuvent s'introduire à l'intérieur du véhicule, et il existe un risque que le gaz s'enflamme et provoque une explosion.

■ **Lors du débranchement de la batterie 12 V**

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

La borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule en cas d'urgence. Elle ne peut pas être utilisée pour démarrer avec des câbles un autre véhicule.

**NOTE**

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement, etc.

■ **Lors du branchement des câbles de démarrage**

Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage sur les bornes et le point de branchement spécifiés. Le non-respect de cette consigne peut affecter ou endommager les dispositifs électroniques.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- La jauge de température du liquide de refroidissement moteur (→P.96, 100) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du système hybride est constatée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- “Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel.” ou “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.
- De la vapeur s’échappe par le dessous du capot.

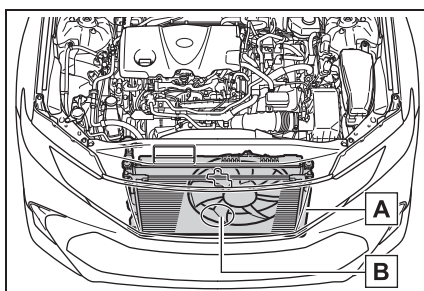
Procédures de rectification

- Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge ou si “Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel.” apparaît sur l’écran multifonctionnel

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de

climatisation, puis arrêtez le système hybride.

- 2 Si vous voyez de la vapeur: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée. Si vous ne voyez pas de vapeur: Soulevez le capot avec précaution.
- 3 Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.



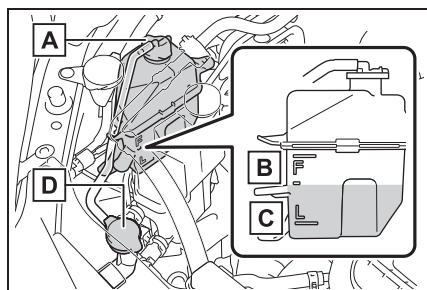
A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les

repères “F” et “L” du réservoir.



A Réservoir

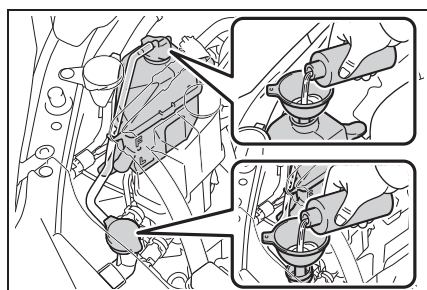
B Repère “F”

C Repère “L”

D Bouchon du radiateur

5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



6 Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les tuyaux.

Le ventilateur fonctionne lorsque le

système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée. (Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

7 Si le ventilateur ne fonctionne pas: Arrêtez le système hybride immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur fonctionne: Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

8 Vérifiez si “Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel.” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas: Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

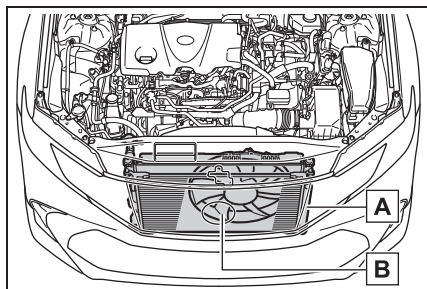
Si le message ne s'affiche pas: Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

► Si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

2 Arrêtez le système hybride et ouvrez le capot avec précaution.

- 3 Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

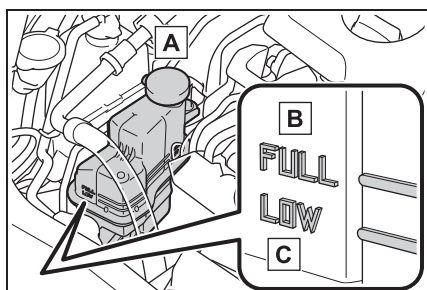


A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir.



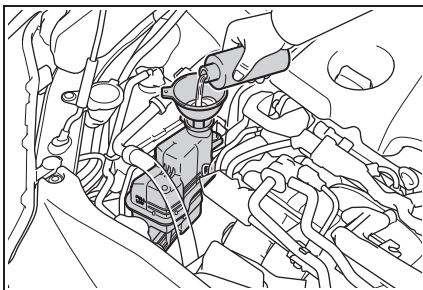
A Réservoir

B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement n'est pas disponible, utilisez de l'eau comme mesure d'urgence et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.



- 6 Démarrez le système hybride et vérifiez si "Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas:

Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le message ne s'affiche pas:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

**AVERTISSEMENT**

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- Après que le système hybride ait été mis sur arrêt, vérifiez que le témoin "READY" est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou vêtements (en particulier les cravates ou les écharpes) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.
- Ne desserrez pas les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additif de refroidissement.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance**

Ajoutez lentement du liquide de refroidissement une fois que le système hybride a suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

Si le véhicule est bloqué

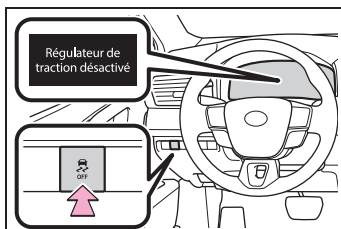
Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

- 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.
- 2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
- 3 Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- 4 Redémarrez le système hybride.
- 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur la commande  pour désactiver le TRAC.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Spécifications du véhicule

8

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

..... 546

Informations relatives au carburant..... 556

Informations relatives aux pneus 558

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables
..... 570

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. 586

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		193,5 in. (4915 mm)
Largeur totale		72,4 in. (1840 mm)
Hauteur totale ^{*1}		57,2 in. (1455 mm)
Empattement		111,2 in. (2825 mm)
Bande de roulement	Avant	62,9 in. (1600 mm) ^{*2} 62,2 in. (1580 mm) ^{*3}
	Arrière	<p>► Pour les modèles AXVH80L-CEXNBA^{*4} 63,3 in. (1610 mm)</p> <p>► Pour les modèles AXVH85L-CEXNBA^{*4} 63,5 in. (1615 mm)</p> <p>► Pour les modèles AXVH80L-CEXGBA, AXVH80L-CEXPBA^{*4} 62,5 in. (1590 mm)</p> <p>► Pour les modèles AXVH80L-CEXSBA, AXVH85L-CEXGBA, AXVH85L-CEXSBA, AXVH85L-CEXPBA^{*4} 62,7 in. (1595 mm)</p>
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		925 lb. (420 kg)

^{*1}: Véhicules à vide

^{*2}: Véhicules avec pneus de 16 pouces

^{*3}: Véhicules avec pneus de 18 ou 19 pouces

^{*4}: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.547)

Nombre de places assises

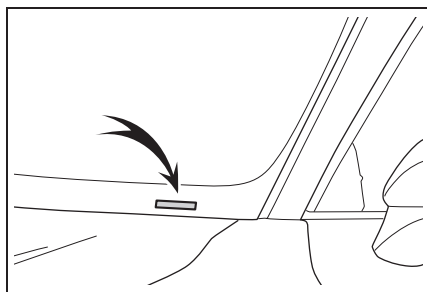
Nombre de places assises	5 (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
--------------------------	--------------------------------

Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

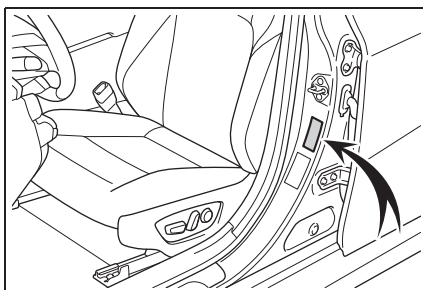
Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

Ce numéro est également gravé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



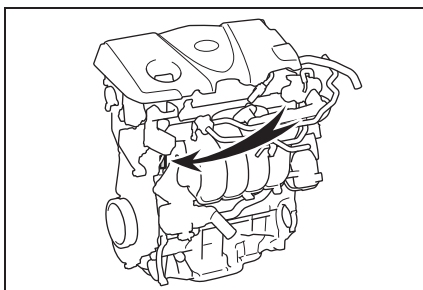
Ce numéro apparaît également

sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.



Moteur

Modèle	A25A-FXS
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,44 × 4,07 in. (87,5 × 103,4 mm)
Cylindrée	151,8 cu. in. (2487 cm ³)
Jeu des soupapes	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	13 gal. (49,3 L, 10,8 Imp. gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

► Avant

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	100 kW
Couple maximal	153,4 ft•lbf (208 N•m, 21,2 kgf•m)

► Arrière (modèles AWD)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	30 kW
Couple maximal	62 ft•lbf (84 N•m, 8,6 kgf•m)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

► Type A

Type	Batterie lithium-ion
Tension	3,64 V/élément
Capacité	4,2 Ah
Quantité	68 éléments
Tension nominale	247,5 V

► Type B

Type	Batterie lithium-ion
Tension	3,65 V/élément

Capacité	4,1 Ah
Quantité	68 éléments
Tension nominale	248,2 V

Système de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage [référence *])

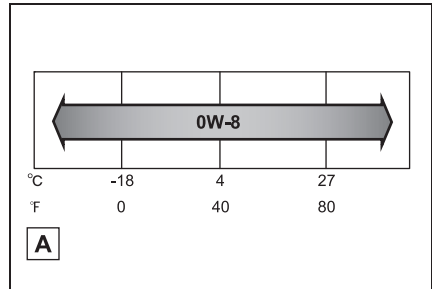
Avec filtre	4,5 qt. (4,3 L, 3,8 Imp. qt.)
Sans filtre	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp. qt.)

* : La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Lorsque vous ajoutez l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage (→P.431). Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez environ 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

“Toyota Genuine Motor Oil”
«Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.
Qualité de l'huile: JASO GLV-1
Viscosité recommandée: SAE

0W-8



A Température extérieure

L'huile SAE 0W-8 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-8 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 0W-16. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-8 lors de la prochaine vidange d'huile.

Viscosité de l'huile (0W-8 est expliqué ici à titre d'exemple) :

- La valeur 0W de 0W-8 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 8 de 0W-8 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est

élevée.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

La marque GLV-1 de l'Organisation japonaise des normes automobiles (JASO) est ajoutée à certains récipients d'huile pour vous aider à choisir l'huile à utiliser.



Système de refroidissement

Capacité (Référence)	Moteur à essence	6,4 qt. (6,1 L, 5,4 Imp. qt.)
	Module de commande de puissance	1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement		<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

Système d'allumage (bougie)

Marque	DENSO FC16HR-Q8
Écartement	0,031 in. (0,8 mm)



NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique (batterie 12 V)

Tension à vide à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus Si la tension est inférieure à la valeur standard, chargez la batterie. (Lorsque vous vérifiez la tension, après avoir placé le contact d'alimentation sur arrêt, patientez 30 secondes avec les feux de route allumés, puis éteignez les feux de route et vérifiez la tension.)
Régimes de charge	5 A max.

Transmission hybride

Capacité en liquide*	3,88 qt. (3,67 L, 3,23 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine e-Transaxle fluid TE” «Liquide boîte-pont électrique Toyota d'origine type TE»

* : La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type de liquide pour transmission hybride

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la transmission de votre véhicule.

Différentiel arrière (modèles AWD)

Capacité en liquide*	1,52 qt. (1,44 L, 1,27 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine e-Transaxle fluid TE” «Liquide boîte-pont électrique Toyota d'origine type TE»

* : La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type de liquide de transmission

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*	3,5 in. (90 mm) min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	► Avant 0,04 in. (1 mm) ► Arrière 0,04 in. (1 mm)
Type de liquide	FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

* : Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67,4 lbf (300 N, 30,6 kgf) lorsque le système hybride fonctionne.

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----------	--------------------------

Pneus et roues

► Type A

Taille des pneus	205/65R16 95H, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	► Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) ► Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) ► Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar)

Taille des roues	16 × 6 1/2J, 17 × 4T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type B

Taille des pneus	205/65R16 95H, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>► Avant</p> <p>38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Arrière</p> <p>38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Roue de secours</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p>
Taille des roues	16 × 6 1/2J, 17 × 4T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type C

Taille des pneus	235/45R18 94V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>► Avant</p> <p>35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Arrière</p> <p>35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Roue de secours</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p>
Taille des roues	18 × 8J, 17 × 4T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type D

Taille des pneus	235/40R19 92V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>► Avant</p> <p>35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Arrière</p> <p>35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Roue de secours</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p>
Taille des roues	19 × 8J, 17 × 4T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type E

Taille des pneus	235/40R19 92V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>► Avant</p> <p>35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Arrière</p> <p>35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Roue de secours</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p>
Taille des roues	19 × 8 1/2J, 17 × 4T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)	7444NA	28/8	A
	Clignotants arrière (type à ampoule)	WY21W	21	A
	Feu de recul (type à ampoule)	W16W	16	B

A: Ampoules à culot en verre (ambre)

B: Ampoules à culot en verre (transparentes)

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb. Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission,

selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.

- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

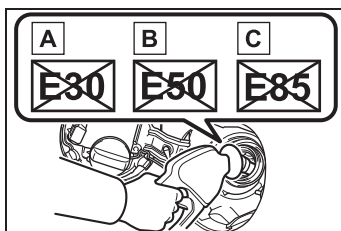
■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peuvent être utilisés normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15 % d'éthanol. N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol, disponibles dans les pompes marquées E30 (30 % d'éthanol [A]), E50 (50 % d'éthanol [B]), E85 (85 % d'éthanol [C]) (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.
- **Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylman-ganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ Note sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.

- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
Dans le pire des cas, cela peut entraîner des dommages au niveau du moteur et annuler la garantie du véhicule.

■ Problèmes de maniabilité liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

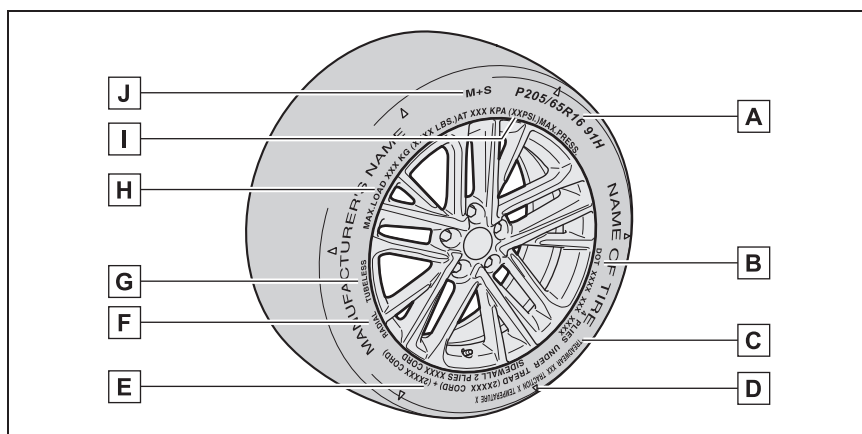
■ Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

► Pneu de taille normale



A Taille des pneus (→P.560)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.560)

C Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneus”.

D Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.439)

E Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.

F Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

G TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

H Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à

froid (→P.440)

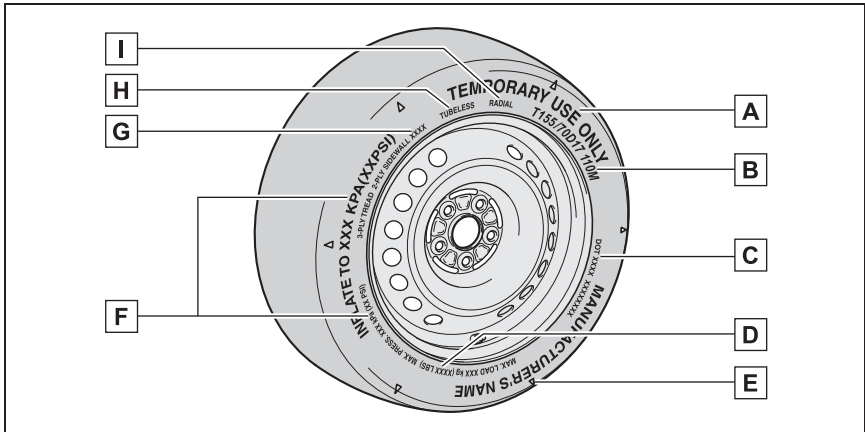
I Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.552)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

J Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P.440)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu été.

► Roue de secours compacte



A "TEMPORARY USE ONLY"

Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

B Taille des pneus (→P.560)

C DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.560)

D Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.440)

E Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.439)

F Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.552)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

G Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.

H TUBELESS ou TUBE TYPE

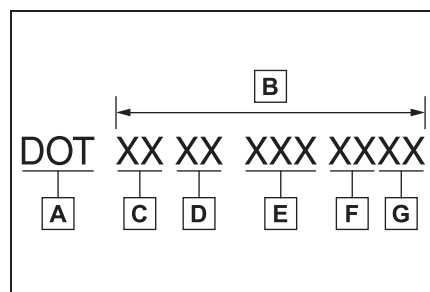
Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

I Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

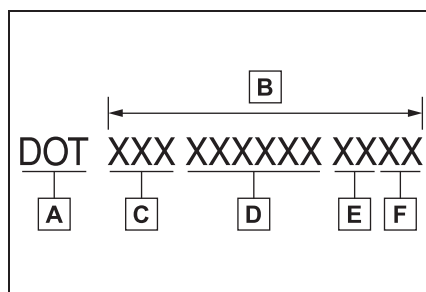
► Type A



- A** Symbole DOT*
- B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- C** Marque d'identification du fabricant du pneu
- D** Code de taille du pneu
- E** Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- F** Semaine de fabrication
- G** Année de fabrication

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

► Type B



- A** Symbole DOT*
- B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- C** Marque d'identification du fabricant du pneu
- D** Code du fabricant
- E** Semaine de fabrication
- F** Année de fabrication

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

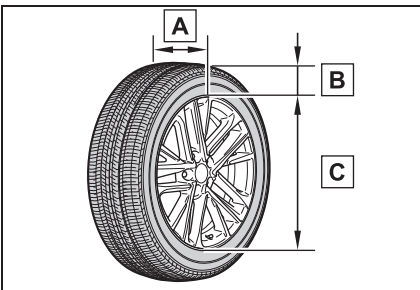
L'illustration indique la taille courante des pneus.

P205/55R16 91H

A B C D E F G

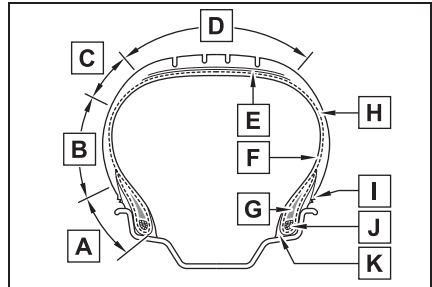
- A** Utilisation du pneu (P = véhicule de tourisme, T = utilisation temporaire)
- B** Largeur de section (millimètres)
- C** Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)
- D** Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)
- E** Diamètre de la roue (pouces)
- F** Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- G** Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)

■ Dimensions du pneu



- A** Largeur de section
- B** Hauteur du pneu
- C** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



- A** Talon
- B** Flanc
- C** Épaulement
- D** Bande de roulement
- E** Courroie
- F** Garniture interne
- G** Caoutchouc de renfort
- H** Carcasse
- I** Bordures de jante
- J** Tringles
- K** Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uni-

forme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109

applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non sur-

chargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression des pneus lorsque que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel

Termes liés aux pneus	Signification
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule

Termes liés aux pneus	Signification
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composants en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile

Termes liés aux pneus	Signification
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé

Termes liés aux pneus	Signification
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 112, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM F2493, dans les conditions d'essai d'adhérence sur un revêtement neigeux moyennement compacté, telles que décrites par la norme ASTM F1805-20, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 - Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 22	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés au moyen de l'affichage multimédia, de l'écran multifonctionnel ou chez votre concessionnaire Toyota.

Certaines des fonctions personnalisables sont modifiées en même temps que les paramètres de Mes réglages. (→P.179)

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Changement en utilisant l'affichage multimédia

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule"
- 3 Sélectionnez cet élément pour changer les réglages dans la liste.

Pour les fonctions pouvant être activées/désactivées, sélectionnez

 (ON) /  (OFF).

Pour les fonctions dont le niveau est réglable, comme le volume, la sensibilité du capteur, etc., faites glisser l'icône sur la barre.

■ Changement en utilisant les commandes de réglage des instruments

- 1 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel.
- 2 Appuyez sur la commande de réglage des instruments afin de sélectionner l'élément souhaité à personnaliser.
- 3 Appuyez sur OK ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur OK ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.



AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.



NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

A Réglages pouvant être modifiés à l'aide de l'affichage multimédia

B Réglages pouvant être modifiés via les commandes de réglage des instruments

C Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, instruments et écran multifonctionnel (→P.90, 96, 100, 105, 113)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue ^{*1}	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Français • Espagnol 	O	O	—
Unités	<ul style="list-style-type: none"> • miles (MPG) • km (km/L) • km (L/100 km) • miles (MPG Imperial) 	—	O	—
Type d'affichage des instruments ^{*1, 2}	<ul style="list-style-type: none"> • Type 1^{*3} • Type 2^{*3} • Type 3 	—	O	—
Style d'instrument ^{*1, 2}	<ul style="list-style-type: none"> • Décontracté • Intelligent • Robuste • Sportif 	—	O	—
Style d'instrument ^{*1, 4}	<ul style="list-style-type: none"> • Décontracté • Intelligent • Sportif 	—	O	—
Type de cadran ^{*1, 5}	<ul style="list-style-type: none"> • Compteur de vitesse • Témoin du système hybride • Compte-tours 	—	O	—
Type de cadran ^{*1, 6}	<ul style="list-style-type: none"> • Témoin du système hybride • Compte-tours 	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Type de cadran ^{*1, 4}	<ul style="list-style-type: none">• Témoin du système hybride• Compte-tours• Simple (pas de cadran)	—	O	—
Témoin EV ^{*1}	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Économie de carburant	<ul style="list-style-type: none">• Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)• Économie moyenne de carburant (après le démarrage)• Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)^{*4}	—	O	—
Affichage lié au système audio ^{*1, 4}	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Contrôle de l'énergie ^{*1, 4}	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD ^{*1, 4}	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Guide d'accélération Éco ^{*1}	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Éléments d'informations relatives à la conduite (premier élément) ^{*1}	<ul style="list-style-type: none">• Vitesse moyenne du véhicule• Distance• Temps écoulé	—	O	—
Éléments d'informations relatives à la conduite (deuxième élément) ^{*1}				
Éléments du TRAJET A (premier élément) ^{*1, 2}	<ul style="list-style-type: none">• Vitesse moyenne du véhicule• Distance• Temps écoulé	—	O	—
Éléments du TRAJET A (deuxième élément) ^{*1, 2}				

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Éléments du TRAJET B (premier élément)* ^{1, 2}	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse moyenne du véhicule • Distance • Temps écoulé 	—	O	—
Éléments du TRAJET B (deuxième élément)* ^{1, 2}				
Écran contextuel* ¹	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Fonction de suggestion* ¹	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Marche (lorsque le véhicule est à l'arrêt) • Arrêt 	O	—	O
Témoin de feux de stop	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

*¹: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

*²: Affichage 12,3 pouces

*³: L'activation/la désactivation du widget peuvent être modifiées.

*⁴: Affichage 7 pouces

*⁵: Affichage 12,3 pouces lorsque l'affichage de type 2 est sélectionné.

*⁶: Affichage 12,3 pouces lorsque l'affichage de type 3 est sélectionné.

■ Affichage tête haute*¹ (→P.122)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage tête haute* ²	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Type d'affichage tête haute* ²	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine • Standard • Minimum 	—	O	—
Luminosité de l'affichage tête haute* ²	Luminosité souhaitée	—	O	—
Position de l'affichage tête haute	Position souhaitée	—	O	—
Réglage de l'angle de l'affichage tête haute* ²	Angle souhaité	—	O	—

*¹: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ **Verrouillage des portes (→P.137, 142, 528)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage avec une clé	<ul style="list-style-type: none">• Déverrouillage de toutes les portes en une étape• Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes *	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse• Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la vitesse• Arrêt	O	—	O
Fonction de déverrouillage automatique des portes *	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse• Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur• Arrêt	O	—	O
Verrouillage/déverrouillage du coffre lorsque toutes les portes sont verrouillées/déverrouillées	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ **Fonction de rappel de siège arrière (→P.137)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rappel de siège arrière	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—

■ Système d'accès et de démarrage mains libres et télécommande du verrouillage centralisé (→P.137, 146)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Volume du signal sonore de fonctionnement*	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 0 (Arrêt) à niveau 7 	O	—	O
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)*	<ul style="list-style-type: none"> Marche Arrêt 	O	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée*	<ul style="list-style-type: none"> 30 secondes 60 secondes 120 secondes Arrêt 	O	—	O
Avertisseur sonore de porte ouverte	<ul style="list-style-type: none"> Marche Arrêt 	—	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Système d'accès et de démarrage mains libres (→P.137, 146)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'accès et de démarrage mains libres	<ul style="list-style-type: none"> Marche Arrêt 	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes*	<ul style="list-style-type: none"> Porte conducteur Toutes les portes 	O	—	O
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur est saisie et maintenue*	<ul style="list-style-type: none"> 1,5 secondes 2,0 secondes 2,5 secondes Arrêt 	—	—	O
Nombre de verrouillages de porte consécutifs*	<ul style="list-style-type: none"> 2 fois Autant que souhaité 	—	—	O
Éclairage du contact d'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Marche Arrêt 	—	—	O

* : Véhicules avec fonction d'accès mains libres

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.134, 137, 142)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Télécommande du verrouillage centralisé	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O
Déverrouillage*	<ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes • Déverrouillage de toutes les portes en une étape 	O	—	O
Fonctionnement du déverrouillage du coffre	<ul style="list-style-type: none"> • Une pression courte • Appuyez deux fois • Maintenez appuyé (court) • Maintenez appuyé (long) • Arrêt 	—	—	O
Mode panique de prévention du vol	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O
Opération de verrouillage lorsque la porte est ouverte	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Lève-vitres électriques et toit ouvrant* ou toit ouvrant panoramique* (→P.163, 167, 170)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O
Fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	<ul style="list-style-type: none"> • Marche (ouverture uniquement) • Arrêt 	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O

* : Sur modèles équipés

■ Toit ouvrant* (→P.167)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la clé (ouverture uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> • Basculement seulement • Coulisement seulement 	—	—	O
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (ouverture uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> • Basculement seulement • Coulisement seulement 	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Mémorisation de la position de conduite*¹ (→P.175)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Mouvement du siège conducteur à la sortie du véhicule* ²	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine • Partiel • Arrêt 	O	—	O

*¹: Sur modèles équipés

*²: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Contact d'alimentation (→P.197)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Personnalisation ACC Activation/désactivation du mode ACC	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—	O

■ Système de commande automatique des éclairages (→P.218)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité*	<ul style="list-style-type: none"> • Plus clair • Clair • Normal • Sombre • Plus sombre 	O	—	O
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées*	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • 30 secondes • 60 secondes • 90 seconde 	O	—	O
Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Éclairages (→P.218)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'éclairage de jour* ¹	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt*² 	O	—	O
Éclairage d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O

*¹: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

*²: Sauf pour le Canada

■ PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.247)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système de sécurité de pré-collision	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Réglage temporel de l'avertissement*	<ul style="list-style-type: none"> • Plus tard • Par défaut • Plus tôt 	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ FCTA (avertissement de trafic transversal avant)^{*1} (→P.282)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Alerte de circulation transversale avant	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Synchronisation de l'alerte ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Plus tard • Par défaut • Plus tôt 	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ LDA (alerte de sortie de voie) (→P.269)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système Alerte de sortie de voie [*]	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Synchronisation de l'alerte [*]	<ul style="list-style-type: none"> • Par défaut • Plus tôt 	—	O	—
Options d'alerte [*]	<ul style="list-style-type: none"> • Vibration • Signal sonore 	—	O	—

^{*}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ LCA (aide au changement de voie)^{*1} (→P.265)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide au changement de voie ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ DRCC (régulateur de vitesse actif) (→P.288)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Délai de reprise prolongé ^{*1,*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Réglage d'accélération ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Faible • Moyen • Élevée 	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Message de guidage*2	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Réduction de la vitesse en courbe*2	<ul style="list-style-type: none">• Arrêt• Faible• Moyen• Élevée	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ **PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.276)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance proactive à la conduite (PDA)*	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Sensibilité de l'assistance*	<ul style="list-style-type: none">• Faible• Moyen• Élevée	—	O	—
Direction assistée (SA)*	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Aide à la décélération (DA)*	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA)*	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ **RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*1 (→P.285)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Reconnaissance des panneaux de signalisation*2	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O	—
Méthode de notification d'excès de vitesse*2	<ul style="list-style-type: none">• Aucun• Visuelle• Visuelle et sonore	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Autre méthode de notification ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun • Visuelle • Visuelle et sonore 	—	O	—
Niveau de notification d'excès de vitesse ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • 1 mph (2 km/h) • 3 mph (5 km/h) • 5 mph (10 km/h) 	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Suggestion de pause au conducteur (→P.272)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Suggestion de pause au conducteur	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

■ Assistance dans les embouteillages^{*1} (→P.308)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance dans les embouteillages ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Surveillance du conducteur^{*1} (→P.245)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'avertissement ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ BSM (surveillance de l'angle mort) (→P.315)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (surveillance de l'angle mort)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur*	<ul style="list-style-type: none"> • Faible • Clair 	—	O	—
Synchronisation de l'alerte de véhicule en approche (sensibilité)*	<ul style="list-style-type: none"> • Plus tard • Par défaut • Plus tôt 	—	O	—
Signal sonore d'avertissement*	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Système intuitif d'aide au stationnement*1,2 (→P.326)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement*1,2	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Volume du signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement en fonctionnement*2,3	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 à niveau 3 	—	O	—
Distance du début de détection du capteur central avant*4	<ul style="list-style-type: none"> • Proche • Standard 	—	O	—
Distance du début de détection du capteur central arrière*4	<ul style="list-style-type: none"> • Proche • Standard 	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

*3: Le volume du son est lié à l'aide au stationnement intuitive, au RCTA et au RCD.

*4: Sur les véhicules avec moniteur de vue panoramique, il est possible de modifier le paramètre sur l'écran des paramètres du moniteur de vue panoramique. Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.333)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Volume du signal sonore du RCTA en fonctionnement ^{*1, 2}	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 à niveau 3 	—	O	—

^{*1}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

^{*2}: Le volume du son est lié à l'aide au stationnement intuitive, au RCTA et au RCD.

■ Fonction RCD (détection de la caméra arrière)^{*} (→P.340)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCD (détection de la caméra arrière)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

^{*}: Sur modèles équipés

■ PKSB (freinage de l'aide au stationnement)^{*1} (→P.344)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction PKSB (freinage de l'aide au stationnement) ^{*2}	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Assistance à la sortie du véhicule en sécurité (→P.321)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la sortie du véhicule en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage des rétroviseurs extérieurs *	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O	—
Sensibilité de détection *	<ul style="list-style-type: none"> • Faible • Moyen • Élevée 	—	O	—

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Système de climatisation automatique (→P.372)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Commutation entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air asservi au fonctionnement de la commande de mode automatique *	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—	O
Température du volant *	• -2 à 2	O	—	O
Fonctionnement de la commande auto d'A/C *	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Éclairage (→P.382)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent *	<ul style="list-style-type: none"> • 7,5 secondes • 15 secondes • 30 secondes • Arrêt 	O	—	O
Fonctionnement après désactivation du contact d'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O
Éclairage d'ambiance	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	—	O
Commande de luminosité*	<ul style="list-style-type: none"> • 0 (Off) à 9 	O	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé, le déverrouillage de porte intelligent ne peut pas être personnalisé.
- Lorsque les portes restent fermées après le déverrouillage des portes et que la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le signal de fonctionnement (signal sonore) et les réglages du signal de fonctionnement (feux de détresse).

■ Dans les situations suivantes, le mode personnalisé dans lequel les réglages peuvent être modifiés via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé

- Le contact d'alimentation est sur arrêt.
- Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Liste des éléments à initialiser

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant que l'entretien doit être effectué	<ul style="list-style-type: none">Après avoir effectué l'entretien	P.418
Données d'entretien de l'huile moteur	<ul style="list-style-type: none">Après avoir effectué l'entretien	P.432
Système d'avertissement de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none">Lorsque la pression de gonflage des pneus précisée a changé, par exemple en raison de la charge transportée, etc.Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.	P.447

Pour les propriétaires

9

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les pro-
priétaires au Canada. **588**

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de TransportCanada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes)	590
Index alphabétique.....	593

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P.528)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.528)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.464)
- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. (→P.199)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P.148)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?

La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P.141)

Si vous suspectez un problème



Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact d'alimentation tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P.197)
- Le levier de vitesses est-il sur

la position P? (→P.197)

- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P.146)

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée?

Dans ce cas, il est possible de démarrer le système hybride par un moyen temporaire. (→P.530)

- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.531)



Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact d'alimentation sur ON. (→P.207)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?

À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P.166)



Le contact d'alimentation est placé sur arrêt automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant un certain temps. (→P.201)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.488)

- Le témoin de frein de stationnement s'allume

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.211)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P.484, 499)



Une alarme est activée et l'avertisseur sonore retentit

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou

arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes ou ouvrez le coffre au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P.484, 499.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par la roue de secours. (→P.515)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P.542)

Index alphabétique

A

A/C

- Filtre de climatisation 459
- Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 378
- Système de climatisation automatique 372

ABS (système de freinage antiblocage) 357

- Témoin d'avertissement 487

Accès mains libres

- Système d'accès et de démarrage mains libres 146
- Télécommande du verrouillage centralisé 134

Accoudoir 401

Affichage

- Contrôle de l'énergie 128
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) 354
- Message d'avertissement 499
- RCTA 334
- Régulateur de vitesse actif 291
- Système intuitif d'aide au stationnement 326

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite... 109, 115

Affichage lié au système audio 110, 120

Affichage lié au système de navigation 109, 115

Affichage tête haute 122

- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite ... 126
- Affichage lié au système de navigation 126
- Écran contextuel 126
- Réglages 125
- Témoin du système hybride 127

- Zone d'affichage des informations relatives à la conduite 122

AHB (feux de route automatiques) 221

Aide au changement de voie (LCA) 265

Aide au démarrage en côte... 358

Aide au freinage 357

Aide au suivi de voie (LTA) 260

- Fonctionnement 260

Alarme

- Alarme 85
- Avertisseur sonore 484

Alerte de sortie de voie (LDA) 269

Ampoules

- Remplacement 468

Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres) 146

Appui-têtes 155

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité 321

Assistance dans les embouteillages 308

Autonomie 100, 107, 118

Avertissement d'approche 296

Avertissement de trafic transversal arrière (RCTA) 333

Avertissement de trafic transversal avant (FCTA) 282

Avertisseur sonore 158

Avertisseurs sonores

- ABS 487
- Avertissement d'approche 296
- Ceinture de sécurité 488, 489
- Coussins gonflables 486
- Direction assistée électrique 488
- LDA (alerte de sortie de voie) 269, 491
- LTA (aide au suivi de voie) .. 260, 491
- Maintien des freins 494
- Mauvais usage de la pédale 487

Passage au rapport inférieur 209
 PDA (assistance proactive à la conduite) 491
 Porte ouverte..... 139, 141
 Pression d'huile moteur basse 486
 Régulateur de vitesse 492
 Régulateur de vitesse actif... 491
 Surchauffe de liquide de refroidissement..... 485
 Surchauffe du système hybride 485
 Système de charge 485
 Système de freinage 484
 Système intuitif d'aide au stationnement 332, 493
 Vitre ouverte 164

B

Batterie (batterie 12 V)
 Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
 Si la batterie 12 V est déchargée 531
 Témoin d'avertissement 485
 Vérification de la batterie..... 436
Batterie (batterie de traction) .. 78
Batterie de traction (batterie hybride)
 Emplacement 78
 Message d'avertissement..... 82
 Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) 81
 Spécification 548
Batterie du système hybride (batterie de traction)
 Emplacement 78
 Message d'avertissement..... 82
 Spécification 548
Bloqué
 Si le véhicule est bloqué 542

Boîte à gants 386
Bougie 550
Bruit sous le véhicule 6
BSM (surveillance de l'angle mort) 315

C

Caméra
 Moniteur de conduite 245
Capacité de charge totale 546
Capacité de chargement 194
Capot
 Ouvrir..... 426
Capteur
 AHB (feux de route automatiques)..... 221
 Capteur radar 316, 322
 Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 227
 Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) 350
 Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)..... 352
 RCTA 334
 Rétroviseur intérieur 159
 Système de phares automatiques 219
 Système intuitif d'aide au stationnement 326
Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 326
Carburant
 Capacité 548
 Informations..... 556
 Jauge de carburant 96, 100
 Réapprovisionnement en carburant 230

- Témoin d'avertissement 488
- Type 548
- Casier auxiliaire..... 387**
- Ceintures de sécurité..... 31**
 - Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 33
 - Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique... 34
 - Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence..... 34
 - Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 32
 - Installation du siège de sécurité enfant 55
 - Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité..... 414
 - Port de votre ceinture de sécurité 33
 - Prétensionneurs de ceinture de sécurité..... 35
 - Rallonge de ceinture de sécurité 33
 - Réglage de la ceinture de sécurité 34
 - Témoin d'avertissement SRS486
 - Témoin de rappel et signal sonore 488, 489
- Chaînes 368**
- Chargeur sans fil..... 391**
- Chauffage**
 - Rétroviseurs extérieurs 374
 - Sièges chauffants..... 379
 - Volant chauffant 379
- Chauffages**
 - Système de climatisation automatique 372
- Clé**
 - Si vous perdez vos clés 528
- Clé électronique 132, 135**
 - Fonction d'économie de la pile 147
 - Remplacement de la pile 464
 - Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement..... 528
- Clés**
 - Accès mains libres 137, 146
 - Avertisseur sonore..... 146
 - Clé électronique 132
 - Clé mécanique 132
 - Contact d'alimentation 197
 - Fonction d'économie de la pile 147
 - Plaque du numéro de clé 132
 - Remplacement de la pile 464
 - Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement..... 528
 - Télécommande du verrouillage centralisé 134
- Clignotants**
 - Lever de clignotants 210
 - Puissance 555
 - Remplacement des ampoules 469
- Clignotants arrière**
 - Lever de clignotants 210
 - Puissance 555
 - Remplacement des ampoules 469, 470
- Clignotants avant**
 - Lever de clignotants 210
 - Remplacement des ampoules 469
- Clignotants avant/feux de stationnement**
 - Remplacement des ampoules 469
- Clignotants latéraux**
 - Lever de clignotants 210
 - Remplacement des ampoules 469
- Coffre 142**
 - Commande d'ouverture de coffre 144

- Éclairage de coffre 144
- Levier de déverrouillage interne
du coffre 145
- Système d'accès et de démar-
rage mains libres..... 144
- Télécommande du verrouillage
centralisé..... 144
- Commande de luminosité**
 - Commande d'éclairage du
tableau de bord99, 104
- Commande de verrouillage des
vitres..... 166**
- Commande d'éclairage du
tableau de bord99, 104**
- Commande d'ouverture**
 - Commande d'ouverture de
trappe à carburant.....230
- Commande LTA (aide au suivi de
voie).....262**
- Commandes**
 - AHB (feux de route automa-
tiques)221
 - Bouton "SOS" 68
 - Commande de désembuage de
la lunette arrière et des rétrovi-
seurs extérieurs.....372
 - Commande de distance entre
véhicules293
 - Commande de frein de station-
nement 211
 - Commande de maintien des
freins215
 - Commande de mode de
conduite EV203
 - Commande de pare-soleil élec-
tronique170
 - Commande de régulateur de
vitesse actif291
 - Commande de sélection du
mode de conduite.....356
 - Commande de verrouillage cen-
tralisé des portes..... 140
 - Commande de verrouillage des
portes140
 - Commande de verrouillage des
vitres.....166
 - Commande de volant chauffant
.....379
 - Commande d'essuie-glace et de
lave-vitre de pare-brise.....224
 - Commande LTA (aide au suivi de
voie).....262
 - Commande PKSB (freinage de
l'aide au stationnement)346
 - Commande RCD (détection de
la caméra arrière)341
 - Commande RCTA.....334
 - Commande VSC OFF359
 - Commandes de feux de
détresse.....476
 - Commandes de lève-vitres élec-
triques.....163
 - Commandes de mémorisation
de la position de conduite...175
 - Commandes de réglage d'éclai-
rage du tableau de bord99, 104
 - Commandes de réglage des ins-
truments 106, 114
 - Commandes de rétroviseurs
extérieurs.....160
 - Commandes de sièges chauf-
fants.....379
 - Commandes de sièges ventilés
.....379
 - Commandes de toit ouvrant .167
 - Commandes de toit ouvrant
panoramique170
 - Commandes d'éclairage.....218
 - Commandes d'ouverture de
porte de garage402
 - Contact d'alimentation197
 - Contacteur de démarrage197
 - Palettes de changement de
vitesses208

- Système intuitif d'aide au stationnement 326
- Composants haute tension 78**
- Compte-tours 100**
- Compteur de vitesse 96, 100**
- Condenseur 434**
- Conduite**
 - Commande de sélection du mode de conduite 356
 - Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique 363
 - Conseils de conduite hivernale 365
 - Conseils de rodage 184
 - Position de conduite correcte 29
 - Procédures 183
- Conduite avec une caravane/remorque 195**
- Conduite efficace prédictive ... 76**
- Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique 363**
- Conseils de conduite hivernale 365**
- Conseils de rodage 184**
- Consommation de carburant**
 - Consommation actuelle de carburant 107, 118
 - Économie moyenne de carburant 107, 118
- Consommation de carburant actuelle 107, 118**
- Contact d'alimentation 197**
 - Changement de mode du contact d'alimentation 200
 - Fonction de coupure automatique de l'alimentation 201
- Contact d'alimentation (contact du moteur)**
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 477
- Contact du moteur (contact d'alimentation) 197**
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 477
- Contacteur de démarrage (contact d'alimentation) 197**
 - Changement de mode du contact d'alimentation 200
 - Fonction de coupure automatique de l'alimentation 201
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 477
- Contrôle conduite-démarrage (DSC) 190**
- Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 358**
- Contrôle de l'énergie 128**
- Contrôle I/M 422**
- Coussins gonflables**
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables 38
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux 39
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et rideaux 39
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables rideaux 39
 - Coussins gonflables SRS 37
 - Modification et mise au rebut des coussins gonflables 45
 - Position de conduite correcte 29
 - Précautions générales relatives aux coussins gonflables 41
 - Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux 41
 - Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux 41

Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant	41
Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux.....	41
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	46
Témoin d'avertissement SRS	486
Coussins gonflables de genoux	37
Coussins gonflables latéraux ..	37
Coussins gonflables rideaux ..	37
Crevaisson	
Système d'avertissement de pression des pneus	442
Cric	
Cric fourni avec le véhicule ..	516
Positionnement du cric.....	427
Crochets	
Crochets à vêtements	401
Crochets de maintien (tapis de sol)	28
Crochets pour sacs à provisions	388
Crochets à vêtements	401
Crochets du filet de chargement	388
Crochets pour sacs à provisions	388

D

Désembuage	
Lunette arrière	374
Pare-brise.....	373
Rétroviseurs extérieurs	374
Désembuage de la lunette arrière	374
Différentiel	
Huile de différentiel arrière ...	551
Dimensions	546

Direction assistée (système de direction assistée électrique)	358
Témoin d'avertissement	488
Direction assistée électrique (EPS)	358
Témoin d'avertissement	488
Distance parcourue	110
Données d'entretien de l'huile moteur	432
DSC (contrôle conduite-démarrage)	190

E

E-Four	358
ECB (système de freinage à pilotage électronique)	357
Éclairage de coffre	144
Éclairage de la boîte à gants ..	386
Éclairages	
AHB (feux de route automatiques).....	221
Commande de phares.....	218
Éclairage de coffre.....	144
Éclairages de courtoisie	400
Éclairages individuels	383
Éclairages intérieurs	382
Éclairages intérieurs arrière ..	382
Éclairages intérieurs avant ..	382
Levier de clignotants	210
Liste des éclairages intérieurs	382
Puissance	555
Éclairages d'accentuation LED	
Commande d'éclairage.....	218
Éclairages de courtoisie	400
Éclairages de jour	
Remplacement des ampoules	469
Éclairages de plaque d'immatriculation	
Commande d'éclairage.....	218

Remplacement des ampoules	469
Éclairages individuels	382
Éclairages intérieurs	382
Éclairages intérieurs arrière	382
Éclairages intérieurs avant	382
Économie de carburant .	107, 118
Économie moyenne de carburant	107, 118
Écran	
Affichage tête haute	122
Écran multifonctionnel ..	105, 113
RCD (détection de la caméra arrière).....	341
Régulateur de vitesse	301
Écran d'informations du véhicule	110
Écran d'informations relatives à la conduite	107
Écran multifonctionnel ..	105, 113
Affichage d'informations du système d'aide à la conduite .	109, 115
Affichage lié au système audio	110, 120
Affichage lié au système de navigation	109, 115
commandes de réglage des instruments	106, 114
Contrôle de l'énergie	128
Économie de carburant	107, 118
Écran d'informations du véhicule	110
Écran d'informations relatives à la conduite	107
Fonction de suggestion	112, 121
Guide d'accélération ÉCO ..	107, 118
Icones de menu	106
Message d'avertissement	499
Pression des pneus	442
Réglages	111

Régulateur de vitesse	301
Régulateur de vitesse actif ..	291
Score ÉCO	107, 118
Taux de conduite en mode EV	109, 120
Taux en mode EV	109, 120
EDR (enregistreur de bord)	11
Enregistrement des données du véhicule	8
Enregistreur de bord (EDR)	11
Entretien	
Données d'entretien	546
Entretien à faire soi-même ..	423
Entretien général	419
Prescriptions d'entretien	417
Roues et enjoliveurs de roue	411
Entretien à faire soi-même	418
EPS (direction assistée électrique)	358
Témoin d'avertissement	488
Équipements du coffre	388
Essuie-glaces de pare-brise ..	224
Position	228
Étiquette d'avertissement	78

F

FCTA (avertissement de trafic transversal avant)	282
Feux	
Remplacement des ampoules	469
Feux arrière	
Commande d'éclairage	218
Remplacement des ampoules	469
Feux de détresse	476
Feux de gabarit	
Commande d'éclairage	218
Feux de gabarit arrière	
Commande d'éclairage	218

Feux de gabarit arrière latéraux	
Remplacement des ampoules	469
Feux de gabarit avant	
Commande d'éclairage	218
Feux de recul	
Puissance.....	555
Remplacement des ampoules	469, 471
Feux de route automatiques	221
Feux de stationnement	
Commande d'éclairage	218
Remplacement des ampoules	469
Feux de stop	
Remplacement des ampoules	469
Filtre de climatisation	459
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule).....	349
Fonction	349
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule).....	353
Fonction	353
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule).....	352
Fonction	352
Fonction de protection anti-pincement	
Lève-vitres électriques	163
Pare-soleil électronique.....	171
Toit ouvrant.....	167
Toit ouvrant panoramique.....	171
Fonction de suggestion.	112, 121
Fonction RCTA.....	335
Fonctions personnalisables..	570

Frein	
Frein de stationnement.....	211
Freinage régénératif	74
Liquide.....	434, 552
Maintien des freins	215
Témoin d'avertissement	484
Frein de collision secondaire	358
Frein de stationnement	
Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré	213
Fonctionnement.....	211
Message d'avertissement.....	213
Témoin d'avertissement	494
Freinage régénératif	74
Fusibles	466

G

Guide d'accélération ÉCO ...	107, 118
-------------------------------------	-----------------

H

Huile	
Huile de différentiel arrière ...	551
Huile moteur	549
Huile moteur	
Capacité	549
Contrôle	429
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux	365
Témoin d'avertissement	486

I

Icones de menu	106
Identification	
Moteur	547
Véhicule.....	547
Informations relatives à la conduite.....	110

Informations relatives aux pneus

.....	558
Glossaire	563
Niveau de qualité uniforme des pneus	561
Numéro d'identification du pneu	560
Taille	560

Initialisation

Données d'entretien de l'huile moteur	432
Entretien	418
Lève-vitres électriques	163
Systèmes à initialiser	586

Instrument

Commande d'éclairage du tableau de bord	99, 104
Commandes de réglage des ins- truments	106, 114
Écran multifonctionnel..	105, 113
Instruments	96, 100
Message d'avertissement.....	499
Montre	96, 100
Réglages	111
Témoins	93
Témoins d'avertissement	484

Instruments

Témoin du système hybride	97, 102
---------------------------------	---------

J

Jauge de carburant	96, 100
Jauge de température du liquide de refroidissement moteur	96, 100
Jauges	96, 100

L

Langue (écran multifonctionnel)	111
Lavage et lustrage	410

Lave-vitre

Commande	224
Contrôle	435
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	365

LCA (aide au changement de voie)

.....	265
LDA (alerte de sortie de voie)	269
Fonctionnement.....	269

Lève-vitres électriques

Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes ..	164
Commande de verrouillage des vitres	166
Fonction de protection anti-pin- cement.....	163
Fonctionnement.....	163

Levier

Levier de clignotants	210
Levier de déverrouillage du capot.....	426
Levier de déverrouillage interne du coffre	145
Levier de lave-vitre	224
Levier de vitesses.....	205
Levier du loquet auxiliaire.....	426

Levier de vitesses

Si le levier de vitesses est blo- qué sur P	207
Transmission hybride	205

Liquide

Frein	552
Lave-vitre.....	435
Transmission hybride	551

Liquide de refroidissement du module de commande de puis- sance

Capacité	550
Contrôle	433
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	365

Liquide de refroidissement

moteur

Capacité 550

Contrôle..... 433

Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux 365

LTA (aide au suivi de voie)..... 260

Fonctionnement 260

M

Manivelle de cric 516

Mécanisme d'ouverture

Capot..... 426

Coffre 144

**Mécanisme d'ouverture de porte
de garage 402**

**Mémorisation de la position de
conduite 175**

Fonction de rappel de la mémori-
sation..... 177

Système d'accès assisté 175

**Mémorisation de la position du
siège 175**

**Mémorisation de la position du
siège conducteur**

Fonction de rappel de la mémori-
sation..... 177

Mémorisation de la position de
conduite..... 175

Système d'accès assisté 175

Mes réglages 179

**Message de rappel d'entretien
..... 418**

Messages d'avertissement.... 499

Miroirs

Miroirs de courtoisie 400

Miroirs de courtoisie 400

Mode de conduite EV 203

Mode panique 134

**Module de commande de puis-
sance 78**

Montre 96, 100

Moteur

Capot..... 426

Comment démarrer le système
hybride..... 197

Compartment..... 429

Compte-tours..... 100

Contact d'alimentation 197

Contact du moteur 197

Contacteur de démarrage
(contact d'alimentation) 197

Mode ACCESSORY 200

Numéro d'identification 547

Si le système hybride ne
démarre pas 526

Si vous devez arrêter votre véhi-
cule en urgence 477

Surchauffe 538

**Moteur de traction (moteur élec-
trique) 73**

**Moteur électrique (moteur de
traction) 73**

N

Nettoyage

Ceintures de sécurité 414

Extérieur 410

Intérieur 414

Roues et enjoliveurs de roue 411

**Nombre de places assises... 194,
547**

**Numéro d'identification du véhi-
cule 547**

O

Outillage 516

P

**Palettes de changement de
vitesses 208**

Pare-soleil

- Toit..... 167
- Toit ouvrant panoramique..... 170

Pare-soleil électronique

- Fonction de protection anti-pincement 171
- Fonctionnement 170

Pattes d'ancrage.....55, 65

PCS (système de sécurité de pré-collision).....247

- Fonction248
- Témoin d'avertissement490

PDA (assistance proactive à la conduite)276

Phares

- AHB (feux de route automatiques)221
- Commande d'éclairage218
- Remplacement des ampoules469

PKSB (freinage de l'aide au stationnement).....344

Plateau ouvert388

Pneu crevé

- Véhicules avec roue de secours515

Pneus

- Chaînes.....368
- Contrôle.....439
- En cas de crevaisson.....515
- Informations558
- Permutation des roues442
- Pneus neige365
- Pression de gonflage454
- Remplacement.....515
- Roue de secours515
- Système d'avertissement de pression des pneus.....442
- Taille552
- Témoin d'avertissement490

Pneus neige365

Poids

- Capacité de chargement194
- Limites de charge194

Poignées de maintien.....401

Points d'ancrage LATCH.....63

Porte

- Avertisseur sonore de porte ouverte 139, 141

Porte-bouteilles386

Porte-gobelets386

Portes

- Portes latérales137
- Rétroviseurs extérieurs160
- Sécurité enfants de porte arrière141
- Système de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes.....142
- Verrouillage des portes.....137
- Vitres de porte163

Ports de charge USB.....390

Pression de gonflage des pneus454

- Données d'entretien552
- Témoin d'avertissement490

Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction).....460

Prise d'alimentation400

Prise de service78

Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction).....81

R

Radiateur434

Rangement de console387

Rangement inférieur à bagages389

Rangements385

RCD (détection de la caméra arrière)

Fonction 340

RCTA

Fonction 333

Réapprovisionnement en carburant

Capacité 548

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 230

Types de carburant 548

Reconnaissance des panneaux de signalisation (RSA) 285

Régulateur de vitesse 301

Régulateur de vitesse actif.... 288

Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire..... 418

Remorquage

Conduite avec une caravane/remorque 195

Remorquage avec les 4 roues au sol..... 196

Remorquage d'urgence..... 480

Remorquage avec les 4 roues au sol 196

Remplacement

Ampoules 468

Fusibles..... 466

Pile de la clé électronique ... 464

Pneus 515

Rétroviseur

Rétroviseur intérieur 159

Rétroviseurs extérieurs 160

Rétroviseur intérieur 159

Rétroviseurs

Désembuage des rétroviseurs extérieurs 374

Rétroviseur intérieur 159

Rétroviseurs extérieurs 160

Rétroviseurs extérieurs

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité 321

BSM (surveillance de l'angle mort) 315

Désembuage des rétroviseurs extérieurs..... 374

Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 162

Fonction RCTA 333

Mémoire de position du rétroviseur 175

Rabattement 161

Réglage 161

Rétroviseurs latéraux

BSM (surveillance de l'angle mort) 315

Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 162

Fonction RCTA 333

Mémoire de position du rétroviseur 175

Rabattement 161

Réglage 161

Roue de secours..... 515

Emplacement de stockage ... 516

Pression de gonflage..... 552

Roues..... 457

Remplacement 457

Taille 552

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)..... 285

S

Safety Connect 68

Sangle de retenue supérieure . 65

Score éco 107, 118

Sécurité enfant

Commande de verrouillage des lève-vitres électriques..... 166

- Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 33
- Précautions concernant la batterie 12 V 437, 536
- Précautions relatives à la ceinture de sécurité 52
- Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité 33
- Précautions relatives au coffre 142
- Précautions relatives au toit ouvrant 169
- Précautions relatives au toit ouvrant panoramique 173
- Précautions relatives au volant chauffant et aux sièges chauffants 379
- Précautions relatives aux coussins gonflables 41
- Précautions relatives aux lève-vitres électriques 165
- Sécurité enfants de porte arrière 141
- Siège de sécurité enfant 55
- Sécurité enfants 141**
- Siège de sécurité enfant**
- Au moyen d'une patte d'ancrage 65
- Conduite en compagnie d'enfants 52
- Fixé avec un système LATCH 63
- Fixé avec une ceinture de sécurité 58
- Points à retenir 53
- Système de classification de l'occupant du siège passager avant 46
- Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant 55
- Sièges**
- Appuie-têtes 155
- Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 53
- Mémorisation de la position de conduite 175
- Mémorisation de la position du siège 175
- Nettoyage 414
- Position d'assise correcte sur le siège 29
- Précautions concernant le réglage 152
- Réglage 152
- Sièges chauffants 379
- Sièges ventilés 379
- Système d'accès assisté 175
- Sièges arrière 154**
- Appuie-têtes 155
- Sièges avant**
- Appuie-têtes 155
- Fonction de rappel de la mémorisation 177
- Mémorisation de la position de conduite 175
- Mémorisation de la position du siège 175
- Nettoyage 414
- Position de conduite correcte 29
- Réglage 152
- Sièges chauffants 379
- Système d'accès assisté 175
- Sièges chauffants 379**
- Sièges ventilés 379**
- Signal sonore**
- Moniteur de conduite 245
- Soin**
- Ceintures de sécurité 414
- Extérieur 410
- Intérieur 414
- Spécifications 546**
- Surchauffe 538**

Surveillance de l'angle mort (BSM).....	315
Système antivol	
Alarme.....	85
Système d'antidémarrage	84
Système d'accès assisté	175
Système d'accès et de démarrage mains libres	
Démarrage du système hybride	197
Emplacement des antennes.....	146
Fonctions d'accès.....	137
Système d'antidémarrage.....	84
Système d'antipatinage (TRAC)	358
Système d'arrêt de conduite d'urgence	305
Système d'avertissement de pression des pneus	
Enregistrement de codes d'identification	450
Enregistrement de la position de chaque roue	445
Fonction	442
Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.....	444
Réglage de la pression des pneus	447
Sélection du jeu de roues.....	452
Témoin d'avertissement	490
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....	46
Système de climatisation	
Filtre de climatisation	459
Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)	378
Système de climatisation automatique	372
Système de climatisation automatique	372

Système de commande automatique des éclairages	219
Système de freinage à pilotage électronique (ECB)	357
Système de freinage antiblocage (ABS).....	357
Témoin d'avertissement	487
Système de refroidissement.....	433
Surchauffe du moteur	538
Surchauffe du système hybride	539
Système de sécurité de pré-collision (PCS)	247
Fonction.....	248
Témoin d'avertissement	490
Système de verrouillage du levier de vitesses.....	207
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes.....	383
Système d'éclairage de jour	219
Système hybride.....	73
Composants haute tension.....	78
Conduite efficace prédictive	76
Contact d'alimentation (allumage)	197
Démarrage du système hybride	197
Écran de consommation/contrôle de l'énergie	128
Freinage régénératif	74
Mode de conduite EV	203
Précautions relatives au système hybride.....	78
Si le système hybride ne démarre pas	526
Surchauffe	539
Système d'arrêt d'urgence.....	82
Système d'avertissement acoustique du véhicule	76
Système intuitif d'aide au stationnement	
Fonction.....	326

T

- Tapis de coffre** 389
Tapis de sol 28
Taux de conduite en mode EV
 109, 120
Taux en mode EV 109, 120
Télécommande du verrouillage centralisé
 Fonction d'économie de la pile
 147
 Remplacement de la pile 464
 Verrouillage/Déverrouillage .. 134
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 488, 489
Témoin du système hybride .. 97, 102, 127
Témoin EV 74
Témoin indicateur de dysfonctionnement 486
Témoins 93
Témoins d'avertissement 484
 ABS 487
 Direction assistée électrique 488
 Niveau de carburant insuffisant
 488
 Pression des pneus 490
 Pression d'huile moteur basse
 486
 SRS 486
 Surchauffe de liquide de refroidissement 485
 Surchauffe du système hybride
 485
 Système de charge 485
 Système de freinage 484
 Système de sécurité de pré-collision 490
 Témoin d'activation du système de maintien des freins 494
 Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale 487
 Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement 493
 Témoin de frein de stationnement 494
 Témoin de perte d'adhérence
 493
 Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur 488, 489
 Témoin de régulateur de vitesse
 492
 Témoin de régulateur de vitesse actif 491
 Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite 492
 Témoin indicateur de dysfonctionnement 486
 Témoin LDA 491
 Témoin LTA 491
 Témoin PDA 491
Température extérieure 96, 100
Temps écoulé 110
Toit ouvrant
 Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes .. 168
 Asservissement du toit ouvrant panoramique au verrouillage des portes 172
 Fonction de protection anti-pincement 167
 Fonctionnement 167
Toit ouvrant panoramique
 Fonction de protection anti-pincement 171
 Fonctionnement 170
Toyota Safety Sense
 AHB (feux de route automatiques) 221
 LDA (alerte de sortie de voie)
 269
 LTA (aide au suivi de voie) 260
 Régulateur de vitesse 301

Régulateur de vitesse actif...	288
Système d'arrêt de conduite d'urgence	305
Toyota Safety Sense 3.0	235
Assistance dans les embouteil- lages.....	308
FCTA (avertissement de trafic transversal avant).....	282
LCA (aide au changement de voie)	265
Moniteur de conduite.....	245
PCS (système de sécurité de pré-collision).....	247
PDA (assistance proactive à la conduite)	276
RSA (reconnaissance des pan- neaux de signalisation)	285
TRAC (système antipatinage)	358
Transmission	
Commande de sélection du mode de conduite.....	356
Mode S.....	208
Palettes de changement de vitesses	208
Si le levier de vitesses est blo- qué sur P	207
Transmission hybride	205
Transmission hybride	205
Palettes de changement de vitesses	208
Trappe à carburant	
Réapprovisionnement en carbu- rant.....	230
Troisième feu stop	
Remplacement des ampoules	469

U

Urgence, en cas d'	
En cas de crevaison.....	515
Si la batterie 12 V est déchargée	531

Si la clé électronique ne fonc- tionne pas correctement.....	528
Si le système hybride ne démarré pas	526
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte	478
Si un avertisseur sonore se déclenche	484
Si un message d'avertissement s'affiche	499
Si un témoin d'avertissement s'allume	484
Si votre véhicule doit être remor- qué	480
Si votre véhicule est bloqué ..	542
Si votre véhicule surchauffe ..	538
Si vous devez arrêter votre véhi- cule en urgence	477
Si vous perdez vos clés.....	528
Si vous suspectez un problème	483

V

Ventilateurs (sièges ventilés)	379
Verrouillage des portes	
Portes	137
Système d'accès et de démar- rage mains libres	146
Télécommande du verrouillage centralisé	134
Vitesse moyenne du véhicule	110
Vitres	
Désembuage de la lunette arrière	374
Lave-vitre.....	224
Lève-vitres électriques	163
Vitres latérales	163
Volant	
Commandes de réglage des ins- truments	106, 114
Réglage	158
Système d'accès assisté	175

Volant chauffant	379
Volant chauffant	379
VSC (contrôle de la stabilité du	
véhicule).....	358
VSC évolué	358

**Pour des informations
concernant l'équipement
listé ci-dessous, repor-
tez-vous au "MANUEL
MULTIMÉDIA DU PRO-
PRIÉTAIRE".**

- Système de navigation
- Système audio/visuel
- Moniteur d'aide au stationne-
ment Toyota
- Moniteur de vue panora-
mique

Certifications

► Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environnement non contrôlé.

Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimètres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1.L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2.L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

► Système de clé numérique

US

FCC ID:HYQ17EAD

FCC ID:HYQ17EAA

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

00

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

02

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

► Système d'accès et de démarrage mains libres

FCC ID: NI4TMLF19T-2

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

US

FCC ID:HYQ23ABN

FCC ID:HYQ14FBW

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBW>

The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBW>

The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBW>

Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

► Capteur radar à ondes millimétriques

FCC ID: HYQDNMWR011

D11 US 01

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

US 01

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

CA 01

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

CA 02

► BSM (surveillance de l'angle mort)

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

C5-104-1

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

C5-102-E-1

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

C5-102-F-1

► Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist

Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.

Responsible Party : DENSO International America, Inc.

24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.

<https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/>

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

► Chargeur sans fil

FCC ID : ACJ932AT2301

NOTE:

This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment. This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and,

if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE.

Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

► Mécanisme d'ouverture de porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. **WARNING:** The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. **MISE EN GARDE :** L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

► Système d'avertissement de pression des pneus

FCC ID: PAXPMVG001

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/ receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

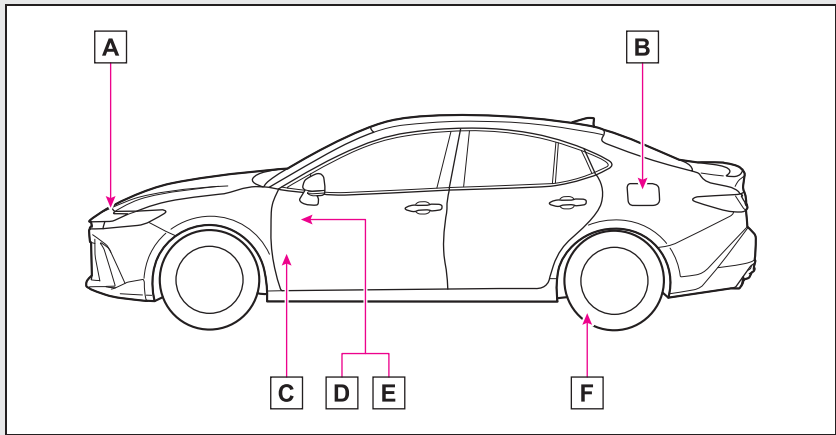
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

“Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.”



INFORMATIONS STATION-SERVICE



- A** Levier du loquet auxiliaire (→P.426)
- B** Trappe à carburant (→P.232)
- C** Levier de déverrouillage du capot (→P.426)
- D** Mécanisme d'ouverture du coffre (→P.144)
- E** Commande d'ouverture de trappe à carburant (→P.232)
- F** Pression de gonflage des pneus (→P.552)

Capacité du réservoir de carburant (référence)	13 gal. (49,3 L, 10,8 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P.548 P.556
Pression de gonflage des pneus à froid		P.552
Contenance en huile moteur (vidange et remplissage — référence)		P.549
Type d'huile moteur	"Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent	P.549

